DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 12735 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 8 JANVIER 1986

La seconde mort de l'Europe aéronautique

Le conseil d'administration de la société britannique d'hélicoptères Westland a décidé de soumettre, la semaine prochaine, à l'approbation de ses actionnaires la seule proposition de sauvetage financier présentée par le groupe américain Sikorsky, associé à la firme italienne Fiat. Il a écarté l'offre concurrente de cinq sociétés européennes, dont l'Aérospatiale française. La faillite est inévitable, a expliqué le président de Westland pour justifier son choix, si la proposition américaine est rejetée.

Il y a six mois, les experts donnaient la société britannique pour moribonde, faute de commandes suffisantes. Westland devait, du reste, accuser à la fin de *1985 un déficit de 100 millions* de livres (soit le tiers de son chiffre d'affaires) et un endettement du même ordre. Le sang neuf ne pouvait provenir que d'un apport extérieur dès lors que la proposition du Parti travailliste de nationaliser le *fabricant d'hélicoptères n'avait* aucun espoir d'être acceptée par le gouvernement conservateur de Mme Thatcher.

Face à face, pour remettre à flot Westland, le groupe Sikorsky-Fiat et un consortium européen de cinq sociétés (deux *britanniques*, une française, une ouest-allemande et une italienne), qui ont fait assaut de propos, *tions* financières et industrielles. Mais, face à face aussi, deux ministres de la « dame de fer » : M. Léon Brittan, ministre de l'industrie et du commerce, *qui ne craint pas* la mainmise de Sikorsky sur des intérêts britanniques en se déclarant partisan d'un *libre* choix des actionnaires de Westland, et M. Michael Heseltine, ministre de la défense, qui a attendu le mois de décembre pour se faire le farouche propagandiste de la solution européenne. Un affrontement que le *chef du gouvernement a évité* d'arbitrer à sa manière, qui est généralement brutale, au risque de laisser pourrir la crise outre-Manche.

Le débat va bien au-delà de la survie d'une entreprise. Il est interne, d'abord, à la Grande-Bretagne : au nom du libéralisme, Mme Thatcher doit-elle laisser faire des actionnaires, et *accepter du même coup que* le sort de Westland se décide aux Etats-Unis, ou doit-elle agir pour continuer à protéger les intérêts nationaux d'une société qui contribue à la *sécurité* britannique ? Il est extérieur, ensuite, au seul Royaume-Uni : la consolidation du « *pilier* » européen de la défense occidentale passe-t-elle par des accords *transatlantiques ou* par la recherche d'une coopération sans cesse accrue entre industries européennes ?

Si le consortium européen ne fait pas monter les enchères avant *la semaine* prochaine, tout porte à croire que les actionnaires de Westland devront, à la place du gouvernement britannique, prendre leurs responsabilités en choisissant de s'allier à un partenaire — mais aussi à un rival, américain — *qui domine déjà le marché* mondial. Sikorsky aura un pied en Europe. La tâche de ses concurrents européens n'en sera pas moins difficile, même s'ils reçoivent des aides de leurs gouvernements respectifs.

Après l'échec d'un projet *commun d'avion de combat*, l'Europe aura perdu une nouvelle chance de rassembler, de part et d'autre de la Manche, ses industriels et ses ambitions aéronautiques.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Washington exhorte ses alliés à boycotter la Libye

Le président Reagan, que le colonel Kadhafi vient de qualifier de « chien israélien », devait annoncer ce mardi 7 janvier des sanctions économiques contre la Libye et appeler ses alliés à suivre son exemple. La première de ces sanctions consisterait à refuser le droit d'atterrissage aux avions commerciaux libyens. Le chef de la Maison Blanche semble donc renoncer, dans l'immédiat — notamment sur les conseils des Etats arabes modérés, — à toute action militaire pour « châtier » le « complice ou inspirateur » des attentats terroristes de Rome et de Vienne.

Moscou, se rangeant aux côtés de Tripoli, dénonce pour sa part le « terrorisme d'Etat » de Washington. En Libye, plusieurs classes de réservistes viennent d'être rappelées sous les drapeaux.

Correspondance

Washington. — Après onze jours d'hésitation, de déclarations contradictoires du département d'Etat et de la *Maison* Blanche résultant notamment de l'éloignement de la capitale du président *Reagan, en vacances en Californie*, le gouvernement américain s'est résigné à n'entreprendre aucune action militaire contre la Libye.

Dans une conférence de presse prévue *dans* la *soirée du mardi* 7 janvier, le président devait toutefois annoncer un certain nombre de nouvelles sanctions économiques et inviter les alliés européens des Etats-Unis à participer à un effort commun pour isoler économiquement et politiquement le colonel Kadhafi. « *Nous pensons que nos alliés seront plus enclins qu'auparavant à nous appuyer pour assurer une sorte d'isolement économique de la Libye* », a dit, lundi, M. Speakes, le porte-parole de la Maison Blanche.

A dire vrai, les milieux officiels ne se font pas trop d'illusions quant à la réponse des Européens à la demande américaine d'une action concertée de boycottage.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 4.)

LA LOI SUR LA FLEXIBILITÉ

Le PC et la droite joueront l'obstruction au Parlement

Le Parlement se réunira jeudi 9 janvier en session extraordinaire pour examiner le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail (la flexibilité), avant le terme de la législature. Le texte ayant été adopté en première lecture par l'Assemblée, la discussion reprendra au Sénat. Mais le gouvernement s'attend déjà à une rude bataille. Les sénateurs communistes ont préparé quelque trois cents amendements, comme l'avaient fait leurs collègues de l'Assemblée nationale, et l'opposition de droite, de son côté, envisage d'apporter de sérieuses modifications au texte.

Toute la question est désormais de savoir si le gouvernement aura la possibilité de conclure puis, le cas échéant, de promulguer sa loi. Une course d'obstacles commence. (Lire page 8 l'article d'Alain Lebaube.)



Vive l'école !...

Il faut se frotter les yeux pour y croire... Après le flot de littérature catastrophique qui s'est déversé depuis quelques années sur « *l'enseignement en détresse* », « *le massacre des innocents* » ou « *l'école des barbares* », les Français semblent faire massivement confiance à leur école. Mieux : leur satisfaction a sensiblement augmenté ces trois dernières années.

Selon un sondage de la SOFRES publié dans le *Nouvel Observateur* du 20 décembre, l'école a rejoint la police à la première place des institutions dans lesquelles ils ont « *plutôt confiance* » (avec un score 74 %), gagnant 4 points depuis 1982. Les grandes écoles viennent aussitôt après avec 71 %, devançant les universités (63 %), qui, avec un gain de 6 points, ont la palme des institutions ayant le plus progressé dans la confiance des Français en trois ans.

Dans la bourse des professions, les instituteurs ont rejoint les gendarmes à la troisième place (avec 80 %) derrière les pompiers (96 %) et les médecins (90 %). Les professeurs du secondaire perdent un point, mais restent, avec 73 %, au niveau des policiers, ce qui est flatteur..., loin devant les prêtres (58 %), les officiers (54 %), les magistrats (50 %) ou... les journalistes (43 %).

Ces brillants résultats réjouiront le ministre de l'éducation nationale, qui ne manquera pas d'y voir un effet de la campagne qu'il mène autour du joyeux slogan « *Vive l'école !* » depuis son arrivée rue de Grenelle et dont le temps fort a été le tour de France du « train forum ». Ces quelques points gagnés dans une conjoncture hostile valent bien les neuf millions investis dans cette opération de promotion et tous les discours inlassablement répétés sur le thème de « l'école de la réussite »...

Que M. Chevènement soit un bon vendeur, désormais nul n'en doute. Mais ce n'est pas minimiser ses mérites que de constater que cette bonne cote de l'éducation fait partie d'un mouvement plus large de regain d'optimisme qui touche l'économie, l'information et un certain nombre de valeurs « traditionnelles », comme la famille, le travail, le mariage ou la religion, alors que sont nettement en baisse la politique et le syndicalisme.

Cette constatation est confirmée par une autre enquête réalisée par la COFREMCA, à la demande d'une association d'éditeurs scolaires « Savoir Livre » (1) qui montre que le monde enseignant participe à une évolution générale de la société française, sensible depuis quelques années, dans le sens de l'ouverture et de l'adaptation. Loin d'être le milieu clos et globalement conservateur souvent décrit par les médias, il a fait preuve, face à des élèves de plus en plus mobiles et hétérogènes, d'une remarquable capacité d'évolution.

Selon la COFREMCA, celle-ci est sensible en particulier dans les relations avec les élèves. Entre l'autorité « de droit divin » à l'antique qui n'est plus de mise et le laxisme post-soixante-huitard qui a fini par lasser, se met peu à peu en place une attitude plus pragmatique s'efforçant de concilier l'écoute et l'efficacité, le dialogue et le rendement. La COFREMCA perçoit chez les élèves les plus jeunes les signes particulièrement nets de ce qu'elle analyse comme la conception moderne de l'autorité : on demande plus de fermeté pour davantage d'efficacité, mais on manifeste moins de respect pour les personnes et les fonctions.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 12.)

(1) *Savoir Livre*, 79, avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris, tél. : 43-26-26-10.

LES CELLULES COMMUNISTES COMBATTANTES EN BELGIQUE

Les enfants de Baader et du Manneken-Pis

De notre correspondant

Bruxelles. — « *Le peuple, c'est moi !* » Déjà — c'était en octobre 1977 — Pierre Carette ne brillait pas par son sens des nuances ! Ce soir-là, au cours d'une réunion publique consacrée à une Allemagne fédérale en pleine agitation terroriste et alors que quelques intellectuels belges s'interrogeaient sur le sens du combat de la Fraction armée rouge, lui, Carette, annonçait ouvertement la couleur : seule l'action violente, la guérilla urbaine, avait un sens. Déjà il était seul, narquois et insolent, coupé par son extrémisme de l'extrême gauche.

« *Je suis un militant politique.* » Aujourd'hui, huit ans après, Pierre Carette, en prison avec trois de ses amis depuis le 15 décembre, répond ainsi au juge d'instruction. Le patron présumé des Cellules communistes combattantes — vingt-sept attentats en un peu plus d'un an — ne veut rien dire d'autre. Toujours aussi sûr de lui. Toujours aussi seul.

Mais cet isolement n'est-il pas une des caractéristiques du terrorisme belge ? Pourtant — bien moins violent, bien moins aveugle que ceux de la Fraction armée rouge allemande, des Brigades rouges italiennes ou même d'Action directe — ce terrorisme cherchait d'abord à « convaincre ». Les cibles visées étaient toutes symboliques. Un terrorisme bavard : des dizaines de pages pour justifier chaque opération et surtout un terrorisme apparemment soucieux de ne pas attenter aux personnes. Avec un soin méticuleux — tracts distribués dans les banques visées, magnétophones placés dans les voitures piégées — les CCC avertissaient : « *Dans trente minutes, tout va sauter.* »

Volontiers frondeurs, les Belges auraient pu avoir une certaine sympathie pour ces jeunes gens qui narguaient les forces de police en faisant exploser une bombe au siège d'une société américaine, à l'heure même où, au milieu des dispositifs de sécurité impressionnants, l'avion de Ronald Reagan se posait à Bruxelles.

La mort de deux pompiers — accidentelle, *certes, mais* causées par une voiture piégée — le coup de feu tiré — par Carette lui-même, pensent certains enquêteurs — sur un agent d'une compagnie de gardiennage, le risque que chaque attentat aurait *pu* faire courir à des quartiers entiers, les tracasseries causées par les multiples fausses alertes à la bombe, contribuèrent à altérer un éventuel courant de sympathie. Après les massacres perpétrés par les tueurs du Brabant Wallon, et en dépit du fait que rien ne permet pour l'instant de lier les deux dossiers — les exploits des CCC « n'amusent » plus une population traumatisée.

D'autant moins que le terreau belge n'était pas du tout favorable à l'éclosion de ces groupes terroristes. Les enquêteurs semblent aujourd'hui persuadés que le noyau dur des CCC comprend tout au plus une dizaine de personnes et qu'autour d'elles ne gravite que très peu de monde.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(Lire la suite page 3.)

هكذا من الأصل

débats

Valeurs socialistes

*De gauche comme de droite fusent les critiques sur la manière dont les socialistes ont fait passer leur message. Yvon Quiniou reproche au PS d'avoir succombé aux attraits du « productivisme » et Jean-François Mattei répond à Jean-Denis Bredin (*le Monde *du 28 décembre), qui affirmait : « Pas de socialisme sans morale ».*

Mercantilisme

Le culte de la production va-t-il devenir la foi et la loi de notre existence individuelle et sociale ?

par YVON QUINIOU (*)

NOMBREUX étaient les intellectuels communistes qui, en désaccord avec le PCF sur les problèmes de démocratie (structure du parti, attitude vis-à-vis des pays de l'Est), ont cru, dans les années 1977-1981, trouver dans le PS le moyen si longtemps cherché de réconcilier le socialisme avec la liberté politique et l'efficacité économique, sans qu'il y sacrifie ses valeurs propres. Il leur faut, sur ce point, actuellement déchanter.

Alors que les conditions politiques des élections de 1981 donnaient comme jamais les moyens légaux d'amorcer une transformation irréversible vers le socialisme, et après que le pouvoir a paru s'y engager, que leur offre-t-on actuellement ?

Au plan économique, la planification technologique du chômage aux alentours des trois millions de chômeurs, au nom d'une compétition internationale dont personne ne saurait prédire la fin. La montée parallèle d'une idéologie technocratique qui fait de la modernité industrielle (nouvelles technologies, informatisation des processus de travail, etc.) une fin en soi, dont la valeur n'est jamais interrogée par une quelconque instance de critique politique et sociale et dont le prix humain (précarisation de l'emploi, licenciements, marginalisation) est, sur le fond, superbement ignoré.

Au plan social, l'expérience française a réussi ce tour de force d'alimenter une insécurité qui, le désespoir aidant et la droite l'exploitant, a installé le racisme comme composante du paysage politique et l'extrême droite fascisante comme force politique légitime.

Qui ne voit qu'une gauche qui laisse s'installer les conditions socio-économiques de ce double phénomène avoue son renoncement économique et son incapacité politique à mener la bataille au plan des mœurs, et que c'est là un cinglant échec que l'histoire retiendra ?

Au chapitre idéologique, enfin, le passage des socialistes au pouvoir aura eu cet étonnant effet de faire douter la gauche d'elle-même et de mettre en crise ses valeurs fondatrices : la maîtrise de l'économie est devenue synonyme de totalitarisme, et la liberté, à l'inverse, est désormais associée au libéralisme, à la licence d'entreprendre, c'est-à-dire d'exploiter sans frein ; l'égalité – c'est-à-dire la prise en compte concrète du droit de tous à l'épanouissement personnel – est perçue comme une entreprise d'uniformisation dangereuse pour les valeurs d'excellence et nuisible à la compétition, décrétée socialement salutaire, sans restriction ; le bien-être et la sécurité sociale dont l'Etat-providence était censé garantir l'existence voient même leur signe s'inverser : de droits élémentaires qu'ils étaient – qu'il ne s'agissait que d'enrichir sans cesse – ils deviennent des entraves à la bonne marche de l'économie, voire des privilèges injustement défendus.

Une régression anthropologique

Ce qui est en jeu, finalement, c'est l'idée qu'on se fait de l'homme et de son rapport à l'économie, condition mais non fondement – ou finalité dernière – de son existence. Oui ou non, les socialistes vont-ils refuser la mercantilisation généralisée de la vie qui gagne l'Occident capitaliste à partir de son centre, les Etats-Unis ?

L'impérialisme de l'économie – le culte de la production sans foi ni loi – va-t-il devenir la foi et la loi, aveugles à elles-mêmes, de notre existence tant sociale qu'individuelle ?

Car c'est cette régression proprement anthropologique qui nous guette. Une économie devenue à elle-même sa propre fin, réifiée et hypostasiée en horizon ultime, commandant aux hommes (qui la produisent pourtant !), leurs buts, leurs valeurs, leur psychologie, leurs comportements, sans qu'à aucun moment le problème de son sens soit posé : pour quelle existence méta-économique et méta-sociale les hommes travaillent-ils ? Pour quel espace de vie individuelle ?

On avait cru comprendre, lors des polémiques idéologiques PC-PS des années 70, que les socialistes incarnaient un courant humaniste et « qualitatif » face au matérialisme prétendument productiviste et « quantitatif » des communistes. Cet humanisme a désormais triste figure : il a toutes les allures d'un supplément d'âme pour temps de crise, d'un « arôme spirituel » pour un industrialisme forcené étonnamment dépourvu d'esprit. Avouons-le : ce socialisme-là, parfaitement exsangue, ressemble fort à un socialisme mercantile.

(*) Agrégé de philosophie, ancien membre du PCF.

Une morale ou une logique ?

Parce qu'ils ne peuvent accorder leurs buts et leurs conduites, les socialistes recherchent un coupable dans le camp d'en face.

par JEAN-FRANÇOIS MATTEI (*)

NUL ne peut manquer d'être frappé, en prêtant attention à la cohérence du discours socialiste, par la distorsion constante entre ses buts avoués et la réalité des conduites qui pourtant en découlent. Tout se passe comme si les socialistes, en politique ou en économie, dans le domaine social ou dans celui de l'éducation, ne proposaient de programmes généreux que pour mieux en constater l'inefficacité, et ne gagnaient leur bonne conscience qu'à en prêter une mauvaise à leurs adversaires, jugés responsables de leurs propres échecs.

M. Jean-Denis Bredin illustre une nouvelle fois cette règle lorsque, dans un article récent (1), il demande instamment au socialisme, en voie de dispersion, de rester fidèle à l'exigence morale qui scellerait son identité. Il s'agit de mettre en pratique *« l'intransigeant refus de tout discours, de tout comportement raciste »*, pour ne pas succomber à la résurgence actuelle des thèmes de l'extrême droite.

Il y va moins du succès de la gauche, livrée aujourd'hui à sa griserie libérale, que de la possibilité d'affirmer son existence et de sauvegarder, à travers elle, son essence.

On sacrifierait volontiers à cette noble exigence si elle touchait au premier chef ceux qui en établissent, avec quelque raison, le bien-fondé. La juste dénonciation des préjugés raciaux, même habillée à la mode socialiste, perd naturellement sa force de conviction dès qu'elle échappe aux principes qui l'animent pour s'en prendre aussitôt au discours séculaire de la « droite ». De sa première à sa dernière ligne en effet, M. J.-D. Bredin ne cesse d'imputer l'embarras socialiste en ce qui concerne le problème des travailleurs immigrés à la malveillance d'une droite clairement dénoncée comme seule coupable du mal raciste dont souffre notre pays.

On situe d'abord l'adversaire à l'extrême droite, en le déconsidérant par cette localisation même, puis on y ramène, sans trop de précautions, les diverses droites dont le discours raciste et nationaliste demeurerait immuable sous les masques de la prudence et de l'éducation. Tant il est vrai que les adeptes du changement aiment garder l'œil braqué vers le sol ferme qui leur permet d'apprécier leur propre dérive. On identifie enfin l'extrême droite au « racisme », élevé métaphysiquement au rang de « substance », sans voir qu'en lui faisant un tel honneur on s'avoue ainsi contaminé par lui.

Car si le racisme consiste bien à « substantialiser » les caractères raciaux d'un individu ou d'un peuple, pour mieux en accuser l'identité, que penser de l'attitude de celui qui substantialise à son tour les caractères racistes de ses adversaires ? On reconnaîtra au passage que M. Le Pen a du talent, de la même façon sans doute que le président du Front national admet qu'il y a de bons Maghrébins, il en prend d'ailleurs sur ses listes ; mais on ne cherchera pas moins à l'exclure du jeu politique et du débat idéologique. Il suffit de considérer la teneur générale de critiques qui récusent M. Le Pen à défaut de le réfuter : les arguments *ad hominem*, marque infaillible du racisme, y abondent. On le privera donc, non pas de l'accès à la nationalité, ce qui serait déjà fâcheux pour un démocrate, mais de l'accès à la rationalité, ce qui paraît beaucoup plus inquiétant.

La loi du talion

Si la droite se définit par cette constante procédure d'exclusion dont parle M. Bredin, il faut alors admettre que la gauche ne le lui cède en rien quand elle prétend exclure les tenants de cette exclusion même. Ainsi le rejet et le mépris que l'homme de droite témoignerait à l'autre n'ont-ils d'égal que le mépris et le rejet avec lesquels l'homme de gauche (dé)considère son adversaire. On peut juger que la droite n'a ici que ce qu'elle mérite.

On peut juger aussi que la loi du talion ne relève pas de la Cité socialiste, et que la gauche s'honorerait à ne pas emprunter à sa rivale son procédé le plus suspect.

L'homme de gauche manque moins de générosité, serait-elle élective, que de simple logique. En ce sens, le socialisme a bien quelque responsabilité dans le déclin actuel de la solidarité que M. J.-D. Bredin déplore à juste titre, tout en contribuant à l'accentuer.

Dira-t-on par exemple que sa lutte en faveur de l'avortement a aidé à vaincre les *« doctrines d'exclusion »*, le *« repliement sur la vie privée »*, l'*« égoïsme érigé en règle de vie dans un monde sans avenir et sans Dieu »* ? Etrange inconséquence à la lisière du vivant, où la suppression de la peine de mort, dont on dénonce l'irréversibilité, vient en quelque sorte racheter la légalisation de l'interruption de grossesse, dont on tait le caractère définitif.

On pardonnera ces quelques inconséquences aux socialistes puisque, à l'évidence, leur recherche amère d'un coupable témoigne d'une souffrance bien réelle. Aussi ne les accablera-t-on pas comme ils accablent leurs adversaires, ou l'image commode qu'ils s'en font, pour mieux se consoler de leurs misères.

A suivre jusqu'au bout M. J.-D. Bredin, qui conclut son article sur le mot *« rien »*, on sera effectivement porté à croire que le socialisme, face aux désaveux de l'expérience, n'est plus aujourd'hui grand-chose, pas plus une doctrine qu'une morale. Il serait peut-être temps pour lui, s'il veut vraiment forger son identité et assurer ainsi son avenir, de composer avec ses trop intransigeants refus et d'être d'abord une logique.

(*) Professeur à l'université de Nice.

(1) « Pas de socialisme sans morale », *le Monde* du 28 décembre 1985.

« DEUX ANNÉES A MOSCOU », de Simone Olivier Wormser

L'URSS telle qu'en elle-même

VIVRE en URSS engendre presque toujours, chez un étranger, deux sentiments à première vue opposés : l'agacement, quand il y est, devant tant d'inertie, de pagaïe, de surveillance policière. La nostalgie, quand il n'y est plus, au souvenir de tant de beauté, de gentillesse, d'occasions de s'attendrir. Simone Olivier Wormser, qui a passé deux ans à Moscou, sous Brejnev, lorsque son mari, un homme à bien des égards merveilleux, aujourd'hui disparu, y représentait la France, ne se cache pas d'éprouver cette contradiction. *« Comme il est compliqué,* écrit-elle, *d'expliquer pourquoi l'on est attiré par ce pays si difficile à vivre ! »* Rassurons-la : elle y réussit mieux que personne, pour cette bonne raison qu'elle dit les choses comme elle les a vues, sans prétention de politicologue ni intention polémique, et qu'elle laisse, tout bonnement, parler son cœur.

Au fil des pages, on sent bien ce qui l'a attirée chez les Russes : *« La simplicité, la chaleur naïve »*, d'un peuple capable de *« s'émerveiller ouvertement »*, la succession de tragédies qu'il a vécues depuis la guerre civile – *« je n'ai jamais rencontré de famille qui n'eût souffert »*, – la pudeur avec laquelle cette souffrance s'exprime, la beauté des palais et des églises, le soin mis à les entretenir, le respect porté au livre, qui reste un *« objet précieux, rare, respecté, soigné, regardé en famille »* ; les musées, la musique et, bien entendu, le ballet, avec la découverte de ce *« cygne génial »* : Maïa Plissetskaïa, le *« frémissement de ses bras »*, sa grâce et sa fragilité. Et aussi, bien sûr, les voyages, évoqués d'une touche légère mais d'une justesse de ton qui ne peut que frapper celui qui a parcouru lui aussi de Novossibirsk à Tachkent et à Erivan la plupart de ces étapes.

Le pouvoir entend ne laisser personne regarder derrière le miroir. Mais le système n'est pas si étanche et il est bien rare qu'un déplacement, à travers ce vaste empire, ne procure pas de temps à autre le sentiment de toucher du doigt la réalité. Simone Wormser a connu de ces instants, qu'elle rapporte avec un sourire un peu triste. Comment douter que le chauffeur de l'ambassade, au demeurant sympathique, avait un beau grade dans le KGB quand on le voit, après avoir fait ses adieux à l'ambassadeur et à sa femme à la frontière où il les a conduits, monter à l'arrière d'une superbe limousine bleu ciel ? Et l'on s'en voudrait de déflorer le suave récit, parmi bien d'autres, d'une baignade non programmée, crime suprême, du représentant de la France dans la Berezina.

L'auteur nous dit avoir écrit ce livre pour *« fixer des lambeaux de mémoire »*, pour que ses petits-enfants comprennent ce qu'était l'*« atmosphère »* de l'Union soviétique au moment où son mari et elle y vivaient. Le propos est bien trop modeste : au-delà des simplifications de « l'empire du mal » et du bilan globalement positif, elle nous montre l'URSS telle qu'elle est.

ANDRÉ FONTAINE.

★ Julliard, 165 p., 70 F.

COURRIER DES LECTEURS

Incomplet et dangereux

Je voudrais attirer votre attention sur le slogan largement diffusé de la sécurité routière : « A l'orange, on freine ; au rouge, on ne bouge plus. »

Il est incomplet et dangereux.

Incomplet, parce que, s'il traite du cas du feu rouge, qui exige du conducteur l'arrêt absolu (article R 9-1 du code, décret du 12 octobre 1979) et du cas du feu de couleur « *jaune* » – isolé – qui signifie « prudence » (arrêté du 24 novembre 1970, art. 7) d'une manière générale, qu'il soit fixe ou clignotant, il néglige le cas très répandu du feu *jaune*, inclus dans un dispositif de « feux alternatifs réglementant la circulation », qui, comme le feu rouge, exige l'arrêt absolu, sauf si le conducteur, lorque le feu s'allume, est si près du signal qu'il ne peut s'arrêter *« dans des conditions de sécurité suffisantes avant de l'avoir dépassé »* (même arrêté, même article).

Dangereux, parce qu'il s'oppose ainsi à des textes officiels, fidèlement repris dans tous les manuels mis dans les mains des candidats aux permis de conduire.

ROBERT VIENNET,
ingénieur général (Paris).

Ils n'ont rien compris

(...) Il n'y a aucune relation évidente entre augmentation du taux d'inflation et augmentation du taux de chômage, comme le pense M. Mitterrand. (...)

Non ! La cause profonde du chômage, c'est : pour les productions de haut de gamme, le « sous-développement intellectuel » des agents de conception et d'exécution (concurrences américaine, japonaise, allemande), et, pour les productions de bas de gamme, les différentiels de coûts de main-d'œuvre entre producteurs européens et producteurs des pays en voie d'industrialisation. Point final.

Quant aux remèdes, ils consistent, d'une part, à former, former, former, former des chercheurs, des professeurs aussi bien que des ouvriers qualifiés et, d'autre part, à adopter une real-politik de défense de ce qu'il est convenu d'appeler l'avancée sociale. (...)

JEAN A. CORDIER,
conseil d'entreprise (Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

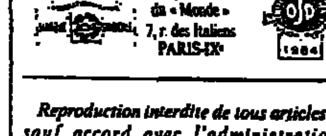
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,60 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

EUROPE

Les enfants de Baader et du Manneken-Pis

(Suite de la première page.)

Rien à voir avec les centaines de « militants » des Brigades rouges italiennes qui, au moment de l'assassinat d'Aldo Moro, pouvaient compter sur cent mille sympathisants.

Les autorités belges, soucieuses de ne pas transformer Carette et ses amis en « martyrs », on fait en sorte que les conditions de détention et d'interrogatoire de ces derniers soient les plus humaines possibles.

Pas de Flamands

Anarchistes et « néo-maos » trotkistes ou anciens autonomes n'ont pas de mots assez durs pour qualifier les Cellules communistes combattantes. *« CCC : prononcez CIA »*, écrit le Parti du travail de Belgique (anciens maoïstes), qui, après avoir dénié à Carette et à ses amis tout droit à une étiquette marxiste-léniniste, jugent *« plus que suspect »* l'itinéraire du patron présumé des CCC. Opinion unanime de l'extrême gauche belge : l'action terroriste n'a fait que renforcer le pouvoir de l'Etat. De leur côté, les CCC n'ont jamais cessé de vouer aux gémonies les mouvements d'extrême gauche et n'ont pas hésité, par exemple, à faire sauter la voiture de Pierre Galand, un des responsables du mouvement pacifiste belge.

Autre constatation : le mouvement terroriste, même s'il a frappé dans le nord du pays, à Anvers notamment, semble essentiellement francophone. Aucun Flamand n'a été arrêté pour le moment, et on en trouve très peu sur la liste des suspects. Explication d'un sociologue : *« Les jeunes Flamands en mal d'action violente peuvent plus facilement trouver un exutoire, à l'extrême droite comme à l'extrême gauche, dans les mouvements pacifistes comme dans les groupes nationalistes. »*

On peut trouver ailleurs une évolution du terrorisme vers l'extrême gauche. On peut expliquer, depuis l'attentat contre Rudi Dutschke, le glissement progressif de certains militants allemands vers l'extrême, puis l'ultra-gauche, avant de tomber dans le terrorisme. Rien de semblable en Belgique. D'abord, parce que l'extrême gauche a toujours été très faible. *« Nous avons vécu mai 1968 par procuration, en écoutant sur nos transistors ce qui se passait à Paris »*, rappelle un ancien militant trotskyste.

Cette différence s'explique d'abord par l'âge des terroristes. Lorsque Andreas Baader est trouvé mort dans sa cellule de la prison de Stammheim, le 18 octobre 1977, Pierre Carette a vingt-cinq ans. Ses trois codétenus sont encore plus jeunes. En 1977, Didier Chevolet a vingt-deux ans, Pascale Vandegeerde vingt ans, Bertrand Sassoye, considéré comme le plus fidèle lieutenant de Carette, quatorze ans. Il avait cinq ans en mai 1968 ! Les enfants de Baader et de Meinhof, en quelque sorte.

« Pour eux, dit un de leurs familiers, *il s'agit de faire reconnaître leurs grands anciens. »* D'abord en servant de relais. Carette est un des animateurs du comité belge de défense des prisonniers politiques en RFA. Affichage, réunions publiques, distribution de tracts, inscription de slogans sur les murs de Bruxelles... Son activité se limite-t-elle à cette campagne d'explications ? La Belgique, par sa situation géographique, la perméabilité de ses frontières, l'impréparation manifeste de ses services de sécurité, n'est-elle pas la planque idéale ? *Le Spiegel*, dans son numéro de fin d'année, confirmait que des liens existaient depuis au moins huit ans entre certains « futurs » membres des CCC et des militants de la Fraction armée rouge.

Après l'arrestation de Carette à Namur, des documents ont été trouvés dans une cache qui avait servi de refuge à des terroristes ouest-allemands. En 1978, Carette a une première fois déjà affaire à la police. Il est arrêté en Suisse pour avoir voulu acheter des pistolets automatiques. *« A cette époque*, raconte un de ses anciens amis, *il nous disait toujours qu'il était filé par la police, mais on ne le croyait pas. Il était un peu mythomane. »*

Une « rencontre décisive »

En 1979, Carette s'installe avec son imprimerie, son « collectif » et ses amis dans une communauté, rue d'Albanie à Bruxelles. Réminiscence de mai 1968 – on y fume des « joints » (Carette, lui, interdit que l'on fume dans sa chambre !), – mais on s'y livre aussi à des activités sans doute moins ludiques. Officiellement ils rédigent *Subversion* et *Ligne rouge*, deux bulletins rendant compte de toutes les théories « révolutionnaires » existant de par le monde. Officieusement...

« Des jeunes, écrit René Haquin dans *le Soir* du 26 décembre, *dont certains, à la fin des années 70, quand ils avaient quatorze ou quinze ans, avaient abandonné leurs études, pris leur distance vis-à-vis de leur famille pour se retrouver autour de communautés où l'on partage tout, depuis l'argent de poche jusqu'aux théories de la lutte armée. Ces adolescents-là ont appris très vite à fabriquer un cocktail Molotov et à s'en servir certains soirs pour s'amuser. Les plus mordus, les plus fanatisés, se sont habitués aux règles de la clandestinité avant même de devoir y plonger... »*

A quel moment ce jeu cesse-t-il ? A quel moment ont-ils décidé de franchir le pas, de passer à l'acte, de cesser d'être des porteurs de valises, des dénicheurs de planques pour agir eux-mêmes et dans leur propre pays ? *« La rencontre décisive dans la carrière de Carette*, écrit Philippe Rombaut dans l'hebdomadaire *le Vif*, *c'est celle de Frédéric Oriach, qui accepte de collaborer avec lui, de le prendre au sérieux. »* « Idéologiquement », Carette se démarque alors des terroristes allemands et de leurs références au mouvement révolutionnaire du tiers-monde et à la Palestine.

Il s'agit d'abord de *« soulever les masses populaires »* des pays industrialisés. Concrètement, les liens des Belges avec les Allemands, et surtout les Français, restent très forts. Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, les chefs historiques d'Action directe, se cachent à Bruxelles. En août 1982, Carette est victime d'un accident de voiture sur la route Bruxelles-Paris en compagnie de Nathalie Ménigon. Dans leur véhicule accidenté, on trouve des milliers de tracts d'Action directe. *« Avec Action directe*, écrit Philippe Rombaut, *les Belges se livrent à une campagne de hold-up pour constituer un trésor de guerre. »*

Au début de 1984, le groupe, apparemment, est prêt. Dans la nuit du 2 au 3 juin, des inconnus s'emparent de 800 kilos d'explosifs à Ecaussines. *« Ce vol a été accompli*, préciseront les CCC, *par des révolutionnaires internationalistes. »* Le butin, croit-on savoir, est partagé en trois parts : une pour les CCC, une pour Action directe et une pour la Fraction armée rouge. Le 2 octobre, à 3 heures du matin, 5 kilos d'explosifs secouent le siège de la firme américaine Litton Business International, associée par l'électronique de pointe à certains programmes militaires. Le lendemain, Pierre Carette disparaît.

Il sera arrêté le 15 décembre 1985 devant la gare de Namur. Depuis, il se tait. Personnage quasi mythique, il commence même à inspirer des histoires drôles. Dernière en date : *« Carette, après sa mort, arrive au paradis. Vous n'êtes pas sur mes listes, lui dit saint Pierre. Je ne suis pas venu pour cela, répond Carette, mais pour vous avertir que vous avez trente minutes pour tout évacuer avant que votre local n'explose ! »*

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Pologne

Le procès de trois dirigeants de l'opposition a été ajourné

Varsovie (*AFP*). – Le procès en appel de trois dirigeants de l'opposition, MM. Wladyslaw Frasyniuk (ancien dirigeant de Solidarité à Wroclaw), Adam Michnik (historien, dirigeant du Comité d'autodéfense sociale) et Bogdan Lis (cosignataire des accords de Gdansk en août 1980), *a été ajourné sine die*, a déclaré lundi 6 janvier un porte-parole du tribunal.

Les trois hommes, accusés de diriger les structures clandestines de Solidarité, purgent actuellement des peines de deux ans et demi à trois ans et demi de prison. Lors de leur procès, au cours duquel M. Lech Walesa avait témoigné en juin dernier à Gdansk, les accusés et leurs avocats avaient protesté contre les violations répétées des droits de la défense et avaient accusé la police politique d'avoir fabriqué de *« fausses preuves »*.

Le procès en appel a été ajourné *« pour raisons de procédure »* et n'aura pas lieu avant février. L'un des avocats de M. Frasyniuk avait réclamé un ajournement le mois dernier, en indiquant qu'il n'était pas en mesure de préparer sérieusement la défense de son client, l'administration pénitentiaire lui interdisant de le rencontrer depuis le mois d'octobre.

Plusieurs autres procès politiques prévus pour la deuxième quinzaine de janvier ont également été ajournés. Selon des observateurs, ces reports viseraient à éviter qu'une mauvaise publicité soit faite à la Pologne au moment où se tiendra à Varsovie (du 16 au 19 janvier) le Congrès mondial des intellectuels pour la paix, auquel les autorités souhaitent donner un grand retentissement.

Dans une lettre ouverte aux participants à ce congrès, les trois dirigeants de Solidarité dont le procès vient d'être ajourné reprochent à cette manifestation d'apporter *« une caution morale à ceux qui, il y a quatre ans, ont envoyé les chars contre une population désarmée et qui mènent une guerre civile froide contre la nation polonaise »*.

« Vous allez parler de la paix avec des gens pour qui ce mot paix équivaut au droit d'emprisonner et de persécuter impunément leurs adversaires. Ils vous adresseront leurs monologues hypocrites sur le dialogue et le désarmement, mais pour nous ils n'ont que chars, matraques, tueurs et matons à offrir », poursuivent les trois signataires.

● *Un nouvel ambassadeur d'URSS.* – Le premier ministre de la République soviétique de Biélorussie, *M. Vladimir Brovikov*, a été nommé ambassadeur en Pologne. Agé de cinquante-quatre ans, il était chef du gouvernement biélorusse depuis juillet 1983, et il va succéder à Alexandre Axionov, qui a été nommé président du comité d'Etat (ministre) de la radio-télévision. – *(AFP.)*

Paris souhaite relancer les échanges avec Varsovie

M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures, est attendu le mercredi 8 janvier dans la soirée à Varsovie, venant directement de Reykjavik où il devait tout d'abord se rendre ce mardi. M. Baylet, qui regagnera Paris vendredi en fin de matinée, doit prendre part, jeudi, à la neuvième session de la Commission mixte franco-polonaise. Celle-ci ne s'était plus réunie depuis le 30 septembre 1981. Il remplace Mme Edith Cresson, retenue à Paris. M. Baylet doit notamment rencontrer les ministres polonais du commerce extérieur et des affaires étrangères, respectivement MM. Andrzej Wojcik et Marian Orzechowski. Le secrétaire d'Etat pourrait également s'entretenir avec différentes personnalités, notamment ecclésiastiques, à l'occasion de son passage à Varsovie.

Mais l'essentiel de son emploi du temps sera consacré aux échanges commerciaux entre la France et la Pologne, qui se sont sensiblement dégradés depuis 1981. La part de l'Hexagone dans le total des importations polonaises est passée, depuis cette date, de 15,6 % à 9,3 % en 1984. Dans le même temps, celle d'autres pays occidentaux s'accroissait de plusieurs points, y compris celle des Etats-Unis, qui avaient pourtant décrété des sanctions économiques contre le régime du général Jaruzelski.

A TRAVERS LE MONDE

INDE

Recrudescence de la violence au Pendjab

New-Delhi. – Quatre personnes ont été tuées et quinze autres blessées, lundi 6 janvier au Pendjab, a rapporté l'agence indienne de presse PTI. Des hommes armés ont attaqué une station d'essence du district de Jalandhar, faisant deux morts et deux blessés. Une femme âgée de soixante ans a été poignardée dans la ville d'Amritsar, cité sacrée des sikhs. Un meunier a été tué par un groupe d'individus armés dans le district de Gurdaspur, près de la frontière pakistanaise. Enfin, deux commerçants ont été blessés par des membres présumés d'un mouvement extrémiste qui ont ouvert le feu dans le vieux quartier d'Amritsar, où se trouve le Temple d'or, alors que trois autres personnes étaient blessées dans le district de Sangrur. Depuis le mois d'octobre, une soixantaine de personnes sont mortes, victimes de la violence intercommunautaire et des attentats perpétrés par les séparatistes sikhs qui luttent pour la création d'un état indépendant au Pendjab. – *(Reuter.)*

URSS

Six mois de plus pour Chtcharanski...

Jérusalem. – Le dissident soviétique juif Anatoli Chtcharanski a été condamné en octobre à une nouvelle peine de six mois de détention dans la prison d'un camp de travail de l'Oural, a annoncé son épouse lundi 6 janvier. M. Chtcharanski, qui est âgé de trente-huit ans, avait été condamné en 1977 à trois ans de prison et à dix ans de camp de travail pour espionnage pour le compte des Etats-Unis. Cette nouvelle peine lui a été infligée après qu'il eut observé une grève de la faim parce qu'il ne recevait pas son courrier, a affirmé Mme Avital Chtcharanski, qui vit en Israël. Il venait juste de passer six mois dans la prison du même camp de travail, a-t-elle ajouté en se déclarant inquiète pour sa santé. Elle a précisé que sa grève de la faim n'était pas terminée et qu'il était nourri de force. – *(Reuter.)*

YOUGOSLAVIE

M. Branko Mikulic futur président du conseil

Belgrade. – La présidence collective yougoslave a officiellement proposé que M. Branko Mikulic succède à la tête du gouvernement à Mme Milka Planinc, dont le mandat de quatre ans s'achèvera en mai prochain. M. Mikulic, cinquante-sept ans, est actuellement le plus jeune des huit membres de la présidence collective. Ce Croate était devenu sous Tito président de la République de Bosnie-Herzégovine et s'était notamment attiré les compliments pour son organisation des Jeux olympiques de Sarajevo en 1984. Il a également la réputation d'être très ferme sur les principes idéologiques et est un adversaire proclamé de la démocratie à l'occidentale et de la dissidence. Les rumeurs qui circulaient depuis des semaines à Belgrade sur le choix secret de M. Mikulic avaient suscité des réactions de mécontentement. Décrivant la réaction désabusée de l'opinion, le quotidien *Borba*, par exemple, a écrit que l'élection de mai ne sera qu'*« un faux-semblant, un acte formel soutenu par un petit groupe au sein de la Fédération »*. – *(Reuter.)*

En visite à Téhéran

LE PREMIER MINISTRE TURC A CONCLU D'IMPORTANTS ACCORDS COMMERCIAUX AVEC L'IRAN

Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, a quitté Téhéran lundi 6 janvier, à l'issue d'une visite de quatre jours dans la capitale iranienne, a annoncé Radio-Téhéran, captée à Paris.

Arrivé vendredi à la tête d'une délégation composée de conseillers économiques, d'hommes d'affaires et d'industriels turcs, M. Ozal a notamment rencontré le chef de l'Etat iranien, le président Seyed Ali Khamenei, et le président du Parlement islamique, l'hodjatoleslam Hachemi-Rafsandjani, et s'est entretenu à plusieurs reprises avec son homologue, M. Mir Hossein Moussavi.

Selon le quotidien turc *Hurriyet*, l'Iran a accepté d'abaisser de 28,05 à 26,55 dollars le prix de son baril vendu à la Turquie à son terminal pétrolier de l'île de Kharg, où les tarifs d'assurances sont particulièrement élevés en raison du risque de raids irakiens, et à 27,05 dollars, à son terminal de l'île de Sirri, plus au sud.

La Turquie, selon la presse, est d'accord pour acheter cette année à l'Iran cinq millions de tonnes de pétrole, en se réservant l'option d'une marge de 20 % dans l'un ou l'autre sens.

Les importations de pétrole iranien ont atteint 4,6 millions de tonnes pendant les neuf premiers mois de 1985, ce qui fait de l'Iran le premier fournisseur de pétrole de la Turquie.

M. Ozal a qualifié d'*« extrêmement constructifs »* les entretiens qu'ils a eus pendant sa visite, ajoutant que les deux pays étaient d'accord pour porter à trois milliards de dollars leurs échanges commerciaux en 1986, contre 2,5 en 1985. – *(AFP., Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Liban

L'« accord de paix » de Damas divise la milice chrétienne en deux camps de force égale

De notre correspondant

Beyrouth. – En même temps que la consécration de la pause des armes – quasi totale actuellement sur les divers fronts du Liban à l'exception du Sud – l'accord inter-milices de Damas est en train de produire une des conséquences négatives qu'il portait en germe : la division du camp chrétien.

Celui-ci, depuis la sanglante journée du 31 décembre dernier, qui avait atterré la population par sa violence et le nombre des attentats, est de plus en plus divisé par des querelles intestines.

Le premier de ces conflits internes se situe au sein des Forces libanaises (milices chrétiennes), dont le chef, M. Elie Hobeika, est partisan de l'accord de Damas, critiqué par son chef d'état-major, M. Samir Geagea. Les tenants des deux thèses s'opposent dans un face-à-face susceptible à tout instant de dégénérer en affrontements. On estime cependant que même s'ils devaient se produire ceux-ci demeureraient circonscrits et ne provoqueraient pas de débordements semblables à ceux qui à la fin de novembre dernier ont ensanglanté Beyrouth-Ouest (secteur musulman).

« L'affaire de la revue *Al-Massira* », organe des Forces libanaises, est un bon révélateur du conflit. Dans son dernier numéro, paru juste après la signature de l'accord de Damas, cette revue, sous le contrôle de l'aile « geageaiste » des Forces libanaises, a copieusement critiqué celui-ci. M. Hobeika a réagi en faisant saisir la revue, comme il y a deux mois le journal *Al-Amal*, organe du Parti phalangiste, lorsqu'il avait eu la même attitude. Mais M. Geagea a relevé le défi et fait reparaître *Al-Massira*. Dans les milieux bien renseignés de la milice chrétienne, on estime que les deux hommes sont, militairement comme politiquement, à égalité de force, M. Geagea ayant regagné du terrain au sein de la milice, comme dans l'opinion.

Par ailleurs, le président Amine Gemayel, malgré son « *oui* » de principe, est notoirement hostile à un accord qui, sur le plan national, le dépouille d'une partie de ses prérogatives et, sur le plan inter-chrétien, consacre une victoire de ses adversaires. Mais sa coopération est requise au moins pour former le nouveau gouvernement ce qui le met en position de force. La fraction chrétienne de l'armée appuie d'autant plus fermement le président dans sa résistance à l'accord de Damas, que ce texte met l'armée sur la touche.

Autre opposant militant, M. Camille Chamoun, approuve le refus de M. Georges Geagea. Quant à M. Soleiman Frangié, s'il s'est laissé fléchir par son vieil ami, le président Assad, pour accepter l'accord, il a soigneusement évité d'en approuver les dispositions institutionnelles qui réduisent les prérogatives des maronites.

LUCIEN GEORGE.

Israël

11 298 ARRIVANTS EN 1985

L'immigration au plus bas

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël attire de moins en moins les juifs. En 1985, l'immigration a enregistré son plus mauvais bilan depuis la création de l'Etat : 11 298 arrivants. Seule l'année 1953 avait connu un chiffre presque aussi médiocre. Par rapport à 1984, la chute est spectaculaire : – 41 %.

Elle s'explique très largement par le brusque ralentissement de l'immigration des juifs éthiopiens. Le pont aérien transportant les falachas – et baptisé « Opération Moïse » – s'est en effet achevé en décembre 1984. Quelque 7 800 Ethiopiens « revinrent à Sion » en 1984, 2 000 seulement l'an dernier. Leur spectaculaire sauvetage vint à point nommé redorer provisoirement des statistiques bien ternes.

Mais le déclin est général. Ses pourcentages sont éloquents : – 11 % pour l'immigration en provenance d'Asie ; – 15 % pour les Etats-Unis et l'Amérique latine ; – 20 % pour l'Europe de l'Ouest (2 343 arrivants seulement) ; – 27 % pour l'Europe de l'Est. A titre de comparaison, 60 000 juifs étaient « montés vers Sion » en 1973, année la plus glorieuse de l'immigration. L'arrivée des juifs d'URSS s'est presque tarie : 345 en 1985.

En ces temps d'austérité et de chômage croissant (8 % de la population active), Israël ne ressemble guère à une « Terre promise ». Les juifs américains et européens, tentés par l'aventure sioniste, préfèrent attendre des jours meilleurs. Même s'ils se sont fait à l'idée de vivre plus modestement en Israël, beaucoup d'immigrants potentiels préfèrent ajourner leur décision, par peur de ne pas retrouver ici un emploi adéquat. D'autres craignent les difficultés d'installation ou d'intégration. Résultat : quatre arrivants sur dix sont des juifs traditionalistes, guidés par un choix religieux.

Le gouvernement de Jérusalem s'alarme de ce phénomène qui renie la raison d'être d'Israël : rassembler sur son sol la Diaspora du peuple hébreu. *« Nous ne devons pas perdre un seul juif, fût-il un quart de juif »*, proclamait un jour M. Shimon Pérès, premier ministre. Belles paroles. Mais comment stimuler les vocations sionistes parmi la Diaspora ? M. Pérès poursuit avec les organisations concernées des discussions qui n'ont produit pour l'instant aucun programme d'action concret.

Israël souhaiterait puiser parmi certains « viviers » de la Diaspora. Il s'agit, outre l'URSS, de l'Argentine (300 000 juifs) et de l'Afrique du Sud (115 000 juifs). Cette dernière est une « cible » privilégiée. La montée des périls ne peut qu'inciter une partie de la communauté juive – 3 % de la population blanche – à chercher un point de chute ailleurs. 15 000 juifs sud-africains sont venus en Israël ces dernières années. Au moins autant ont préféré s'établir aux Etats-Unis et au Canada.

La baisse de l'immigration est d'autant plus inquiétante qu'elle se double d'une poussée de l'émigration. Ce qu'on appelle ici *yerida* (descente) par opposition à l'*aliya* (la montée vers Israël) est une réalité ancienne. Tous les jeunes Etats connaissent d'ailleurs un double mouvement migratoire. Des juifs ont de tout temps quitté la Terre sainte pendant que d'autres y arrivaient. Le fait nouveau, c'est la banalisation de cette attitude, qui n'est plus ressentie comme honteuse, notamment chez les *sabras* (nés au pays). Selon un récent sondage, 6 % des personnes interrogées se considéraient comme des *« émigrants potentiels »* et 17 % déclaraient *« comprendre »* les raisons des émigrants.

L'évolution de l'émigration est difficile à cerner. Israël tient pour émigrant tout citoyen qui n'est pas rentré au pays quatre ans après son départ. Les statistiques ne prennent donc un sens qu'avec retard. Une autre donnée exprime assez bien l'accentuation du phénomène : le « solde migratoire net », autrement dit la différence entre les départs et les retours d'Israéliens, compte non tenu des nouvelles arrivées. Ce solde avoisinait 17 000 émigrants en 1984. Le chiffre de l'an dernier n'a pas encore été publié, mais rien ne prouve qu'il ait diminué. En conséquence, l'émigration est devenue nettement plus importante que l'immigration.

D'autres chiffres officiels ont tout de même mis du baume au cœur des dirigeants. Ils attestent que l'émigration n'a pas atteint sur une longue durée l'ampleur qu'on lui prêtait en l'absence de statistiques fiables. 300 000 juifs ont quitté Israël depuis 1948 (et 120 000 non-juifs). La moitié d'entre eux vivent aux Etats-Unis, parmi lesquels 30 000 possèdent une formation universitaire (dont 8 000 ingénieurs). Cette « fuite des cerveaux » représente à l'évidence pour Israël le véritable danger de l'émigration.

J.-P. LANGELLIER.

Washington exhorte ses alliés à boycotter la Libye

(Suite de la première page.)

La première étape d'une telle action serait de refuser les droits d'atterrissage aux avions commerciaux libyens. Mis face à son opinion publique, le président Reagan livre une sorte de baroud d'honneur. Il se doit de prendre une initiative, de passer aux actes, après avoir tenu des propos particulièrement fermes.

Aussi bien, répondant aux critiques des démocrates qui soulignent les contradictions entre la rhétorique vigoureuse du président et son inaction, les milieux officiels maintiennent que le mouvement du porte-avions *Coral Sea* et d'autres unités navales en direction de la Libye était et reste entièrement justifié.

D'abord parce qu'une présence militaire américaine était essentielle pour parer à toute éventualité, et assurer le cas échéant la sécurité des ressortissants américains résidant dans ce pays. Ensuite parce que le déploiement de la force navale américaine a dû faire réfléchir le dirigeant libyen, qui a sensiblement atténué et corrigé ses première déclarations approuvant les derniers attentats. Le colonel Kadhafi est même allé jusqu'à nier l'existence de camps d'entraînement de terroristes en Libye. Sur ce point, la Maison Blanche affirme avoir des preuves solides et tangibles. Enfin, selon les officiels, le maintien des unités navales américaines dans le secteur répond au souci de laisser les Libyens dans l'incertitude quant à la possibilité d'une action militaire américaine.

Les pressions des Arabes modérés

Dans l'immédiat, en tout cas, le porte-parole de la Maison Blanche a indiqué qu'une opération de représailles était improbable. Washington ne veut pas prendre le risque de la mort de civils innocents et de mesures de rétorsion contre les Américains vivant en Libye. En outre, fait-on valoir ici, la riposte américaine doit être *« proportionnée »*, elle ne doit pas frapper aveuglément mais se limiter à des actions précises répondant aux activités de terroristes qui doivent être clairement identifiés. Or ceux qui ont préparé les « options militaires » sont arrivés à la conclusion qu'il n'était pas possible de frapper les objectifs retenus (batteries antiaériennes, raffineries, camps militaires) sans provoquer de sérieuses pertes en vies humaines. Dans leurs recommandations au président, les chefs militaires ont déconseillé de bombarder des cibles n'ayant pas un lien direct avec l'activité des terroristes.

L'attitude prudente de Washington s'explique par d'autres considérations. Plusieurs représentants diplomatiques d'Etats arabes modérés ont accompli ces derniers jours des démarches discrètes avertissant Washington des conséquences négatives qu'aurait une action militaire. Faire du colonel Kadhafi un *« martyr »*, ont-ils dit, renforcerait sa position au détriment des dirigeant modérés comme le président Moubarak et le roi Hussein.

D'autre part, M. Weinberger, secrétaire à la défense, ainsi que les chefs des armées se sont montrés réservés à l'égard d'une action de représailles. Le Pentagone a toujours jugé indispensable de ne pas s'aliéner les Arabes. Or une action militaire, surtout en liaison avec Israël, pourrait apparaître dirigée contre le monde arabe et non contre les terroristes.

Quelques membres très pro-israéliens du Congrès estiment, certes, que Washington devrait coopérer avec Jérusalem dans une action conjointe antiterroriste. Faisant écho à leurs collègues de la Knesset, ils ne veulent pas laisser aux seuls Israéliens la responsabilité de punir les terroristes. Mais les milieux dirigeants américains s'attachent aux déclarations du premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, recommandant seulement des mesures punitives économiques et politiques.

Il ressort de tout cela que Washington n'a pas encore trouvé la réponse au terrorisme palestinien. Tout en souhaitant une réaction plus positive et vigoureuse de leurs alliés, les Américains ne veulent pas créer de nouvelles dissensions au sein de l'alliance. Ils rejettent également une action militaire unilatérale, *a fortiori* en coopération avec Israël, dans l'immédiat en tout cas. Ils ne l'excluent pas, toutefois, dans l'avenir à condition que les responsables d'attentats soient bien identifiés, et que la riposte se limite à des objectifs précis. Jusqu'à nouvel ordre, l'engagement pris par le président Reagan en 1981 d'assurer *« un châtiment rapide et efficace »* des terroristes demeure lettre morte.

HENRI PIERRE.

Moscou dénonce le « terrorisme d'Etat » des Etats-Unis

Moscou *(AFP)*. – M. Vladimir Lomeiko, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a accusé, lundi 6 janvier, les Etats-Unis de pratiquer une politique de *« terrorisme d'Etat »* et, animé par des *« ambitions impériales »*, de recourir à des *« menaces d'agression »* contre des pays tels que la Syrie, la Libye et le Nicaragua, *« dont les vues et la politique diffèrent de ceux des Etats-Unis »*.

A propos de la Libye, M. Lomeiko a dit : *« Nous exprimons l'espoir que l'on n'ira pas jusqu'à une agression* [américaine], *bien que nombre d'indices donnent à penser que l'on s'y achemine »*, et ce en dépit du fait que le gouvernement de Tripoli ait *« assuré qu'il n'était pas lié »* aux attentats de Rome et de Vienne. Le porte-parole s'est cependant refusé à indiquer quelle pourrait être la réaction de l'URSS dans le cas d'une éventuelle opération de représailles américaine.

Dénonçant le *« néo-globalisme »* américain, M. Lomeiko a estimé qu'il consistait à *« affirmer le droit des Etats-Unis à s'ingérer globalement dans les affaires d'Etats souverains et à pratiquer contre eux une politique de terrorisme d'Etat ». « Ce qu'il y a de nouveau dans cette politique*, a-t-il ajouté, *c'est une tentative de transformer l'arbitraire international et la violence en affaire collective de l'Occident. »*

Affirmant que *« des plans de liquidation physique du colonel Kadhafi ont déjà existé »* dans le passé, M. Lomeiko a déclaré : *« L'URSS condamne résolument les menaces de recours à la force contre la Syrie et la Libye et l'hystérie militaire qui se développe autour de ces deux pays. »*

● *Bagdad annonce la reconquête d'un champ pétrolifère.* – Les forces irakiennes ont *« libéré »* lundi 6 janvier le champ pétrolifère de Majnoun, situé à proximité de la frontière irako-iranienne au sud-est de l'Irak, expulsant les forces iraniennes qui s'y trouvaient, a annoncé l'agence irakienne d'information INA. Citant un communiqué militaire, l'agence précise que l' *« offensive dévastatrice »* a fait *« des centaines de morts et de blessés »*. – *(AFP.)*

OCÉAN INDIEN

Ile Maurice

« Divergences » sur un scandale...

Port-Louis. – Quatre ministres ont donné leur démission du gouvernement de coalition mauricien formé en 1983 par M. Jugnauth ; il s'agit de MM. Anil Kumarsingh Gayan (affaires étrangères), Kader Bhayat (commerce), Ramsamy Chedumbarum Pillay (industrie) et Rajkeshwar Purryag (santé). Dans une déclaration à la presse, M. Gayan a assuré que ces départs étaient dus à des *« divergences fondamentales »* avec le premier ministre, sans préciser lesquelles. Vendredi, les quatre démissionnaires avaient demandé à M. Jugnauth *« des décisions courageuses »* au sujet d'un scandale qui agite beaucoup les milieux politiques mauriciens : l'arrestation récente à Amsterdam, pour trafic de drogue, de quatre parlementaires de la majorité gouvernementale. Le chef du gouvernement n'avait pas donné suite à leur requête et avait déclaré qu'il leur appartenait de prendre leurs responsabilités s'ils n'approuvaient pas son attitude dans une affaire qui, à ses yeux, ne compromet pas les membres du cabinet. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

Libéria

L'INVESTITURE DU PRÉSIDENT DOE

Où est le changement ?

Le général Samuel K. Doe, président élu du Libéria et commandant en chef des forces armées, a été officiellement investi, lundi 6 janvier, comme premier président de la deuxième République libérienne. Cette cérémonie d'investiture est la conséquence de la victoire de M. Doe aux élections du 15 octobre dernier, qui marquaient le retour du Libéria à un régime civil, après cinq ans de pouvoir militaire. Le chef de l'Etat avait alors obtenu 51 % de suffrages exprimés, et son parti, le NDPL (National Democratic Party of Liberia), avait remporté 21 des 26 sièges à pourvoir au Sénat et 45 des 64 sièges de la Chambre des représentants.

Les responsables du gouvernement et du NDPL s'étaient livrés à de multiples irrégularités et fraudes tout au long de la campagne électorale, ainsi que le jour du scrutin. Les partis d'opposition avaient protesté et demandé – en vain – l'annulation des élections. Le 12 novembre, soit treize jours après l'annonce des résultats officiels, une tentative de coup d'Etat militaire a eu lieu à Monrovia, une partie des forces armées ayant fait allégeance au général Thomas Quiwonkpa, réputé proche des Etats-Unis. Les forces loyalistes avaient peu à peu repris l'avantage, tuant le chef des putschistes et se livrant à une répression sanglante et souvent aveugle.

Pendant près d'un mois, le Libéria fut pratiquement coupé du reste du monde, les journalistes se voyant interdire l'entrée du pays. Selon un rapport soumis au Congrès américain, près de six cents civils, dont plusieurs responsables de l'opposition, ont été tués de sang-froid au cours de cette période. Ce chiffre, impossible à vérifier, est nié par les autorités de Monrovia, mais le ministre libérien de la justice, M. Jenkins Scott, a reconnu que des *« règlements de compte »* ont pu avoir lieu, ajoutant : *« Les passions étaient à leur comble, et, bien que Doe ait interdit les vengeances, il ne fait pas de doute qu'il y a eu des représailles privées. »*

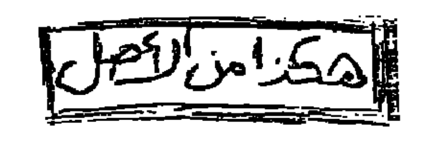
Plusieurs centaines de personnes ont également été arrêtées, le pouvoir, de son côté, indiquant que quarante des soixante et une personnes officiellement incarcérées avaient été relâchées. dix-neuf autres personnes ont été libérées à l'occasion de la prestation de serment de M. Doe, dont M. Byron Tarr, secrétaire général du principal parti d'opposition, le LAP (Liberia Action Party). En revanche, les deux principaux dirigeants du LAP, Mme Ellen Johnson Sirleaf et M. Jackson Doe (candidat à l'élection présidentielle contre le chef de l'Etat), sont toujours emprisonnés.

« Je tends à nos adversaires le rameau d'olivier de la paix », a déclaré, lundi, le président Samuel Doe, appellant l'ensemble des Libériens à la *« reconstruction nationale »*. Celle-ci, compte tenu du traumatisme créé au sein de la population par la répression et de l'état de délabrement du pays, risque d'être longue. Aux Etats-Unis – le principal bailleur de fonds du Libéria, – le Congrès exerce de fortes pressions sur la Maison Blanche pour obtenir l'arrêt de l'aide américaine – notamment militaire – tant que tous les prisonniers n'auront pas été relâchés et que des élections libres ne seront pas organisées.

M. Doe, lundi, s'est déclaré surpris de constater qu'un *« petit groupe de dissidents libériens »* exilés aux Etats-Unis pouvaient à ce point influencer la politique de Washington, avec qui il souhaite avoir une *« amitié véritable »*. Sur le plan intérieur, les autorités de Monrovia ont prévenu les partis d'opposition que des *« mesures »* seront prises à l'encontre de leurs élus qui, à la date du 5 février, continueront de refuser d'occuper leur siège au Parlement.

Le président Doe, qui en est à la septième tentative officielle de coup d'Etat, a donc quitté le treillis militaire pour se parer de la respectabilité d'un chef d'Etat « démocratiquement » élu. Peut-on, pour autant, parler de changement ?

LAURENT ZECCHINI.



DIPLOMATIE

« 1986 doit être une année franco-allemande pour l'Europe »
estime M. Genscher

De notre correspondant

Bonn. — Ayant réussi à dissuader le chancelier Kohl d'engager trop directement le gouvernement ouest-allemand dans le programme de défense spatial américain (IDS), le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, souhaite maintenant que de nouvelles initiatives soient prises par Bonn et Paris pour renforcer l'indépendance européenne en matière de sécurité. *« 1986 doit être une année franco-allemande pour l'Europe »*, estime-t-il.

Profitant de la traditionnelle réunion du Parti libéral, le jour des Rois, qui ouvre la nouvelle année politique, M. Genscher a rappelé, lundi 6 janvier à Stuttgart, qu'*« il n'y a pas d'alternative sur la scène politique européenne et mondiale à une volonté politique commune de la France et de la République fédérale d'Allemagne. (...) Sans une telle volonté, les Européens devraient se contenter indéfiniment d'une domination illimitée des grandes puissances et d'un monde anachronique, bipolarisé, tout entier orienté vers Washington et Moscou*, a ajouté M. Genscher. *Cela ne correspond ni à nos souhaits ni à nos intérêts. »*

M. Genscher, qui souhaitait donner un écho tout particulier à sa rencontre de ce mardi à Paris avec son collègue français, M. Roland Dumas, a également souligné, à Stuttgart, que *« les intérêts de la France en matière de sécurité sont inséparables de ceux de la République fédérale »* et qu'*« ils ne commencent pas seulement sur le Rhin, mais déjà sur l'Elbe »*. C'était aller plus loin que la chancellerie, qui prenait acte, en décembre, de la volonté française de réserver sa force de dissuasion nucléaire à la défense de l'Hexagone, tout en souhaitant des arrangements pour préciser le rôle des forces françaises en RFA et renforcer la coopération entre les deux états-majors. Le chef de la diplomatie ouest-allemande évoque une *« alliance organique franco-allemande en matière de sécurité »* *Sichereitsverbund* qui *« doit devenir le point de cristallisation d'une politique européenne en matière de sécurité au sens large, définie avec nos partenaires »*.

La définition d'une telle politique est inséparable, dans l'esprit de M. Genscher, de la nécessité, pour l'Europe, de conserver son indépendance technologique et économique. Plus que jamais, *« le succès d'Eurêka est une question vitale pour les Européens »*, estime-t-il, en insistant tout particulièrement sur l'importance de la coopération spatiale. *« L'Europe jouerait son avenir si elle laissait aux seuls Etats-Unis, à l'Union soviétique et au Japon, les domaines du voyage spatial civil et de l'utilisation civile de l'espace. »*

Pour le chef de la diplomatie ouest-allemande, qui est partisan d'une coopération avec la France dans la construction de la mini-navette Hermès et d'un satellite d'observation militaire, *« il ne suffit pas de se contenter d'une coopération marginale et d'une collaboration partielle »* avec les Etats-Unis. La question d'Hermès continue de faire l'objet de discussions entre Paris et Bonn, qui lie sa participation à un réaménagement du calendrier spatial européen.

Le porte-parole du gouvernement ouest-allemand, M. Ost, qui a confirmé officiellement, lundi, que le chancelier Kohl se rendrait en visite, le 16 janvier, avec le président Mitterrand au quartier général des forces françaises en RFA, à Baden-Baden, s'est toutefois refusé à préciser si elle serait abordée à cette occasion.

HENRI DE BRESSON.

AMABILITÉS FRANCO-BRITANNIQUES

Quand on chatouille le Lion britannique, comment s'étonner qu'il montre les dents ? Nos voisins anglais viennent de prendre connaissance du dernier « tube » du chanteur Renaud, qui met violemment en cause le premier ministre, Mme Thatcher. Cette dernière est loin de faire l'unanimité dans son pays, néanmoins, personne n'oserait souhaiter publiquement qu'elle se transforme en réverbère pour le plus grand bonheur des chiens.

La riposte britannique est arrivée sous la forme d'une chanson de Jeremy Nicholas, dont les grandes chaînes de radio commerciales font actuellement la promotion. Elle indique que les Français ont donné au monde *« leur mauvaise haleine, le cancan et les bidets »* et s'achève sur ce conseil : *« Tout ce que vous avez à faire, c'est d'aller voir un Français, de lui dire : « Salut, mon pote » et de lui chuchoter ce mot... Waterloo... »*

On craint même, à Londres, que cette mésentente cordiale des artistes de variétés ne jette une ombre sur le prochain sommet franco-britannique qui doit avoir lieu le 20 janvier. Souhaitant qu'il ne se termine pas en Berezina...

L'ENTRETIEN DES TROUPES ALLIÉES A BERLIN-OUEST

L'Allemagne paie, mais grogne...

Hubert Kleinert, député Vert au Bundestag, profite de ses derniers jours au Parlement fédéral — il doit à la fin du mois se soumettre à l'obligatoire rotation des députés écologistes — pour se livrer à son jeu favori : mettre les pieds dans le plat. Non content de créer un scandale à l'ambassade de RFA de Lima, en assistant sans cravate à une réception officielle, il vient de lever un beau lièvre dans le cadre de la commission des finances du Bundestag, dont il est membre : cela concerne la cote 3502 du projet de budget de la République fédérale...

Jamais, depuis la création de la RFA, aucun représentant du peuple n'avait osé demander des comptes au gouvernement sur l'utilisation de l'argent public affecté à ce chapitre. Il s'agit en effet de la contribution ouest-allemande à l'entretien des troupes alliées stationnées à Berlin-Ouest. Dix mille soldats américains, britanniques et français, qui logent, mangent et voyagent aux frais du contribuable, en application des accords signés à l'issue de la seconde guerre mondiale.

Cette année, le point 3502 du budget prévoit à cet effet une somme de 1,384 milliard de deutschemarks (environ 4 milliards de francs). Le coup d'éclat de Hubert Kleinert aurait trouvé, si l'on en croit l'hebdomadaire *Der Spiegel*, quelque sympathie dans les autres partis de RFA. Du côté du ministère des finances, où règne l'apôtre de la rigueur budgétaire Gerhardt Stoltenberg, on manifeste quelque irritation à voir les exigences des alliés augmenter d'année en année, à un rythme bien supérieur au taux de l'inflation. L'homme de la rue, de son côté, trouve peu normal d'être contraint de payer la bonne à tout faire qu'exige tout officier britannique en poste à Berlin, pour ne pas parler de l'entretien des chevaux de la cavalerie de Sa Gracieuse Majesté...

Moins que le poids financier proprement dit — l'Allemagne peut le supporter, — c'est l'humiliation symbolique d'avoir à payer sans droit de contrôle qui devient de plus en plus insupportable à des Allemands chez qui, avec le temps, s'estompe tout sentiment de culpabilité historique.

Dans un autre domaine, c'est le maire (chrétien-démocrate) de Berlin-Ouest qui vient, lui, de lancer un autre ballon d'essai. A l'occasion des cérémonies du soixantième anniversaire de la création de la compagnie aérienne Lufthansa, M. Eberhard Diepgen s'est prononcé pour une « normalisation » du trafic aérien entre les deux Allemagnes, impliquant, entre autres, le droit pour la Lufthansa d'atterrir à Berlin. Jusqu'à présent, seules les compagnies aériennes dépendant des puissances alliées ont le droit de desservir l'ancienne capitale du Reich.

L.R.

SELON « LE POINT »

Un officier du KGB aurait livré à la DST en 1981-1982 des milliers de documents sur l'espionnage soviétique

L'hebdomadaire *le Point* publie, dans son numéro daté 6 janvier, des extraits d'un livre que l'un de ses collaborateurs, Thierry Wolton, s'apprête à faire paraître chez Grasset sous le titre : *le KGB en France*. Selon M. Wolton, les révélations contenues dans un dossier connu sous le nom de code de « Farewell », à propos de l'espionnage industriel, scientifique et technologique soviétique en Occident, ont « bouleversé » les relations Est-Ouest depuis cinq ans. Au point, écrit-il, qu'*« il n'est pas exagéré de dire que, dans la lutte contre l'espionnage soviétique, il y a désormais un avant et un après Farewell »*.

D'après les extraits de l'ouvrage publiés par *le Point*, ce dossier a été ouvert par la DST au printemps 1981, lorsqu'un Français, de retour de Moscou, lui a transmis une lettre d'un responsable soviétique qui avait été en poste à Paris dans les années 60 et qui était ensuite devenu, après avoir vainement brigué d'autres affectations à l'étranger, l'un des officiers supérieurs du KGB.

Cet officier connaîtrait notamment le nom des « sources » occidentales de l'espionnage soviétique. Entre le printemps 1981 et l'automne 1982, environ quatre mille documents très secrets auraient ainsi été livrés par Farewell à la DST. *« En fait, les plus secrets jamais parvenus à l'Ouest »*, écrit Thierry Wolton. Le responsable soviétique n'aurait jamais rien demandé en échange, si ce n'est l'assurance qu'il aurait en France *« de quoi vivre décemment s'il parvenait un jour à sortir d'URSS »*.

Farewell n'a plus donné de ses nouvelles à ses contacts» français depuis novembre 1982, mais la DST, qui a différentes raisons de le croire disparu, estime qu'il n'a jamais été démasqué de son vivant par son propre service.

Selon *le Point*, M. Mitterrand aurait informé le président Reagan de l'existence de Farewell, et du contenu des informations qu'il avait commencé à livrer, lors du sommet des pays industrialisés, à Ottawa, en juillet 1981. A l'Elysée comme au Quai d'Orsay, on se refuse naturellement à tout commentaire sur cette affaire.

LE CONFLIT ENTRE LE MALI ET LE BURKINA DEVANT LA COUR DE LA HAYE

La Cour internationale de justice de La Haye a annoncé, lundi 6 janvier, que le litige frontalier opposant le Burkina et le Mali fera l'objet d'une audience publique jeudi 9 janvier. Rappelant que les deux gouvernements ont porté conjointement *leur différend — qui a dégénéré en* conflit armé fin décembre — devant la Cour, le 14 octobre 1983, la CIJ souligne qu'à la requête des deux pays elle s'appuiera sur l'article 41 de son statut, qui prévoit, *« lorsque les circonstances l'exigent, quelles mesures conservatoires doivent être prises à titre provisoire »*, et leur notification immédiate aux parties, ainsi qu'au Conseil de sécurité des Nations unies. Cette décision ne tranchera pas au fond. — *(AFP, Reuter.)*

M. JEAN-LOUIS MARFAING AMBASSADEUR A LA HAVANE

M. Jean-Louis Marfaing, ambassadeur de France à San-José-de-Costa-Rica, a été nommé ambassadeur à La Havane, où il remplace M. Pierre Décamps, a-t-on appris, lundi 6 janvier, au Quai d'Orsay.

[Né le 1er juillet 1925, licencié ès lettres, agrégé d'espagnol, M. Marfaing a fait une grande partie de sa carrière dans les services culturels et d'enseignement à l'étranger. Ces fonctions l'ont conduit successivement à Recife (1954-1956), à Rio (1956-1958), à Casablanca (1958-1962), à Madrid (1962-1966), au Caire (1966-1972), à Beyrouth (1972-1976), Brasilia (1976-1979) et à Rabat (1979-1981). M. Marfaing a ensuite été titularisé comme ministre plénipotentiaire, et nommé délégué permanent adjoint auprès de l'UNESCO, poste qu'il a occupé en 1981-1982 avant d'être nommé ambassadeur à San-José.]

ASIE

Vietnam

Accord sur le règlement dans les deux ans de la question des « disparus » américains

Hanoi (AFP, UPI). — Américains et Vietnamiens se sont entendus pour régler, dans un délai de deux ans, le problème des soldats américains « disparus » durant la guerre, a indiqué, mardi 7 janvier, à Hanoï, le secrétaire adjoint américain à la défense, M. Richard Armitage. Responsables américains et vietnamiens ont eu *« des discussions exhaustives et en profondeur sur tous les aspects du problème des disparus »*, a ajouté le chef de la délégation américaine à l'issue de deux jours d'entretiens à Hanoï (*le Monde* du 7 janvier).

M. Armitage a estimé que ces discussions avaient permis *« des progrès encourageants »* et a précisé que les deux parties étaient parvenues à *« un accord pour résoudre le problème en deux ans et peut-être même plus rapidement »* dans le cadre d'un plan appliqué unilatéralement par le Vietnam avec l'*« assistance »* des Etats-Unis. Une mission techique américaine se rendra à Hanoï fin février pour discuter la possibilité de nouvelles fouilles conjointes, a-t-il également indiqué. En revanche, il a écarté l'éventualité de l'ouverture dans l'immédiat d'un bureau permanent américain au Vietnam.

Avant de quitter Hanoï pour Bangkok, mardi, la délégation américaine a rencontré M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères, lequel a déclaré, à l'issue de cet entretien : *« J'ai donné l'assurance qu'aucun Américain en vie n'était entre nos mains. »* Il a ajouté que Hanoï fournirait très rapidement de nouvelles informations sur cinquante « disparus ». A ce jour, les Vietnamiens ont remis les ossements de cent vingt-trois personnes aux autorités américaines. Selon Washington, mille sept cent quatre-vingt-dix-sept soldats américains sont encore portés disparus au Vietnam.

M. Vo Dong Giang, vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, qui a participé aux négociations, a rappelé, de son côté, que son gouvernement n'avait pas l'intention d'utiliser la question des « disparus » dans ses efforts en vue d'une normalisation des relations entre Hanoï et Washington. Ni les Américains ni les Vietnamiens n'avaient encore indiqué, mardi, si d'autres sujets avaient été abordés au cours de leurs entretiens.

● *Un appel des filles de M. Mai Van Hanh.* — Les deux filles de M. Mai Van Hanh, le pilote de ligne d'origine vietnamienne, mais de nationalité française, condamné à la prison à vie en 1984 pour « haute trahison » à Ho-Chi-Minh-Ville, ont lancé, lundi 6 janvier, un appel au président de la République afin qu'il les aide à *« obtenir un visa pour ce pays »*. Sophie et Clara, les deux filles du condamné, qui demeurent au Cannet-Rocheville (Alpes-Maritimes), se sont inquiétées après avoir reçu deux photos que leur père leur a adressées : *« C'est un homme qui a beaucoup vieilli, ses jours sont comptés, on aimerait au moins le voir une dernière fois. »* Elles ont indiqué qu'elles ont fait plusieurs demandes de visas restées sans réponse. Par ailleurs, elles ont déploré que *« l'appui du ministère des relations extérieures ait été aussi timide. Il nous avait promis son aide depuis un an et nous n'avons toujours rien »*.

Philippines

Mme Aquino a présenté son programme économique

Manille. — La candidate de l'opposition à l'élection présidentielle, Mme Corazon Aquino, a présenté lundi 6 janvier, son programme économique, se prononçant notamment pour une modernisation du capitalisme aux Philippines et l'obtention de meilleures conditions pour le remboursement de la dette extérieure, qui s'élève à plus de 25 milliards de dollars.

Mme Aquino, qui s'exprimait devant un millier d'hommes d'affaires, a souligné qu'elle envisageait une approche nationale des problèmes économiques, précisant qu'elle limiterait les interventions du gouvernement dans ce domaine et concentrerait ses efforts sur les petites industries, susceptibles selon elle de créer plus d'emplois.

Elle a, par ailleurs, estimé que pour être crédible, le gouvernement devrait être capable, d'une part, de négocier des emprunts à de meilleures conditions sur le plan international, citant en exemple l'Argentine, et, d'autre part, de réussir à rallier le secteur privé à la *« reconstruction »* de l'économie nationale. Plus de la moitié de la dette extérieure des Philippines est en cours de renégociation, Manille. s'étant trouvée en défaut de paiement à l'égard des banques privées en octobre 1983, à la suite des troubles qui ont suivi l'assassinat de Bénigno Aquino, époux de la candidate. Celle-ci a également souhaité que soit mis fin aux monopoles que les proches du président Marcos exercent sur certains secteurs stratégiques de l'économie.

Mme Aquino a estimé que le choix des milieux d'affaires était simple : voter pour un régime — celui de M. Marcos — *« qui a un lourd passé de rapacité et de désastre économique »* ou pour *« un gouvernement honnête, responsable et crédible »* ; celui qu'elle formerait éventuellement.

Répondant au président, qui n'a pas cessé depuis trois semaines d'insinuer qu'elle est influencée ou soutenue par les communistes, Mme Aquino a déclaré : *« Qu'il le prouve ou qu'il se taise. »* Ces déclarations coïncidaient avec l'annonce par le PC (clandestin) et par la gauche radicale d'un boycottage de l'élection, *« confrontation bruyante et sans signification entre réactionnaires »*.

Après avoir rappelé que la condition *sine qua non* d'une participation légale des communistes à la vie politique était leur renonciation à la violence armée, la candidate de l'opposition a estimé que, *« outre les violations grossières des droits de l'homme et la persistance d'injustices structurelles, c'est la situation économique bien plus que les convictions idéologiques qui favorisent le développement de la guérilla »*. De longues ovations ont salué ces différents propos. — *(AFP, AP.)*

Bangladesh

● *Fin de la grève.* — Les quarante mille fonctionnaires médecins, ingénieurs et agriculteurs du Bangladesh, qui étaient en grève depuis quinze jours (*le Monde* du 4 janvier), ont repris le travail, lundi 6 janvier, après avoir reçu du gouvernement l'assurance que leurs revendications seraient prises en compte. Dimanche, une grève générale de six heures avait paralysé Dacca, et des affrontements avaient fait au moins quatre blessés. La voiture d'un ministre avait été lapidée et une camionnette de la haute commission britannique brûlée par des grévistes. — *(AP.)*

Afghanistan

● *Arrestation de plusieurs généraux à Kaboul ?* — Plusieurs généraux afghans, accusés d'avoir fourni à la résistance du commandant Massoud des renseignements sur les mouvements de troupes soviétiques, auraient été arrêtés le 5 décembre, au nombre de quatre ou cinq, à Kaboul, a-t-on indiqué mardi 7 janvier, de source diplomatique occidentale à Islamabad. Les autorités militaires soviétiques auraient, à la suite de cette affaire, interdit que tout Afghan soit informé plus de quatre heures à l'avance des mouvements de l'armée rouge. — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

SELON DES ÉTUDES DU CONGRÈS

La loi Gramm-Rudman pourrait entraîner une diminution du budget de la défense

La loi Gramm-Rudman, votée à la fin du mois de décembre par le Congrès, et qui vise à imposer, dans les prochaines années, des coupes dans le budget des Etats-Unis pour arriver à un équilibre en 1991, risque d'avoir de sérieuses conséquences sur la politique de réarmement du président Reagan. C'est la conclusion à laquelle viennent d'arriver, dans des études séparées, mais dont les préoccupations se rejoignent, des responsables démocrates et républicains du Congrès.

Selon ces analyses, la nouvelle législation obligera le gouvernement à procéder dans le prochain budget (1986-1987) à des coupes allant de 65 milliards à 90 milliards de dollars dans les dépenses militaires. Dès l'actuelle année fiscale, *dont le* terme aux Etats-Unis est fixé au 30 septembre, les crédits militaires devront être amputés de 10 à 13 milliards de dollars. Ainsi, au lieu d'augmenter à un rythme annuel de 3 % après inflation, comme le Congrès l'avait décidé, le budget de la défense, estiment ces études, sera, *au contraire*, dans les années qui viennent, condamné à diminuer.

Le président de la commission des forces armées de la Chambre des représentants, M. Les Aspin, un démocrate du Wisconsin, n'a pas manqué de relever le paradoxe de la situation. S'en prenant au gouvernement, il a déclaré lundi 6 janvier : *« Le secrétaire à la défense, M. Weinberger, qui tire fierté d'avoir présidé au plus grand renforcement de la puissance militaire américaine en temps de paix, est sur le point de présider aux plus grandes coupes dans le budget de la défense. »* A la décharge de M. Weinberger, M. Aspin aurait dû toutefois reconnaître que le secrétaire à la défense s'était pour sa part opposé au vote de la loi Gramm-Rudman.

Aux termes de la législation à laquelle les deux sénateurs républicains ont donné leur nom, le Congrès devrait décider, dès cette année, des économies budgétaires d'un montant total de 11,7 milliards de dollars.

Dans le cas où représentants et sénateurs ne parviendraient pas à faire par eux-mêmes des choix permettant d'atteindre cet objectif, la loi *prévoit* des prélèvements automatiques sur les crédits alloués aux différents départements ministériels. Dans une telle hypothèse, le budget de la défense serait lourdement touché, puisqu'il *devrait supporter* la moitié (5,8 milliards de dollars) des coupes exigées.

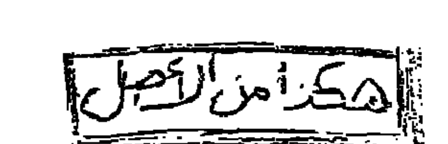
C'est ce qui fait dire à M. Aspin, visiblement peu optimiste sur les chances de compromis entre républicains et démocrates au Congrès, que, *pour la première fois depuis* 1973, le budget du Pentagone pourrait être, en termes nominaux, plus faible en 1986 qu'en 1985, où il s'élevait à 275,4 milliards de dollars.

A ce rythme-là, la procédure étant la même au cours des cinq prochaines années fiscales, le budget de la défense, s'est inquiété M. Aspin, *« sera inférieur en 1990 aux niveaux des années 1980, même après inflation »*.

Devant ces attaques, la Maison Blanche a réagi immédiatement et a assuré, par l'intermédiaire de son porte-parole, qu'il n'y aurait *« pas de coupe réelle »* dans les crédits militaires cette année en dépit de la loi Gramm-Rudman. La Maison Blanche considère en effet que l'étude sur laquelle s'appuie le président de la commission des forces armées de la Chambre est *« le pire des scénarios possibles »*, car elle suppose que *« le Congrès ne fera rien de lui-même pour réduire le déficit »*. Une telle supposition n'est à vrai dire pas totalement infondée en année électorale.

Ce qui veut dire que M. Reagan devra assurément batailler ferme s'il ne veut pas que soient menacés les programmes militaires auxquels il est attaché.

M. L.


هكذا من الأصل

ASIE

LES PREMIÈRES MANIFESTATIONS AU PAKISTAN DEPUIS LA LEVÉE DE LA LOI MARTIALE

Un round d'observation entre le pouvoir et l'opposition

De notre envoyé spécial

Islamabad. – « *La tête de Zia ! Nous voulons la tête du traître !* » Trois cents policiers casqués et armés, qui assistent passivement à un meeting de trois mille opposants, à portée de fronde de la caserne du président... on n'avait pas vu cela depuis longtemps à Rawalpindi, la ville jumelle d'Islamabad. Pourtant, les faits sont là : dimanche 5 janvier, jour anniversaire de la naissance d'Ali Bhutto, l'ancien premier ministre exécuté en 1979 – il aurait aujourd'hui cinquante-huit ans, – le Parti du peuple pakistanais (PPP), qu'il avait créé, a pu réunir ses militants et manifester à la fois sa peine et sa haine du régime en place.

Dans tout le pays, à Lahore comme à Karachi, à Hyderabad comme à Larkana – bastion de la famille du disparu, – des réunions de plusieurs milliers de personnes ont été *de facto* autorisées et se sont généralement terminées sans incidents. Partout, les militants ont brandi des photos du premier ministre exécuté et des banderoles réclamant la libération des prisonniers politiques et le départ du général Zia Ul Haq.

Premier enseignement à tirer de cette exceptionnelle journée commémorative : en annonçant, à la veille du Nouvel An, après huit ans de dictature et de tribunaux spéciaux, que la loi martiale était abrogée, le gouvernement n'a « peut-être » pas bluffé. « Peut-être », car le face-à-face de dimanche ne préjuge en rien l'attitude des intéressés lors d'une nouvelle « rencontre ».

Aujourd'hui, au Pakistan, personne n'est sûr de rien. « *La restauration des libertés fondamentales* » proclamée par le premier ministre – avec quelque excès, car certains droits inscrits dans la Constitution de 1973 demeurent suspendus – n'a bizarrement suscité aucun enthousiasme. Au point que le gouvernement, un peu inquiet, décida, le 31 décembre, une journée exceptionnelle de congé pour permettre à tous de célébrer l'événement.

Cette soudaine largesse n'eut d'ailleurs pas de succès : rien, pas une manifestation de joie, pas une once d'allégresse, aucun signe de réjouissances. Seuls la presse et les politiciens dans leurs salons saluèrent ou critiquèrent la nouvelle.

Passivité

Un haut personnage du régime, qui tient à l'anonymat, propose une explication : « *Les petites gens de ce pays ne se sont jamais sentis maîtres de leur destinée. Pas plus avant Zia qu'après. On leur a appris à rester passifs, et l'islam n'arrange pas les choses.* » Manière de dire que la démocratie n'a jamais touché le Pakistanais moyen, celui qui vit au village – c'est-à-dire 75 % de la population, – ne voyant pas très bien ce que la « *restauration* » peut bien signifier.

Pour M. Nawabzada Nasrullah Kahn, un opposant, « *le symbole du régime militaire, c'est-à-dire Zia Ul Haq, étant resté en place, la présente structure civile n'est pour tout le monde que la continuation de l'ordre précédent.* » Bref, les gens n'ont pas saisi la différence et, s'il faut en croire le directeur d'un grand quotidien, ils ne la verront pas avant longtemps. Un juge en retraite, proche de l'opposition, explique : « *La politique, c'est comme une rivière, il faut que cela coule. Il y a eu un barrage pendant huit ans, laissez le temps à l'eau dormante de reprendre son cours.* »

Le premier test – car c'est bien de cela qu'il s'agissait le 5 janvier, – si timide et limité fût-il, a été passé avec un certain succès à la fois par l'oppsition, qui a pu montrer qu'elle avait conservé une capacité de mobilisation, et par les autorités, qui ont gardé leur sang-froid. Pas d'arrestations, pas de violences, pas de coups de fouet. Les adversaires, dit-on, en sont encore au round d'observation.

Les jeunes de Rawalpindi, qui étaient bien quinze mille, dimanche, en fin de parcours et dont beaucoup étaient prêts à en découdre, ont dégusté tranquillement les gros gâteaux d'anniversaire préparés par le PPP, ont fait exploser quelques pétards puis sont sagement rentrés chez eux. De toute évidence, le PPP, qui demeure l'ennemi le plus acharné du régime et qui constitue le seul parti de masse du Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD – onze partis coalisés), n'a pas cherché l'affrontement.

> *A l'occasion de l'anniversaire de la naissance d'Ali Bhutto, son héros, l'opposition a fait une première apparition dans la rue depuis la levée de la loi martiale. Sans incidents. Mais l'heure du bras de fer avec le président Zia n'est pas arrivée...*

Appel au calme et à la dignité

Plusieurs fois, au cours des meetings, les orateurs ont appelé les plus excités au calme et à la dignité. A Rawalpindi, le général (en retraite) Tikka Kahn, secrétaire général du PPP, nous avait prévenu : « *C'est une journée commémorative, il ne s'agit pas, pour nous, de montrer notre force. Cela viendra plus tard.* » Le 4 avril, pour être précis, septième anniversaire de la pendaison d'Ali Bhutto « *le flamboyant* ».

Pour l'heure, le gouvernement comme l'opposition ont d'autres chats à fouetter. Le premier, démissionnaire, expédie les affaires courantes en attendant sa prochaine reconstitution – avec quelques nouvelles têtes – et la seconde cherche ses marques. Désorganisé par huit années de loi martiale, privé de ses fichiers et de sa liberté de manœuvre, miné par d'incessantes querelles intestines et en partie discrédité par ses propres erreurs tactiques, le parti des Bhutto doit remettre de l'ordre dans ses propres affaires avant de lancer à nouveau ses troupes à l'assaut du pouvoir militaro-civil.

Dans plusieurs villes, dimanche, les militants eurent à choisir entre les cadeaux d'anniversaire proposés par diverses personnalités représentantes des diverses factions du PPP. « *Aujourd'hui*, nous confiera un cadre désabusé du parti, *on ne sait même pas où joindre Benazir* », la fille du premier ministre exécuté qui dirige, de l'extérieur (1) et de manière un peu épisodique, l'organisation de feu son père.

Cette semaine, si tout se passe comme prévu et si les autorités conservent l'attitude conciliante adoptée ces derniers jours, les onze partis du MRD devraient se réunir et discuter d'une nouvelle ligne de conduite. Premier problème : accepteront-ils les nouvelles règles du jeu en instance d'élaboration par les autorités, à savoir la loi sur les partis ? Ce texte, qui devrait être présenté à l'Assemblée dans les toutes prochaines semaines, prévoit l'enregistrement officiel de toutes les organisations politiques théoriquement dissoutes en 1979.

« *Il y aura, au moins, trois règles à suivre* », précise M. Fakr Imam, jeune et brillant speaker du Parlement, élu en mars contre le candidat du général Zia. « *D'abord, les partis devront procéder à des élections internes* [le PPP n'en a pas eu depuis 1969]. *Ensuite, leurs comptes devront être soumis à un audit de la commission électorale. Enfin, il y aura une clause antidéfection. Un député élu sur l'étiquette d'un parti ne pourra pas en changer en cours de législature sous peine de perdre son siège.* » Inutile de dire qu'au MRD et même à l'intérieur de chacun de ses partis membres, on est sérieusement divisé sur l'opportunité d'accepter ou non l'enregistrement.

Un marché

Le premier ministre, M. Mohammed Kahn Junejo, a, pour sa part, compris tout de suite le parti qu'il pouvait tirer de la clause antidéfection et s'emploie déjà à faire signer des engagements écrits à tous les élus qui acceptent d'entrer dans sa propre organisation. Nul ne doute que la Ligue musulmane – le parti originel du premier ministre, qui avait dû, comme tout le monde, se présenter aux élections à titre personnel – sera la première à obtenir l'enregistrement officiel.

Car M. Junejo est un homme pressé. Il n'est qu'un premier ministre de transition. Un homme à l'essai, en quelque sorte, précisément choisi par le président Zia pour son absence totale de charisme, son côté passe-muraille et son inexpérience de la haute politique pratiquée par le général. M. Junejo n'ignore rien de tout cela, et c'est pourquoi, finaud malgré tout, il a demandé aux partis une sorte de délai de grâce.

Grosso modo, le marché proposé est le suivant : laissez-moi ramener le pays progressivement sur la voie démocratique et je vous promets des élections anticipées, des vraies, dans les deux ans (2). Sinon, si vous semez la pagaille, les militaires resteront au pouvoir. Le MRD, comme d'habitude, est partagé. Dans ses rangs, certains sont prêts à jouer le jeu, « *mais deux ans, c'est long* ». D'autres se disent que le meilleur moyen de couper le général Zia de ses alliés occidentaux, satisfaits de la levée de la loi martiale, est de le contraindre à donner une nouvelle fois les trompettes de la répression en déclenchant le désordre.

L'intéressé, lui, se tait et observe. Prudent, habile et retors, il a conservé ses fonctions de chef des armées. Pour rétablir les lois d'exception si l'expérience en cours tourne mal ? Peut-être. Pour se protéger de ses pairs et procéder à une purge des rivaux potentiels galonnés avant de rendre son uniforme ? Sûrement.

PATRICE CLAUDE.

(1) Benazir Bhutto, âgée de trente et un ans, se trouve pour l'instant en France, où son frère a été assassiné dans de mystérieuses circonstances il y a quelques mois.

(2) Théoriquement, l'Assemblée nationale ainsi que les quatre assemblées régionales ont été élues sans étiquette en février et pour cinq ans.

politique

LA BATAILLE SUR L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Le risque d'une victoire à la Pyrrhus

Contraint et forcé, le gouvernement socialiste a donc choisi le terrain sur lequel il allait livrer sa dernière bataille législative, celui de l'aménagement du temps de travail. Ainsi, la boucle est bouclée, puisque l'une des premières décisions du septennat avait été de ramener à 39 heures la durée hebdomadaire symboliquement fixée à 40 heures par le Front populaire. Mais le risque pris par le pouvoir reste grand.

« Si le gouvernement avait abandonné on aurait dit qu'il avait plié devant le PCF et la CGT ; si son projet s'enlise pour cause d'obstruction systématique, les communistes triompheront encore », résumait un conseiller ministériel avant que la décision soit prise.

Plusieurs raisons, toutes imbriquées, expliquent le choix retenu. D'abord les socialistes trouvent là un moyen spectaculaire de lancer un défi à leurs anciens alliés, les communistes, et de tirer sans équivoque un trait sur une rupture depuis longtemps consommée. Ils ont aussi de bonnes raisons de croire que l'opinion publique reconnaîtra majoritairement la nécessité d'un aménagement du temps de travail, et que la base des organisations syndicales y est peut-être plus favorable que les directions confédérales.

Ils ne sont pas fâchés non plus de prendre certains contradicteurs en défaut — Force ouvrière en tête — et d'offrir ainsi l'image d'un gouvernement moderne qui ne pourrait être tenu en échec que par une *« vague d'obscurantisme »*. Enfin, et c'est sans aucun doute ce qui a fait pencher la balance, le gouvernement s'est persuadé, à tort ou à raison, qu'il pourrait mener au Sénat *« le débat au fond »* dont il avait été privé à l'Assemblée nationale en raison du mutisme des représentants de l'opposition. Cette fois, dit-on, la majorité sénatoriale, pour peu qu'elle ne se laisse pas engluer par les amendements du PCF, serait disposée à débattre du texte.

On lui prête même l'intention d'utiliser la session extraordinaire pour présenter une solution alternative correspondant au programme de l'opposition. Ainsi, reconnaissant un intérêt au projet, elle préciserait sa divergence sur les modalités. Il reviendrait alors au ministre du travail, M. Michel Delebarre, de développer son argumentation, et, espère son entourage, *« de faire la différence avec la droite sur deux points essentiels »* : l'obligation de négocier entre partenaires sociaux au niveau des branches professionnelles et la nécessité pour conclure d'accorder une contrepartie sous forme de réduction du temps de travail. Or, l'opposition manifeste sa préférence pour les accords d'entreprises, même s'ils sont soumis à un référendum des salariés, comme l'admet M. Raymond Barre, et refuse toute diminution pour le second point.

Sur deux fronts

En gros, le gouvernement ne serait pas mécontent d'avoir à se battre sur deux fronts — l'un en direction du PCF et de la CGT, l'autre en direction de l'opposition. Il y voit même quelque avantage. Non seulement il s'affranchit des communistes mais, en outre, il s'affiche résolument socialiste et de gauche, mieux, il soigne son image moderniste. *« La vraie question est de savoir si on veut organiser cet aménagement par un texte raisonnable* (...), expliquait le premier ministre, *ou si, en bloquant tout, on veut faire le lit d'une future déréglementation sauvage. »*

Quel que soit son choix, le gouvernement socialiste savait cependant que sa décision ferait des mécontents. Mais il ne pouvait pas non plus se laisser dicter ses décisions comme celui lui avait été reproché quand M. Fabius avait paru céder aux injonctions de M. André Bergeron au moment d'annoncer le projet de loi, en novembre dernier. A ceux qui regrettaient ses *« atermoiements »*, responsables du retard pris dans la procédure parlementaire et des difficultés actuelles, comme à ceux qui l'accusaient de *« manquer de fermeté »*, le cabinet de M. Fabius devait apporter la preuve tangible de sa volonté de gouverner et de sa détermination à poursuivre l'action entreprise.

On remarquera, à cette occasion, que la logique l'a conduit à abonder dans le sens de la CFDT, seule avec la CGC à être ouvertement favorable à ce texte alors que, en 1981, M. Mitterrand avait préféré accorder à FO et à la CGT la compensation financière intégrale du passage aux trente-neuf heures, au grand dam de M. Edmond Maire.

Pareillement, les militants socialistes « de base » très réticents, et plus encore le groupe parlementaire socialiste, ont été conduits à se solidariser avec le pouvoir. Quoique réservé sur la nécessité de ce projet et davantage encore sur son opportunité politique, M. Lionel Jospin a considéré, le 6 janvier, *« qu'il fallait aller jusqu'au bout »* et faire preuve de détermination. Puisque le processus est engagé, pense le premier secrétaire du Parti socialiste, il ne faut pas se déjuger...

Pour la postérité

Cela étant, et même si la démarche retenue laisse entrevoir quelque bénéfice pour l'équipe au pouvoir, celle-ci n'est pas assurée de récupérer sa mise. Si l'hypothèse d'une « liquéfaction » du combat gauche-gauche au profit d'un vrai débat avec la droite est de nature à séduire les socialistes, des difficultés peuvent encore surgir. M. André Bergeron, qui espérait bien utiliser l'aménagement du temps de travail dans ses futures négociations avec la droite revenue au pouvoir en échange d'un recul sur l'autorisation administrative de licenciement, et cela malgré ses dénégations, peut encore rassembler des mécontents dans l'électorat modéré.

Le PCF mais aussi la CGT peuvent également organiser des actions médiatiques spectaculaires au plus près des élections et ainsi ébranler l'opinion. Surtout, les sénateurs comme les députés peuvent rivaliser dans une course de lenteur et peut-être atteindre ainsi la fin février, ruinant du même coup tous les espoirs de MM. Delebarre et Fabius.

Plus grave, le gouvernement peut craindre de remporter une victoire à la Pyrrhus. Adopté trop tard, le texte de loi ne sera peut-être jamais promulgué. Promulgué, il risque de rester longtemps lettre morte si les partenaires sociaux ne s'en saisissent pas pour négocier dans les branches professionnelles, comme l'affirme le patronat.

Dans les deux cas la loi sur l'aménagement du temps de travail deviendra une loi pour la postérité, le témoignage d'une intention avortée de la gauche au pouvoir. Tout cela alors que, dans le même temps, la situation que ce texte entendait combattre prolifère. De mille à mille deux cents accords ont été signés dans les entreprises en 1985 sur l'aménagement du temps de travail : 10 % sont dérogatoires, certains en contravention avec le code du travail. Or, si les sections CFDT en ont signé 81 % et celles de la CGC 71 %, selon une enquête récente de l'Association nationale des directeurs et chefs du personnel publiée par la lettre *Gestion sociale*, ces « accords maison » ont été approuvés par FO dans 57 % des cas et par la CGT dans 50 %.

ALAIN LEBAUBE.

AU SÉNAT

Les choix tactiques ne sont pas faits mais le débat sera long

La convocation du Parlement en session extraordinaire à partir du jeudi 9 janvier pour faire adopter le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail que lui proposait M. Laurent Fabius, est apparue *« plutôt une bonne idée »* à M. François Mitterrand, ainsi qu'il l'a confié lundi 6 janvier aux journalistes venus lui présenter leurs vœux. Le président de la République a donc tranché... faisant au passage la démonstration qu'il a, et aura après le 16 mars, certains pouvoirs de décision tels que la signature des décrets d'ouverture des sessions extraordinaires, même s'il revient au premier ministre d'en faire la demande.

Le refus de la faiblesse signifie, de la part du pouvoir, le choix de l'affrontement. A commencer par le choc avec les sénateurs communistes. Ces derniers ont pour consigne d'utiliser les méthodes expérimentées par leurs collègues au Palais-Bourbon entre le 4 et le 11 décembre dernier, période pendant laquelle le gouvernement avait engagé sa responsabilité selon les termes de l'alinéa 3 de l'article 49 de la Constitution pour interrompre la discussion et faire adopter son texte sans vote.

Dans un premier temps, les sénateurs communistes ont demandé que la commission des affaires sociales, saisie au fonds entende les responsables des organisations syndicales et professionnelles. Le président de la commission, M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), estime que ces auditions ajoutées à l'examen des amendements ne permettra pas de commencer le débat en séance publique au mieux avant le 21 janvier. Si à l'Assemblée nationale, les députés disposent de cinq minutes pour défendre un amendement, le temps de parole est au Sénat de dix minutes par amendement. Le gouvernement peut, comme il l'avait décidé en décembre, avoir recours au vote bloqué. Toutefois, cette procédure, qui ne supprime que la mise aux voix des amendements, n'économise que la durée de dépouillement des scrutins.

La question préalable

Les pronostics fondés sur la prévision de quelque trois cents amendements émanant du PCF, plus quelques-uns venant de la majorité sénatoriale, lesquels pourraient être sous-amendés par les communistes, laissent penser que trois semaines de débats publics seront nécessaires. Après l'échec prévisible de la commission mixte paritaire, le texte reviendrait à l'Assemblée nationale vers la mi-février selon ce calendrier où le gouvernement pourrait une nouvelle fois engager sa responsabilité pour abréger la discussion, ce qu'il ne peut faire au Sénat, avant une nouvelle lecture de la Haute Assemblée et la lecture définitive à l'Assemblée nationale.

Comme l'affirme M. Georges Marchais, la loi *« n'est pas encore votée »*. Il faudrait, pour qu'elle le soit, qu'au moins l'opposition — majoritaire au Sénat — se montre conciliante avec le gouvernement, ce qui, à la veille de l'ouverture de la campagne électorale, paraît exclu. Une réunion de concertation de ses principaux responsables doit avoir lieu jeudi matin 9 janvier. Elle devrait être l'occasion de décider d'abord du rythme des travaux : s'appuyant sur le règlement du Sénat, la majorité sénatoriale peut choisir de ne siéger que les mardi, jeudi et vendredi, et ce pas au-delà de 19 heures. Si le gouvernement est maître de l'ordre du jour, la conférence des présidents, qui est fixée à 11 heures jeudi matin, reste maîtresse de l'organisation des travaux.

Restera ensuite à la majorité sénatoriale à trancher la question de la désignation du rapporteur. Ce pourrait être M. Fourcade lui-même, mais ce pourrait être aussi un des socialistes membres de la commission des affaires sociales, la majorité sénatoriale laissant ainsi à un socialiste le soin de combattre les amendements communistes. Cette solution aurait cependant l'inconvénient, pour la majorité sénatoriale, de ne pouvoir défendre « au nom de la commission » ses propres amendements.

Reste enfin l'attitude à adopter face à la question préalable. Les communistes ont décidé d'en déposer une, ce qui, si elle était votée, équivaudrait au rejet du texte, et donc permettrait de raccourcir considérablement la procédure. La majorité sénatoriale est-elle susceptible de mêler ses voix à celles des communistes ? A défaut est-elle prête à prendre l'initiative d'en déposer une elle-même ? Ce serait un tel « cadeau » au gouvernement qu'une pareille hypothèse semble difficilement concevable.

Quelle tactique les sénateurs de l'opposition adopteront-ils ? Ils pourraient être tentés, comme l'ont fait leurs collègues à l'Assemblée nationale, de ne pas participer au débat, ou d'y assister « goguenards » pour reprendre la formule employée par M. Charles Pasqua, président du groupe RPR. Observer une sorte de « grève » législative présente toutefois le danger de servir d'argument au gouvernement pour discréditer une Assemblée qui, depuis son arrivée au pouvoir, ne l'a pas ménagé.

En outre, le thème de la flexibilité est plutôt populaire, et l'opinion comprendrait sans doute mal que l'opposition se désintéresse du débat, même si elle considère que, dans ce domaine, légiférer aboutit à réglementer un peu plus, donc un peu trop, et que mieux vaut des accords contractuels plutôt qu'une loi forcément contraignante et « source de rigidités ».

Sans compter qu'il importe à l'opposition de faire la démonstration que ce projet ne fait pas partie, contrairement à ce qu'affirme M. Marchais, de « la corbeille de mariage » des socialistes avec la droite.

ANNE CHAUSSEBOURG.

« Ce projet est vraiment malfaisant »

affirme M. Krasucki

A l'annonce de la convocation du Parlement en session extraordinaire, M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission des affaires sociales au Sénat, a indiqué que la commission travaillerait *« avec sérieux sur ce texte difficile »*. Auparavant, il avait déclaré que M. Mitterrand avait *« bien envie »* de prendre cette décision et que, dans cette hypothèse, *« la discussion publique ne pourrait intervenir avant le 21 janvier »* et occuperait *« deux semaines »* de débats.

Les parlementaires communistes, pour leur part, ont publié un communiqué pour répéter leur intention de *« poursuivre au Sénat, avec la même persévérance et la même fermeté, leur action avec l'objectif de mettre en échec »* le projet de loi. Rendant hommage au *« combat opiniâtre »* mené contre *« ce projet néfaste »* par leurs collègues de l'Assemblée nationale, les sénateurs communistes ajoutaient que cela *« a permis d'éviter l'adoption à la sauvette de cette loi scélérate »*.

Au cours d'une conférence de presse, tenue à Montreuil le lundi 6 janvier, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a vigoureusement protesté, dénonçant *« un acharnement grave »*. Ce *« projet est vraiment malfaisant*, a-t-il rappelé. *Il conduit à des diminutions de salaire, je dis bien de salaire, et pas seulement de pouvoir d'achat, à une aggravation du chômage, à porter atteinte à la liberté des gens et à développer l'arbitraire patronal. »* *« Nous ferons le maximum pour que cette loi ne soit pas votée »*, a poursuivi M. Krasucki. *« Nous développerons les actions que nous menons avec la persévérance que l'on sait, nous les renforcerons »* a-t-il ajouté alors que la commission exécutive de la CGT se réunit mercredi et pourrait décider d'éventuelles actions.

Egalement opposé au texte, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a renouvelé ses mises en garde. *« Le gouvernement a tort* a-t-il déclaré. *Nous demanderons aux parlementaires de ne pas voter la loi. »* Considérant le projet comme *« dangereux »* M. Bergeron estime que le gouvernement *« obéit à des considérations politiques »* et que en mettant *« le doigt dans l'engrenage »* il crée *« une situation ingérable et invérifiable »*.

Plus mesurée, la CFTC souligne qu'elle proposera à nouveau aux sénateurs les amendements qu'elle avait soumis aux députés. *« La législation doit faciliter la négociation mais (...) ne doit pas encourager l'anarchie »*, déclare la CFTC.

Dans le camp des organisations syndicales favorables au projet, la CGC a exprimé sa *« satisfaction »* et estimé que *« cette affaire dépasse les problèmes de politique politicienne qui se sont développées au cours de la dernière session »*. *« L'objet de la loi doit être de favoriser la reprise de la négociation contractuelle »*, conclut la CGC.

Quant à M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, qui avait invité le gouvernement à poursuivre la procédure, il ne pouvait que se réjouir. La décision *« est positive, mais la partie n'est pas gagnée »*, reconnaissait-il cependant. Souhaitant que *« la sagesse prévale et que cette loi finisse par passer »*, la CFDT a expliqué tout le bien qu'elle pensait de ce texte. *« Il y va de l'intérêt commun d'un meilleur aménagement du temps de travail pour les salariés et d'une meilleure efficacité pour les entreprises »*, a assuré M. Maire.

Peu satisfait d'un texte qui ne représente, à ses yeux, qu'*« un ersatz de flexibilité »*, M. Yvon Gataz, président du CNPF, a commenté la nouvelle en affirmant qu'il fallait *« transformer »* le projet pour en faire *« un véritable texte de flexibilité qui rencontre l'approbation de tout le monde »*.

Enfin M. Michel Delebarre, ministre du travail, a souligné, dans un communiqué, que la convocation d'une session parlementaire extraordinaire *« témoigne de la détermination du gouvernement à faire adopter un texte (...) conciliant modernisation économique et progrès social »*. Cela *« illustre la volonté du gouvernement et de la majorité de ne pas laisser des manœuvres d'obstruction paralyser l'activité parlementaire »*, a ajouté le ministre.

RAPATRIÉS

LA CRISE DU « RECOURS »

Nouvel épisode dans la crise interne qui divise ouvertement, depuis la fin décembre (*le Monde* du 20 décembre), les dirigeants du mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) : le secrétaire général de la confédération, M. Claude Laquière, a été suspendu de ses fonctions par ses deux anciens collègues, MM. Guy Forzy et Jacques Roseau, respectivement coordonnateur et porte-parole du mouvement, au terme d'une réunion extraordinaire du conseil d'administration du RECOURS qui a eu lieu lundi matin 6 janvier à Montpellier. L'intéressé animait au même moment, à Toulouse, une réunion fractionnelle avec le soutien de pieds-noirs de plusieurs départements et les encouragements du secrétariat d'Etat aux rapatriés.

Le conseil d'administration du RECOURS a estimé que *« les deux mandats détenus par Claude Laquière — secrétaire général du RECOURS et coordonnateur auprès du secrétaire d'Etat aux rapatriés — sont devenus incompatibles avec la bonne marche du mouvement et la bonne défense des rapatriés »*. Il a *« décidé de suspendre Claude Laquière de ses fonctions de secrétaire général jusqu'à ce qu'il ait fait un choix entre ses deux mandats »*.

Le texte de M. Delebarre

L'exposé des motifs du projet de loi *« modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail »* précise que ce texte en quatre articles *« réserve aux seuls accords conclus par les partenaires sociaux dans les branches la possibilité d'adapter la réglementation, dans des limites précises, dans le but de favoriser un meilleur ajustement des horaires de travail aux variations d'activité des entreprises »*.

● *Article premier :* une convention peut prévoir que les majorations de salaire pour les heures effectuées au-delà de la durée légale du travail (de 39 heures par semaine) ne sont pas dues dans la limite de 41 heures, par semaine, à condition que cet accord fixe une durée du travail qui, calculée en moyenne sur l'année, n'excède par 38 heures par semaine travaillée et qu'il limite le contingent annuel d'heures supplémentaires (sans autorisation préalables de l'inspection du travail) à 80 heures au plus. Les majorations de salaires peuvent ne pas être dues pour les heures effectuées au-delà de 39 heures dans la limite de 44 heures si la durée du travail calculée en moyenne sur l'année est inférieure à 37 h 30 par semaine travaillée.

● *Article 2 :* les heures effectuées entre 39 heures et 41 heures et entre 39 heures et 44 heures ne s'imputent pas sur le contingent annuel d'heures supplémentaires. Au-delà de ce contingent de 80 heures, les heures supplémentaires ouvrent droit au repos compensateur obligatoire. Les heures effectuées au-delà de la durée annuelle conventionnelle du travail ouvrent droit à un repos compensateur dont la durée est égale à 50 % du nombre d'heures excédant la durée conventionnelle. La convention peut alors prévoir qu'une compensation financière *« au moins équivalente »* remplace le repos compensateur. Par dérogation, une convention ou un accord collectif d'entreprise peut prévoir que la rémunération mensuelle des salariés à qui est appliquée la modulation est indépendante de l'horaire réel et qu'elle est calculée sur la base de la durée annuelle prévue.

● *Article 3 :* une convention peut également, par dérogation, remplacer le paiement des heures supplémentaires par un repos compensateur de 125 % pour les 8 premières heures et de 150 % pour les heures suivantes. Dans ce cas, cette convention peut déroger aux règles d'attribution du repos compensateur.

● *Article 4 :* la nouvelle loi ne porte pas atteinte aux conventions ou accords conclus en application des dispositions antérieures de l'article L.212-8 du code du travail sur la modulation des horaires.

M. MARCHAIS : DES CHOIX DE CLASSE

« Cette loi n'est pas encore votée. Nous nous engageons solennellement à tout faire pour qu'elle ne le soit pas », a déclaré M. Georges Marchais, lundi 6 janvier. *« Décidément, rien n'aura été épargné par Mitterrand et le gouvernement socialiste à tous ceux qui n'ont que leur travail pour vivre »*, a affirmé le secrétaire général du PCF, avant de préciser que *« cette législature se termine par la tentative de porter un des coups les plus durs, les plus cruels à leur encontre »*.

Mettant en opposition, la Bourse, *« les grandes fortunes et les profits »*, MM. Hersant et Berlusconi d'un côté, et de l'autre l'emploi, le pouvoir d'achat, les droits, la liberté et la dignité des salariés, M. Marchais a noté que *« ces choix du président de la République et du gouvernement sont des choix de classe »*. Selon lui, ces derniers *« ont décidé de mettre ce projet de régression sociale dans leur corbeille de mariage avec la droite »*.

M. Marchais a prévenu que *« les parlementaires communistes mettront tout en œuvre pour que cette loi scélérate ne passe pas »*, car c'est *« une grande bataille politique contre le monde du travail que le gouvernement socialiste a décidé d'engager »*.

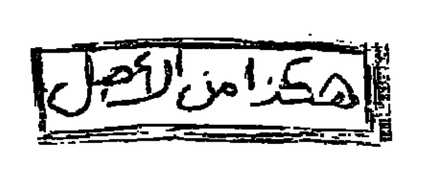
M. JOSPIN : « JE COMPRENDS QUE LE GOUVERNEMENT N'AIT PAS ENVIE DE RENONCER »

Après la décision du chef de l'Etat de convoquer le Parlement en session extraordinaire pour achever la discussion du texte sur l'aménagement du temps de travail, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a rappelé ce lundi 6 janvier la position qu'il avait précédemment prise sur un texte *« équilibré »* à propos duquel il n'a *« pas d'objection de fond »*. Au milieu du mois de novembre 1985, avant la décision du gouvernement sur l'avant-projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, M. Jospin s'était montré réservé. *« Faisons passer ce texte,* observait-il alors, *s'il bénéficie d'un consensus explicite de la part d'une partie importante du monde syndical, de celle en tout cas qui ne nous est pas hostile par principe. Sinon, prudence ! »*

Le premier secrétaire du PS estime aujourd'hui que, depuis qu'il a exprimé cette position, la situation a changé. Il évoque la *« bataille acharnée »* engagée contre ce texte par la direction du PC, qui s'est *« peut-être vantée un peu vite de faire reculer le gouvernement »*.

Pour M. Jospin, ce texte est donc devenu *« un enjeu dans une bataille politique »*. *« Dans ces conditions*, a souligné M. Jospin, *je comprends que le gouvernement n'ait pas envie de renoncer de lui-même à ce texte. »*







LES CÉRÉMONIES DE VŒUX A L'ÉLYSÉE

Les cérémonies traditionnelles de vœux ont continué, à l'Elysée, tout au long de la journée du mardi 7 janvier. M. Mitterrand a reçu d'abord les bureaux des Assemblées parlementaires puis la municipalité de Paris, les autorités religieuses, les « forces vives » de la nation (syndicats, associations...) et enfin la presse.

La convocation du Parlement en session *extraordinaire et les relations entre le pouvoir et* le Sénat ont fourni à M. Alain Poher, président du Sénat, la matière d'une allocution dont M. Mitterrand a confié, plus tard, qu'elle avait été formulée d'un ton « aigu ». « *Il a fait une analyse politique à sa manière qui n'invitait pas aux confidences* », a-t-il ajouté. La flexibilité a alimenté les conversations des syndicalistes réunis l'après-midi.

Pour sa part, M. Jacques Chirac, intervenant au nom de la municipalité de Paris, a souhaité que l'alternance se fasse, en 1986, avec la même « dignité » qu'en 1981.

En fin de journée, M. Mitterrand a pratiqué, avec les journalistes, une *sorte de conversation-*flânerie, informelle et inorganisée, souvent conduite sur un ton badin.

Nous avons classé arbitrairement par ordre alphabétique, quelques-uns des sujets traités et quelques-unes des réflexions émises.

Le petit lexique de M. Mitterrand

BOUTBOUL : *« C'est formidable, ce qu'on apprend tous les jours ! »* (Sourire.)

CAMPAGNE ÉLECTORALE : *« Je m'apprête à voir le pays s'ébrouer comme dans les grands rendez-vous qu'il a avec lui-même régulièrement. »* M. Mitterrand se rendra au Grand Quevilly (chez M. Fabius) le 17 janvier et à Lille (chez M. Mauroy) pour y tenir non pas des meetings, mais des *« rassemblements »*. Il effectuera plusieurs *déplacements* d'une autre nature en province et participera à plusieurs émissions à la radio et à la *télévision. Il confirme qu'il* n'interviendra pas pendant la campagne officielle.

COALITION : M. Mitterrand remarque que c'est généralement la *« coalition » qui domine* dans la vie politique française, et que l'exemple d'un parti majoritaire à lui seul (le PS en 1981) est unique *sous la V[e] République. « Dans tous les autres cas, il faut qu'une coalition surgisse »* dit-il. Interrogé sur l'éventualité d'une telle *« coalition »* entre le Parti socialiste et un parti de droite après 1986, le chef de l'Etat a répondu : *« je ne le lui conseillerais pas »*.

COHABITATION : néant.

CONSTITUTION : elle peut donner matière *« à plusieurs interprétations »*, mais *« c'est le président de la République qui tranche »*. *« Il y a des failles dans cette Constitution. »*

L'interprétation de M. Giscard d'Estaing selon laquelle le chef de l'Etat n'aura plus de pouvoir de décision après les élections législatives *« n'engage que son auteur »*. La formule de M. Chaban-Delmas selon laquelle *« le président préside et le gouvernement gouverne »* est *« excellente »* (sourire).

HERSANT : *« Je trouve qu'il écrit bien. »* Pour le reste, *« il existe une loi. Elle n'a pas été adoptée sans que j'y sois favorable. Elle doit être appliquée, c'est tout »*.

JUIFS D'UNION SOVIÉTIQUE : M. Mitterrand est prêt à *« donner un coup de main »* à M. Shimon Pérès pour un éventuel transfert en Israël de juifs qui seraient autorisés à quitter l'Union soviétique. Mais cela n'a rien à voir avec un *« pont aérien »*.

KADHAFI : *« Je souhaite qu'un peu de tranquillité pénètre son esprit. »* (Sourire.)

PRISON : M. Mitterrand n'est pas d'accord avec la formule selon laquelle *« l'Elysée est une prison dorée »*. *« C'est doré*, dit-il, *mais ce n'est pas une prison. »*

RÉFÉRENDUM : les déclarations de M. Fabius sur la réduction à cinq ans du mandat présidentiel au *Monde* du 7 janvier lui conviennent. *« A mesure qu'on approche de l'échéance législative; cela devient improbable, mais on ne peut pas éliminer cette hypothèse. »*

TREIZE : le jeune collégien Mitterrand portait ce numéro parce qu'aucun autre élève n'en voulait. Il n'est donc pas superstitieux. *« Je passe sous les échelles, mais je regarde tout de même s'il n'y a pas un seau posé dessus. »* (Sourire.)

« WANTED » : c'est tout ce qu'il dit lorsqu'il est interrogé sur l'identité du premier ministre d'après 1986. Faire appel au chef du parti le mieux représenté à l'Assemblée nationale *« n'est pas une règle »*. *« Le président de la République choisit qui il veut... Mais ça peut coïncider. »* (Sourire.)

Les critiques de M. Poher

Le traditionnel échange de vœux entre le président de la République et les bureaux des Assemblées parlementaires, lundi matin 6 janvier, a donné l'occasion à M. Alain Poher de *« regretter le fonctionnement*, selon lui, *peu satisfaisant du Parlement »*. Le président du Sénat a imputé à *« l'ampleur du succès de 1981 »*, le manque d'*« esprit de conciliation »* entre les deux assemblées. Le principal reproche formulé par M. Poher touche non pas tant aux *sessions extraordinaires* du Parlement qu'*« à un usage immodéré de la procédure d'urgence »* (qui offre au gouvernement la possibilité de limiter le nombre des navettes entre les deux Chambres).

« Avec plus de 63 % des textes examinés soumis à cette procédure, le fonctionnement normal de l'institution parlementaire se trouve mis en cause », a-t-il déclaré, avant d'ajouter que *« le dialogue qui est la raison d'être de l'existence de deux Assemblées, se réduit aux apparences de la commission mixte paritaire trop souvent mise hors d'état de jouer son rôle et qui demeure pourtant la clef de voûte de la procédure d'élaboration de la loi »*.

Pour le président du Sénat, ces regrets sont d'autant plus justifiés que les derniers jours de la session d'automne avaient été marqués par des accords entre le gouvernement et les deux Assemblées sur des *« textes transactionnels convenant à tous »*. Les vertus du bicamérisme auxquelles il manifeste périodiquement son attachement correspondent à la conception d'une deuxième chambre du Parlement *« animée d'une volonté constante de dialogue, source de conciliation et (...) d'enrichissement du patrimoine législatif »*. *« Chambre de réflexion »* donc, le Sénat, estime son président, *« n'a jamais été je ne sais quelle chambre obstacle uniquement soucieuse de contestation), ni non plus chambre d'enregistrement subitement éprise de cohabitation »*.

Courtoisie

A ces propos, le chef de l'Etat a répondu en dédramatisant. Oui, a-t-il convenu, tout n'est pas parfait, mais c'est *« fatal »*. Rappelant sa propre expérience de vie parlementaire, M. Mitterrand a observé qu'il y avait eu dans le passé (évocation du divorce entre le général de Gaulle et le Palais du Luxembourg) très souvent des difficultés entre le présidents de la République et le Sénat. Il a souhaité que dans l'avenir elles ne soient pas plus grandes qu'elles ne l'ont été.

En janvier 1985, lors d'une cérémonie identique l'échange avait été plus tendu. Le souvenir encore proche de la bataille de l'école privée et de l'échec du référendum sur le référendum essuyé par M. Mitterrand en raison de l'hostilité de la majorité sénatoriale l'expliquait. Cette année, même si les déclarations de M. Poher sont apparues sévères, elles n'ont pas affecté le climat de courtoisie.

En revanche, la réponse de M. Mitterrand (*« j'en ai envie »*,) à M. Jean-Pierre Fourcade qui lui demandait s'il y aurait ou non une session extraordinaire sur le projet de flexibilité de l'emploi est apparue a *posteriori* peu élégante dans la mesure où le chef de l'État avait déjà signé le décret d'ouverture de ladite session.

A. Ch.

M. PIERRE LEFRANC PLAIDE POUR « UNE COHABITATION CONSTRUCTIVE »

M. Pierre Lefranc a annoncé, ce *mardi 7 janvier, la création* d'un comité intitulé Appel pour la V[e] République-Comité de conciliation nationale pour la sauvegarde des institutions (1). Selon *M. Lefranc, ce comité* regroupe pour le moment le mouvement gaulliste populaire (gaullistes de gauche) et le mouvement des démocrates de M. Michel Jobert.

Les animateurs de ce comité s'inquiètent du sort des institutions de la V[e] République après les élections de mars 1986.

Ils refusent, selon l'expression de M. Lefranc, la *« conception du placard »* de la cohabitation, qui signifierait, selon ce dernier, à un retour à la IV[e] République, et estiment possible *« une cohabitation constructive »* entre le président de la République et une nouvelle majorité parlementaire. Selon M. Lefranc, ce comité présentera, à Paris, une liste qu'il conduira lui-même et accordera, en province, son soutien aux listes qui le demanderont.

(1) 15, avenue de Wagram, Paris (XVII[e]). Tél. : 47-66-94-64.

Les refus de M. Jospin

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui présentait, lundi 6 janvier, ses vœux à la presse, a affirmé que les socialistes mèneront leur campagne électorale *« avec envie de convaincre, avec enthousiasme (...), sans la moindre amertume, sans la moindre angoisse, avec le sentiment du devoir accompli »*. M. Jospin juge que ceux qui ont voté pour M. Mitterrand en mai 1981 n'ont pas à regretter leur vote pour des socialistes qui sont, selon lui, en train de réussir. Le premier secrétaire du PS a appelé ses amis à avoir *« un esprit offensif, (...) mobilisateur »*.

Interrogé sur la *« coexistence »* entre la droite et la gauche souhaitée, la veille, par M. Jacques Delors pour 1986 et 1987 (*le Monde* du 7 janvier), M. Jospin a affirmé : *« Nous excluons toute formule qui pourrait ressembler à une formule d'union nationale. Nous excluons de participer à un gouvernement où la gauche et la droite dirigeraient ensemble. Nous excluons (...) également toute formule politique dans laquelle la gauche pourrait être présente dans un gouvernement dirigé, animé par la droite (...). Nous n'envisageons (...) d'avoir des responsabilités gouvernementales que si nous sommes en mesure de rassembler autour de nous, d'être la force motrice, la force dominante (...) d'un gouvernement qui, forcément, symboliquement, devrait être dirigé par une personnalité socialiste. »*

POLITIQUE

LA REPRISE DU « PROGRÈS » ET DE « L'UNION » PAR LE GROUPE HERSANT

M. Robert Hersant à Lyon, M. Philippe Hersant à Reims : le père et le fils sont, depuis lundi 6 janvier, aux commandes du *Progrès* et de *l'Union*. En toute tranquillité. Le gouvernement est coincé. Il est obligé, à l'égard de l'opinion, de ses amis qui le pressent et de ses engagements passés, de riposter à la brutale provocation du patron du *Figaro*.

Mais personne ne se fait d'illusions, et la chancellerie moins que d'autres, sur la possibilité d'obtenir quoi que ce soit par voie judiciaire. Les services du garde des sceaux étudient toutefois la possibilité d'une action en référé auprès d'un tribunal pour atteinte à l'ordre public (étant donné le viol flagrant de la loi sur la presse), avec, le cas échéant, la nomination d'un administrateur provisoire. Les dirigeants socialistes reconnaissent implicitement leur défaite. Après M. Jean Poperen, numéro deux du PS, M. Claude Estier voit dans l'irrésistible ascension du citoyen Hersant *« un échec »* pour la gauche et trouve *« difficile à comprendre que en quatre ans et demi, on n'ait pas réussi à mettre sur pied un grand journal quotidien »*.

Face au monopole de l'information reconstitué par M. Robert Hersant dans la région Rhône-Alpes, un début de prise de conscience s'opère. Ainsi, M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé de l'urbanisme, du logement et des transports, et maire de Roanne (Loire), lance un appel pour la création d'une *« association pour la liberté et le pluralisme dans la presse »*, afin que *« les huit millions d'habitats de la région (...) ne subissent pas passivement la dictature d'une information contrôlée par un seul homme au passé bien connu »*.

M. Jacques Chirac, en revanche, a estimé lundi que *« ceux qui ont monté dans les conditions dans lesquelles cela a été fait l'affaire de la création d'une cinquième chaîne n'ont aucun jugement à porter sur la moralité de quelque opération que ce soit en matière d'information »*.

Les réactions syndicales au niveau national sont contrastées. Pour M. Loïc Richard, secrétaire national de la CFDT, le rachat du *Progrès* illustre *« les méfaits d'un libéralisme débridé »*. La CFDT demande *« que toutes les parties prenantes prennent leurs responsabilités pour faire appliquer la loi »*. Le Syndicat national des journalistes (SNJ) appelle l'ensemble de ses sections *« à se mobiliser et à se solidariser avec les rédactions de Lyon et de Reims »*, mais aucune action n'est prévue. Le syndicat des journalistes CGC, en revanche, dénonce l'*« incompétence gouvernementale »* et estime qu'*« il est préférable de voir les emplois de tous les salariés de la presse sauvegardés, même au prix de telles concentrations »*.

La Fédération française des travailleurs du Livre CGT, de son côté, déclare : *« Ceux qui hurlent le plus fort au voleur sont ceux-là mêmes qui maintiennent aujourd'hui dans les espoirs de l'après-86 les conditions du développement des nouveaux empires »*. La FFTL-CGT a engagé une procédure pour que soit mis en place un comité de groupe pour les journaux Hersant.

Quant aux dirigeants de la presse française, qui ont critiqué à des degrés divers la loi sur la presse de 1984, ils soulignent la logique économique dans l'affaire du *Progrès*.

Le patron du « Figaro » consolide ses positions lyonnaises

De notre correspondant régional

Lyon. – L'empire Hersant grandit déjà à Lyon et dans la région. A peine mesurées les conséquences de l'achat de la société Delaroche par le patron du *Figaro*, on apprenait lundi 6 janvier que le groupe qu'il dirige venait de prendre le contrôle d'un petit hebdomadaire d'annonces légales, *les Petites Affiches Lyonnaises*. Un titre de plus dans son escarcelle. Le rachat de la totalité des actions du groupe auparavant entièrement contrôlé par M. Jean-Charles Lignel avait en effet eu pour conséquence de faire de M. Hersant le nouveau propriétaire du groupe Hebdo (hebdomadaires gratuits). Dès lundi, l'*Hebdo Saint-Étienne* annonçait d'ailleurs ce changement dans l'intitulé légal de présentation de la société éditrice.

Ce n'est pas tout : Radio-Lyon, une très confidentielle radio locale du *Progrès*, rejoindra – par osmose de propriétaires – une « radio-Hersant » (Happy Radio) sur la bande FM lyonnaise. Il est vrai que l'état-major du *Dauphiné libéré* n'a guère fait porter, jusqu'alors, ses efforts sur les radios locales lyonnaises, dont l'écoute est, à l'évidence, trop capricieuse et trop soumise aux effets de mode pour pouvoir intéresser un marché publicitaire suffisant.

En revanche, depuis plus d'un an, le groupe « D.L. » investit et forme des équipes pour faire vivre, à très courte échéance, une télévision locale. « Canal Rhônes-Alpes » serait opérationnelle – en diffusion hertzienne – dès... le 17 mars prochain. Total sur l'agglomération lyonnaise : trois quotidiens (*le Progrès, Lyon-Matin, le Journal quotidien Rhône-Alpes*) ; un titre gratuit ; un hebdo d'annonces légales : deux radios locales et une chaîne de télévision.

Pour M. Raymond Barre, il faudrait définir un « code » de la communication pour éviter des « *concentrations abusives et des positions dominantes dans un ou plusieurs médias sur le plan régional comme sur le plan national* ». Mais l'ancien premier ministre se défend de faire du « roman-feuilleton » du *Progrès* une « affaire de personnes ». *Le Journal Rhône-Alpes* a accordé, lundi 6 janvier, à M. Barre une pleine page sur les questions des retraites des personnes âgées. Il était, lundi encore, la vedette de l'année du *Dauphiné libéré*, sur fond de sondages d'opinion flatteurs publiés en 1985. Il reste que sa ferme prise de position sur le principe d'une indispensable organisation des règles de la concurrence ne peut être accueillie avec plaisir par M. Robert Hersant.

A gauche, M. Jean Poperen, numéro deux du PS et maire de Meyzieu, a avancé l'idée d'une riposte en saisissant la commission de la concurrence – créée par M. Barre en 1977 – pour tenter d'aboutir à l'annulation de la vente conclue entre M. Lignel et M. Hersant. Une démarche qui semble avoir un peu plus de chances de réussir que les tentatives qui visent celles qui tendent à obtenir des condamnations pénales, même si ces chances elles apparaissent très réduites en raison des échéances électorales. Dans l'entourage de M. Barre, on n'est pas loin de penser que cette forme d'action est la seule crédible.

Relais financiers

Ces remous laissent le nouveau patron du *Progrès* de marbre. Des représentants syndicaux l'ont interrogé lundi en fin d'après-midi dans les locaux de l'imprimerie de Chassieu : la commission Caillavet ? « *Ce n'est pas un de mes soucis actuels* », a répondu M. Robert Hersant. Les poursuites judiciaires ? « *Que la justice me poursuive et qu'elle m'envoie un chèque de 300 millions !* »

Le nouveau PDG affirme avoir trouvé les « *relais financiers nécessaires* » pour assurer, le 11 janvier, la paie du mois de décembre et celle du treizième mois. Un élément non négligeable pour garantir une paix sociale, au moins à court terme et malgré un « baroud d'honneur » en gestation du côté de certains syndicats.

CLAUDE REGENT.

Des syndicalistes prudents

Lyon. – L'annonce brutale du rachat du *Progrès* par Robert Hersant a plongé dans la stupeur les militants syndicaux de la presse lyonnaise. Lundi soir 6 janvier, elle n'avait pourtant pas ressoudé le front de l'unité : ces cinq dernières années, les incompréhensions, voire les ressentiments, se sont fait jour entre les organisations les plus représentatives au sein du *Progrès* et du *Dauphiné libéré*.

C'est sans doute une des raisons pour lesquelles l'arrivée de M. Hersant aux commandes n'a encore été suivie d'aucun mouvement social. Cette éventualité ne peut pourtant être exclue. La CFDT et le Syndicat national des journalistes (SNJ) envisagent à Lyon une grève empêchant, jeudi 9 janvier, jour de la réunion de la commission Caillavet, la parution de l'ensemble des titres du groupe. *« Ce sera pour nous une journée de deuil »*, lançait un militant du SNJ. La participation des syndicalistes grenoblois n'était pourtant pas acquise.

Quant à la Fédération française des travailleurs du livre CGT, elle réunit, ce mardi 7 janvier, à Bron (Rhône), ses militants régionaux et se montre prudente. *« Un arrêt de travail, pour quoi, pour combien de temps et pour aller où ? »*, se demande un responsable régional. La centrale s'indigne d'être soupçonnée parfois de « rouler » pour Robert Hersant : *« La solution Hersant est aujourd'hui la seule. Avec Lignel, c'était foutu. Avec Hersant, ce ne sera peut-être pas pis. »* Le syndicat exprime toutefois son inquiétude pour l'emploi, notamment dans la collecte de la publicité et le routage des quotidiens régionaux, deux secteurs cités dès vendredi par M. Hersant comme susceptibles de connaître des restructurations. – *(Correspondance.)*

M. Philippe Hersant à la tête du quotidien rémois

De notre correspondant

Reims. – M. Philippe Hersant, gérant de la société France-Antilles, a été officiellement installé dans ses fonctions de locataire-gérant de *l'Union*, le lundi 6 janvier, par l'administrateur provisoire du quotidien régional. Cette mise en place intervient après le jugement du tribunal de commerce de Reims, rendu le 3 janvier, autorisant Me Hubert Lafont, administrateur provisoire du quotidien régional, admis au bénéfice du règlement judiciaire en mai 1985, à conclure une convention de location-gérance de six mois avec le fils de M. Robert Hersant.

A l'occasion d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise qu'il a présidée l'après-midi, M. Philippe Hersant a affirmé que la location-gérance lui conférait d'ores et déjà les pleins pouvoirs et qu'en aucun cas elle ne pourrait être remise en question. Ces propos visent notamment la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, qui se saisira du dossier de *l'Union*, le 9 janvier, et la cour d'appel de Reims qui statuera, le 21, sur les oppositions formées par M. Alain Thirion et deux des associations propriétaires du quotidien.

M. Philippe Hersant, qui compte s'installer à Reims très prochainement, a assuré qu'il maintenait les dispositions du plan de relance soumis au tribunal de commerce et présenté devant le comité d'entreprise en juillet dernier. Ainsi a-t-il manifesté l'intention de lancer rapidement son programme d'investissements qui consiste en particulier à doter *l'Union* (cent dix-neuf mille exemplaires) d'une nouvelle rotative. Il a souligné que la zone de diffusion du journal champenois, qui s'étend sur quatre départements, serait préservée et qu'il ne procéderait pas à des « *licenciements sauvages* ». Il est prêt toutefois à accepter de nouveaux départs volontaires.

Le syndicat du Livre CGT s'est borné, dans un communiqué, à « *prendre acte* » de l'engagement de M. Philippe Hersant d'appliquer ce plan et a déclaré qu'il se montrerait « *vigilant à ce qui pourrait se passer dans les prochains jours afin de veiller à l'application effective des engagements pris* ». Selon lui, la nomination de M. Hersant résulte de « *l'incapacité du pouvoir actuel à faire une loi efficace pour lutter contre la concentration de la presse* ».

Seul le Syndicat national des journalistes a réagi avec vigueur. Ses délégués ont quitté la réunion du comité d'entreprise pour protester contre « *le coup de force de l'administration provisoire autorisant la présence de M. Hersant alors que la commission Caillavet n'a pas encore apprécié la légalité de la mise en location-gérance* ». Aussitôt, le SNJ a appelé les journalistes à une grève de vingt-quatre heures, dans le but de dénoncer « *la totale illégalité dans laquelle on tente d'imposer une issue partisane aux graves problèmes de* l'Union ». Aussi le journal du mardi 7 janvier a-t-il subi quelques allégements. Deux des onze éditions ont été supprimées.

DIDIER LOUIS.

LES RÉACTIONS DES DIRECTEURS DE JOURNAUX

Une logique économique inéluctable

MM. Jean-François Kahn et Roland Leroy, respectivement directeur de *l'Evénement du jeudi* et directeur de *l'Humanité*, et de *l'Humanité Dimanche*, risquent d'être bien seuls à réclamer que la Fédération nationale de la presse française (FNPF) prenne position, lors de sa réunion du 9 janvier, sur le rachat du *Progrès* de Lyon par M. Robert Hersant. Si son président, M. Maurice Bujon, PDG du quotidien *Midi libre* (dont le groupe Hersant possède 10 % des parts) et président de la FNPF accepte « *bien volontiers* » d'ajouter cette demande à l'ordre du jour, ce n'est pas avec l'intention d'en tirer des déclarations fracassantes.

Les dirigeants de la presse française ne condamnent guère la reprise du *Progrès* par M. Robert Hersant. Au nom d'une logique économique de survie du titre. Pour M. Maurice Bujon, les investissements que devait faire *le Progrès* étaient trop lourds pour lui : « *A partir de leur séparation en 1966, les affaires du* Dauphiné libéré *et du* Progrès *ont mal tourné : trop de charges pour chacun, trop de concurrence et de surenchère entre eux. Seule une nouvelle alliance pouvait les tirer de ce mauvais pas.* » Alliance qu'a réalisée M. Robert Hersant. Pour M. Claude Puhl, PDG de *l'Est républicain* et président du Syndicat national de la presse quotidienne régionale (SNPQR), « *cet accord entre l'un et l'autre est la clef du succès, même s'il n'y a pas matière à se réjouir du fait que ce soit M. Hersant qui l'ait réalisé, il était inéluctable qu'il se fasse, le succès passe par là. Et M. Hersant était semble-t-il, le seul candidat.* »

Inéluctable : de nombreux dirigeants de la presse française répètent ce terme. « *M. Robert Hersant atteint un seuil de puissance qui ne peut laisser indifférent*, nous déclare M. Jean-François Lemoine, PDG du groupe Sud-Ouest, *mais à partir du moment où le* Dauphiné libéré *passait sous la coupe de M. Hersant, il fallait trouver un* modus vivendi *avec* le Progrès. *Quant à savoir si cela passait par le rachat...* »

« *Il y a un caractère précipité dans cette affaire*, précise M. Jean-François Lemoine, *je ne comprends pas comment le gouvernement, qui contrôle l'aspect bancaire des choses, par le biais du Crédit lyonnais – la banque nationalisée qui fournit les fonds à M. Hersant –, n'a pas pu « geler » ce rachat. Il semble qu'il y ait eu le souci de certains de précipiter le dossier et une certaine maladresse de la part du gouvernement. Quant à M. Hersant, il a intégré le compte à rebours politique dans son coup d'audace.* »

« Que le meilleur gagne »

La responsabilité du gouvernement s'aggrave avec cette affaire, soulignent certains dirigeants de la presse. « *En ne fournissant pas à la presse les moyens de vivre, en autorisant la publicité à FR 3, le gouvernement n'est-il pas plus responsable que le vendeur ou l'acheteur ?* demande M. Maurice Bujon. *Je m'étonne que le gouvernement, qui a poussé M. Jérôme Seydoux à rassembler 500 millions de francs pour la « 5 » n'ait pas pu trouver quelqu'un qui rassemble trois fois moins pour sauver le pluralisme de la presse dans la région Rhône-Alpes.* »

« *Le triomphe de M. Robert Hersant s'inscrit dans le contexte de l'inertie du gouvernement et de sa faiblesse* », nous déclare M. Georges Montaron, directeur de l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* et président du Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne. « *Aucun gouvernement, avant et après 1981*, ajoute-t-il, *n'a permis le développement du pluralisme, en réformant les aides à la presse ou en développant les aides aux journalistes susceptibles de créer un nouveau journal.* »

Au-delà du gouvernement, c'est la loi du 23 octobre 1984 sur la presse qui est critiquée à des degrés divers par les directeurs de journaux. Pour M. Maurice Bujon par exemple, elle est « *inefficace, inapplicable* ». « *La meilleure loi sur la presse*, ajoute-t-il, *est qu'il n'y en ait pas. Que le meilleur gagne* ». Mais cette position tranchée n'est quand même pas partagée par tous ses confrères. Ainsi pour M. Jean-François Lemoine, une réglementation est nécessaire, mais différente de celle de la loi.

YVES-MARIE LABÉ.

M. PEYREFITTE : ÉMOTION EXAGÉRÉE

M. Alain Peyrefitte, ancien garde des sceaux, député RPR de Seine-et-Marne et président du comité éditorial du *Figaro*, a estimé, lundi 6 janvier, que l'« *émotion* » provoquée par la prise de contrôle du *Progrès* par M. Hersant est « *tout à fait exagérée* ». « *Il s'agit-là d'une affaire d'industrie*, a notamment déclaré l'ancien ministre. *M. Hersant est un industriel de la presse. Le vrai problème est le suivant : est-ce qu'un industriel de presse qui réussit dans ses affaires, qui reprend les canards boiteux, peut progresser et peut venir au secours de journaux qui s'effondrent ?* » « *On n'a pas un monopole en possédant de 15 à 20 % des tirages de la presse française, ce n'est pas vrai*, a ajouté M. Peyrefitte. *Il y a un monopole d'Etat, c'est-à-dire un monopole de la gauche, sur l'ensemble des moyens audiovisuels et sur l'ensemble des moyens de communication. Et parce qu'il y a un groupe qui fait contre-pouvoir on pousse des hauts cris.* »

● *La Ligue des droits de l'homme : l'illusion de la loi.* – La Ligue des droits de l'homme dénonce « *le caractère illusoire des dispositions nouvelles* » de la loi d'octobre 1984 sur la transparence de la presse et regrette l'abandon du principe des ordonnances de 1944, « *à commencer par la règle : un homme, un journal* ». Selon la Ligue, M. Hersant « *a pris ses dispositions pour faire entrer au Parlement un nombre important de ses parents, de ses familiers, de ses proches collaborateurs et de certains de ses salariés placés en position d'éligibilité sur des listes se réclamant de toutes les tendances de l'opposition parlementaire. Déjà ce nouveau lobby*, souligne cette organisation *se prépare à dépouiller la collectivité nationale d'une chaîne de télévision du service public si l'opposition est en mesure d'appliquer son programme* ».

SITUATIONS 86

ISÈRE : dissidence au Front national

Nouvelle dissidence au Front national, cette fois dans le département de l'Isère. Quatre membres du bureau départemental du parti de M. Jean-Marie Le Pen se sont démis de leurs fonctions pour protester contre les conditions dans lesquelles est intervenu le « parachutage » du président des Comités d'action républicaine (CAR, ralliés en novembre au Mouvement national-populiste), M. Bruno Mégret, désigné tête de liste de l'extrême droite en Isère.

L'un de ces contestataires, M. Jean-Claude Arabian, représentant pour la région de l'Association des amis du général Salan, qui a présenté le candidat du Front national dans le canton de Saint-Egrève en mars 1985, a notamment déclaré : « *Militant sincère et loyal, motivé par la doctrine fondamentale de Jean-Marie Le Pen, je trouve inadmissible que s'instaurent aux divers niveaux de la hiérarchie du parti les procès d'intention, les exclusions de militants gênants, la promotion spectaculaire des nouveaux venus, les réunions d'assemblées générales et d'assises nationales au mépris des statuts. Je refuse de tromper des centaines de militants du Front national en m'associant à une liste qui n'aura pas pour titre « Front national », surtout derrière des politiciens qui ne fournissent aucune garantie de fidélité au mouvement nationaliste ou à sa doctrine.* »

Dénonçant l'« *autoritarisme* » pratiqué par l'état-major du Front national, les « *propos racistes* » de certains militants, le comportement d'« *éléments fascistes* » à l'intérieur du parti et le « *climat malsain de magouilles* » qui prévaut, dit-il, dans la vie interne de la formation nationaliste, M. Arabian a adhéré au Front d'opposition national, constitué par les dissidents des autres régions. Il sera le porte-parole départemental de cet autre mouvement qui envisage de constituer localement une liste séparée de celle conduite par M. Mégret.

MOSELLE : un député socialiste dénonce la liste du PS

(De notre correspondant.)

Metz. – M. Paul Bladt, député PS de Moselle, vient d'annoncer qu'il refusait la place de quatrième sur la liste socialiste pour les élections législatives de mars prochain. « *Je ne peux cautionner une liste présentant des déséquilibres géographiques et sociologiques* », a-t-il expliqué, soulignant que la liste retenue a « *comme double caractéristique de placer trois enseignants en tête de liste dans un département parmi les plus industrialisés de France, et de donner une prédominance générale à la zone Metz-Thionville.* »

M. Bladt figurait sur la liste socialiste en Moselle derrière MM. Jean Laurain, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, René Drouin, député et maire de Moyeuvre-Grande et Charles Metzinger, député et maire de Freymin-Merlebach. La fédération de Moselle s'en tient pour l'heure à la liste confirmée officiellement à l'échelon national sans pour autant s'avancer au-delà des trois candidats susceptibles d'être élus.

« *Une telle composition est en contradiction avec les déclarations de Lionel Jospin notant que l'encrage du PS dans le monde ouvrier est une réalité* », plaide M. Bladt, ancien mineur. « *Alors que les socialistes font des ouvertures aux courants extérieurs du PS dans divers départements, ce sont en général, des militants d'origine ouvrière qui sont marginalisés sur les listes socialistes.* »

Il considère, en outre, que son comportement dans le débat charbonnier est à l'origine du conflit avec les responsables de la fédération mosellane du PS. « *Je ne ratifie pas l'accentuation de la baisse de la production charbonnière au-dessous des 10 millions de tonnes annuelles, pas plus que le refus d'embaucher aux houillères du bassin lorrain. Mes positions n'ont pas plu au PS.* »

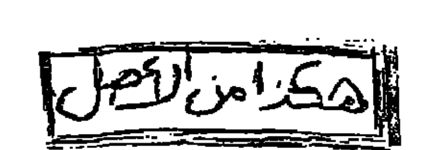
J.-L. T.

PARIS : M. Bas (RPR) renonce à présenter une liste « barriste »

M. Pierre Bas, maire RPR du sixième arrondissement de Paris et député sortant, a annoncé, le vendredi 3 janvier, qu'il renonce à présenter une liste « barriste » dans la capitale. Les résultats d'une enquête effectuée à sa demande par la SOFRES, au mois d'octobre, étaient pourtant des plus encourageants puisqu'ils révélaient qu'une liste de « soutien à l'action de M. Barre », conduite par M. Bas, obtiendrait 19 % des suffrages exprimés, autrement dit pourrait avoir quatre élus.

Après plusieurs entretiens avec M. Barre, qui ne souhaite pas que, en dehors de son département et de sa région, des listes législatives ou régionales s'intitulent « barristes », M. Bas a finalement renoncé. Dans une lettre très cordiale adressée au député de Paris, M. Barre explique notamment qu'il « *n'entend pas favoriser une dispersion des voix de l'opposition* » et que « *de plus, conformément à l'engagement que les députés, membres ou apparentés du groupe UDF de l'Assemblée nationale, ont pris de s'aider mutuellement dans la prochaine campagne,* [il] *apportera* [son] *soutien à* [ses] *collègues qui se trouvent sur la liste UDF qui se présente à Paris.* » « *Je ne crois pas*, ajoute-t-il à l'adresse de M. Bas, *de votre intérêt que vous vous mêliez à une compétition qui sera marquée par les effets pervers de la représentation proportionnelle (...) Evitons de nous compromettre dans les péripéties actuelles et cherchons seulement à obtenir de nos concitoyens un vote massif en faveur de l'opposition, telle qu'elle se manifeste aujourd'hui, de telle sorte que l'alternance au sommet ne puisse être différée.* »

M. Bas se tiendra pendant les mois qui viennent un peu à l'écart, tout en invitant les électeurs de son arrondissement à voter pour l'opposition, dans l'attente de pouvoir un jour, avec le scrutin majoritaire, revenir siéger à l'Assemblée nationale. Il continue à professer de la même façon que l'opposition ne devrait « *pas accepter de cohabiter en 1986* ». « *Dans le débat constitutionnel qui se déroule actuellement et qui est déterminant pour l'avenir, M. Barre est le plus gaulliste* », se plaît-il à répéter.



société

Roger Knobelspiess devant les assises de l'Essonne

Les illusions perdues

En dépit d'un butin coquet de 30445183 F, il n'aurait pas fait recette, ce vol à main armée rapidement réalisé sur une bretelle d'autoroute à Massy-Palaiseau, le 24 mai 1983, si, parmi les cinq hommes qui en sont aujourd'hui accusés, ne figurait Roger Knobelspiess. C'est que l'homme, aujourd'hui âgé de trente-neuf ans, déjà condamné huit fois depuis 1964, est devenu malgré lui un symbole à des titres bien divers.

Symbole, pour les uns, du «laxisme» judiciaire de l'actuel gouvernement : n'avait-il pas bénéficié, le 6 novembre 1981, après une condamnation par les assises de la Seine-Maritime à cinq ans de réclusion criminelle, d'une «remise gracieuse» de peine par le président de la République? Du coup, ceux-là ont crié à la bévue lorsque, moins de deux ans plus tard, Roger Knobelspiess se retrouvait inculpé et incarcéré pour cette affaire de Massy-Palaiseau.

Pour n'être pas du même bord, nombre de ceux qui avaient vu, eux, en Knobelspiess une victime judiciaire l'ont, aujourd'hui, abandonné, ou du moins ont pris leurs distances. A l'opposé, des fidèles, des inconditionnels, ont refusé de le renier, car, pour eux, cette nouvelle affaire ne retire rien à la confiance qu'ils lui ont accordée et qui demeure intacte. Elle les conforte au contraire dans le sentiment que si Roger Knobelspiess se trouve accusé d'un crime qu'il assure n'avoir pas commis, c'est que ses adversaires, et plus précisément la police, ont voulu à tout prix le ruiner sachant qu'il avait tout ce qu'il fallait pour devenir un coupable idéal.

Déjà ils ont écrit que *« si les jurés d'Evry proclament vraie l'image fabriquée par la police, les médias et les magistrats, cette société se sera montrée encore un peu plus inhumaine et mensongère »*. Et ceux qui s'expriment ainsi ont des noms qui ne sont pas négligeables. Car parmi les témoins qui vont parler en faveur de Knobelspiess il y a François Cavanna, Guy Bedos, Gérard Blain, Leny Escudero, Maurice Nadeau, Jean-Claude Fasquelle, Denis Manuel.

Du coup, le procès qui s'est ouvert lundi 6 janvier devant les assises de l'Essonne, dans le moderne palais de justice d'Evry, prend les allures d'un enjeu, et sa conclusion, dans deux semaines, dépassera, dans l'opinion, le seul Roger Knobelspiess.

Déjà, à la fin de la première journée, chacun a pu le mesurer avant même qu'ait été abordée la discussion sur les faits. La manière dont le président, M. Jean Saurel, a tenu à dire que *« les débats seront complets et objectifs »*, à assurer qu'*« il n'y aura pas de coup fourré »* et que *« toutes les questions pourront être posées »* était déjà significative du climat très particulier de cette audience.

Sur la corde raide

Car Roger Knobelspiess, lui, a clairement fixé sa position : *« Moi je considère que ma comparution ici n'est pas du tout justifiée, et mon innocence, je vous la prouverai. »* On n'en était pourtant qu'à l'examen de sa vie privée, cette vie dont il a dit : *« Vous savez, elle s'est déroulée pratiquement tout entière en prison. »*

La prison, c'est son obsession et son combat. Plus encore que Daniel Debrielle, aujourd'hui décédé, et Roland Agret, deux autres symboles de cette période des années 70, qui vit certains détenus en révolte contre la condition pénitentiaire, il demeure habité. Ce n'est pas qu'il se prétende innocent de tous les faits qui lui valurent tant de condamnations. Mais son cri demeure le même. Le mot « cri », au reste, est impropre littéralement. Car Roger Knobelspiess ne crie pas. Il dit lui-même : *« Je ne veux pas faire de grands discours. Je sais que je suis sur une corde raide. »* Cela ne l'empêche pas de jeter malgré tout : *« En prison on n'a pas le droit à la parole. On n'est rien. On est obligé de passer par les avocats qui vivent de la répression, de la misère humaine, sauf quelques rares exceptions comme ceux qui sont ici avec moi. »*

> *Une fois de plus, Roger Knobelspiess nie sa participation à un hold-up, affirmant qu'il prouvera son innocence*

Ainsi, sans le vouloir et en en étant le premier surpris, il a fait rire franchement, et plus particulièrement ses deux défenseurs, Mes Thierry Lévy et Henri Leclerc.

Il devait dire encore : *« On proclame que Knobelspiess recherche la publicité. Non, pour moi il s'agit d'une lutte collective que j'ai voulu exprimer. »* De fait, il l'a exprimée entre 1981 et 1983, en ses deux années de vraie liberté qui suivirent sa sortie de prison consécutive à la grâce présidentielle. Il a écrit, et bien, publié trois livres, touché des droits d'auteur, passé des contrats avec des éditeurs, tels que Grasset et Stock. 260 000 F lui ont été ainsi versés. Le chiffre, pour sa défense, a quelque importance dans la mesure où il entend montrer qu'il n'y avait pas pour lui de raison d'attaquer un fourgon de convoyeurs.

Il a aussi en sa faveur des témoins par dizaines, qui vont le décrire chaleureux, généreux, sensible, intelligent. Ils diront aussi comment une *intelligentsia* parisienne, qui s'était prise pour lui d'un véritable engouement, devait le lâcher en apprenant son arrestation, l'accusation dont il était l'objet, comme si elle s'était sentie trahie, dupée.

On a parlé tant et plus de ce temps euphorique où il allait de ville en ville, faisant des conférences sous la houlette de tous ceux qui voyaient alors en lui précisément ce « symbole » qu'il se défend d'avoir jamais voulu être. Aujourd'hui, c'est plutôt le temps des désillusions.

Mais Roger Knobelspiess c'est aussi le garçon d'Elbeuf et du quartier des Ecameaux, enfant d'un sous-prolétariat avec lequel il n'a jamais voulu rompre par fidélité à ses origines, à sa mère, à ses amitiés. Et parmi les amis il y a précisément Michel Baron, aujourd'hui l'un de ses coaccusés. Baron, artisan garagiste, nie, tout comme Knobelspiess, avoir été mêlé à l'attaque du fourgon de Massy-Palaiseau. Il y a objectivement contre lui plus de charges que contre son ami. Car il va bien falloir y arriver à ce dossier dont, jusqu'à présent, seul l'arrêt de renvoi – une heure dix de lecture – a donné une première idée.

Il en ressort essentiellement contre Knobelspiess que ce dernier est désigné comme auteur de l'agression, avec Michel Baron, par Patrick Curty. Celui-ci, tout émacié, tout triste et qui semble tenu à l'écart par les autres, se déclare coupable. Il était l'un des convoyeurs de la société de transport de fonds dont le camion fut attaqué. C'est lui qui donna les renseignements nécessaires à l'opération. Et il assure que Knobelspiess comme Baron furent bel et bien dans le coup.

Un alibi de quatorze minutes

Mais le rôle qu'il attribue à Knobelspiess, le décrivant vêtu d'un uniforme de CRS et porteur d'un fusil d'assaut, est revendiqué par un autre accusé, Jean-Claude Porchou. Ce Porchou dit certes qu'il y avait avec lui deux autres personnes mais il ne les a jamais désignées autrement que par les lettres A et B, rappelant en cela la position qu'avait prise Jean-Bruno Finochietti dans l'affaire de la tuerie d'Auriol. Il faut ajouter que l'affaire fut montée dans un bar-discothèque de la vallée de Chevreuse, « Le Grillon », dont s'occupait le cinquième des accusés, Gérard Lalaloua, personnage curieux, aimant le rock et animateur d'un journal intitulé *Enfer Magazine*.

Au « Grillon », on a vu effectivement Knobelspiess parmi les habitués. Du côté des convoyeurs et du chauffeur du fourgon, il y a deux témoignages pour désigner celui-ci comme ayant participé à l'attaque. Il a été ainsi reconnu parmi plusieurs personnes alignées devant ces témoins par les policiers du SRPJ de Versailles. Reconnaissance formelle? Certitude ou seulement impression? La défense jouera sur le doute, sur la rapidité avec laquelle tout fut accompli. D'ores et déjà, on envisage d'ailleurs un transport de la cour d'assises sur les lieux mêmes pour une reconstitution.

On parlera aussi d'une perruque dont Knobelspiess aurait été porteur. Une perruque a été effectivement saisie au domicile de Baron où l'on a trouvé aussi un guide ouvert à la page de Massy-Palaiseau, des armes, des munitions, un scanner capable de capter les fréquences utilisées par la société de transport. Et, surtout, trente pièces d'or de même valeur et du même type que celles qui se trouvaient dans certains sacs enlevés. Chez Knobelspiess, en revanche, rien de tout cela.

On discutera aussi de l'alibi que celui-ci évoque. L'attaque eut lieu le 24 mai 1983, à 21 h 04. Knobelspiess dit : *« A 20 h 30, je me trouvais, ce jour-là, au journal* Hara-Kiri, *dans le cinquième arrondissement de Paris. Je n'avais matériellement pas le temps de me rendre à Massy-Palaiseau. »* Vérification faite, on a estimé que c'était malgré tout possible : quatorze minutes ou dix-sept, selon l'itinéraire, auraient suffi.

Telles sont les principales données. Jour après jour, il reste à les passer au crible. La cour d'assises a décidé d'y employer tout le temps qu'il faudra, ce qui est la moindre de ses obligations.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Suicide d'un détenu à Nantes.* – Un détenu, âgé de vingt-sept ans, Georges Courroux, s'est donné la mort au centre pénitentiaire de Nantes, trois mois avant l'expiration de sa peine.

Georges Courroux, condamné à quatre ans de prison pour vol, s'est pendu, samedi 4 janvier, à l'aide de son pull-over aux barreaux de la cellule disciplinaire où il avait été placé à la suite d'une bagarre avec un codétenu.

● *Nominations de magistrats.* – Le *Journal officiel* a récemment publié la nomination comme procureurs généraux de MM. Jean Reygrobellet (à Nancy) et Paul Marchand (à Papeete). Ont été nommés : procureur à Annecy, M. Jean-Claude Berlioz ; président à Mâcon, M. Jean-Jacques Drapier ; président à Metz, M. Claude Loppinet ; procureur à Epinal, M. André Simard ; procureur à Nancy, M. Jean Charretier ; président à Chartres, Mme Marie-Françoise Potit ; procureur à Quimper, M. Gérard Nedellec ; président à Toulouse, M. Jean-Pierre Pech ; procureur à Fort-de-France, M. Marc Gaubert ; président de Saint-Denis (la Réunion), M. Pierre Ricci.

DANS LES ALPES-MARITIMES

Condamnation d'un médecin pour infraction à la législation sur les stupéfiants

De notre correspondant régional

Cannes. – Dans un jugement rendu le lundi 6 janvier, le tribunal correctionnel de Grasse a condamné à dix mois de prison avec sursis et à dix-huit mois d'interdiction d'exercer un médecin de Tourette-sur-Loup (Alpes-Maritimes), M. Jean-Claude Fournier, trente-sept ans, qui était poursuivi pour infraction à la législation sur les stupéfiants.

A la suite d'une intervention du pharmacien inspecteur régional de la santé auprès du procureur de la République de Grasse, en juillet 1983, une information judiciaire avait été ouverte contre le docteur Fournier, le 23 mai 1984. L'enquête avait démontré que le praticien avait prescrit *« avec une exceptionnelle fréquence »* des substances classées comme stupéfiants (notamment du palfium et de la morphine), sans examen préalable du malade, en délivrant des bons toxiques sous de fausses identités et en commettant des « chevauchements » de prescriptions interdits. Le docteur Fournier avait reconnu ces diverses infraction en expliquent qu'il avait agi *« dans le cadre d'un contrat thérapeutique »* au profit de marginaux en situation de détresse. Selon les médecins experts, qui l'ont décrit comme un *« anxieux »* à la personnalité fragile, mais aussi comme un *« bon médecin »* animé de sentiments altruistes, il se serait *« pris au piège en présumant de ses forces et de son aptitude à assumer les drogués »*. Le docteur Fournier avait bénéficié du soutien actif de la population de Tourette-sur-Loup.

G. P.

PLUS DE CIGARETTES SUR « ANTENNE 2 »

Les responsables d'Antenne 2 ont annoncé, lundi 6 janvier, que les cameramen ne filmaient plus les marques de cigarettes affichées sur les véhicules et équipages en lice dans le Paris-Dakar.

Bien que l'ordonnance de référé obtenue contre elle par la Ligue contre la fumée du tabac en public ne lui ait pas encore été signifiée, la chaîne a indiqué à l'AFP qu'elle avait immédiatement pris ses dispositions pour que ces publicités n'apparaissent plus à l'antenne. L'appel formé par Antenne 2 contre ce référé doit être plaidé mercredi 8 janvier. La chaîne, qui a l'exclusivité de la diffusion des images du Rallye, est soumise à une *« astreinte de 5 000 F par plan-séquence constituant une infraction »* (*Le Monde* du 7 janvier).

FAITS DIVERS

L'AFFAIRE PERROT-BOUTBOUL

Comment escroquer impunément 14 millions de francs

Cette fois, Mme Elisabeth Cons-Boutboul a posé un lapin à la presse. Pourtant, tout au long de la journée du 6 janvier, c'est à ses lèvres que l'on a été suspendu : elle allait s'expliquer, avait-on annoncé, au micro de Jean-Pierre Elkabbach, à Europe 1, peu après 18 heures. Comment peut-on réussir à escroquer environ 14 millions de francs au détriment d'une institution religieuse — escroquerie aujourd'hui prescrite — et, hormis une fort discrète radiation de l'ordre des avocats, rester impuni ?

Son gendre assassiné, Me Jacques Perrot, avait-il tenté, après avoir découvert les nombreuses zones d'ombre de son passé, de faire pression sur elle pour obtenir la garde de son fils ? Allait-elle enfin s'expliquer « au fond » ?

Toute la journée, on avait guetté la silhouette blonde de l'ancienne avocate, tenté de déjouer la protection musclée d'un de ses amis, transformé en chauffeur-garde du corps, filé sa Rover noire entre le cabinet de son avocat, près de l'Opéra, et le quai des Orfèvres, où les policiers de la brigade criminelle, vers 11 heures du matin, lui avaient demandé de se rendre en qualité de témoin. Mme Cons-Boutboul n'a quitté la brigade criminelle que cinq heures plus tard, par un escalier discret donnant sur le Palais de justice, pour se réfugier, semble-t-il, provisoirement, chez sa fille. Coup de théâtre : en fin d'après-midi, elle téléphonait à Europe 1 et annonçait qu'elle ne viendrait pas, les policiers et le juge d'instruction, M. Alain Venleene, l'ayant incitée à plus de discrétion pour ne pas gêner l'enquête.

Exit donc, Mme Cons-Boutboul, qui ne ferait plus « *aucune déclaration sur quelque sujet que ce soit* ». « *Le dossier n'est pas clos, loin de là* », assurait-elle.

Les enquêteurs en savaient-ils plus après avoir entendu ce « témoin » capital ? Rien n'est moins sûr. « *Elle est costaud. Elle ne se déballonne pas*, dit-on dans les milieux proches de l'enquête. *Cette femme est solide et tient bon. Ses propos contradictoires tenus à la presse ? Elle affirme s'être fait piéger par les journalistes et n'avoir cherché à « mouiller » personne. Elle a parfois d'étonnants accès de sincérité quand elle évoque certaines affaires liées aux finances de l'Eglise, mais, lorsqu'on cherche à entrer dans les détails, elle fait preuve d'un grand art de noyer le poisson* ».

Pourquoi alors avoir tant parlé ? A quel jeu Mme Cons-Boutboul s'est-elle livrée depuis l'assassinat de son gendre ? L'attention, si ouvertement attirée vers elle, est-elle une maladresse ou bien, au contraire, une volonté délibérée ? Les enquêteurs ne disposent apparemment d'aucun lien matériel permettant d'impliquer en quoi que ce soit Mme Cons-Boutboul dans l'assassinat de son gendre. Mais c'est vers elle que tous les regards sont attirés comme exprès. Et certains parmi les enquêteurs se demandent si les mystères passés de la vie de Mme Cons-Boutboul ne serviraient pas en fait d'« écran de fumée », si le tapage fait (orchestré ?) autour de sa personne n'était pas destiné, en réalité, à masquer une piste jusqu'ici négligée. Mais laquelle ?

Une certaine impuissance

L'un des exploits de cette femme intelligente et retorse est d'avoir réussi à extorquer impunément quelque 14 millions à des religieux. Impunément, car la justice est aujourd'hui désarmée face à cette affaire.

Poursuivre Mme Cons-Boutboul ? Plus de trois ans se sont écoulés depuis l'escroquerie, et il y a aujourd'hui prescription. Au palais de justice de Paris, où l'on a retourné le dossier en tous sens ces jours derniers, on avoue une certaine impuissance mêlée à beaucoup de regrets. Pourquoi n'avoir pas réagi, en 1981, lorsque l'ordre des avocats alerta le parquet général sur le cas de Me Cons-Boutboul ?

La vigilance des magistrats fut ce jour-là prise en défaut. Les Missions étrangères avaient beau refuser de porter plainte, le parquet général pouvait, lui, engager des poursuites. Mais il n'en fit rien.

A leur décharge, les magistrats font remarquer que l'arrêté de radiation qui leur fut communiqué par le conseil de l'ordre était plutôt vague. Il ne parlait pas d'une escroquerie de plusieurs millions de francs, mais faisait simplement état du détournement d'« *une somme très importante* ». Sans plus.

Sans doute, la curiosité du parquet aurait-elle pu être piquée par une autre phrase de ce document expliquant que l'escroquerie reposait sur « *la production de faux documents, particulièrement de faux jugements* ». Mais là non plus, point de réaction.

De faux jugements ? C'est là, théoriquement, un crime passible devant une cour d'assises de vingt ans de réclusion. Mais théoriquement seulement, et il y a là une autre habileté de Mme Cons-Boutboul qui, jamais ne prit le risque de produire à ses crédules clients d'« authentiques » faux, avec cachets, paraphes et signatures imaginaires. Elle se bornait à résumer dans les lettres qu'elle leur adressait consciensieusement les décisions des juridictions auxquelles elle prétendait avoir à faire.

Utile précaution : la fabrication de faux jugements aurait en effet constitué un faux en écritures publiques, et il n'y aurait pas prescription. Ces simples lettres sont, en revanche, des faux en écritures privées, donc des délits aujourd'hui prescrits.

Voilà pourquoi Mme Cons-Boutboul affiche une belle sérénité. Elle se sait hors d'atteinte. Voilà aussi pourquoi le Père Bayzelon, supérieur des Missions étrangères de Paris, ne peut entamer cette sérénité lorsqu'il menace l'ancienne avocate d'exiger réparation de l'escroquerie dont celle-ci a bénéficié.

Questions sans réponse

En fut-elle la bénéficiaire ou l'instrument ? « *J'ai agi pour le compte d'autrui* », a-t-elle dit sur Antenne 2 dimanche et répété lundi aux enquêteurs. Si cela est vrai, ce que n'excluent pas magistrats et policiers, pour le compte de qui et pour quoi ? Les Missions étrangères jouent-elles, à tort, les victimes innocentes ? L'opération aurait-elle servi à « recycler » discrètement de l'argent qui leur appartenait ? Et si les Missions étrangères ne sont pour rien dans cette ténébreuse affaire, faut-il exclure une complicité de Mme Cons-Boutboul avec d'autres milieux ecclésiastiques, aux confins de la basse politique et de la haute finance ? Les enquêteurs, qui se posent plus de questions qu'ils n'ont de réponse, n'écartent aucune hypothèse. Ils cherchent, convaincus — sauf coup de chance — d'avoir à chercher longtemps.

BERTRAND LE GENDRE et AGATHE LOGEART.

● *Mme Darie Boutboul partie civile.* — Mme Darie Boutboul-Perrot s'est constituée partie civile pour le meurtre de son mari, l'avocat Jacques Perrot, assassiné le 27 décembre dernier. Darie Boutboul agit tant en son nom personnel qu'au nom de son fils mineur, Adrien, trois ans. C'est son avocat, Me Georges Kiejman qui s'est présenté lundi 6 janvier en fin de journée au cabinet de M. Alain Verleene, juge d'instruction, pour se constituer partie civile au nom de sa cliente. Me Kiejman a précisé que la jeune femme « *se tenait à la disposition du magistrat instructeur pour lui fournir toutes les informations qui pourraient lui paraître utiles, tout en signalant qu'elle ne disposait d'aucune information privilégiée* ».

MÉDECINE

Transplantation et « loi divine »

Afin de respecter la volonté de témoins de Jéhovah, une équipe de chirurgiens italiens a tenté le lundi 6 janvier une transplantation cardiaque sans avoir recours à des transfusions sanguines. L'intervention a été réalisée chez un enfant de sept ans grâce au cœur prélevé chez une fillette de huit ans décédée des suites d'un anévrisme cérébral. Cette transplantation, apparemment réussie, était indispensable en raison d'une maladie dégénérative (une cardiomyopathie) dont l'évolution est toujours mortelle. Pour respecter la croyance des parents, les chirurgiens de la polyclinique Umberto-Ier à Rome ont dû diluer le sang de leur patient afin de ne pas avoir recours à des transfusions sanguines. Les témoins de Jéhovah estiment en effet que la transfusion sanguine est un apport de nourriture sous forme de sang, ce qui, selon leur interprétation, est une transgression de la loi divine. En France, un enfant de témoins de Jéhovah, transfusé malgré l'avis des siens, avait été renié ultérieurement par sa famille, comme le rapporte J. Védrine (Lyon) dans *Médecine et hygiène* du 15 août 1983.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les experts jugent le budget

Un bon budget, conforme au plan triennal de la recherche, mais des réserves sur deux points. Tel est l'avis formulé par le Conseil supérieur de la recherche scientifique et technique sur le budget civil de recherche pour 1986. Le Conseil craint que le net accroissement des crédits consacrés aux grands programmes — particulièrement l'espace — n'entraîne par la suite un déséquilibre. Il note, en revanche, une insuffisante progression des crédits incitatifs pour la recherche industrielle, hors grands programmes et filière électronique.

SCIENCES

Les pépins de la météo américaine

Le satellite d'observation météorologique américain NOAA-8 est incontrôlable depuis le 30 décembre et semble maintenant définitivement hors service, a indiqué, lundi 6 janvier, l'administration nationale américaine pour l'atmosphère et l'océan (NOAA). Lancé en mars 1983, ce satellite avait déjà posé des problèmes, tout comme d'autres engins de la série Tiros-N/NOAA avec laquelle les Américains jouent décidément de malchance : NOAA-B, lancé en mai 1980, n'a pas atteint son orbite et NOAA-7, mis sur orbite à la mi-1981, a dérivé dans l'espace pendant près d'une journée, en décembre 1984, avant d'être de nouveau maîtrisé par les techniciens. Malgré ce nouvel incident dû à la « perte » de NOAA-8 (d'un coût de quelque 230 millions de francs), l'administration américaine peut toutefois poursuivre la collecte de renseignements météorologiques en utilisant les satellites NOAA-6 et NOAA-7 qui, pour l'heure, demeurent en fonctionnement en orbite polaire.

LA DROITE ET LES IMMIGRÉS

L'autre cohabitation

Dans le flot de livres sur l'immigration qui paraissent ces jours-ci, trois titres émergent naturellement. Non pas à cause de leur taille — on fait beaucoup plus gros — mais de la personnalité de leurs auteurs. Le premier de ces ouvrages a été écrit par Didier Bariani, responsable national de l'immigration à l'UDF ; les deux autres par Michel Hannoun qui exerce des fonctions identiques au RPR. Oserait-on s'en désintéresser à quelques semaines des élections ?

MM. Bariani et Hannoun sont des hommes de terrain, ayant une expérience quotidienne de l'immigration. Si le responsable UDF est maire du 20e arrondissement de Paris — l'un des plus « colorés » de la capitale, où M. Le Pen avait obtenu 11,26 % des suffrages aux municipales de 1983, — son collègue du RPR dirige la municipalité de Voreppe (Isère), qui compte une bonne proportion d'étrangers. Dans leurs partis respectifs, ils se situent à mi-chemin de franc-tireurs, comme Bernard Stasi, pour qui « *l'immigration est une chance pour la France* », et de ceux qui ne sont pas très éloignés du Club de l'Horloge.

On trouve donc dans ces deux ouvrages des coups à gauche et des coups à droite, un subtil équilibre entre fermeté et ouverture. « *Ni racisme ni laxisme* », résume Michel Hannoun dans une formule que les dirigeants socialistes désavoueraient d'autant moins qu'ils l'ont déjà employée...

Didier Bariani a réécrit le rapport de synthèse qu'il avait rédigé pour l'UDF il y a quelques mois (1). Synthèse, en effet, de positions diamétralement opposées, son livre balance en permanence entre les unes et les autres. Si les travailleurs immigrés en situation régulière « *ont acquis le droit de vivre en France et de bénéficier de la solidarité nationale* », il faut empêcher l'immigration de « *prendre la tournure achevée d'une invasion irréversible...* ». Il y en a pour tous les goûts, et on s'y perd un peu, même si un sujet aussi délicat ne peut être abordé sans nuances.

Une France plutôt modérée

Michel Hannoun a voulu d'abord connaître l'opinion exacte des Français. Son premier livre (2) se fonde sur une enquête approfondie, commandée à la COFREMCA et réalisée à partir d'un échantillon national de deux mille cinq cents personnes. On y découvre une France incertaine mais plus ouverte que ne le laissaient croire certains sondages. Une France qui critique la « *démission* » des hommes politiques face à l'immigration, mais juge ce dossier trop complexe pour être tranché par référendum comme le voudrait M. Le Pen.

L'immigration « *n'est que l'une des expressions d'un malaise plus profond* », constate le maire de Voreppe : « *Les Français ont peur* », mais pas seulement des étrangers... Fort de ces constats, Michel Hannoun exprime ses opinions dans un deuxième livre, préfacé par Jacques Toubon, secrétaire général du RPR. Avec un titre significatif : l'« *Autre Cohabitation*, puisque « *la cohabitation la plus difficile à organiser est bien celle entre Français et immigrés* » (3).

Au chapitre des mesures à prendre, les responsables de l'UDF et du RPR s'expriment quasiment d'une même voix. Ils rejoignent tout à fait les grandes orientations du... gouvernement socialiste : maîtriser les flux migratoires, insérer les étrangers en situation régulière qui souhaitent rester en France et encourager les autres à rentrer chez eux. Pourquoi alors une telle sévérité à l'égard des « *incohérences* » (Didier Bariani) et de « *la politique de l'autruche* » (Michel Hannoun) du PS en matière d'immigration ? C'est essentiellement la régularisation du statut des clandestins, intervenue entre 1981 et 1983, qui est reprochée à la gauche.

Contrairement aux socialistes, les deux principaux partis de l'opposition excluent toute participation des étrangers aux élections locales. Ils envisagent, en revanche, une réforme du code de la nationalité, un rétablissement des contrôles d'identité et des expulsions par voie administrative, ainsi que l'octroi aux seuls Français d'allocations à visée nataliste...

Ces projets seront-ils appliqués ? Et dans quels délais ? Il n'est pas sûr qu'arrivée au pouvoir la droite réussisse à rendre les frontières hermétiques ou même qu'elle se précipite pour réformer le code de la nationalité. Ses premières mesures en matière d'immigration — laisse-t-on entendre dans l'opposition — pourraient bien être essentiellement psychologiques : par exemple, dénoncer haut et fort les employeurs de main-d'œuvre étrangère clandestine, ce qui ne mange pas de pain...

Un discours pré-électoral, destiné en partie à empêcher M. Le Pen de gagner des voix, n'est pas forcément un programme de gouvernement. Y a-t-il d'ailleurs trente-six façons de gérer, de manière responsable, un dossier aussi complexe et aussi douloureux que celui de l'immigration ? Les socialistes s'en étaient aperçus. Leurs successeurs le savent peut-être déjà.

ROBERT SOLÉ.

(1) *Les Immigrés, pour ou contre la France ?* Editions France-Empire, 106 pages, 52 F.

(2) *Français et immigrés au quotidien*, Editions Albatros, 151 pages, 65 F.

(3) *L'Autre Cohabitation (Français et immigrés)*, Editions L'Harmattan, 161 pages, 85 F.

ÉDUCATION

LES ÉLECTIONS DE PARENTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Légère baisse de la Fédération Andrieu au profit de petites listes

Les pouvoirs accrus accordés aux parents d'élèves dans l'école en 1985 n'ont, semble-t-il, pas incité ces derniers à se mobiliser davantage lors des élections qui ont eu lieu au mois d'octobre. Les résultats des élections aux comités de parents (écoles maternelles et élémentaires) et aux conseils d'établissement (collèges et lycées) font apparaître une grande stabilité du nombre des électeurs. La participation a atteint 42,05 % dans les écoles et 36,91 % dans le second degré, soit une augmentation de 0,9 % et de 0,3 %, par rapport à l'année précédente.

Les suffrages recueillis par la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE, présidée par M. Jean Andrieu) sont, comme les autres années, en légère baisse, surtout dans l'enseignement primaire. Mais cette association reste toujours la première de toutes les fédérations de parents.

● **Dans les écoles maternelles et élémentaires**, la progression de la participation confirme une tendance amorcée en 1981, après une période de désaffection. La FCPE obtient la plus grande part des suffrages (44,42 % au lieu de 46,29 % en 1985). La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP, présidée par M. Jean-Marie Schléret) ne profite pas de la légère baisse d'influence de sa puissante rivale (11,35 % au lieu de 11,63 % en 1985). Ce sont les listes dites « divers », souvent composées de parents qui refusent de s'engager dans des listes nationales, qui progressent, obtenant 32,88 % des suffrages (contre 30,75 %).

● **Dans les collèges et les lycées**, le taux de participation augmente de 0,31 %. Les parents ont une nouvelle fois voté plus dans les collèges que dans les lycées et, surtout, les établissements d'enseignement professionnel. La FCPE se maintient à la première place avec 56,44 % des suffrages (56,7 % en 1985). La PEEP conserve la même audience que les années précédentes avec 31,05 %. Le reste des voix se répartit entre l'Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAAPE) avec 2,32 % des voix, les listes d'union (1,43 %), la Fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (FNAPEEP), 0,47 %, et les divers, 8,23 % (contre 7,4 %).

Vive l'école !

(Suite de la première page.)

Cette image de l'autorité, qui est au cœur de la relation pédagogique, témoigne assez bien, nous dit Jean Paitra, responsable de l'enquête de la COFREMCA, d'un mouvement nouveau sensible au sein de la société française depuis le début des années 80 : après une longue période de tension idéologique et de contestation dues à l'affrontement de conceptions antagonistes de la société, on aborde une époque plus souple, où prime le souci de la compétence et de la réussite, un besoin d'accomplissement personnel nécessitant un ordre librement consenti.

Goût de l'effort et de l'enrichissement individuel, recherche d'une qualité de la vie de haut niveau, besoin d'apprendre et de progresser... telles seraient les aspirations de nos contemporains, lassés des querelles d'écoles et des débats d'idées, mais prêts à « se défoncer » pour affronter un avenir flou. Une société désabusée mais tonique, sans grand idéal mais décidée à aller de l'avant, qui a dépassé le « syndrome de catastrophe » de la fin des années 70, s'est habituée à la crise et à l'idée que l'incertitude fait normalement partie du futur. Cette acceptation du risque a fait baisser l'anxiété que provoquait l'obsession d'une société bloquée et a entraîné une vision plus optimiste de l'avenir.

La satisfaction des élèves

Or, selon la COFREMCA, le monde enseignant serait « en phase » avec cette évolution, ce qui expliquerait la réconciliation à laquelle on assiste avec l'opinion et en particulier avec le monde de l'entreprise. Condamnés à subir de plein fouet la confrontation avec les forces les plus remuantes de la société (sa jeunesse) — et peu aidés par une institution massive et peu malléable, — ils se sont débrouillés comme ils ont pu, sans recours à des modèles théoriques ou à des prescriptions administratives ou syndicales, et ils ont largement réussi une mission devant laquelle bien des parents ont abdiqué (2).

Ce pragmatisme et cette aptitude au changement expliquent sans doute le taux élevé de satisfaction qu'expriment les élèves à l'égard de l'école et des professeurs, que confirme cette enquête de la COFREMCA (3). Au point que l'école est globalement mieux appréciée par les élèves que par les parents, qui n'ont pas toujours bien pris conscience de cette évolution positive.

Certes cette évolution est à prendre avec bien des précautions. Elle ne doit pas faire perdre de vue les nombreux éléments négatifs qui pèsent massivement sur notre système d'enseignement : le fort taux d'échec de la scolarité obligatoire, l'inadaptation de la formation des maîtres (particulièrement ressentie par les plus jeunes d'entre eux), les difficultés rencontrées par les secteurs les plus « faibles » (classes préprofessionnelles, enseignement technique court...). Mais les indices relevés par la COFREMCA témoigneraient d'une évolution en profondeur, peu visible encore mais significative d'un mouvement « *venant de loin et irréversible* ».

Alors est-ce le bout du tunnel ? La fin de la morosité ? Les cris d'alarme qui se succèdent avec tant d'insistance seraient-ils les derniers spasmes d'une crise en voie de résorption ? Peut-être est-ce une perspective un peu utopique. Mais en cette période de vœux acceptons-en l'augure...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(2) Cette évolution a été bien analysée dans l'enquête du *Monde de l'éducation* de septembre 1985 (no 119), « La culture des profs ».

SPORTS

LE RALLYE PARIS-DAKAR

ZANIROLI TIENT TÊTE

Patrick Zaniroli (Mitsubishi-Pajero) était toujours en tête du classement autos du rallye Paris-Alger-Dakar, à l'issue des troisième et quatrième épreuves spéciales disputées lundi 6 janvier, entre In-Salah et Tamanrasset. Le vainqueur de l'an dernier précédait Pierre Gabreau (Range-Rover) de 8 min 41 sec et René Metge (Porsche) de 24 min 10 sec. Victime d'un accrochage, l'équipage Ickx-Brasseur a concédé 56 min pour remplacer le radiateur crevé de sa Porsche.

Dans la catégorie motos, le surprenant Belge Guy Huinen (Yamaha) a réussi à conserver sa première place au classement général, en dépit de la domination dans les deux spéciales de l'Italien Franco Picco (Yamaha).

Accidenté à 10 kilomètres de l'arrivée, le motard français Michel Parmentier a été rapatrié d'urgence à Paris. Déjà grièvement blessé en 1984 lors de la première étape, il souffre d'un traumatisme crânien et se trouvait mardi dans le coma. En revanche, le pilote néerlandais parti sans sa balise de détresse, ni provision d'eau, dans le désert algérien (*le Monde* du 7 janvier) a été retrouvé sain et sauf après deux jours de recherche.

● CYCLISME : *Laurent Fignon blessé.* — Alors qu'il effectuait sa rentrée aux six jours de Madrid, Laurent Fignon a été victime d'une chute lundi 6 janvier et souffre d'une fracture de la clavicule. Cette blessure va retarder de quinze jours au moins la préparation du double vainqueur du Tour de France, absent des compétitions depuis près d'un an à cause d'une opération à un genou.

● SKI ALPIN : *Slalom géant féminin de Maribor.* — La Suissesse Vreni Schneider a remporté, lundi 6 janvier, le slalom géant de Maribor (Yougoslavie) devant sa compatriote Michela Figini et l'Autrichienne Marina Kiehl. La première Française, Anne-Flore Rey, est dix-septième.

culture

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

1 « JE SUIS LE PREMIER »

LE FIGARO, dont le tirage n'avait cessé de croître depuis l'introduction du *Portfolio*, a retrouvé vendredi dernier une manchette digne de son destin. Il était temps. L'esprit frondeur de Beaumarchais en épigraphe convenait assez mal – avouons-le – à Robert Hersant et à la majorité de ses lecteurs. Tandis que « premier quotidien national français », ça ne manque pas d'allure ! Il fut un temps où accoupler le mot « national » à celui de « français » aurait fait sourire ou sursauter. Maintenant, ça ne surprend presque plus personne. « On n'arrête pas le progrès ! », pourrait me dire M. Lignel, qui, avec son beau visage de danseur de tango et ses grands yeux éperdus, tiendrait avantageusement le rôle de Gatsby dans la prochaine adaptation hollywoodienne du roman de Fitzgerald. Des académiciens qui se faisaient un sang d'encre devant l'avenir de notre langue, d'anciens résistants qui se demandaient où allait notre pays depuis la mort de de Gaulle, de jeunes écrivains en quête d'insolence et de gros tirages, d'anciens gardes des sceaux rescapés des précédents septennats et qui craignaient pour notre sécurité et leur avenir, ont cru trouver en Hersant le sauveur. L'homme fort d'une presse malade de *pusillanimité* me semble à cent lieues de tout cela.

Hanté par la mort, il doit se dire que les choses arrivent trop tard. C'était pendant les belles et chaudes années 40, quand il était jeune et prêt à tout, qu'il aurait vraiment joui d'avoir à sa botte le premier quotidien national et français. Ah ! si les notables avaient su ce que l'homme allait devenir, ils auraient été plus *attentifs*. Et *maintenant*, je l'ai dit, c'est bien tard. Les vieux amis, les parents, ont disparu.

Hersant collectionne par habitude. La puissance est une façon de conjurer l'inéluctable. Comment pourrait-il y avoir un vrai duel entre lui et le pouvoir ? Ils sont, pour employer le doux jargon d'autrefois, objectivement complices. « Tu t'*empares* de dix journaux ? A moi donc ce quotidien du matin. » Leurs mauvais coups réciproques sont un échange de bons procédés ! A qui lui reproche Berlusconi, Mitterrand aussitôt répond ou laisse entendre : « Vous auriez sans doute préféré Hersant ? » Dans les deux cas, la liberté des journalistes compte pour du beurre. L'affaire du *Progrès* est passée, passera comme une lettre à la poste. Elle arrange presque *tout* le monde, et même les *moralistes* que *nous* sommes, qui ne ne nous sentons jamais aussi à l'aise pour écrire de vertueux papiers que lorsque le cynisme marque des points éclatants ! Chirac en tête, Giscard à la traîne, sont de vieux pensionnaires du *Figaro* où, par collaborateurs interposés et, si besoin s'en fait sentir, l'interview au sommet, ils ont depuis longtemps leur rond de serviette.

Que le patron du *Figaro* ait maintenant une somptueuse résidence secondaire à Lyon est pour nos deux compères la meilleure aubaine de cette année qui commence en fanfare. M. Barre, qui a une certaine culture politique, se souvient peut-être de la phrase d'un de nos anciens présidents du Conseil, quand l'Allemagne de Hitler, en mars 1936, fit entrer ses troupes en Rhénanie dans une zone jusqu'alors démilitarisée en vertu du traité de Versailles. Albert Sarraut déclara aussitôt et avec le succès que l'on devine qu'il ne tolérerait pas que les canons allemands fussent pointés sur la cathédrale de Strasbourg. Au fait, ça vous fait quel effet, monsieur Barre, d'avoir *le Progrès-Hersant* sur votre palier à l'heure du petit-déjeuner ? Le mâchon vous paraît-il aussi savoureux (1) ? Et maintenant, qui pourrait penser plus d'une seconde que ce rachat-surprise gêne le président de la République ? C'est un spectacle exquis pour lui de voir ceux qui aspirent à lui succéder s'acoquiner avec un requin de la presse en vue de barrer la route à un rival. Maintenant, M. Mitterrand serait un saint homme – et l'on n'a jamais poussé la calomnie jusqu'à ce degré ! – s'il allait pleurer sur les éventuelles difficultés d'être de M. Barre, qui ne veut pas lui laisser digérer en paix son septennat. Je pense d'ailleurs qu'à long et court terme ce rachat ne fera que renforcer la belle image de M. Barre dans l'opinion. Sa compétence était déjà à l'abri du doute ; si, en plus, on se met à persécuter le député de Lyon, il va faire vibrer les cœurs ; les sondages vont s'affoler. Quand je vois tant de personnages illustres comblés, je me dis que Robert Hersant mériterait la croix du mérite. En rachetant *le Progrès*, il s'est racheté. *Et ce n'est pas Charles Lignel* qui me contredira, lui qui vient de se voir ôter une douloureuse épine du pied. L'héritier « à la Philippe Labro » est, par la grâce d'Hersant, de nouveau libre de rêver à la députation ou au *Washington Post*. Le feuilleton continue. Quant aux journaux français qui vivotent provisoirement à l'écart ou à l'ombre du groupe, après avoir vu le vent passer, ils ne pouvaient que se réjouir de ce qui vient d'arriver. Sans idées le plus souvent, ils en ont une désormais, ils sont la liberté. Une presqu'île fragile menacée par les flots, et d'autant plus précieuse. Même *le Monde*, qui n'en finissait pas de faire sa toilette, est réconforté par cette expansion. Nous avions jusqu'ici une belle âme, il nous manquait une intendance. C'est fait, le talent va suivre, j'en réponds ! En agitant devant nos yeux fatigués sa muleta le premier, Hersant vient de réveiller notre passion. J'avoue pourtant que le bonhomme me touche quand il tente de faire sacrer son fils *Philippe à Reims*, avant que son royaume ne disparaisse avec lui sous les ricanements de ces *notables qui* l'avaient souffert en le méprisant. J'ai un titre pour cette histoire : *Humilié et Offensés*.

> Hersant en progrès et Nourissier en forme

2 DEUX JOURS CHEZ FRANÇOIS NOURISSIER

PLUS modeste ou plus pressé que Barrès, qui n'hésitait pas à s'installer huit jours chez M. Renan, j'ai passé mon dernier week-end avec Nourissier. A l'occasion de la sortie chez Grasset de son dernier roman, *la Fête des pères*, qui fut écrit l'été dernier à Ménerbes-Caux, Stock a eu l'heureuse idée de rééditer *l'Eau grise*, son premier livre, publié chez Plon en 1951, et que Nourissier a enrichi d'une préface d'une trentaine de pages, où l'écrivain âgé de cinquante-huit ans qu'il est devenu se penche sur son passé, se demande ce qu'il pense de son roman, de son œuvre, et tente d'esquisser un bilan de la littérature de langue française des quarante dernières années.

Je laisserai à mes amis du « Monde des livres » le soin de vous parler d'une façon circonstanciée de *la Fête des pères*, s'ils le souhaitent ; il n'empêche, j'ai lu (l'ancienne critique, qui avait ses outrances, aurait dit « j'ai dévoré » !) ce roman de deux cent cinquante pages en moins de trois heures. Ainsi, l'un des charmes de *la Fête des pères*, c'est d'être un roman de gare « haut de gamme ». On peut très bien par exemple l'acheter et l'emporter quai de Bercy, peu avant de prendre son TGV et l'avoir terminé ou presque à Lyon. Lire *la Fête des pères* dans un train est d'autant plus recommandé que ce roman se passe en trente-six heures, entre, et pendant deux trains. Avec un aller et un retour. Le narrateur, qui s'appelle N (comme Nourissier), va faire une conférence à B (comme Bâle ou Berne), dîne, dort (mal) et rentre. Un autre charme du livre, c'est qu'il est drôle et parfaitement sinistre, comme toujours lorsque Nourissier est en forme. Avant d'abandonner ce roman aux mains des experts, je voudrais ajouter que *la Fête des pères* va de rebondissement en rebondissement, il y a des suspens. Ce récit grave, classique, est aussi un mélo qui vous donne envie de pouffer.

Dans *l'Eau grise*, on s'amuse moins. Le mélo n'est pas loin, mais le Nourissier de vingt ans a trop de respect pour la littérature « bon genre » pour ne pas le tenir à distance par un style soutenu de *moraliste*. Comme souvent dans les romans de jeunesse, ce que l'on préfère, à la relecture, ce ne sont pas les sentiments, mais ce qui date. Pas de télé mais des postes de radio gros comme des dogues, des « garde-manger » dans les cuisines, des concierges qui « donnent le cordon », des filles vierges ou presque à vingt ans, un jeune couple servi par une bonne, des supports à chapeaux chromés dans les cafés, une vie de quartier, des prêtres, des bassines d'émail, des étuis à cigarettes dans la poche des hommes, des publicités où caracolent les zèbres de Cinzano et le cracheur de feu de l'ouate Thermogène... Tentant de dresser, je l'ai dit, dans sa préface, *l'état des lieux littéraires*, Nourissier retient pour ces quarante dernières années de cinquante à soixante-dix écrivains français. Sans enthousiasme, il est vrai. Et une douzaine d'« *indiscutables grands livres* ». C'est beaucoup.

(1) D'après sa déclaration de lundi, il ne semble pas.

CINÉMA

REVOIR « CLÉO DE 5 A 7 »

Agnès Varda et le tourniquet du temps

Cléo, dans le miroir du café, guette sur son doux visage l'insidieuse explosion de la maladie. Il n'y a rien encore. Elle est cette grande blonde à la beauté scandinave (*Corinne Marchand*) qu'on aimait dans les années 60. On lui a fait un prélèvement, elle attend les résultats. Entre un rendez-vous chez la cartomancienne et un autre avec son médecin, elle attend. Cléo la cigale, « de 5 à 7 », essaie de tuer le temps, avec sa copine Angèle la fourmi, avec sa copine qui pose nue pour les artistes, son amant pressé et ses musiciens qui se moquent d'elle.



Agnès Varda, en 1962, raconte déjà des histoires de femmes, des histoires de peur au ventre. Sa caméra glisse dans les rues de Paris ; elle ne sait pas encore que l'errance sera dans quinze ans le sujet même du cinéma pour toute une génération.

Les trottoirs, les bars de Montparnasse, les arbres de la place d'Italie, les *taxis à compteur extérieur*, les avaleurs de grenouilles, tous les signes où Cléo reflète ou conjure son angoisse, appartiennent au monde le plus banal, celui du temps immobile. Il n'y a rien encore qui annonce sa disparition. Mais Agnès Varda, en filmant le temps présent, enregistre le travail de la mort. Voilà pourquoi *Cléo de 5 à 7*, miraculeuse redécouverte, est encore plus important aujourd'hui qu'il ne l'était alors.

On ne retenait que le jeu avec le destin, on repérait la modernité du décor de Cléo, on redoutait avec elle son cancer, le résultat de ses analyses. On espérait tout de sa rencontre avec le petit soldat (Antoine Bourseiller), avec l'amour, parc Montsouris. Autour d'elle, la ville vivait, simplement contemporaine. Aujourd'hui Cléo, qui va peut-être *mourir*, est la plus vivante, et c'est la ville qui a été engloutie, avec ses figurants, corps et gestes modelés par l'époque.

En 1962, le film n'était pas gai, on souffrait à le voir. On jubile aujourd'hui de l'intelligence ironique avec *laquelle* Agnès Varda conduit le flot de ses dialogues, de l'inconsciente cruauté qui la pousse à maltraiter ainsi la joie blonde. Et dans la matière même des objets, des vêtements, mille souvenirs de sensations passées reviennent sous nos doigts.

A signaler enfin le plaisir de voir chanter Michel Legrand et la grâce de ce petit film muet inséré dans le parcours de Cléo. On y voit Jean-Luc Godard enlever les lunettes qui *lui faisaient voir la vie en noir*, et puis apparaissent Jean-Claude Brialy, Sami Frey, Anna Karina, d'autres visages, rajeunis de vingt ans.

En première partie de *Cléo de 5 à 7*, Agnès Varda présente un court métrage réalisé quelques mois avant *Sans toit ni loi*. *7 p., cuis., s. de b. ... à saisir* va bien avec *Cléo*, puisqu'il s'agit encore de manipuler un certain tourniquet du cinéma, où les images sortent du néant pour s'y engloutir et renaître à nouveau. Un appartement vide, qui était naguère un hospice. Là, Agnès Varda imagine le vieillissement d'une famille, en invente les traces, burlesques ou pas, bousculées par les hôtes anciens qui rôdent. Grinçant, hanté par des masques, des effigies de la mort, par des visions d'enfance et de décrépitude, par des cocasseries médicales, le film est d'une beauté glaciale.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ *Voir les grandes reprises.*

LIVRE

Luciano Berio, l'avant-garde sans peine

De tous les compositeurs d'une génération qui représenta, à partir des années 50, l'avant-garde pure et dure, Luciano Berio (né en 1925) est certainement celui dont la musique parle le plus directement à l'auditeur non prévenu. Conçue visiblement pour flatter l'oreille, avec juste ce qu'il faut de modernité, elle séduit le plus grand nombre et dérange seulement ceux qui se méfient trop du charme immédiat.

Il en va donc aujourd'hui de Berio comme, jadis, de Puccini (même si, paradoxalement, c'est dans ses œuvres lyriques – *Passagio*, *Opera*, *la Vera Storia* – qu'il cède aux tentations de l'intellectualisme le plus aride) : on lui reconnaît une facilité *stupéfiante et un métier sans faille* mais on ne se soucie guère de savoir ce qu'il y a derrière des partitions aussi transparentes.

Ivanka Stoïanova, qui vient de consacrer à Berio une grande étude publiée par *la Revue musicale* – et aussitôt couronnée par l'académie Charles-Cros, – avoue entre les lignes toute la joie que lui procure l'œuvre du musicien, mais elle éprouve le besoin d'utiliser pour le dire beaucoup de mots venus de la psychanalyse, de la sociologie et de la linguistique, où les néologismes tiennent le haut du pavé. De prime abord on est surpris de tant de mystère pour parler d'une musique aussi peu obscure, puis on se rend compte que l'auteur aime à jouer avec tous ces mots barbares comme, familièrement, on tourne autour du pot.

Au lieu de s'exclamer à chaque page : « *Que c'est beau, quel plaisir, quelle inspiration saisissante !* », elle évoque « *l'intégration du signifiant textuel aux citations et/ou extra-musicales qui annulent toute univocité discursive* ».

Cette pudeur qui se dissimule derrière les jeux de l'esprit n'est pas étrangère à l'univers de Berio, qui parvient souvent à l'évidence de son langage musical par des détours assez compliqués. Et la perspicacité d'Ivanka Stoïanova nous dévoile à son sujet des informations souvent inédites. Ainsi, en regard de son texte, a-t-elle placé une foule de citations se rapportant aux œuvres analysées, empruntées à des compositeurs, des interprètes ou des écrivains.

Cette étude, la plus exhaustive qui existe actuellement en français, s'ajoute aux entretiens avec le compositeur publiés il y a deux ans chez Jean-Claude Lattès et au premier numéro de l'excellente revue *Contrechamps*, qui lui était entièrement consacré. Cette revue biannuelle vient de faire paraître son cinquième numéro dédié cette fois à Bernd Aloïs Zimmermann (1918-1970), aussi méconnu que Berio est reconnu, réputé pour la difficulté et l'aridité de ses œuvres, le caractère impénétrable d'une personnalité déroutante...

A travers des *témoignages*, quelques analyses et des textes de Zimmermann lui-même, on découvre de précieuses clefs pour entrouvrir les portes de ce monde encore réservé aux rares connaisseurs. Les disques sont difficiles à trouver mais la radio se fait parfois l'écho des événements que constituent les exécutions de ses principales œuvres, en premier lieu l'opéra *Die Soldaten*, d'après Lenz.

GÉRARD CONDÉ.

★ *L. Berio, Chemins en musique*, par I. Stoïanova, 512 pages, 280 F.

La Revue musicale, 7, place Saint-Sulpice, 75006 Paris.

Contrechamps, nº 5, édition l'Age d'homme, 5, rue Férou, 75006 Paris (152 pages, 69 F).

EXPOSITIONS

Les potages d'Andy Warhol

A intervalles réguliers, les galeries parisiennes célèbrent leurs messes à l'usage des temps modernes en encensant les grands capitaines de l'art. Dans le cas présent, l'affaire remonte à une vingtaine d'années, Templon a choisi d'honorer le pape du pop art américain, Andy Warhol *en personne*.

Pour celui qui nagerait quelque peu dans les méandres de ce vaste label, précisons qu'un autre pape, Richard Hamilton (diantre, il y en aurait deux, heureusement il est Anglais) avait en 1957 donné une *définition exhaustive de cette* nouvelle catégorie pour venir au secours de l'amateur. Lisez plutôt. Le pop art est : « *Populaire (conçu pour un public de masse), transitoire (solution à court terme), expansible (aisément oublié), bon marché, produit à la chaîne, jeune, spirituel, sexy, tape-à-l'œil, charmeur, une grosse affaire* » (1). Muni de cet excellent viatique, il ne reste plus qu'à explorer les cimaises où s'accroche Warhol en cochant à chaque fois le ou les termes paraissant convenir au sujet exposé. Pas de précipitation, le circuit comprend quatre séries : *les Chaises électriques* (1971), *les Fleurs* (1970), les *Potages Campbell* (1968) et *Botticelli, la naissance de Vénus* (1984).

Chaque thème répété en moyenne une *dizaine* de fois avec des couleurs différentes doit confondre l'observateur. Technique employée : la sérigraphie, procédé dont Warhol disait que, si un plus grand nombre de gens l'utilisait, on ne saurait plus distinguer « ses peintures » de celles des autres.

Evidemment, ce pied de nez, très goûté à l'époque, semble aujourd'hui éculé si l'on considère que la Vénus italienne, vingt ans après, subit tout aussi « mécaniquement » les méthodes de cette période héroïque. S'il n'est pas question de remettre en cause la santé de ce virage en épingle à cheveu accompli au détriment de l'exploration abstraite par la conserve Campbell reproduite à satiété, on peut cependant en vouloir aux fidèles qui pensent que, finalement, cet accrochage pourrait lui aussi être expansible, c'est-à-dire, d'après Hamilton, « *aisément oublié* ».

BERTRAND RAISON.

★ Galerie Templon, exposition Warhol, du 4 janvier au 5 février 1986. 1, *impasse Beaubourg*, 75003 Paris.

(1) Cité in *l'Art de notre temps*, Weber.

CULTURE

DANSE

Le « Ramayana » au Rond-Point

L'Année de l'Inde multiplie les démonstrations de danses traditionnelles, avec les meilleurs artistes. Mais la curiosité du public n'est pas toujours satisfaite. Les codes de jeu lui demeurent étrangers. Il peut seulement se fier à son instinct pour comprendre et aimer, et son plaisir, parfois, est contrarié par l'insignifiance des chorégraphies.

Pourtant, avec le *Ramayana*, que présente Malavika au Rond-Point, il sera comblé. L'esprit de l'Inde s'y accorde à la sensibilité occidentale. Malavika est européenne. Très jeune, elle a dansé dans la troupe de Ram Gopal avant de s'entraîner avec Shri Ellapa. Elle s'est imposée comme interprète du *Bahrata-Natyam*, l'un des plus anciens classiques du sud de la péninsule. Depuis dix ans, elle cherche à sortir d'une tradition par trop figée, pour élaborer un langage adapté aux grands récits mythologiques. Son travail rappelle celui de Peter Brook et Jean-Claude Carrière avec le *Mahabharata*.

Le *Ramayana* est une version picaresque des aventures de Rama, septième incarnation du dieu Vishnu, en particulier son alliance avec l'armée des singes pour délivrer sa femme enlevée par un démon à dix-sept têtes. Trois danseurs dialoguant avec la musique, jouant des différents masques, suffisent pour développer l'action, commentée par un comédien, Michel Herbault. La chorégraphie mêle les lignes sensuelles du Bharata-Naya – qui illustre les rapports entre Rama et son épouse – et les danses Chhau du Bengale, plus réalistes, qui représentent les oiseaux, les animaux, les démons. Quant à l'ogresse Surpanakha, elle exprime sa passion dans le style outré du Kathakali.

Malavika possède la science des *mudra* (gestes de la main). Elle possède l'équilibre, une virtuosité sereine. Tandis qu'un danseur de caractère, Pradeep Kar, interprète les différentes entités, Malavika et le très beau Kama Dev forment un couple envoûtant. On est saisi par la pureté des évolutions, l'ampleur des parcours, la subtilité des mimiques.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre du Rond-Point, 21 heures, jusqu'au 23 janvier. Pradeep Kar enseigne les danses Chhau au Centre Mandapa.

PHOTO

Toni Catany, l'épatant

Catherine Derioz et Jacques Damez sont mieux que des jeunes gens sympathiques. Depuis quatre ans, sans aucune aide, ils animent la galerie le Réverbère qu'ils ont aménagée dans un espace jouxtant leur librairie spécialisée dans l'image (cinéma, photo et vidéo). Celle-ci comblant bénévolement les déficits, ils ont pu accueillir ainsi quarante photographes, parmi lesquels Manel Esclusa, Gilbert Fastenaekens, Pierre Radisic, Xavier Lambours, Dieter Appelt, Jan Saudek, Christian Vogt ou Ernestine Ruben. Ce palmarès enviable témoigne autant de leur passion que de leur compétence et du désir de montrer la création photographique contemporaine dans toute sa diversité.

Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient été séduits par les recherches que poursuit depuis 1979 sur les natures mortes le catalan Toni Catany. A partir d'un modèle simple et mille fois vu, Catany démontre que ce n'est pas le sujet mais le regard qui réalise la photo. Sur fonds piquetés et suintants – paysages et décors en eux-mêmes, – les fleurs fanées, ou peintes, incarnent une vibrante allégorie de la fragilité. Sans pittoresque, par le rappel des teintes, d'audacieuses et subtiles graduations de lumière et un sens exacerbé de la composition, Catany fait du ravissant une énigme.

Alternant franchise et demi-ton, l'épure et le baroque, il décrypte en détail des matériaux frustes tels du talc ou des journaux jaunis. Loin de jeter de la poudre aux yeux, ce travail sublime, si proche de la peinture, ne lui doit pourtant rien. S'il fallait trouver un confrère à Catany, on penserait au Tchèque Sudek. Et à Visconti pour la somptuosité de ses mises en scène. Car il y a de l'opéra dans cet art de jongler avec la profondeur de champ et d'y disposer, comme des personnages, un masque, des galets, un gobelet brisé de cristal et, plus récemment, des fruits pourris.

Chaque image de Catany est un songe, un rêve musical qui évite les pièges de l'esthétisme (léché pictorialiste, bouquets japonais) comme ceux du chromo. Impeccable et rigoureux, mais également sensuel et chaleureux, Catany donne à voir la beauté pour elle-même. Il est rare que l'usage de la couleur atteigne un tel point de maîtrise, et surtout de sensibilité. C'est une exposition qu'il faut courir voir pour éprouver un plaisir pur. Et soutenir l'initiative des éclaireurs du Réverbère qui, à l'ombre de la Fondation nationale de la photographie, est avec Vrais rêves, la seule galerie photographique de Lyon.

P. R.

★ Toni Catany, « Natures mortes », galerie le Réverbère, 4, rue Neuve, à Lyon, jusqu'au 15 février.

MORT DU CHANTEUR DE ROCK PHIL LYNOTT

Le chanteur de rock d'origine irlandaise, Phil Lynott, ancien membre du groupe Thin Lizzy, est mort samedi 4 janvier dans un hôpital de Salisbury, au sud-ouest de l'Angleterre, des suites d'une pneumonie et d'une défaillance cardiaque. Il était âgé de trente-cinq ans.

Après avoir commencé une aventure de chanteur en solo, Phil Lynott avait participé en 1971 à la création du groupe Thin Lizzy. Celui-ci devait rencontrer le succès commercial avec des titres comme *Whisky In The Jar*, *Boys Are Back In Town* et *Waiting For An Alibi*. Le groupe s'était séparé en 1984.

■ **LES CHEFS-D'ŒUVRE DES CHAUSSURES DE CLUNY AU MUSÉE DE ROMANS.** – Jusqu'au 10 février, vingt chefs-d'œuvre de la collection de chaussures du musée de Cluny brillent dans toute leur magnificence au musée de Romans, installé dans l'ancien couvent de la Visitation. L'exposition comprend plus de trois cents pièces, sources d'inspiration pour les créateurs, avec toutes les variantes de formes, de matières et d'accessoires.

On connaît l'impact des photos de publicité dans ce domaine dont Bally et Charles Jourdan ont été les précurseurs. Un concours de photos de jeunes professionnels complète l'exposition sur le thème « La chaussure et le rêve ».

★ Musée de Romans, jusqu'au 10 février. 2, rue Sainte-Marie. Ouvert tous les jours sauf le mardi et le dimanche matin.

SPECTACLES

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : le Balcon.

☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.

☞ TEP (43-64-80-80) : 20 h 30 : les Tourlourous.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : 20 h 30 : Black and Blue.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'Or : 20 h 45 : le Saperleau.

Les autres salles

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

☞ ASILE CULTUREL (45-74-56-58), 21 h : Étranger dans la nuit.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27), 18 h 30 : Cher vieux troubadour.

☞ BOURVIL (43-73-47-84) 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22) 20 h 30 : le Monologue d'Adramelech.

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), la Resserre, 20 h 30 : Tass.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : la Petite Marchande d'allumettes ; 20 h 30 : Secrets du crépuscule.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.

ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Fool for love.

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : la Baie des anges.

☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois... un cheval magique.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Triple mixte.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34). I. 18 h : les Gouttes ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Mon changement. – II. 18 h et 20 h : Pardon M'sieur Prévert ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Éternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), Petite Salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : Du rififoin dans les labours.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle 20 h 45 : les Gens d'en face.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), 21 h : A la recherche du temps forain.

PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : les Solitaires.

☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Écornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), 20 h 30 : le Roi de Patagonie.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

☞ STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans elle découvrait la mer.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. 20 h 30 : l'Écume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Guégnerre.

THÉÂTRE DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.

☞ THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : Danger amour.

☞ THÉÂTRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉÂTRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?

☞ THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid. – Petite Salle, 20 h 30 : Retour à Florence. – Maison intern. du th. 21 h : Le Ramayana.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulatori Dus ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.

☞ ZINGARO (48-03-11-32), 21 h : Spectacle équestre et musical.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 21 h 45 : Au suivant ; 23 h : Histoire d'O.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Étoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), 20 h : L'esprit qui mord ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CLUB G. D'ESTRÉES (42-78-09-78), 22 h : D. Lance.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 20 h 30 : Explosion dans un sous-marin ; 22 h : Règlement de comptes.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h : Orchestre national de France, dir. V. Fedosseiev (Rimsky-Korsakov).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Enseignants et élèves de l'ENMP (Bartok, Szymanowski, Beethoven...).

Cité internationale des Arts, 21 h : H.W. Erdmann, R. L. Garcia (Bach, Erdmann, Ganguli...).

Th. des Champs-Élysées, 18 h 30 : A. Nanashima, J. Gauthier.

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Negro Spirituals and Gospels Songs (J. Littleton et son trio).

Mardi 7 janvier

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Louaiva, J.-L. Dionnet, C. Paolo, C. Mendès.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J. Lou Jazz band.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Th. Khun.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : J. Newman.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h : Cl. Luter Quartet.

MONTGOLFIER (45-54-95-00) 22 h : S. Guerault.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : M. Azzola, M. Fosset, P. Caratini.

LA PINTE (43-26-26-15), Boplicity Quartet.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : Whoopee Makers, B. Lotroart.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : H. Texier Trio.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (45-24-15-16), 20 h 30 : Izaldi Swing Orchestra, Washboard Band.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (42-09-90-39), 21 h : A. Métayer.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : M. Illianek.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à M. Oswald : les Amants de Vérone, de A. Cayatte ; 19 h, Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC (films de 3e année) ; 21 h, Hommage à J. Negulesco : le Masque de Dimitrios (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BATON ROUGE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-46-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Cinévog St-Lazare, 9e (48-74-77-44) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES Nº 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; mar. merc., jeu., ven., sam., dim. ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Monte-Carlo (mardi), 8e (42-25-09-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76), à partir de mercredi ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

EXPLORERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; V.f. : Bergère, 9e (47-70-77-58).

LES GOONIES (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Bastille 11e (43-07-54-40), à partir de mercredi ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

HOLD-UP (Fr.) : Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

KALIDOR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16). – v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Bastille (mardi), 11e (43-07-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

MAD MAX AU-DELÀ DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88 ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NIGHT MAGIC (Can.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA PARENTÈLE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PIZZAIOLO ET MOZZAREL (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; République, 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SANTA CLAUS (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount City (mardi), 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE WAY IT IS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

LES FILMS NOUVEAUX

LES LOUPS ENTRE EUX, film français de José Giovanni : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TARGET, film américain de Arthur Penn (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70), UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

GAVEAU Vendredi 10 janvier à 20 h 30 (p.a. Mondial Musique)	J.M. FOURNIER PRODUCTIONS Piano : ALAN JAMES BALL MOZART - CHOPIN - LISZT - ALBENIZ RACHMANINOV - PROKOFIEV
ÉGLISE DES BILLETTES Dimanche 12 janvier à 17 h (p.a. KIESGEN)	Géraldine ROS Soprano GÉRARD FALLOUR Piano BERLIOZ-LIGETI ROS - SIERRA
THÉATRE des CHAMPS-ÉLYSÉES Dimanche 12 janvier à 18 heures (p. a. Valmalete)	CONCERTS PASDELOUP Dir. : Gérard DEVOS Sol. : Gheorghe ZAMFIR GLUCK - CORELLI TELEMANN - BRAHMS G. ZAMFIR
TMP CHATELET Lundi 13 janvier à 20 h 30 (p.a. Valmalete)	ORCHESTRE COLONNE Dir. : Eric SPROGIS Sol. : Frédéric LODEON DVORAK - PENDERECKI BEETHOVEN
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Lundi 13 janvier à 19 h 30 Loc. TCE 3 FNAC Rens. : 47-20-42-12 (p.a. Valmalete)	LES MUSICIENS AMOUREUX présentent Aimez-vous BRAHMS ? B. KRUYSEN, bar. MOULOUDJI Récitant CECILIA TSAN, violonc. J. DI DONATO clarinette J. Cl. PENNETIER piano La Belle Maguelone Trio, Ballades, Sonate BUFFET OFFERT A L'ENTR'ACTE
SALLE GAVEAU Mardi 14 Vendredi 17 Janvier à 20 h 30 VALMALETE	LISZT Intégrale des ANNÉES DE PÈLERINAGE en 2 récitals par Pierre-Alain VOLONDAT
THÉATRE des CHAMPS-ÉLYSÉES Lundi 20 janvier à 20 h 30 Loc. ouverte VALMALETE	Jean-Philippe COLLARD SCHUMANN FRANCK - CHOPIN
SALLE GAVEAU Mardi 21 et Samedi 25 janvier à 20 h 30 Loc. 45-63-20-30 (p.a. Werner)	J.-M. FOURNIER PRODUCTIONS BEAUX ARTS TRIO le 21 : HAYDN - RAVEL BEETHOVEN le 25 : BEETHOVEN - BRAHMS
GAVEAU Mercredi 22 janvier à 20 h 30 (p.a. Mondial Musique)	J.-M. FOURNIER PRODUCTIONS Piano : DANIEL VARSANO BEETHOVEN - CHOPIN AUDIOVISUEL EN MULTIVISION DE JEAN-MARIE GRENIER BEETHOVEN
THÉATRE des CHAMPS-ÉLYSÉES Mercredi 22 janvier à 20 h 30 VALMALETE	Hommage à Henri DUTILLEUX Par H. DREYFUS S. GUALDA M. BOURGUE Ch. IVALDI Quatuor VIA NOVA Miguel Angel ESTRELLA Mstislav ROSTROPOVICH DEBUSSY - DUTILLEUX

SPECTACLES

UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette (mardi), 9e (48-74-97-27) ; Ranelagh, 16e (42-88-04-44).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les grandes reprises

L'AIGLE A DEUX TETES (F.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ARBRE SOUS LA MER (v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-24-44-40) ; Lincoln, 8e (45-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Action Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LA BELLE ET LA BETE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A. v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45.61.10.60).

LES COPAINS D'ABORD (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

COMME UN TORRENT (A., v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LA DERNIÈRE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DON QUICHOTTE (A., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DON QUICHOTTE (Sov.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'HOMME TRANQUILLE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

JESUS DE NAZARETH (It.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac (mardi), 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Olympic Emrepôt, 14e (45-33-99-41).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LEGEND (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE KNACK ET COMMENT L'AVOIR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-45-42-34), à partir de mercredi.

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES OISEAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PLANÈTE SAUVAGE : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PANDORA (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA PARADE DE PRINTEMPS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

STORMY WEATHER (A. v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

SUNDOWN (A., v.o.) Action Christine bis, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21). — V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE MAJOR, THE MINOR (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TOUR DE LONDRES (Ang., v.o.) : Action Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

RADIO-TÉLÉVISION

PREMIER ANNIVERSAIRE DE « TÉLÉMATIN »

Les « lève-tôt » d'Antenne 2

Une grosse bougie, un énorme gâteau, des invités célèbres et trois rois mages (les acteurs de *Trois hommes et un couffin*... « Télématin » a célébré son premier anniversaire lundi 6 janvier, en présence de M. Jean Drucker, PDG d'Antenne 2. Une atmosphère de fête pour toute l'équipe des « lève-tôt » qui anime chaque jour, de 6 h 45 à 9 heures, cette télévision du matin regardée aujourd'hui par 1658000 téléspectateurs.

Elle a fait sa place tout doucement, sans tapage. « Télématin » est une télévision tranquille et familière. Il y a un an, on l'attendait avec un mélange d'impatience, de curiosité et un brin de méfiance. Pierre Wiehn, directeur de la programmation, après de nombreux sondages, études et plans, avait décidé du ton : gentil mais pas mou, dynamique mais pas agressif. William Leymergie correspondait au profil. Après un démarrage en flèche, qui avait surpris tout le monde (en Grande-Bretagne l'expérience avait été lente et progressive), elle avait continué de monter jusqu'en avril pour plafonner ensuite sans qu'on sache très bien pourquoi (elle ne faisait pas beaucoup de bruit pour se faire connaître). *« On s'était fixé le chiffre de 6 % d'audience au bout de six mois* (1), *le chiffre a été atteint dès la première semaine*, disent les responsables de l'émission. *Puis, l'audience a régulièrement augmenté pour atteindre 11 % en septembre avec des pointes à 12,5 % en novembre. »*

« Télématin », c'est une énorme machine où, pendant plus de deux heures, se succèdent à toute vitesse des rubriques de toutes sortes (météo, santé, jardinage, sports, feuilleton, chansons...) et trois journaux d'information. Un extraordinaire bric-à-brac, auquel William Leymergie, avec son côté tartines beurrées confitures, « grand frère », a su donner un ton, une « couleur ». Comment rester de mauvaise humeur avec Michel Lis et ses dictons, Martine Allain-Regnault ou Brigitte Simonetta ? L'équipe des « lève-tôt » est toujours de bonne humeur...

Ceux qui se lèvent le plus tôt, ce sont ceux de la rédaction. Petite équipe qui assure les trois journaux de 7 heures, 7 h 30 et 8 heures, présentés par Patrick Lecoq et Christian-Marie Monot. Elle fonctionne avec quelques journalistes et, en principe, tous les journalistes de la rédaction d'Antenne 2. En principe, car il n'est pas encore entré dans les mœurs de travailler « spontanément » pour le matin. *« C'est une question de réflexe »*, dit Patrick Lecoq, qui ne désespère pas que ledit réflexe se crée petit à petit comme en radio. L'information à « Télématin » est différente de celle des autres journaux, elle est très rapide, *« conçue comme une publicité »*. Peu de reportages propres. Pas les moyens ! Développer la politique d'information sur cette tranche horaire ne semble pas une priorité pour M. Jean Drucker, plus préoccupé par le problème du 20 heures, nous a-t-il dit. Pas de changements en vue non plus dans les autres rubriques... *« pas pour l'instant ; de toute façon, on ira tout doucement »*.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) D'après l'Audimat, qui mesure le nombre des foyers branchés sur une chaîne.

● *Trentième radio décentralisée : Besançon.* — Radio-France-Besançon, trentième station décentralisée de Radio-France, commencera à émettre mercredi 8 janvier. Ses émissions, qui couvriront tout le département du Doubs, le nord du Jura et le sud de la Haute-Saône, pourront être captées sur deux fréquences du réseau MF 5 (modulation de fréquence) : 102,8 et 101,4. Elle sera inaugurée vendredi 10 janvier. Rattachée à FR 3 avant 1983, Radio-France-Besançon émettait deux heures quarante-cinq minutes par jour sous le nom de Radio-Franche-Comté. Désormais, la nouvelle station décentralisée diffusera un programme de treize heures quotidiennes avec six journaux d'informations locales et quatre journaux nationaux et internationaux repris de France-Inter. Radio-France-Besançon est placée sous la responsabilité de M. Guy Philippe avec M. Jean-Louis Caffier comme rédacteur en chef et Mme Marie-José Guérini à la direction des programmes. Elle comprend trente-cinq personnes, dont six journalistes et quatre correspondants.

A VOIR

Le sexe : à vaincre ou à vendre

Deux sujets du prochain magazine « Moi... je » portent sur le sexe. Mais l'approche est diamétralement opposée : abstinence ou exploitation, chasteté ou surconsommation. La chasteté revient à la mode, paraît-il, aux Etats-Unis. Les cures d'abstinence se multiplient, et la virginité fait un « come-back » sur les campus. Sans parler de la peur du SIDA, qui fait plus que tous les gendarmes ou les curés pour dégoûter le pécheur du fruit défendu...

Mais en France ? Toujours en retard d'une révolution ou, si vous préférez, moins portée sur les engouements extrêmes, la France est-elle gagnée par le virus de la virginité ? Quelques cobayes — surtout des femmes — ont accepté de parler de leur chasteté retrouvée. La plupart y trouvent un remède thérapeutique à une indigestion sexuelle. *« J'ai arrêté de faire l'amour pour mieux le faire par la suite »*, dit l'une. *« C'est comme une période de manque pour un drogué*, avoue une autre, chaste depuis huit mois. *Finalement, nos mères avaient raison : il faut qu'une femme se fasse désirer ! »* Un troisième, mère de deux enfants, vivant seule, refuse toute relation sexuelle depuis deux ans. Par dégoût. *« Les hommes m'ont trop fait souffrir : tous des minables ! »*

Aucune, il est à noter, ne voit dans la chasteté une valeur positive, encore moins un état de vie choisi pour des motifs religieux. Au mieux, c'est une pause hygiénique, au pis, un jeûne imposé, difficilement assumé.

L'autre séquence, sur le « gay-biz » (l'industrie sécrétée par la révolution homosexuelle) est encore plus dépourvue d'états d'âme : 27 bars, 90 restaurants, 20 saunas, 17 discothèques, 19 marques d'aphrodisiaques, 14 journaux, une librairie, des médecins, bientôt un syndicat : les affaires de la communauté « gay » de la capitale marchent bien, merci.

Là, c'est plutôt le trop-plein de sexe. Un tenancier de bar, ancien prostitué, a pu s'installer grâce aux économies provenant de... 13000 clients. Les marchands du « monde de la nuit », qui se remplissent les poches en satisfaisant *« une catégorie particulière du désir »* reconnaissent cyniquement que le SIDA représentent *« un nouveau marché »*. Dans le sexe, même la mort y trouve son compte.

ALAIN WOODROW.

★ « Moi... je », mercredi 8 janvier, 21 h 55, Antenne 2.

Mardi 7 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les grands écrans de TF1 : Le commissaire Moulin.
De C. Boissol, scénario de J. Boudier et P. Andreota. Avec Y. Renier, C. Michu, P. Le Person (rediff.).
Le commissaire Moulin, malgré les preuves qui s'accumulent contre la femme de Chartier, directeur de presse, assassiné, est décidé à renverser les certitudes.



22 h 5 Document : Barbie.
Enquête en deux parties, de Ladislas de Hoyos. Images A. Retsin. (Première partie).
Une enquête d'envergure sur le personnage et non sur l'« affaire ». Deux émissions d'une heure quinze conçues dans la perspective du procès qu'attend à Lyon l'ancien SS. De son enfance (espiègle) aux rafles et exécutions sous le IIIe Reich, jusqu'au conseiller averti des dictatures latino-américaines. Ladislas de Hoyos a retrouvé, et filmé, lieux et gens.

23 h 20 Football en salle.
Le tournoi international de Paris, en différé du Palais omnisports de Bercy.

0 h 5 Journal.

0 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les dossiers de l'écran : Rocky.
Film américain de John G. Avildsen (1976), avec S. Stallone, T. Shire.
A Philadelphie, un boxeur sans envergure, fils d'émigrés italiens, va trouver sa chance. Illustration exemplaire du mythe américain de la réussite individuelle. Sylvester Stallone est devenu vedette avec ce film aux trois oscars, qui a fait des petits.

22 h 50 Débat : La rage de vaincre, pourquoi, comment ?
Est-ce seulement l'appât du gain qui attire les jeunes vers le sport de haut niveau ? Le sport professionnel n'est-il pas aussi un instrument de promotion sociale ? Que se passe-t-il après le temps du succès ? Débat avec des sportifs : Marielle Goitschel, Bernard Hinault, Michel Jazy, Jean-Claude Bouttier, Christophe Tiozzo, Luis Fernandez, Guy Lagorce, Jean-Pierre Rives et un jeune boxeur (fils d'immigrés, dix-sept ans).

23 h 15 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Autant en emporte le vent.
Film américain de Victor Fleming (1939), avec V. Leigh, C. Gable.
Deuxième partie : *La guerre de Sécession se termine. Scarlett se débat pour sauver le domaine familial et finit par épouser Rhett Butler pour son argent. Mais il l'aime. Le Sud à l'époque de la « reconstruction » et le long duel psychologique d'un couple hors du commun. Mise en scène et interprétation parfaitement efficaces.*

22 h 40 Journal.

23 h 5 Emissions régionales.
A chaque région son programme. Un mardi politique pour l'Aquitaine et la Bretagne, du football pour le Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon ; rétrospective de « Bzzz... » en Provence-Côte d'Azur-Corse ; divertissements pour la Bourgogne ; autour de la bande dessinée à Rouen et Caen ; évocation de Maurice Violette pour la région parisienne ; aventure pour Strasbourg, Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand ; musique dans le Poitou-Limousin ; le peintre Jean Morette à Nancy et Reims.

0 h 5 Prélude à la nuit.
Prélude premier acte de Werther, *de Massenet, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, direction M. Soustrot.*

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Une vie en chansons : Luis Mariano ; **17 h 15,** Série : Dynastie ; **18 h,** Effraction ; **18 h 55,** La panthère rose ; **19 h 5,** Atout PIC ; **19 h 15,** Informations ; **19 h 35,** Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, La Boum 2, film de C. Pinoteau ; **22 h 25, Une étoile est née,** film de G. Cukor ; **0 h 50, le Triporteur,** film de J. Pinoteau ; **2 h 15, Mike Hammer.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Diagonales : l'actualité de la chanson.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : *Snegourotchka* ou *la Jeune Fille de neige*, de Rimski-Korsakov, par l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France, dir. V. Fedosseiev, sol. I. Arkhipova, A. Vedernikov, N. Li, T. Siniavskaia, I. Mazurok.

23 h 30 Les soirées de France-Musique : le musicien de minuit, Paul Arma.

Mercredi 8 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Football : Bordeaux-Standard de Liège.
En direct de Bordeaux (à 21 h 15 mi-temps et tirage du Loto).

22 h 15 Document Barbie.
Enquête en deux parties de L. de Hoyos. Images A. Retsin.
Deuxième volet de l'enquête sur le personnage Barbie, ancien SS, qui attend son procès à Lyon. Un travail considérable pour retrouver témoins, lieux et gens.

23 h 25 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Invité : Ugo Tognazzi, comédien italien, pour sa participation à partir du 14 janvier à la pièce de Pirandello Six Personnages en quête d'auteur. *Le Bas art, enquête sur les bas et collants 1986. Carte de presse junior, âgé de quatorze ans, Julien crée un journal. Du côté de la génération beur.*

23 h 55 Journal.

0 h 10 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 L'heure de vérité : Laurent Fabius.
Magazine de F.-H. de Virieu.
Le premier ministre répond aux questions de F.-H. de Virieu, A. Duhamel, A. du Roy, P. Sassier et à celles des téléspectateurs.

21 h 55 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
Au sommaire : chasteté (...un sujet bien délicat, qui fait fureur aux USA) ; cameraman (portrait de ceux qui rapportent des quatre coins du monde des images de toute sorte) ; gay-biz (comment « faire de l'argent » avec l'homosexualité ?) ; Paris-cueillette (comment ramasser des plantes sauvages à Paris ?) ; vidéo-enfants (des enfants caméra au poing).

22 h 50 Histoires courtes.
« Johnny entre cour et jardin », de A. Bouchaala ; « les Veufs », de P. Dewolf.

23 h 20 Journal.

23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Au nom de l'amour : Bonjour dimanche.
Magazine de P. Bellemare et J.-P. Rouland.
Avec Jean-François Six, président de l'Union des associations de lutte contre les solitudes.

21 h 40 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud.
Mini-coques et maxi-milles, reportage de D. Vadel et G. Nevers ; trois équipages ont concrétisé un vieux rêve : traverser l'Atlantique pour aller de Brest à la Guadeloupe.

22 h 25 Journal.

23 h 10 Cinéma : la Belle Captive.
Film français d'Alain Robbe-Grillet (1982), avec D. Mesguich, G. Lazure.
Un homme appartenant à une société secrète rencontre une fascinante jeune fille, aux mains liées par une chaîne d'or, et apprend, par la suite, qu'elle est morte depuis des années. Jeu en spirale de faux souvenirs, de prémonitions, d'obsessions, d'images mentales. Se laisser aller.

0 h 25 Prélude à la nuit.
*Variations sur le thème d'*Au clair de la lune, *de M. Carcassi, par Alexandre Lagoya à la guitare.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 15,** Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; **7 h 40,** Cabou Cadin (et à 8 h 55 et 14 h 25) ; **9 h 35, Le téléphone sonne toujours deux fois,** film de J.-P. Vergne ; **11 h 10,** Mike Hammer ; **12 h,** Dessin animé ; **12 h 30,** Magazine : Direct ; **14 h,** Canaille plus ; **15 h,** Téléfilm : Music-hall ; **17 h 5,** Les branchés débranchés ; **17 h 45,** 4 C + ; **18 h 25,** Les affaires sont les affaires ; **19 h,** Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; **19 h 5,** Zénith ; **19 h 40,** Tout s'achète ; **20 h 15,** Coluche ; **21 h, Rolling Thunder** (légitime violence), film de J. Flynn ; **22 h 35, Outland,** film de P. Hyams ; **0 h 35, Partenaires,** film de C. d'Anna ; **1 35,** A la recherche des guerriers noubas.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire.

21 h 30 Pulsations : *Djangologie.*

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 23 septembre 1985, concours international de composition pour orgue, Grand Prix de Saint-Rémy-de-Provence) : anonyme du dix-septième siècle, *Chemins à suivre*, de Bodson ; *Tiento sur Pange Lingua*, de Cabanilles ; *Cycles différés*, de Bodson ; *Prélude et fugue en ut mineur*, de Mendelssohn ; *Quatre alléluias*, de Louvier ; *Prière des orgues*, de Satie ; *Etudes pour agresseurs*, de Louvier, par D. Bodson, A. Louvier, A. Isoir, orgues.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : poissons d'or ; à 23 h 5, jazz club, en direct du Sunset.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 4 janvier).

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 8 JANVIER

— *M. Pierre Mauroy*, ancien premier ministre, maire de Lille, est invité à l'émission « Parlons vrai », sur Europe 1, à 8 h 15.

— *M. Michel Delebarre*, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, est reçu à l'émission « Découvertes », sur Europe 1, à 18 heures.

Le Monde

SCIENCES

Le nucléaire change de mode

L'électricité ne se stocke pas. Il a fallu adapter les centrales nucléaires pour qu'elles puissent suivre sans heurts les fluctuations de l'offre et de la demande, qui varie dès qu'on appuie sur un interrupteur.

LA puissance appelée sur le réseau d'EDF était de *16 500 mégawatts* le dimanche 12 août 1984 à 7 heures du matin. Le mercredi 16 janvier 1985 à 7 heures du soir, ce sont 60 000 mégawatts, presque le quadruple, qu'il a fallu fournir aux consommateurs.

Ces deux chiffres montrent l'ampleur d'un problème que doivent résoudre tous les fournisseurs d'électricité : adapter l'offre à la demande. L'électricité, à côté de nombreux avantages, a un vice majeur : elle ne se stocke pas. L'offre doit à chaque instant être égale à une demande qui change chaque fois que quelqu'un appuie sur un interrupteur. Les fluctuations sont très rapides, elles peuvent atteindre 10 000 mégawatts en deux heures. Soit la puissance en gros d'une dizaine de centrales nucléaires.

Or ces centrales ont longtemps eu une réputation qui, quoique exagérée, n'était pas fondamentalement fausse : celle de devoir *fonctionner à régime constant.* On peut fermer les vannes d'un barrage de retenue et changer ou couper en quelques minutes sa production d'électricité. Avec une centrale au fuel ou au gaz, les évolutions peuvent aussi être très rapides. *Pour un réacteur* nucléaire, les choses étaient différentes. Certes l'arrêt brutal a toujours été possible – des mécanismes l'assurent en cas d'incident, – le redémarrage est alors fort lent et demande des examens *préliminaires*, voire des opérations d'entretien. Si l'on voulait maintenir la centrale en fonctionnement, les marges de variation de la puissance étaient étroites. *Cela n'était pas gênant* quand les centrales nucléaires, peu nombreuses, ne contribuaient qu'en proportion minime à la fourniture d'électricité : on les faisait fonctionner « en base », à régime constant. D'autres centrales, plus souples, assuraient la couverture de la partie variable de la demande.

Le tout ou rien

L'exploitation en base des centrales nucléaires est encore la règle dans tous les pays étrangers. Mais on ne peut plus s'y tenir quand la proportion d'électricité nucléaire dépasse 40 %. C'est le cas en France, où le parc de centrales REP (réacteurs à eau sous pression, plus communément appelés PWR) a, en exploitation normale, une puissance de 34 200 *mégawatts, qui va encore* augmenter dans les années à venir. Il fallait trouver le moyen de moduler amplement la puissance de ces centrales. C'est ce qu'ont fait l'exploitant EDF et le constructeur Framatome, avec l'aide du Commissariat à l'énergie atomique.

Il en est résulté un mode de pilotage des réacteurs, dit « mode gris », qui autorise des variations de puissance pouvant atteindre 50 mégawatts par minute et qui permet de fixer la puissance produite à n'importe quelle valeur *entre 180 et 900* mégawatts. Ce qui donne aux centrales nucléaires une souplesse équivalente, voire supérieure, à celle des centrales au fuel. Et les essais, longuement menés, ont montré que ces variations de puissance pouvaient être opérées pendant toute la vie d'un réacteur sans causer à ses éléments des fatigues génératrices d'accidents.

Le pilotage des réacteurs nucléaires est assuré par plusieurs moyens. On peut, dans une mesure limitée, laisser monter ou descendre la température, ce qui retentit directement sur la puissance fournie par la turbine. Pour aller plus loin, la méthode classique conjugue deux moyens : l'un est de faire varier la concentration en bore de l'eau qui refroidit le réacteur – le bore est un absor*beur de neutrons, et sa présence* diminue donc le nombre de neutrons capables de fissionner les noyaux d'uranium.

L'autre est d'enfoncer entre les éléments combustibles des barres absorbantes – un alliage de cadmium, d'argent et d'indium, – ce qui réduit aussi le flux de neu*trons. Ce sont d'ailleurs des* barres analogues qui assurent la sécurité du réacteur – mais ces dernières fonctionnent en tout ou rien : elles sont suspendues au-dessus du réacteur, maintenues par un mécanisme qui ne fonctionne qu'alimenté en permanence par du courant électrique. En cas d'incident, en particulier d'échauffement excessif du réacteur, ce courant est automatiquement coupé, et les barres tombent dans la cuve du réacteur.

Ce mode classique de pilotage par bore et barres absorbantes ne *permet que des excursions de* puissances limitées, en amplitude et en vitesse. Faire varier la concentration de bore dans l'eau prend du temps, par exemple celui qu'il faut pour que le bore qu'on ajoute diffuse dans tout le volume de la cuve et que la concentration s'homogénéise à sa nouvelle valeur. D'autre part, le bore est très efficace en début de fonctionnement du réacteur, ou après les renouvellements de combustible, qui sont faits par tiers chaque année. Mais au fur et à mesure que le réacteur fonctionne, l'uranium se charge en produits de fission dont certains sont de grands absorbeurs de neutrons. Aussi doit-on réduire la concentration en bore. A la fin des périodes de fonctionnement, cette concentration est quasi nulle, et on ne peut donc jouer sur elle pour moduler la puissance fournie par le réacteur.

Ballon d'enfant

Les barres absorbantes ont un autre inconvénient : elles déforment sérieusement la répartition de puissance dans la cuve. Introduites par le haut, elles réduisent la puissance produite dans le haut de la cuve, mais, par contrecoup, *l'augmentent dans le bas.* L'effet est un peu analogue au gonflement qu'on observe au bas d'un ballon d'enfant si on en comprime le haut. Cette augmentation de puissance – donc de température – doit rester très limitée pour ne *pas dégrader certains* constituants du réacteur, comme les gaines des éléments combustibles.

L'idée du mode gris est simple, sur le papier du moins : remplacer les barres absorbantes par d'autres qui le soient moins, qu'on puisse enfoncer sur toute la hauteur de la cuve de manière à réduire la puissance totale sans trop perturber sa répartition dans la cuve. En termes imagés, utiliser des barres « grises », faiblement absorbantes, au lieu de barres « noires ». Encore fallait-il pouvoir faire ce remplacement sans mettre en question la sécurité, et vérifier que les fréquents changements de rythme qu'il permettrait ne causeraient pas un vieillissement précoce de certains composants.

Après quelque six ans d'étude et d'expérimentation en laboratoire, *des essais en vraie grandeur* ont débuté en 1982. A la centrale du Tricastin, un réacteur a été équipé de barres grises – en réalité, ce sont des grappes grises, associant des barres absorbantes et d'autres, en acier inoxydable, qui sont transparentes aux neutrons. Pendant des mois, EDF a fait varier de diverses manières, *et plusieurs fois par jour,* la puissance fournie par le réacteur, ce qui entraîne des variations de température, donc des dilatations et des contractions.

Des contrôles ont ensuite montré que le réacteur avait bien supporté l'épreuve. Les régions les plus sollicitées se trouvent être certains branchements de petites canalisations sur le circuit primaire de refroidissement. Quelques améliorations techniques ont été apportées en ces points sensibles, au cours des arrêts techniques pour les centrales en service, *dès la construction pour les* autres.

Il fallait aussi vérifier que l'oxyde d'uranium, qui est le « combustible » nucléaire, acceptait bien les énormes variations de température auxquelles le soumettrait le nouveau régime de fonctionnement. Car si les écarts de température ne dépassent pas 30 degrés pour les pièces en contact avec l'eau de refroidissement, ils sont de plusieurs centaines de degrés au cœur des pastilles d'uranium. Des investigations entreprises sur la « chaudière avancée prototype », à l'établissement de Cadarache du Commissariat à l'énergie atomique, ont montré que cela ne faisait pas problème.

Simultanément à ces essais, d'autres étaient entrepris sur un réacteur de Fessenheim, qui était resté équipé du système standard de contrôle. Leur objec*tif était de mesurer précisément* quelle était exactement pour ce système la marge de variation de puissance acceptable, c'était alors une valeur théorique, car les premières centrales nucléaires avaient toujours fonctionné à puissance pratiquement constante.

Jeux de barres

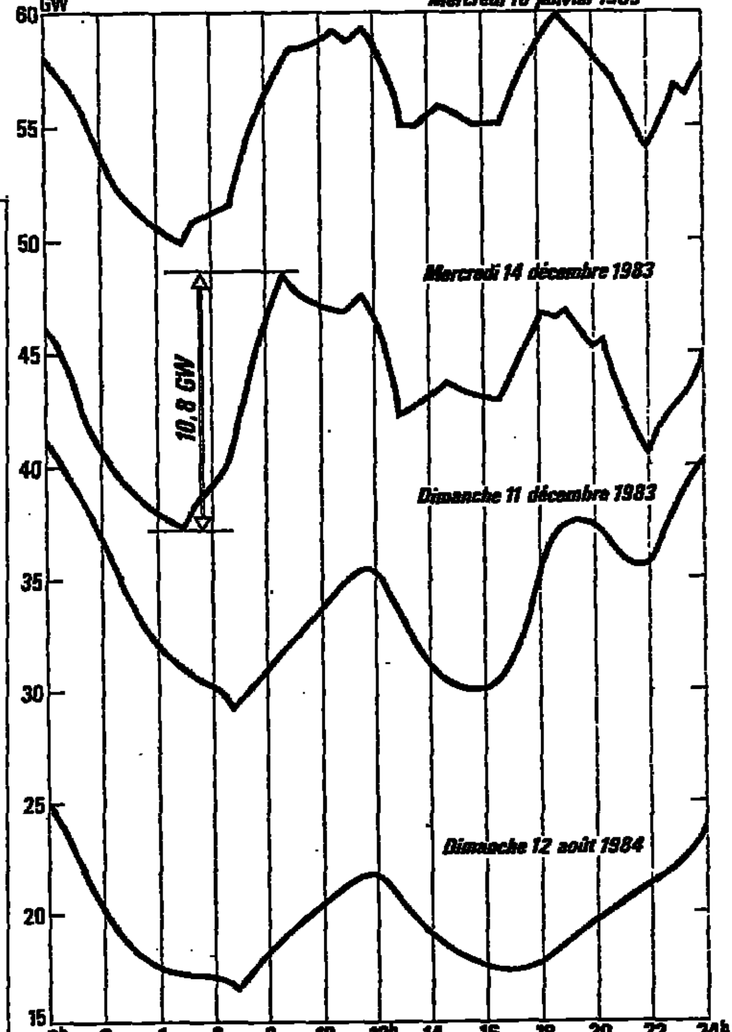
L'ensemble de ces essais ont permis de confirmer l'intérêt du mode gris de pilotage. Les autorités de sûreté ayant donné leur accord, les réacteurs nucléaires de 900 mégawatts ont été progressivement munis du nouveau jeu de barres de contrôle. Seuls les six plus anciens (deux à Fessenheim, quatre au Bugey) garderont leur ancien jeu de barres. La transformation est faite pour vingt-cinq des vingt-six autres réacteurs, et le dernier verra son tour venir au début de 1986.

Pour les réacteurs de 1300 mégawatts, c'est dès la construction que les grappes grises *ont été mises en place.* Cependant, EDF n'a pas encore l'autorisation de pratiquer sur ces centrales des excursions de puissance de grande ampleur. Le dossier est en cours de *constitution.* Il sera complété l'an prochain après réalisation d'essais sur un réacteur. L'autorisation générale pourrait être donnée en 1987.

Ainsi sera assurée pour EDF la possibilité de suivre une demande d'électricité dont les fluctuations sont grandes et malaisément prévisibles – avec le développement du chauffage électrique, un abais*sement de 1 degré de la tempéra*ture contraint EDF à fournir 1000 mégawatts supplémentaires. Faute de cette adaptation des centrales nucléaires, il aurait fallu couvrir une part importante de la demande par des centrales au charbon ou au fuel, qui fournissent une électricité beaucoup plus chère. Ou encore multiplier les stations de pompage, qui utilisent l'électricité produite aux *heures creuses pour faire remon*ter dans les lacs de barrage de l'eau qui sera turbinée aux heures de forte demande. Ce qui aurait demandé des investissements très supérieurs à *ceux qu'a requis* l'équipement des réacteurs nucléaires en barres grises.

MAURICE ARVONNY.

QUELQUES CONSOMMATIONS JOURNALIÈRES



Les deux courbes du haut du graphique indiquent la puissance appelée par le réseau au cours des deux journées (des mercredis) les plus chargées des hivers 1983-1984 et 1984-1985. Ces deux courbes se ressemblent et ont un décalage presque constant, essentiellement dû à la température beaucoup plus basse en janvier 1985 qu'en décembre 1983. La courbe inférieure est celle du jour de consommation la plus basse, un dimanche d'août 1984. Pour permettre de distinguer ce qui est dû à la saison et ce qui revient à la moindre activité dominicale, la consommation d'un dimanche d'hiver est aussi représentée.

Ces courbes mettent en évidence à quel point la puissance **appelée peut varier rapidement. Le 14 décembre 1983, la consommation a progressé de 10,6 gigawatts (10 600 mégawatts) en moins de deux heures. On constate aussi que, entre le sommet de la courbe haute et l'étiage de la courbe basse, la consommation d'électricité a pratiquement quadruplé, passant de 16,8 à 60 gigawatts.**

Les marchés de l'espace

Les Américains dominent encore le marché des satellites, mais ils n'ont plus le monopole de l'industrie de l'espace. Les lanceurs européens, notamment, leur font concurrence.

DEPUIS le lancement par l'Union soviétique du Spoutnik, le premier satellite artificiel de la Terre, les enjeux de l'espace ont changé de nature. A l'époque des grandes premières utilisées par les deux Grands pour dorer leur image de marque et accroître leur notoriété vis-à-vis du reste du monde, a succédé celle des industriels et des commerciaux soucieux de rentabilité et de contrats. Mais si l'existence d'une industrie spatiale est aujourd'hui une réalité, force est de constater, comme le note l'OCDE dans le rapport (1) qu'elle vient de consacrer à ce sujet, qu'il s'agit d'un secteur « *en émergence, dont les débouchés dépendent encore pour une large part des marchés publics* ». « *Aucun développement des activités spatiales, et donc des industries spatiales, n'aurait eu lieu,* affirment les experts de l'OCDE, *sans un engagement marqué des gouvernements.* »

Les considérations d'ordre stratégique ont en effet été déterminantes dans la création de ces industries, et « *elles continuent de représenter une force d'entraînement décisive* » pour l'expansion de ce secteur. D'ailleurs, souligne le rapport, « *il est nécessaire d'admettre que les gouvernements vont continuer de jouer (...) un rôle important dans le financement, le développement et la production de matériels spatiaux comme dans la réglementation de l'activité spatiale* ».

De plus, l'élaboration de toute perspective commune sur l'industrie, la croissance des échanges et le rôle des gouvernements est liée à la fois au fait que les puissances spatiales ont abordé ce domaine d'activité à des périodes différentes et que leurs stades de développement respectifs sont aujourd'hui très variés. Et ce n'est vraiment qu'au cours des douze à quinze dernières années que la demande de produits spatiaux civils – *satellites,* lanceurs, stations au sol – a pris un caractère véritablement international.

Le monopole ébranlé

Il y a cinq ans seulement, font remarquer les rapporteurs de l'OCDE, « *les Etats-Unis étaient pratiquement les seuls à exporter des matériels liés aux activités spatiales. Depuis lors, le nombre des fournisseurs s'est accru, et la production est maintenant internationale* », même si les Etats-Unis dominent largement encore le marché des satellites. En revanche, leur monopole dans le domaine des services de lancement de satellites a été, ces dernières années, quelque peu ébranlé par les coups de l'Europe, et risque de l'être un peu plus encore demain sous les coups conjugués du Japon, de l'Inde et, qui sait, de la Chine et de l'Union soviétique. Enfin, c'est dans le secteur des « segments sol » des *systèmes spatiaux* que la concurrence internationale est la plus vive.

Rien d'étonnant à cela lorsque l'on sait qu'en général, « *les dépenses liées aux infrastructures au sol dépassent celles qui sont consacrées aux satellites* ». Dans l'ensemble, écrivent les rapporteurs, la demande pour le segment sol, « *soit environ 10 milliards de dollars pour la décennie 80* », devrait continuer de « *s'accroître à un rythme rapide* », avec, pour les stations de guidage, un taux annuel de croissance, pour les dix prochaines années, de 35 %.

Reste que la production spatiale mondiale « *est encore largement tributaire des Etats-Unis (près de 80 % de l'ensemble en 1983), même si son poids diminue depuis quelques années en raison de la politique budgétaire suivie par ce pays et de l'internationalisation des marchés* ». Un constat qui ne saurait vraiment surprendre, dans la mesure où la dépense moyenne de chaque Français pour les activités spatiales de son pays (66 francs) est huit fois moins importante que celle du citoyen américian (496 francs), bien que deux fois supérieure à celle de son homologue allemand (38 francs).

J.-F. A.

(1) L'industrie de l'espace, OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16.

A quoi sert le CNRS ?

Le Centre national de la recherche scientifique n'a cessé, depuis sa création, d'élargir le champ de ses activités, mais ses succès incontestables l'ont conduit à un interventionnisme et à un impérialisme aujourd'hui critiqués.

par JEAN CANTACUZÈNE (*)

DEPUIS sa création en 1939, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) vit périodiquement des crises plus ou moins fortes. En 1966, la création des « laboratoires [universitaires] associés au CNRS » a provoqué une crise avec les universités, mais l'outil ainsi créé permit de sauver la recherche française lorsque les universités commençaient leur naufrage post-1968. En décembre 1971, le président Pompidou réunissait un comité consultatif de la recherche, pour évoquer les rigidités du CNRS, qui permit une évolution de l'administration CNRS vers l'entreprise CNRS et son début d'ouverture au monde industriel (1973). A partir de 1977, enfin, une double crise au sommet (au ministère des universités et à la direction du CNRS) a conduit, en définitive, à l'organisation actuelle très favorable pour le CNRS : celui-ci est placé sous la tutelle du ministère de la recherche et de la technologie et est dirigé par des hommes de science et de technologie.

De façon concomitante, on observe que, depuis 1965, les effectifs du CNRS sont passés de onze mille à vingt-cinq mille personnes, que son rayonnement national et international s'est imposé, tandis que les interactions entre l'économie nationale et le centre sont maintenant admises et acceptées par ses membres. Un institut comme celui de la recherche sur la catalyse à Lyon a aujourd'hui un budget de fonctionnement divisé en trois parties égales : dotation fixe du CNRS, contrats publics et CNRS, contrats industriels. Or, il y a quinze ans, la dotation fixe représentait l'essentiel des ressources de ce laboratoire (150 millions de francs de contrats industriels sont allés aux laboratoires du CNRS en 1984).

Il faut, d'autre part, rappeler que le CNRS a été à même d'attirer un des meilleurs prix Nobel de chimie étranger pour diriger un de ses grands laboratoires pendant près de dix ans. Il a également, de 1975 à 1985, créé dans les secteurs de la chimie trois laboratoires communs CNRS-industrie.

Une tendance monopoliste

Une de ses équipes de recherche en physique, installée à l'Ecole polytechnique, a donné naissance à une petite entreprise de haute technologie, Solems, récemment sélectionnée dans le cadre d'Eurêka, pour créer dans un programme franco-allemand une industrie européenne du silicium amorphe. Il a enfin créé à Grenoble, depuis 1972, avec le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), les Allemands et les Anglais, une des meilleures sources mondiales de neutrons pour la biologie, la chimie et la physique. Le rayonnement, la qualité et l'aspect évolutif du CNRS ne peuvent être raisonnablement mis en cause.

En revanche, son intervention massive, à tendance monopoliste, dans la science française, son impérialisme latent – rançon de son dynamisme, – commencent à présenter des dangers évidents, tant pour lui-même que pour l'extérieur du système, puisque, par nature, les impérialismes ont tendance à étouffer les initiatives d'autrui. Cela étant, le CNRS n'est pas la seule institution de ce genre. Sans parler de l'Académie des sciences d'Union soviétique, il existe aux Etats-Unis les National Institutes of Health (NIH), dont l'importance et la nature lui sont comparables.

Mais là s'arrête l'analogie. Le système NIH est en fait composé d'une dizaine d'instituts pratiquement autonomes (par exemple, le National Cancer Institute). D'autre part, les établissements universitaires américains vigoureux, autonomes et compétitifs constituent un des fleurons de ce pays où les industries savent puiser leurs cadres et leur recherche de base. Ce sont là des différences importantes.

Vis-à-vis de l'enseignement supérieur, le CNRS a sauvé des disciplines (physique, chimie, biologie par exemple) de la médiocrité en constituant des ensembles mis en compétition à l'échelle nationale. Mais, fasciné par le succès justifié des laboratoires associés, il a tout ramené au centre, omettant de favoriser aussi la vie scientifique propre des établissements (écoles d'ingénieurs et universités), si importante pour les scientifiques et pour la formation des futurs cadres de la nation.

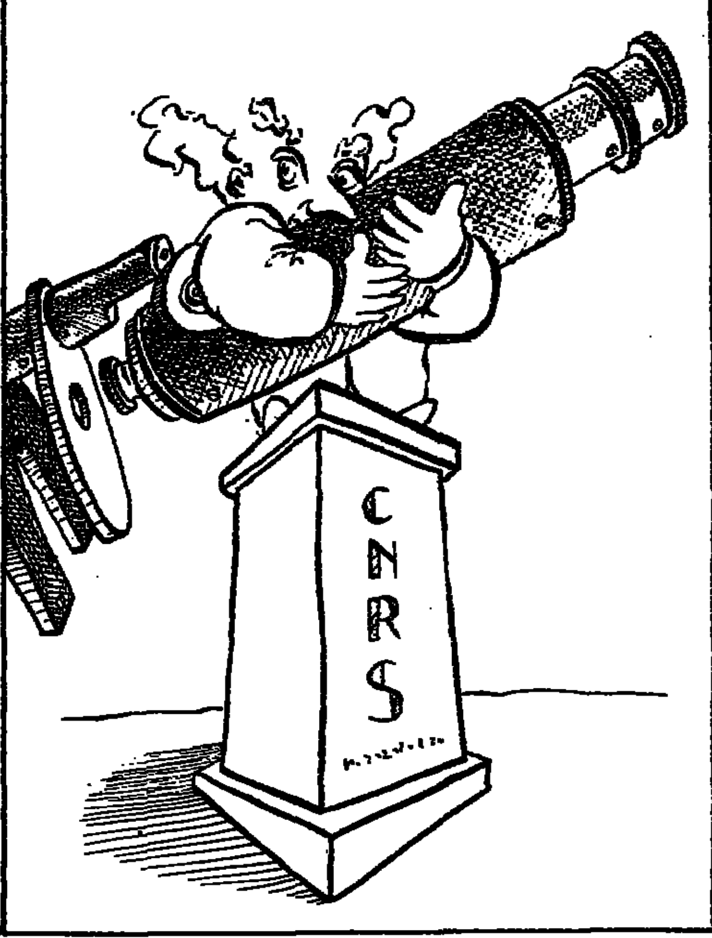
Faut-il rappeler que, indépendamment de l'existence du CNRS, les écoles d'ingénieurs fournissent des débouchés à tous leurs élèves qui vont, pour l'essentiel, dans l'industrie, dont ils seront demain les cadres dirigeants ? N'est-il pas d'un intérêt majeur qu'ils aient eu dans leur cursus normal un contact concret avec une recherche scientifique et technique vivante et de haut niveau sur le lieu même de leur scolarité ? C'est au moins le cas des étudiants américains du MIT, de Caltech, etc., et de ceux de quelques écoles parisiennes.

Rejeter aujourd'hui la responsabilité de l'anémie universitaire sur le CNRS est toutefois dépourvu de sens. La preuve en est que des universités comme Louis-Pasteur à Strasbourg, celles de Grenoble, de Toulouse, l'université technologique de Compiègne ou encore la petite université de Pau ne sont pas anémiées, car elles ont pris leur destin en main, étant loin (en distance ou en pensée) du pouvoir académique parisien. Celles qui sont réellement anémiées et navrantes sont les héritières de la prestigieuse Sorbonne – qui posait déjà quelques problèmes en 1530. Cela pour deux raisons au moins, qui tiennent à la « *consanguinité* » d'un recrutement autosatisfait des enseignants et à la trop grande proximité du pouvoir, car il est plus efficace pour les meilleurs scientifiques de fréquenter les couloirs et d'assister aux réunions que de prendre à bras le corps les problèmes d'un établissement pour les résoudre. Le problème du CNRS serait-il que son siège à Paris est intellectuellement et matériellement beaucoup plus séduisant et accueillant que celui des universités Paris-VI et Paris-VII ?

Un CNRS d'intérêt général

En somme, pour espérer tonifier les universités parisiennes, il faudrait exiler le CNRS (et le ministère de la recherche et celui des universités) au centre de la France, par exemple à Montluçon, ville également difficile d'accès pour tout le monde... Ce qui est une boutade en France est une réalité aux Etats-Unis : le siège du pouvoir fédéral et de la National Science Foundation est à Washington, endroit peu développé des points de vue industriel, scientifique et technique.

Vis-à-vis de l'industrie, la direction du CNRS déploie des efforts considérables, qui n'ont pas encore porté tous les fruits escomptés pour une raison de fond : l'industrie française, ayant un manque d'investissement pour la recherche d'environ 25 milliards de francs et de quelques milliers d'ingénieurs de recherche, n'est pas encore à même de tirer parti du réel potentiel offert par les laboratoires publics français. Là est le vrai problème, car une recherche non transformée ici en produits nous revient sous forme d'importations chères.



NICOLAS GUILBERT

En ce qui concerne sa structure interne, le CNRS présente bien des caractéristiques d'une grosse entreprise publique :

– une faible mobilité vers l'extérieur (car en France on ne quitte que des maisons en perdition) et une mobilité interne raisonnable ;

– une forte tradition syndicale, ce qui n'est pas du tout dans les habitudes de la recherche internationale, mais caractérise les entreprises publiques françaises, quelque peu éloignées des réalités économiques concrètes ;

– une stratégie de croissance par tendance boulimique à tout faire, conduisant à une position dominante voire impérialiste.

Il est une caractéristique des grands groupes que le CNRS n'a pourtant pas, ce qui le rendrait de plus en plus vulnérable s'il s'obstinait : c'est la gestion filialisée et spécifique de ses ressources humaines. Gérer deux mille personnes est malgré tout plus raisonnable que d'en gérer dix fois plus, surtout lorsqu'il s'agit de physiciens, de médecins et d'historiens pris dans le même moule. Permettre aux divers départements du CNRS d'avoir, à l'instar de l'Institut de physique nucléaire, une vie propre plus libre et plus concurrentielle, une organisation interne plus spécifique (à l'intérieur d'un statut général de la fonction publique) leur serait certainement bénéfique, tandis que la direction centrale, harmonisant l'ensemble, se focaliserait sur les actions interdisciplinaires et les moyens généraux et lourds.

Le CNRS échapperait ainsi à la critique, fondée, d'impérialisme et aurait alors une des caractéristiques des individus à hautes performances : résoudre des problèmes d'intérêt général plutôt que rechercher coûte que coûte des responsabilités et de la puissance.

(*) Directeur scientifique de TOTAL-Compagnie française des pétroles, président de Solems SA, ancien directeur scientifique du CNRS.

CORRESPONDANCE

Le coût de la cédille

L'article « Le coût de la cédille » publié dans « le Monde des sciences » du 30 octobre, qui rendait compte d'un colloque sur l'orthographe et l'informatique, a suscité de nombreuses réactions. Nous en publions quelques-unes.

Pas de précipitation

Editeur du *Dictionnaire encyclopédique Alpha*, j'ai dû étudier les problèmes typographiques posés non seulement par la composition du français, mais aussi par celle des citations, des noms propres, des titres d'œuvres en langues étrangères (et aussi des translittérations de langues écrites en caractères non latins).

De très nombreuses autres langues utilisent des signes diacritiques qui leur sont indispensables : « ë » en allemand, « accent aigu » en espagnol, « l barré » en polonais, « o barré » en suédois, « points inférieurs » pour l'arabe.

Ces accents et signes sont malgré tout en nombre limité. Les machines de traitement de texte et les machines à composer sont ou peuvent être dotées, grâce aux progrès de l'électronique, d'accents dits flottants (qui peuvent être ajoutés à n'importe quelle lettre).

Il serait regrettable de se précipiter, pour des raisons secondaires de nature technique, à la rencontre des Anglo-Saxons et de négliger le point de vue de toutes les autres langues.

En ce qui concerne l'intelligibilité, la suppression de la distinction entre « a » et « à » (« ou » et « où ») ne paraît certes pas souhaitable. A l'heure où les linguistes prennent en considération les régionalismes, il serait à déplorer que l'on traite avec légèreté des groupes linguistiques entiers.

Ne nous laissons pas impressionner par une culture actuellement dominante. L'Amérique n'est-elle pas envahie elle-même par une forte minorité d'hispanophones ? N'acceptons pas non plus la dictature de techniciens, dont les raisons semblent bien être d'application très temporaire. Leurs motivations sont complexes : ils sont bousculés par la concurrence, par l'afflux rapide de nouveaux matériels, par l'absence de normes internationales de standardisation.

PIERRE KISTER.

L'identité française

Si l'informatique pose aujourd'hui problème aux chercheurs et aux industriels français, ils doivent s'en prendre d'abord à eux-mêmes : le prétendu carcan de la langue et de ses particularités orthographiques n'y est pour rien. Si les machines qu'ils utilisent avaient été conçues en France (nous avons pourtant abondamment payé pour cela – *cf.* les multiples « plan-calcul »), soyons sûrs qu'elles prendraient tout naturellement en compte les spécifités de notre langue. Par contre, il ne faut pas s'étonner que les ordinateurs américains se soucient comme d'une guigne de nos « ç » et autres signes diacritiques, pas plus d'ailleurs que de ceux des Suédois ou des Hongrois.

On n'a jamais que l'informatique que l'on mérite. Car, sur le plan technique ou technologique, les outils existent qui permettent de prendre en compte et de traiter (sans surcoût) tous les caractères du français.

Nos petits problèmes linguistiques sont vraiment insignifiants par rapport à ceux que peuvent rencontrer des pays comme le Japon. L'alphabet kanji ne comporte pas moins de 6 802 caractères, parmi lesquels 881 constituent l'alphabet minimum ou de base. On comprend, dans ces conditions, que le Japon ait adopté de bonne heure pour la vie courante un alphabet syllabique : le kana (...).

Il est tout de même paradoxal, pour ne pas dire consternant, d'accepter qu'un ordinateur ne nous permette pas aujourd'hui d'écrire un texte en français, avec la qualité minimale que nous offrait jadis une machine à écrire Underwood, modèle 1925. Or les moyens techniques ou technologiques existent qui permettent de visualiser sur un écran et de restituer sur imprimante tous les caractères de notre langue ; pourquoi s'en priver ?

Dire que « *langue et culture devront s'adapter à l'informatique comme elles se sont adaptées à l'imprimerie entre le seizième et le dix-huitième siècle* » relève d'une méconnaissance totale de l'histoire de l'imprimerie. Si une technique nouvelle s'est, au contraire, adaptée d'emblée à la culture du moment, c'est bien l'imprimerie, allant même à ses débuts jusqu'à imiter servilement la calligraphie des copistes, les initiales ornementées et la présentation des textes sous forme justifiée... fardeau que nous traînons encore, tandis que toutes les études démontrent qu'elle freine la lecture et nuit à la compréhensibilité du texte.

A une époque où certains se déchaînent pour sauvegarder une identité bretonne, basque ou occitane... peut-être faudrait-il aussi se préoccuper de notre identité française et ne pas abandonner ce soin à nos seuls voisins du Québec.

ANDRÉ CLAVEIROLE,
informaticien,
spécialiste du traitement des textes sur ordinateur.

Chef de gare à Vannes...

Je ne suis pas du tout d'accord avec M. Gross. Les « *fioritures* » que sont les accents, cédilles et trémas sont indispensables (en français comme dans d'autres langues) pour des raisons de prononciation. L'e muet a son importance en français. D'où la nécessité des accents qui indiquent la bonne prononciation. Sans le tréma, comment prononcerez-vous aiguë, ambiguë, ciguë, etc. ? Cela donnera « aigue » (cf aiguière) « ambigue », etc., pour ne rien dire des noms propres. Remplacer la cédille par un e muet ? Mais le son « eu » existe en français. « Deceu » ne se prononce pas comme « déçu ». J'imagine les confusions incroyables qu'introduirait cette pseudo-réforme !

L'orthographe française, contrairement à ce qu'affirme M. Gross, est profondément logique. La langue française est admirablement précise. Et si vous dictez à une machine le mot « sot » quand vous voudrez parler d'un « seau », d'un « sceau » ou d'un « saut », qu'en sortira-t-il ? Une interprète du Conseil de l'Europe m'a dit un jour que l'ordinateur-traducteur avait traduit « *The germanium is semi-conductor* » par « *l'Allemand est un demi-chef d'orchestre* ». Cela me fait penser à l'histoire du monsieur qui dicte à sa secrétaire « *Mahomet était chef de caravane* », ne relit pas la dictée, et voit imprimé sous sa signature : « *Mahomet était chef de gare à Vannes* » !

Mme PIET,
(Paris).

Une sténographie informatique

On peut se demander si la sortie de l'impasse n'est pas dans l'emploi d'un « nouveau » code. Il ne s'agirait pas de création *ex nihilo*, car on peut faire appel à des systèmes sténographiques déjà existants. Un tel système, d'apprentissage facile et d'utilité sociale incontestable, pourrait avoir sa place à l'école.

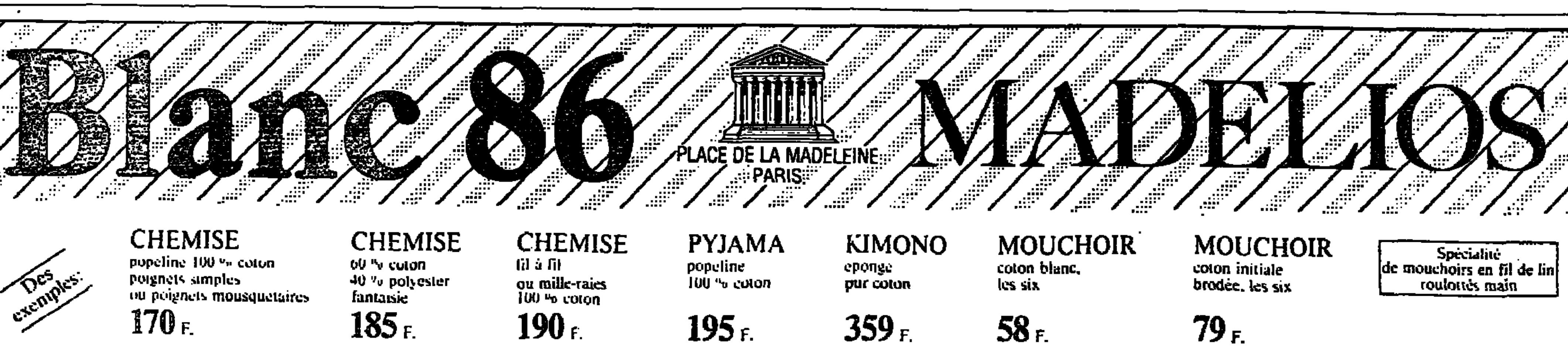
Il est certain que la « sténographie manuelle » n'est pas idéale pour un clavier d'ordinateur, mais la mise en place d'une « sténographie informatique » est une meilleure solution à moyen terme que la perpétuation du clavier à structure déterminée par les machines à écrire mécaniques (les solutions techniques : nouveaux claviers, « souris », etc., peuvent et même doivent être multiples).

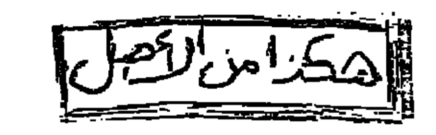
Pour la sortie de l'ordinateur (par exemple écran), les bonnes solutions sont plus conservatrices : l'orthographe actuelle apporte dans certains cas une information irremplaçable et, surtout, la difficulté de l'orthographe « en lecture » est bien moindre qu'« en écriture ».

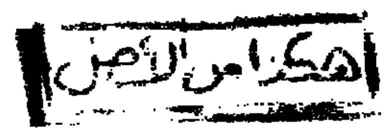
Pour ce qui est de l'informatique, un participant au colloque a justement remarqué que « *l'informatique est rarement bon marché* ». On peut craindre plutôt qu'elle ne devienne très chère et qu'elle n'augmente la confusion actuelle par un surplus d'inertie et d'incohérence. Il s'agit de problèmes de grande actualité en informatique, illustrés par l'apparition du langage de programmation universel Ada, reliée à des impératifs économiques.

On peut espérer que le développement d'une vraie industrie informatique réduira le coût global du service que cette technique peut rendre à la société. A condition que cette dernière sache définir en termes globaux le service attendu et ne se soucie pas trop de la réalisation proprement technique.

DANIEL ARAPU,
ingénieur informaticien à Alsys, conseiller en linguistique du Centre international pour l'enregistrement des publications en série.







SECTEURS DE POINTE

Recherche en chimie organique

... dans la filiale de l'un des premiers groupes mondiaux : HOECHST. Dans la réalisation de notre CA français (env. 5 milliards), nous devons beaucoup à la chimie spécifique que nous développons et produisons dans nos établissements industriels (4 usines - 1 centre de Recherches et d'Applications).

Notre préoccupation immédiate est de renforcer notre équipe de recherches en Chimie Organique.

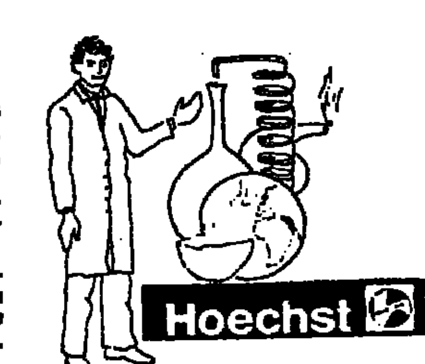
Notre Centre de Recherches et d'Applications de **Stains (93)** souhaite s'adjoindre les compétences d'un

Docteur Ingénieur ou Docteur d'Etat

qui a une expérience «Recherche» d'au moins 5 ans en synthèse organique ou en pharmacie. La pratique de l'allemand est indispensable, celle de l'anglais souhaitée.

Notre Société, ses structures, son développement offrent de réelles possibilités d'évolution.

Merci de préciser la réf. 690 dans la candidature (CV et prétentions) que vous adresserez au Département des Ressources Humaines de la Société HOECHST, Tour Roussel Nobel, Cédex 02, 92080 PARIS LA DEFENSE.



DESSEIN

Hte-SAVOIE

THOMSON-CSF
DIVISION TUBES ÉLECTRONIQUES

Le département Tubes à Grilles et de Commutation, 1er RANG MONDIAL dans le domaine des tubes de grande puissance pour l'émission de radiodiffusion et télévision, recherche :

INGÉNIEUR MÉTHODES

Grande École (CENTRALE, A.M., I.D.N., I.N.P.G.)
débutant ou une à deux années d'expérience professionnelle.

SA MISSION :
- *contribuer à la rationalisation et à l'évolution des moyens de fabrication.*
- *développer et optimiser l'industrialisation, les gammes de fabrication des produits dans toutes leurs étapes.*
- *proposer des améliorations continues des moyens de production dans l'objectif du meilleur rapport qualité/coût.*

DE SOLIDES CONNAISSANCES EN PHYSIQUE, EN CHIMIE, PARTICULIÈREMENT DANS LES SCIENCES DES MATÉRIAUX ET UNE FORTE MOTIVATION POUR L'ACTION EN EQUIPE SONT DES CONDITIONS ESSENTIELLES POUR CE POSTE OUVERT SUR DE LARGES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION.

Candidature avec photo à : J. Cl. PEYROT, Chef du Personnel. THOMSON-CSF. B.P. 84, 74202 THONON-LES-BAINS Cedex. Tél. : 50.71.11.00.



HAVAS CONTACT

---

chefs de projet

IBM 38 — **PARIS**

Nous sommes une société américaine de premier plan (2 milliards de dollars de C.A.). Nous élaborons et fabriquons des produits chimiques pour l'industrie et l'agriculture.

Nos profits (108e au classement Fortune 500) attestent de notre croissance continue.

Notre filiale française, dont le siège est à Paris, réalisera cette année près de 2 milliards de F de C.A.

Dans le cadre de l'installation de notre IBM 38, nous recherchons deux chefs de projet pour participer au développement et à la maintenance des applications existantes.

Nous souhaitons rencontrer des candidats d'excellente formation informatique et bénéficiant d'une expérience de 2 à 3 ans minimum dans un contexte IBM 38.

La maîtrise de l'anglais est demandée.

Merci d'adresser votre dossier (C.V. et prétentions) sous référence RH 10 à notre Conseil qui étudiera votre dossier confidentiellement.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COGEPLAN 2, rue Louis David - 75016 PARIS

LCT Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

INGENIEURS D'AFFAIRES confirmés

Etudes de marchés, [illegible] responsabilités commerciales (négociations de contrats, ventes de produits civils, etc...) .... *Réf. JRT*

INGENIEURS Grandes Ecoles, Universitaires

I. Dans le cadre du [illegible] RADAR

1) Un poste rattaché [illegible] de [illegible] Division pour études systèmes et projets .... *Réf. RJC*
- 5 à 10 ans d'expérience en conception et réalisation RADAR sont exigés.

2) Pour études et réalisations de systèmes nouveaux de traitement du signal.

a) *Etudes théoriques* .... *Réf. RJZ*
- très bon niveau mathématiques
- connaissances souhaitées en analyse spectrale moderne

b) *Etudes et réalisations de systèmes* .... *Réf. RNG*
- compétence en circuits
- 2 à 3 ans d'expérience en conception et réalisation de matériel électronique

3) Pour études théoriques en électromagnétisme.

c) *Analyse numérique* .... *Réf. RDB*
- [illegible] des langages informatiques

d) *Modélisation* [illegible] *Antennes Micro-ondes* .... *Réf. RMS*
- très bonne connaissance en analyse numérique et programmation
- expérience minimum de 2 à 3 ans dans une activité comparable

II. Dans le cadre [illegible] de ses activités AEROSPATIALES et Transmissions.

1) Pour conception [illegible] systèmes avancés de RADIO[illegible]CATIONS .... *Réf. AGC*
- compétences indispensables : micro-informatique [illegible] traitement numérique du signal.

2) Pour études [illegible] développement d'équipements hyperfréquences de Radio-communications .... *Réf. AML*
- goût pour la conception et la mise au point de systèmes analogiques

3) Ingénieur de formation informatique orientée sur l'intelligence artificielle .... *Réf. AFC*

Pour l'ensemble de ces postes, la nationalité Française est exigée.

Merci d'adresser votre candidature (C.V. et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à : **L.C.T. - B.P. 40 - 78141 VELIZY - VILLACOUBLAY Cedex.**

EI *L'Entreprise Industrielle*

3me Groupe en France de travaux électriques - 9 000 personnes - C.A. : 3 milliards

INGENIEURS DEBUTANTS

De formation **électrotechnique** ou **généraliste** (ENSAM...) vous serez appelés, après formation, à devenir **INGENIEURS D'AFFAIRES.**

Les postes sont à pourvoir sur :
- Région Parisienne : (78 et 94) - Cherbourg - Lyon - Grenoble - Marcoule - Nantes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo à Madame JEUNOT, l'Entreprise Industrielle, 29, rue de Rome, 75008 Paris.

CONTESSE

Groupe français à vocation internationale recrute pour son Centre de Recherche situé en proche banlieue Ouest de Paris un(e)

SPECIALISTE EN MICROENCAPSULATION

Pharmacien ou Ingénieur Chimiste, il sera chargé de créer un laboratoire de microencapsulation de produits destinés aux traitements de la peau.
Une expérience d'un an au moins est indispensable dans l'un des domaines suivants :
- *liposomes,*
- *microcapsules,*
- *nanoparticules,*
- *microsphères,*
- *enrobages,*
- *émulsions...*

Cette connaissance pratique peut avoir été obtenue soit au cours d'une Thèse ou d'un DEA, soit dans une entreprise d'un des secteurs suivants :
pharmacie, parfumerie, agro-alimentaire, phytosanitaire, parachimie et biotechnologie.
Ecrire avec CV et prétentions, sous réf. 6995, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FRANCAISE DE BIENS D'ÉQUIPEMENT C.A. 300 MF banlieue PARIS OUEST, recherche :

Ingénieur Technico Commercial

variateurs de vitesse électronique.

Rattaché au Directeur de département, il sera chargé :
- *du développement des ventes des variateurs : coupleurs électromagnétiques, convertisseurs de fréquence...*
- *de l'assistance technique auprès des clients et des services internes*
- *de relations avec les fournisseurs étrangers.*

Ce poste implique des compétences techniques en électrotechnique et/ou électronique ainsi qu'un goût marqué pour le marketing et la vente.

Il conviendrait à un jeune ingénieur pouvant justifier d'une première expérience industrielle.

La connaissance du marché de la variation de vitesse constituerait un atout important.

Anglais courant indispensable.

Poste à pourvoir rapidement en proche banlieue Ouest.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 57695 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 PARIS qui fera suivre.

GILSON

NOUS sommes constructeurs d'instruments de laboratoire que nous concevons pour la recherche scientifique mondiale. Pour faire face à notre croissance, **Georges Le MOING**, responsable du service **G.P.A. (gestion de la production et des achats)** crée un poste de :

RESPONSABLE DE LA GESTION DE PRODUCTION

pour planifier les besoins, animer une équipe de gestionnaires de produits, contrôler les magasins et participer activement à l'équipe de management du service.

VOUS avez une très solide expérience de la gestion de production, vous connaissez bien l'outil informatique et vous aimez le faire découvrir à d'autres, vous avez le goût de l'organisation et le sens des procédures simples.
Vous pratiquez l'anglais.

Ecrivez à **Vincent OBERTHÜR**
GILSON MEDICAL ELECTRONICS
72, rue Gambetta
95400 VILLIERS LE BEL.



Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde

Objectifs :
QUALITE ET CROISSANCE

Le Marché de l'Informatique et de la Bureautique Distribuées est en forte croissance.
Il double tous les trois ans.
BULL Transac s'impose comme leader européen dans ce secteur très porteur.
Pour relever le défi de demain, nous accueillons un jeune

INGENIEUR GRANDES ECOLES
HF

Débutant ou enrichi d'une première expérience industrielle

Robotique et Automatismes sont à la fois votre passion et votre domaine de compétence.
Nous vous confions dans un premier temps, les fonctions de **Conseiller Technique** au sein du **Génie Industriel** où vous êtes proche de la construction des produits et des méthodes de production.
En liaison étroite avec notre usine, vous êtes chargé, dans les phases de pré-série et de série, d'établir au Cahier des Charges des postes à robotiser ou à automatiser, à partir des spécifications d'objectif émises par le Responsable Robotique Usine.
Vous étudiez et procédez aux choix techniques de Robotique ou d'Automatismes. A terme, vous devez définir et mettre en place ces applications robotiques dans les grandes étapes de construction de nos produits.
La pratique de l'anglais est nécessaire pour ce poste basé à MASSY 91.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 9051 M, à Michèle Corbineau, BULL TRANSAC, B.P. 92 91301 MASSY.



CCMC, leader dans la diffusion de services informatiques auprès des cabinets d'expertise comptable et de leurs clients, grâce à sa réussite en micro-informatique, renforce sa position en diversifiant son activité.

Nous créons dans toute la France, avec les professionnels comptables libéraux, des **Sociétés de Conseils en Informatique, les CCIG** (Centre de Compétences en Informatique de gestion).

Dans le cadre du développement de cette activité, nous recherchons :

2 DIRECTEURS DE FILIALE

De formation supérieure, en gestion des entreprises, ils possèdent une forte expérience d'études et de mise en place de systèmes informatisés de gestion sur mini et micro-ordinateur ainsi que de réelles capacités d'autonomie.

Ils délivreront des missions de conseils en informatisation auprès des PME, assistés d'une équipe d'ingénieurs et d'analystes qu'ils mettront en place progressivement.

Comme tout entrepreneur, ils seront responsables des résultats et du développement de leur société.

Les postes sont basés à **PARIS** (réf. DFPA) et **DIJON** (Réf. DFDI).

2 INGÉNIEURS CONSEIL

Au sein d'une équipe dynamique et compétente, ils conseillent les PME qui souhaitent s'informatiser, analysent leurs besoins, préconisent des solutions et veillent à la mise en place de leurs applications.

De niveau MIAGE ou équivalent, ils possèdent déjà une solide expérience de l'implantation de solutions micro-informatique ainsi que de réelles capacités d'autonomie et d'organisation.

Ces postes sont basés à **PARIS** (réf. ICPA) et **COMPIÈGNE** (réf. ICCO).

Adressez votre dossier de candidature (précisez la réf. du poste choisi), à :
Marc DUPRÉ – CCMC – B.P. 60,
69714 CONDRIEU CEDEX.

HAVAS CONTACT

CCMC
INFORMATIQUE DE GESTION
MEMBRE DE SYNTEC informatique



sep

La Société Européenne de Propulsion recherche pour sa Division Propulsion à Liquides et Espace, implantée à Vernon (27) :

CHEF DE SERVICE GESTION-FINANCES

- Si vous êtes diplômé d'une grande école de gestion (HEC, ESSEC, ESCP).
- Si vous avez au moins 10 ans d'expérience industrielle en comptabilité et gestion.
- Si vous souhaitez vous voir confier des responsabilités de haut niveau dans une entreprise performante.

Vous voudrez bien adresser lettre, C.V. et prétentions, sous référence 216/85, à SNECMA, Département Encadrement, 2, bd Victor, 75724 Paris cedex 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 86 10 65

Banque des entreprises et partenaire privilégié des technologies nouvelles, cet établissement est pionnier dans l'ingénierie financière où il traite des opérations sophistiquées au niveau international.
Une taille humaine et une tradition motivantes induisent auprès de ses cadres un véritable esprit d'entreprise. L'informatique constitue pour cette banque un vecteur privilégié d'aide au développement commercial. Son département informatique, avec une vision claire des objectifs à 5 ans, entame le schéma directeur des activités financières. Il recherche un

Concepteur de projets marchés financiers

Prenant le projet dans sa phase initiale, ce responsable rejoint une équipe internationale qui conduit l'étude conceptuelle.
Parallèlement à une prise de connaissance de l'état actuel des systèmes de l'établissement, il doit pouvoir très rapidement :
- *définir une stratégie de développement du projet ainsi que son évaluation globale,*
- *concevoir un modèle conceptuel des données et des traitements,*
- *appréhender l'impact organisationnel,*
- *tenir compte de l'état de l'art de systèmes comparables au sein d'établissements étrangers.*

Le candidat, âgé d'au minimum 30 ans, est de formation supérieure. Une expérience de 6 à 10 années dans un établissement financier, une entreprise du secteur tertiaire ou une SSII, lui a permis d'exercer avec succès son talent de concepteur de systèmes de gestion sous Merise. Ses qualités intellectuelles doivent s'accompagner d'un fort sens relationnel.

Enfin cette banque offre au candidat de valeur qui l'intègre de réelles et sérieuses opportunités d'évolution de carrière.



***Michel DHEUR** examinera avec soin les dossiers (lettre manuscrite, CV et photo) que vous lui ferez parvenir sous réf. 8601.02 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.*

Conseil en ressources humaines.

...ET VOS PROJETS RESPIRENT.

PARTICIPER AUX AMBITIONS DE DEVELOPPEMENT
DU LEADER FRANCAIS DES PLATS CUISINES
AU SEIN D'UNE EQUIPE QUI PRIVILEGIE LE DYNAMISME,
L'EFFICACITE ET LA CONVIVIALITE,
VOICI CE QUE PROPOSE WILLIAM SAURIN A UN

CHEF DE PROJET INGENIERIE

Vous avez une formation d'ingénieur ECP, ENSAM, IDN... ou ENSIA..., une première expérience d'environ 3 à 5 ans, Anglais ou l'Allemand ou souhaités.

Venez nous rejoindre et apporter votre concours au développement et à l'industrialisation de produits nouveaux et de nouvelles technologies.
Vous serez responsable de la conception et de la réalisation de projets, activité polyvalente qui implique : • élaboration du cahier des charges, • évaluation de l'enveloppe budgétaire, • négociation technique, • gestion et coordination, • mise en route.
Poste basé à LAGNY (banlieue Est de Paris).

Merci de nous adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. 201 M, à LESIEUR, Recrutement & Carrières Cadres,
122 avenue du Général Leclerc
92100 Boulogne.

GROUPE LESIEUR

média-system

Dans le cadre du renforcement des unités d'Etudes Logiciel situées en Région Parisienne, Bull Systèmes recrute des

INGENIEURS LOGICIEL

Venez partager avec nous l'esprit d'équipe et relever avec GCOS 7 les défis des très grands systèmes d'exploitation :
- offrir la puissance nécessaire à un réseau de plusieurs centaines d'utilisateurs simultanés,
- assurer la sécurité des grandes bases de donnés,
- donner la facilité d'emploi d'un micro.

Vous avez ou non une première expérience suite à une formation universitaire ou grandes écoles option informatique, vous avez une connaissance de l'anglais technique, nous vous offrons l'occasion de développer votre expérience et d'accéder au niveau supérieur d'expertise technique en vous intégrant dans de petites équipes (4 à 8 ingénieurs logiciel) responsables dans toutes les activités concourant à la réalisation du logiciel (de l'architecture au support), et dans les grands domaines techniques :
noyau du système, télécommunications et réseaux, interactif, transactionnel, atelier de génie logiciel, langages, bases de données (relationnelles...), technologie du logiciel, modélisation, qualité métrologie, ergonomie du logiciel.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 108 M à :

Gérard GOYER - Bull S.A.
PC 1L009D - 94, avenue Gambetta
75960 PARIS CEDEX 20





Jeunes Ingénieurs HF

(2 - 4 ans d'expérience)

Informaticiens

GRANDES ECOLES pour concevoir et développer des logiciels en temps réel. La pratique d'une méthodologie logicielle et la connaissance de langages évolués (Pascal) sont nécessaires ainsi que d'excellentes aptitudes dans le domaine de l'analyse. Réf.A.

Electroniciens

Connaissant les techniques de transmission d'informations, l'électronique analogique, les moyennes puissances, pour l'étude et le développement d'équipements ainsi que le suivi des essais sur site. Réf.B.

Ces deux postes sont basés à Vanves (92) et peuvent impliquer des déplacements. Ils exigent le goût du travail en équipe ainsi que la rigueur dans le raisonnement et l'organisation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Catherine MANGET, en précisant bien la référence du poste choisi sous Nº 1258/M, à

PLEIN EMPLOI - 10 rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en Ressources Humaines

MATRA TRANSPORT

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

INGENIEURS LOGICIELS

Proche banlieue Nord accessible par le métro

Une Société française, filiale de l'un des premiers groupes industriels français, qui réalise des équipements complexes associant l'électro-mécanique, l'électronique, l'opto-électronique et l'informatique, recherche des INGENIEURS LOGICIELS *Sous l'autorité d'un chef de groupe informaticien*, ils participeront à l'élaboration des spécifications des logiciels intégrés dans les équipements fabriqués par la Société, rédigeront les dossiers d'analyse puis produiront et testeront les logiciels avant de participer à leur installation et leur recette sur site ; ceci, dans le respect des normes de qualité et de délais. Ces postes conviendraient à des candidats âgés d'au moins 25 ans, titulaires d'un diplôme d'Ingénieur INPG, ISEP, ISEN, INSA, IDN,... option informatique et possédant impérativement une première expérience acquise dans la réalisation de systèmes temps réel chez un constructeur mettant en oeuvre des techniques de pointe. La connaissance de l'anglais est souhaitée. Ecrire sous référence 821/M à :

GRH conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS. Discrétion assurée.

APCORSAM

TECHNOLOGIE DE POINTE

Ingénieurs d'Etude Electroniciens HF

Importante filiale d'un grand groupe français, nous concevons et réalisons des grands systèmes automatiques et des produits pour l'industrie faisant appel à des technologies de pointe en électronique et en informatique (traitement d'images, processeurs rapides, notamment). De nouveaux investissements impliquent un développement de notre service Etudes Electroniques et la création de plusieurs postes d'ingénieurs. Intégrés dans des groupes d'études de 3 à 5 ingénieurs, ils prendront en charge personnellement le développement de sous-ensembles. Ils *participeront à l'ensemble des choix techniques* (souvent en limite de technologie), à l'intégration des matériels et des systèmes, à l'élaboration des devis et à la définition des moyens à mettre en oeuvre dans chaque groupe. Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs diplômés de grandes écoles ou de l'université ayant une première expérience en électronique dans un service Etudes (2 à 4 ans). Des connaissances dans les domaines suivants ne peuvent être que des atouts supplémentaires : communication de données, réseaux, traitement d'images ou de signaux, vidéo-fréquences. Les postes sont à pourvoir à Paris Nord. Les perspectives de carrière peuvent etre très motivantes. Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous la référence 106 CDEF à : H.B. - 66 avenue Victor Hugo – 75116 PARIS.

PUBLICITÉ ANNONCES

Ingénieur télécommunications

Paris **240.000 +**

Un grand groupe du secteur tertiaire français recherche pour sa société informatique un ingénieur spécialiste en **architecture réseau.**

Rattaché à la Direction Technique, il concevra le schéma directeur à partir de l'analyse des communications existantes entre les centres informatiques répartis en France, de leur complexité et des limites des solutions techniques actuellement adoptées. Il aura ensuite à mettre en place le futur réseau selon une architecture valable pour les dix prochaines années et adaptées aux nouvelles prestations bancaires et financières proposées à la clientèle.

Le candidat est un ingénieur diplômé d'une grande école (Telecom, Supelec, Centrale, Mines) et a environ cinq ans d'expérience comme chef de projet spécialisé réseau. Outre la maîtrise des techniques des télécommunications, le poste implique une bonne connaissance générale de l'informatique. Il s'adresse à un concepteur de haut niveau, dynamique, réalisteur et sachant convaincre. Réelles possibilités d'évolution au sein de la société.

Merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite et photo sous référence L038/M à Henri Bouet, SEMA-SELECTION, 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.

SM **SEMA•SELECTION**
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

Membre de Syntec

Chefs de projets informatiques dans la banque

Nantes - Cette grande banque nationale française met en œuvre le plan informatique qui doit organiser et régir, dans le futur, l'ensemble de ses systemes d'information. Pour la conservation et la gestion des valeurs mobilieres, elle developpe un ambitieux projet auquel elle consacre *des ressources importantes dans un environnement gros systèmes (IBM 43XX, CICS, IDMS,...).* Elle souhaite associer aux ingénieurs de la SSII intervenante deux chefs de projets de fort potentiel destinés à s'intégrer par la suite à ses équipes informatiques.

Dépendant du responsable des Etudes, ils ont en charge le développement de sous-ensembles bien définis du projet global; en liaison constante avec les services utilisateurs, ils assurent la conception des nouvelles applications; avec des équipes de 5 a 6 analystes *et programmeurs* qu'ils dirigent et animent, ils supervisent et encadrent la réalisation, veillant au respect des procédures, des méthodes et des délais.

Les candidats, de formation supérieure (grande école de commerce ou d'ingénieurs, université), sont des concepteurs haut niveau; ils possèdent au moins 5 ans d'expérience en conduite de projets; ils sont ouverts à une méthodologie. Ils sont motivés pour participer à un projet complexe et de grande envergure. La connaissance de la banque, du secteur financier en particulier, serait un atout.

Merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite et *prétentions sous réf. P 118/M* à B. Beaunoir,

SM **SEMA•SELECTION** 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

Membre de Syntec



La Direction des budgets et du contrôle de gestion du Groupe Matra, équipée de mini (PRIME) et de micro (IBM PC) recherche : *(H/F)*

Ingénieur

pour développer des applications informatiques

Vous avez pour mission d'optimiser et d'améliorer le système d'information et d'exploitation des données sur des applications de gestion du Groupe (bilans - comptes d'exploitations - budgets - plans à moyen terme - *études spécifiques . . .).*

Vous serez chargé de faire des études prospectives pour évaluer les nouveaux matériels et logiciels (logiciel de simulation - graphique - progiciel) en relation avec les constructeurs et en tenant compte des besoins des différentes entités du Groupe.

Vous participez également à la mise en place, l'intégration et l'exploitation des nouveaux systèmes en collaboration étroite avec les utilisateurs.

De *formation* supérieure, votre compétence en informatique et en gestion/finance s'appuie sur une première expérience professionnelle – 2 à 4 ans – de développement en mini informatique.

Adresser C.V., rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1282 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre 78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

MATRA

PUBLIFRANCE ANNONCES

Jeune Ingénieur Chimiste

HENKEL FRANCE, 1 400 personnes, 3 usines, 2 milliards de francs de CA est la première filiale d'un groupe chimique de dimension mondiale. Notre service Hygiène des textiles qui commercialise des produits détergents et de désinfection auprès des industries et des grandes collectivités - blanchisseries privées et hospitalières - propose à un jeune ingénieur chimiste un poste d'assistance *technique* à sa force de vente.

A partir de Paris où vous résidez, vous appuyez et formez techniquement les vendeurs sur toute la France. Intégré à l'équipe Marketing, en relation avec la recherche appliquée, les producteurs de fibres et les constructeurs de machines de lavage, vous participez activement au suivi et au développement des produits et méthodes.

Débutant ou avec une première expérience, vous apportez vos connaissances en chimie, votre sens pédagogique et votre aptitude à la communication.
Vous connaissez bien sûr l'Allemand.
Une voiture est fournie.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Direction des Relations Humaines, BP 111, 94250 GENTILLY.

Des carrières directement utiles



média-system

' Objectifs :
QUALITE ET CROISSANCE
Le Marché de l'Informatique et de la Bureautique Distribuées est en forte croissance.
Il double tous les trois ans.
BULL Transac s'impose comme leader européen *dans ce secteur* très porteur.
Notre Direction Technique recherche un

INGENIEUR D'ETUDES MATERIEL HF

Dans un environnement humain stimulant et un contexte technologique avancé, notre position sur le marché nous permet de réaliser des produits de nouvelle génération.
Nos réalisations de base reposent sur la conception de cartes logiques dans le domaine des micro-ordinateurs compatibles PC-XT et PC-AT.
Chargé de développer des systèmes informatiques organisés autour de micro-processeurs performants (INTEL), vous disposez de solides connaissances et d'une expérience de quelques années en électronique et informatique.
Nous vous proposerons une formation *à nos produits* et, à terme, une évolution vers d'autres domaines de compétence.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, s/réf. 9052 M, à Michèle Corbineau, BULL TRANSAC, B.P. 92 - 91301 MASSY.



Vous souhaitez rejoindre une équipe jeune, dynamique et une division en pleine expansion...

... importante société recherche pour la vente de systèmes destinés aux applications intelligence artificielle (machines LISP)

ingénieur commercial

De formation ingénieur, vous avez déjà vendu des systèmes informatiques performants et vous parlez parfaitement l'anglais.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir lettre manuscrite, C.V. et photo en rappelant la référence 57575 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 PARIS. Discrétion totale assurée.

Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde



LE DEFI TECHNIQUE

Société Nationale nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires. Largement exportateur, notre Groupe (26 000 personnes, dont 3 200 cadres) poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

Nous recherchons pour notre Etablissement de **Corbeil (91)**

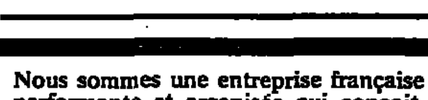
RESPONSABLE DE LA GESTION DU PERSONNEL USINE (3 000 personnes)

Directement rattaché au Chef du Département du Personnel, de formation supérieure et ayant eu une première expérience professionnelle dans un poste similaire, il aura pour mission :
- d'apporter son concours permanent aux hiérarchies sur toutes les questions de personnel,
- de conduire les réflexions à moyen terme sur les besoins des unités,
- d'assister les hiérarchies dans la mise en œuvre des mesures adoptées.

Merci d'adresser sous référence 1/86, lettre, C.V., photo et prétentions à SNECMA, Département Encadrement - 2, bd Victor, 75724 Paris cedex 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 95 10 65



cimatel — Invites you to innovate with leaders — intel — MHS

recherche

INGENIEURS
débutants ou confirmés

Diplôme d'Ingénieur Electronique

Les équipes d'Ingénieurs de CIMATEL sont chargées du transfert de la technologie avancée d'INTEL Corporation en France et de la conception des produits VLSI sur les marchés de l'informatique, des télécommunications et de l'automatisme.

A CIMATEL, vous aurez accès aux méthodes et aux équipements de pointe développés par INTEL, à des échanges techniques fréquents avec les équipes américaines, à un environnement et à un système de management internationaux.

Pour ces postes une formation aux techniques d'INTEL est assurée en France ou aux Etats-Unis. Possibilité d'évolution pour candidats fortement motivés.

Envoyez lettre manuscrite avec curriculum vitae à la Direction du Personnel - CIMATEL «Les Quadrants» 3, avenue du Centre 78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES.

une technologie avancée • un environnement passionnant

AXIAL publicité

Nous sommes une entreprise française performante et organisée qui conçoit, fabrique et commercialise des produits de synthèse de haute technologie.
Nous sommes leader national et international pour certains d'entre eux. Du fait de notre expansion nous recherchons pour l'intégrer à notre équipe

1 INGÉNIEUR CHIMISTE ORGANICIEN

de premier plan, 30/40 ans, parfaitement bilingue français-anglais.

Il lui sera confié une action de développement de nouveaux produits destinés à des industries de pointe.

Ce poste suppose un ensemble de fortes dispositions notamment d'initiative et de créativité mais aussi une qualité relationnelle particulière tant à l'intérieur de l'entreprise qu'au regard du niveau d'exigence de la clientèle.

Le poste implique des possibilités de promotion à terme au niveau de notre État-Major.
Le siège social est aux Champs-Élysées et le lieu de travail situé en grande banlieue parisienne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. sous référence 601 M à



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

ORLEANS

Appartenant à un Groupe international de premier plan, nous concevons et réalisons des produits de très haute technologie dans un secteur appelé à une croissance très importante au cours de ces prochaines années. Ces perspectives nous conduisent à recruter pour l'une de nos usines spécialisée dans la mécanique, l'électronique et la pyrotechnie, un

INGENIEUR ELECTRONICIEN CONFIRME
SERVICE FABRICATION

Pour développer l'électronique dans nos productions, vous devrez faire les bons choix d'investissements, renforcer et former les équipes, coordonner vos actions avec les autres services, dans un but d'innovation et de meilleure rentabilité.

Ingénieur Electronicien, de formation SUPELEC, INSA, ENSERB..., vous avez une première expérience (2 à 5 ans minimum) en fabrication ou aux méthodes et ceci dans le secteur électronique.

Ce poste est à pourvoir dans un site exceptionnel, près d'ORLEANS (à une heure de PARIS).

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. 85490/M, à SELECOM - 226, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS.

Selecom CONSEIL EN RECRUTEMENT

MEDIA PA



DIRECTIONS
Nationales et Internationales

Rhône-Alpes — **Electromécanique**

Le Bureau d'Etudes, puis la Direction Technique

Leader de notre spécialité, nous développons la conception et la réalisation de systèmes électromécaniques automatisés.

Nos atouts ? 250 MF de CA, 450 personnes, 65% de notre chiffre à l'export : Europe, USA, Japon. Des résultats positifs et d'importants projets d'investissement. Enfin, une implantation en France, dans une ville moyenne, à proximité de la Suisse.

Pour renforcer nos structures, nous recherchons le futur responsable de l'ensemble des services techniques. Rattaché au Directeur Industriel il encadrera dans un premier temps l'équipe chargée de la conception et des études de l'ensemble des projets électromécaniques - depuis la définition du cahier des charges jusqu'au développement de nos produits nouveaux.

Nous souhaitons confier ce poste à un Ingénieur d'Etudes, d'environ 35 ans, électromécanicien, possédant, bien-sûr, une bonne expérience des moteurs électriques de faible puissance (0,5 à 3 KW) et, dans l'idéal, de l'électronique de commande ; mais aussi, l'envergure personnelle d'un leader.

Notre Conseil ALGOE étudiera votre candidature, en toute confidentialité. Merci d'écrire sous référence 941 à François PHILIBERT.



ALGOE 9 bis route de Champagne, 69134 ECULLY CEDEX

MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

C2S Société en forte expansion dans le domaine de l'ingénierie informatique, spécialisée dans :
- la conception - la réalisation
- la commercialisation de systèmes informatiques scientifiques de gestion et télécom

recherche

INGENIEUR COMMERCIAL

Poste basé à **Paris Rungis.**
Expérience de 3 ou 4 ans au sein d'une grande entreprise ou une SSII.
Bonnes connaissances des sociétés de services.
Merci adresser lettre manuscrite + CV et photo à **Madame Meurice - C2S**
3, rue du Lion Silic 560
94643 RUNGIS CEDEX

LEVI-TOURNAY / ABSCOM

Importante société T.P. recherche

INGÉNIEURS

Débutants TP ou électricité pour optimisation, organisation chantiers.
Ecrire nº M 3222, BLEU, 17, rue Lebel, 94307, Vincennes-Cedex qui transm.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recherche pour son Siège à PARIS

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE SCIENTIFIQUE

pour participer à des travaux d'études et de recherche dans le domaine du GROS ŒUVRE LOURD (matériaux et procédés de maçonneries évoluées, notamment) ET DE LA PLATRERIE.

Une bonne aptitude au calcul, à l'analyse et à la synthèse, ainsi qu'à la rédaction de textes techniques est nécessaire. Expérience de quelques années dans le bâtiment appréciée.

Envoyer C.V. au C.S.T.B., 4, av. du Recteur-Poincaré, 75782 PARIS CEDEX 16.

SOCIÉTÉ DE PRODUITS AROMATIQUES ALIMENTAIRES

— RAYONNEMENT INTERNATIONAL —

offre pour son LABORATOIRE DE RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT situé BANLIEUE EST DE PARIS

un poste d'

AROMATICIEN/NE CONFIRMÉ/E OU DÉBUTANT/E.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, s/réf. 3743, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ du SUD-OUEST recherche

2 INGÉNIEURS

parfaite connaissance de la mécanique et de la soudure demandée.

Poste évolutif et motivant disponibilité immédiate. Possibilité de travail dans diverses régions de France. Merci d'adresser CV, lettre manuscrite à MEDIA SYSTEM, Réf. 2491, 15, rue Rivals, 31000 TOULOUSE, qui transmettra.







ABG - SEMCA Filiale du Groupe **THOMSON** Branche équipements systèmes

Notre Société spécialisée dans les équipements Aéronautiques cherche pour son établissement de Toulouse

Un ingénieur électronicien

Intégré au sein du Département Bureau d'étude (service électronique) il assurera la responsabilité du laboratoire. A ce titre il encadrera 7 personnes et aura pour tâches :
- le développement de bancs d'essais,
- l'assistance aux ingénieurs de spécialités en ce qui concerne l'électronique numérique ou analogique.

Nous souhaitons rencontrer des candidats possédant un diplôme d'Ingénieur (ENSEEIHT - ENSEA - ENSERG) pratiquant l'anglais, ayant une première expérience en études d'au moins 2 ans.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, sous réf. DJ 11 F à :

INFORAMA carrières
la technologie par les hommes

GILSON

Constructeur français d'instruments scientifiques pour la recherche, spécialisé en **C.L.H.P.** et en **manipulation** manuelle et automatique **d'échantillons liquides**, nous commercialisons nos produits à travers le monde.
Notre **service commercial pour la France**, équipe dynamique en constante expansion, recherche un

ASSISTANT TECHNIQUE HF

pour collaborer avec les agents technico-commerciaux dans leurs démonstrations ou leurs installations de matériel chez les clients français.

VOUS avez une formation initiale de biologie ou de chimie (licence, DEUG) vous connaissez la C.L.H.P. et vous avez entendu parler des biotechnologies, vous êtes à l'aise dans un labo, l'électronique ne vous fait pas peur, la programmation en BASIC vous est familière, vous pratiquez l'anglais.

Ecrivez donc à **Thomas BISSANG**
GILSON MEDICAL ELECTRONICS
72, rue Gambetta
95400 VILLIERS LE BEL

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
Confirmés et débutants

Partenaires plutôt que fournisseurs des experts comptables et des PME, nous développons des solutions informatiques autonomes et temps réel. En 2 ans, nous avons installé 1 200 micros et 5 000 progiciels dans toute la France et sommes devenus l'un des leaders de notre marché.

Nous avons besoin de vous : si vous avez une formation supérieure en comptabilité et gestion et une réelle motivation pour les contacts commerciaux, nous vous formerons à nos techniques et vous associerons à notre expansion.

Nous pouvons vous accueillir dès à présent dans nos agences de **PARIS - LYON - MARSEILLE - NANTES ET TOULOUSE** et très prochainement dans d'autres villes.

N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :

CEGID 13 ter, quai Pierre-Scize, 69009 LYON
VOTRE SOCIÉTÉ

HAVAS CONTACT

Un "Patron" à forte Personnalité pour notre Service Technique (Matériel électronique et péri-informatique) est l'Homme que nous recherchons

Agé de 38 ans environ, il possède une formation supérieure en électronique et une expérience probante de l'encadrement d'effectifs techniques importants et décentralisés (plus de 120 personnes).

La gestion d'un centre de profit dont le chiffre d'affaire dépasse 60 millions de francs fait partie de son quotidien autant que les relations internationales (anglais courant indispensable).

Son goût et sa pratique du terrain et des hommes, ses compétences de décisionnaire et d'organisateur comme sa sensibilité commerciale l'autorisent aujourd'hui à postuler à cette fonction clé de notre entreprise.

Poste basé en région parisienne.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à :

SATOR CONSULTANTS 52, Bd du Montparnasse 75015 PARIS.

Afrique Noire Francophone

Partenaire de puissants groupes français nous produisons des spécialités pharmaceutiques de première nécessité injectables ou en comprimés, et transformons des produits naturels locaux en produits de base destinés aux secteurs pharmaceutique et cosmétologique. Nous créons, adjoint direct du gérant de l'entreprise, le poste de

Directeur de Production

Responsable d'une centaine de collaborateurs dont cinq cadres ou assimilés, répartis en 4 ateliers, vous êtes le garant d'une **haute qualité de fabrication** (selon les protocoles existants), d'une politique **d'optimisation des marges** et d'une volonté de **développement des compétences par la formation.**

Expérience similaire dans un domaine technique, encadrement, sens pédagogique et grande capacité d'autonomie sont vos atouts. Nous vous offrons **l'opportunité de terminer votre carrière par un nouveau challenge.**

Connaître l'Afrique n'est pas nécessaire, des notions d'anglais peuvent être utiles. Rémunération élevée, large couverture sociale, nombreux avantages dont 2 séjours par an en France.

Adressez lettre, CV et rémunération souhaitée sous référence 104 M à M. d'Aboville, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris.

Résonance

LEVI-TOURNAY / ABSCOM

أهكذا من الأصل



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Fondé au début du siècle sur une application de l'électricité, notre groupe multinational est compté parmi les premiers par le volume de nos ventes, la qualité, l'éventail de nos produits et de nos services, la notoriété de nos marques. Ainsi, nous réalisons notre ambition mondiale : être présent dans chaque pièce de la maison.
Une des divisions de notre filiale française recherche son

Directeur Ventes et Marketing

HEC - ESSEC - SUP. DE CO...

Appliquant sur le marché français notre plan quinquennal, vous prenez en charge notre gamme de matériels à usage professionnel en animant la cellule marketing et lancez nos nouveaux produits en liaison avec vos homologues européens. Vous managez la force de vente affectée à cette gamme, qui visite et anime nos clients négociants, distributeurs spécialisés et centrales d'achats. A ce titre, vous traduisez en terme d'objectifs la politique commerciale, organisez notre présence aux manifestations professionnelles, suivez les grands comptes, évaluez les résultats obtenus sur le terrain et bien sûr travaillez en étroite relation avec nos fournisseurs internes, français et étrangers, et notre administration des ventes. Agé d'environ 35 ans, bilingue anglais (italien souhaité) vous avez dirigé, dans un contexte international, avec succès, une force de vente d'équipements professionnels ou de produits industriels et connaissez parfaitement les circuits de distribution spécialisés. Homme de terrain et réalisateur, vos qualités d'animateur et de négociateur au plus haut niveau, la pertinence de vos analyses et de vos prévisions commerciales sont reconnues. Vous êtes prêt à prendre en charge la totalité d'un concept "MARCHE-PRODUITS" pesant 80 millions de CA chez un leader qui a su garder l'esprit pionnier. Cet accroissement de vos compétences, joint à l'engagement de votre professionnalisme vous préparera à évoluer dans notre groupe où la gestion des ressources humaines se conjugue au plan mondial. Une voiture accompagnera une rémunération à la hauteur de nos exigences pour ce poste situé dans une capitale régionale du SUD-EST.

Ecrire à Joël BERNARD, sous référence 503 75 M, qui traitera votre dossier confidentiellement.

EMPLOI centor
CENTOR RHONE ALPES
«Le Viking» 17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE

ACOFLM



VULCANIC conjugue la performance à tous les temps. Avec près de 40% du marché national, nous sommes depuis longtemps le premier fabricant français dans le domaine de l'électrothermie industrielle. Nos ambitions vont plus loin : pour renforcer cette position sur notre marché, nous confions de nouvelles fonctions à notre Directeur Commercial actuel.
Nous vous proposons de lui succéder.

DIRECTEUR COMMERCIAL

Homme de terrain autant que stratège, vous serez responsable de l'ensemble de la démarche commerciale de la Société :

Vous formerez et animerez notre équipe de vente, (40 personnes) dans le cadre des politiques que vous aurez définies en liaison avec notre Direction Générale.

Vous serez l'homme de la communication : la publicité et la promotion de notre image de marque feront plus particulièrement partie de vos attributions. Vous devrez aussi superviser l'étude de notre marché et le positionnement de nos produits.

Votre formation supérieure et une expérience similaire sont vos meilleurs atouts, même si vous n'avez pas encore la quarantaine.

Innover et développer vous intéresse ?

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à J.F. GUITTON-VULCANIC 48, rue Louis-Ampère - ZI Les Chanoux - 93330 NEUILLY-SUR-MARNE

DIRECTEUR GENERAL

450 000 F

Société industrielle dans le secteur mécanique-électricité au chiffre d'affaires de 200 millions de Francs recherche son *DIRECTEUR GENERAL* (effectif 400 personnes).

Ingénieur de formation, vous possédez une expérience de direction d'usine incluant une responsabilité sociale de chef d'établissement ou de préférence une expérience de direction générale complète.

Ce poste pourrait particulièrement convenir à un dirigeant expérimenté, même en fin de carrière. Anglais indispensable.

Lieu de travail : Ouest de Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous référence 20898 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Dans l'Ouest

Importante société fabriquant et diffusant des articles de papeterie grand public, leader sur son marché, recherche :

Directeur des ventes

La trentaine - De formation ESC ou équivalent.
Il devra : - animer et dynamiser un réseau de 13 Représentants Exclusifs en France.

- négocier avec des clients importants : centrales d'achats, groupements nationaux, de grossistes et détaillants.

Une expérience acquise dans un contexte professionnel similaire serait appréciée.

Veuillez adresser lettre manus. + C.V. sous référence JO/DV à Jean OLLIVIER - B.P. 28 - 35740 PACE. Les entretiens auront lieu à Rennes et/ou Paris.

Association Centre culturel de Saint-Nazaire en Loire-Atlantique recrute

DIRECTEUR DU CENTRE CULTUREL

3 Axes prioritaires dans l'admission :
- Lien action culturelle et urbanisme, action culturelle en environnement maritime.
- Complémentarité avec un Ecomusée existant.
- Arts vivants et diffusion artistique.

Sérieuses expériences exigées.
Agrément ville et ministère.

Ad. candidature et C.V. détaillé à Monsieur le Président du Centre culturel – B.P. 150 44606 Saint-Nazaire Cedex avant le 25 janvier 1986.

Association Intercommunale Gestionnaire de Logements pour Jeunes
Recherche

SON DIRECTEUR

Expérience dans la gestion, l'animation, définition de politiques et suivi de celles-ci.

Adressez C.V. et prétentions. Ecrire sous le n° 314.469 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DIRECTEUR, REGION PARIS

Agé de 30-35 ans environ, de formation supérieure (Grande Ecole de Commerce ou Gestion), vous avez déjà prouvé, sur le terrain, vos qualités de gestionnaire, de développeur et d'animateur d'hommes, de préférence au sein d'une société de services.

Votre objectif, aujourd'hui, devenir un patron à part entière.

C'est le challenge que nous vous proposons : prendre en charge la direction et le développement de notre activité au sein d'une division importante et en pleine expansion.

Notre Groupe, de dimension internationale, leader sur son marché, vous permettra de donner toute la mesure de votre potentiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence LM/350/DRE à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

MEDIA PA

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Le Centre Technique Interprofessionnel de la Canne et du Sucre de la Réunion

recherche son

NOUVEAU DIRECTEUR

Cet organisme de l'interprofession sucrière réunionnaise assure notamment le travail nécessaire au paiement des planteurs producteurs de canne à sucre, en fonction des critères de qualité.

Il est associé directement au Plan de Consolidation de l'Economie Sucrière.

Il emploie en moyenne une centaine de personnes avec de fortes variations saisonnières.
La position stratégique de cet organisme exige pour son Directeur, qui sera âgé d'environ 35 ans, deux types de qualité :

- Il devra être un bon technicien, ingénieur de formation et rompu aux techniques de gestion ;
  De plus, il sera très apprécié qu'il ait aussi de solides connaissances en informatique et une expérience de l'industrie agro-alimentaire.
- Ce sera aussi un homme ayant plusieurs années d'expérience, à un haut niveau de responsabilité, dans un contexte où il aura fait la preuve de ses qualités de diplomate.

La rémunération motivante sera fonction du profil du candidat.

Ecrire avant le 20 JANVIER 1986 avec photo et prétentions à : GEORGES CLÉMENT Le Mollard-Saint-Martin-d'Uriage, 38410 URIAGE.



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Jaime, Jesús... et Carmen.

Jesús a été plus de 10 ans consultant en recrutement dans l'un des premiers cabinets espagnols, filiale d'un grand groupe de conseil français, puis directeur du personnel d'une grande entreprise de distribution française en Espagne.

Jaime a une expérience d'une dizaine d'années dans le même cabinet que Jesús. Ils font équipe et se connaissent depuis longtemps.

Ils ont choisi Carmen pour les assister à cause de son bilinguisme franco-espagnol et de 10 ans de pratique des relations entre la France et l'Espagne à l'Ambassade française à Madrid.

Sirca Espana, Zurbano 49, oficina 14 - 28003 Madrid - 19.34.1.410.57.52 ou 410.58.53, conseil en recrutement de cadres par annonces et par approche directe, a constitué l'équipe qu'il fallait pour servir les entreprises françaises dans leur développement en Espagne.

Sirca Espana

Membre de Syntec

Science Journalist

We are seeking the person who will be responsible for the development of a newsletter dealing with the biotechnologies.

This responsability demands a training in biology, a knowledge of research and development in the biotechnologies.

The main working language will be english.
The candidate is willing to travel in Europ half of the time. His domicile is of little significance.

Please write in confience to Claude JACQUEMAIN ref. 400



16, rue de la Paix 75002 Paris. Tél. 42.96.34.32

GROUPE INTERNATIONAL de RESTAURATION et d'HOTELLERIE
recherche pour
L'AFRIQUE

UN DIRECTEUR DE FILIALE

capable de maîtriser les aspects opérationnels, financiers et commerciaux d'une petite société en pleine expansion.
Il devra en outre être apte à négocier avec les administrations locales.

Formation : E.S.C.A.E. ou équivalent ou Ecole Hotelière.

Anglais courant exigé.

Une expérience dans le secteur professionnel considéré, ainsi que l'expérience de l'Afrique Noire seront des atouts majeurs.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature complet s/réf. 6067 qui seront transmis par :

Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois 75063 PARIS Cedex 02

AMNESTY INTERNATIONAL

recherche

DEUX SECRÉTAIRES

qui travailleront avec deux équipes de recherche sur les problèmes des droits de l'homme au Moyen-Orient.

Qualités requises : très bonne connaissance des travaux de secrétariat, pratique courante de l'anglais et du français ; esprit d'organisation, efficacité et capacité de travailler sous pression. La connaissance de l'arabe serait un avantage.

Traitement annuel : 8 365 livres à 11 095 livres (indexé, échelons annuels).

Date limite de réception des candidatures : 24 janvier 1985.

Pour de plus amples renseignements et pour obtenir une formule de candidature, s'adresser à :



Amnesty International, service du personnel,
1, Easton Street, Londres WC1X 8DJ (Grande-Bretagne).
Téléphone : 837-3805 (24 heures).

AUSTRALIA

THE UNIVERSITY OF SYDNEY
Lectureship (Tenurable)
Reference no. 50/17
Department of French Studies

Candidates should be qualified in Applied Linguistics, be capable of developing courses at both the undergraduate and postgraduate levels and of co-ordinating and teaching the Department's practical language programmes. The Department offers courses at beginner, intermediate and advanced levels. A command of French comparable with that of a native speaker is essential. Preference will be given to candidates with a higher degree, tertiary teaching experience and a proven ability to engage in, promote and supervise research. An interest in an area of the Social Sciences would also be welcome.

Appointments to Lectureships are capable of leading to tenure but are usually probationary for three years.

Salary range : $ 27,233 – $ 35,777 per annum. (Aust).

Applications, quoting reference no., including curriculum vitae, list of publications and the names and addresses of three referees, to the Registrar, University of Sydney, NSW 2006 Australia, by 31 January 1986.

The University reserves the right not to proceed with any appointment for financial or other reasons.

Equal Employment Opportunity is University Policy.

AMNESTY INTERNATIONAL

recherche

UN CHERCHEUR

pour le Moyen-Orient

qui sera chargé d'enquêter sur les violations des droits de l'homme dans plusieurs pays de cette région. Il(elle) rassemblera des informations, préparera de la documentation et proposera des actions à entreprendre par Amnesty International, notamment au sujet de prisonniers d'opinion, du déroulement des procès et du traitement des détenus.

Qualités requises : connaissance des méthodes de recherche, objectivité et capacité de travailler en équipe et sous pression ; connaissance approfondie du Moyen-Orient. La pratique courante de l'anglais et de l'arabe est indispensable ; connaissance du français souhaitable.

Traitement annuel : 11 368 livres à 14 098 livres (indexé, échelons annuels).

Date limite de réception des candidatures : 21 janvier 1986.

Pour de plus amples renseignements et pour obtenir une formule de candidature s'adresser à :



Amnesty International, service du personnel
1, Easton Street, Londres WC1X 8DJ (Grande-Bretagne).
Téléphone : 837-3805 (24 heures).

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Conseil en recrutement
Aix/Marseille

PA Conseil en Recrutement, filiale du groupe PA (2000 collaborateurs répartis dans 22 pays), poursuit son développement et ouvre en France sa 7ème direction régionale : PA Méditerranée, qui répondra aux besoins en structure et en hommes des régions Languedoc-Provence-Côte d'Azur. Pour participer à cette création et renforcer l'équipe qui sera opérationnelle au Printemps 1986, nous cherchons à intégrer un nouveau consultant. Celui-ci mènera pour le compte de sociétés régionales, nationales et internationales des missions de recherche de cadres de manière autonome, en utilisant les techniques d'approche appropriées (recherche directe, annonces). Il bénéficiera en permanence des structures nationales et internationales du groupe PA et sera responsable du développement de sa clientèle. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 28 ans minimum, de formation supérieure et possédant une solide expérience du recrutement qu'il aura acquise en entreprise ou dans le conseil. Une bonne connaissance du tissu industriel régional constituerait un atout sérieux, celle de l'anglais est souhaitée. La rémunération de départ est de nature à intéresser un candidat de valeur. Ecrire à H. MICHERON en précisant la référence A/062XM



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénierie de la Construction **Provence**

Maîtrise d'Oeuvre, Etudes techniques

La compétence d'un Ingénieur Le savoir-faire d'un Commercial

Elargissant son champ d'activité et son domaine d'intervention, notre Société connaît une expansion continue (600 affaires étudiées, an) et dispose d'une équipe pluridisciplinaire d'environ 50 Ingénieurs et Techniciens.

Afin de poursuivre notre développement, de mettre en place une action commerciale cohérente et d'en assurer le suivi, nous créons la fonction de Directeur Commercial, rattachée au DG.

A 35 ans environ, ingénieur de formation - généraliste ou TP : Génie Civil - vous possédez, surtout, une expérience commerciale significative, de l'ordre de 7 à 10 ans.

Cette expérience aura été acquise impérativement dans un secteur d'activités proche du nôtre (Ingénierie, BET, Entreprise BTP...), dans des fonctions commerciales similaires ou du type Ingénieur d'Affaires.

Le poste est basé dans une ville agréable de Provence.

Notre Conseil ALGOE étudiera en toute confidentialité votre candidature. Merci d'écrire, sous réf. 943 M, en mentionnant votre rémunération actuelle, à François PHILIBERT :

ALGOE 9 bis route de Champagne, 69134 ECULLY Cédex.

MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet **NSM** GROUPE ABN BANK

recherche pour son Agence de **LILLE**, un

ATTACHE DE CLIENTELE ENTREPRISES H/F

Ce collaborateur sera chargé du développement d'une clientèle d'entreprises industrielles et commerciales.
Le poste comporte la recherche d'une clientèle nouvelle de bon niveau et l'entretien d'une clientèle déjà existante.

Il nécessite :
- une formation supérieure ou équivalent.
- de très bonnes connaissances professionnelles acquises grâce à une expérience de 5 ans dans des fonctions similaires,
- un goût prononcé pour la démarche et une excellente présentation.

Rémunération attractive.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à Banque N.S.M.
Section Recrutement - B.P. 466.08, 75366 Paris cedex 08.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 98 10 66

MF Massey Ferguson

Rejoignez le 1er producteur de tracteurs agricoles au monde pour son unité basée à BEAUVAIS, comme :

CHEF DE SERVICE
CONTROLE ASSEMBLAGE

Au sein de l'unité de production (1.500 personnes environ), sous l'autorité du chef du département Assurance Qualité, il aura pour tâches, avec une équipe de 33 personnes (dont 2 cadres et 8 techniciens), de :
- vérifier la conformité du produit à ses différents stades de fabrication,
- gérer le niveau de qualité de l'assemblage,
- décider de l'acceptation finale des produits fabriqués localement,
- s'assurer que la production dispose des informations et des moyens nécessaires pour la réalisation des produits conformes,
- suivre le lancement des nouveaux produits et des modifications,
- animer, gérer son équipe.

Pour ce poste, nous souhaitons intégrer un jeune ingénieur mécanicien (ENSAM, ENI, IDN option informatique ou gestion, UTC ou équivalent) ayant une début d'expérience. Ce poste nécessite la maîtrise parlée et écrite de la langue anglaise, le goût de l'animation des hommes et l'aptitude à maîtriser et gérer le changement.

Adressez votre dossier (C.V., photo et prétentions) à J. KREMER,
Responsable Ressources Humaines,
MASSEY FERGUSON -
Avenue Blaise Pascal - B.P. 307 -
60026 BEAUVAIS Cedex.

Nous sommes une société européenne de conseil en gestion d'énergie et nous étudions les conditions d'achat et la consommation optimale de l'énergie dans tous les secteurs d'activité.
40 des 200 plus grands groupes font appel aux services de GfE et nous avons réalisé pour nos clients plus de 20 000 000 de F d'économie en 1985.

Pour notre extension, nous recherchons pour : LYON, LILLE, PARIS, TOULOUSE.

4 INGENIEURS DIPLOMES DE GRANDES ECOLES

Ayant pour mission de réaliser des études dans le domaine du prix et de la consommation d'énergie.
Si vous voulez participer à notre succes et si vous êtes un homme ou une femme de contact, dynamique, créatif et persévérant écrivez nous avec votre C.V. complet sous référence IGE.
Nous vous proposons une formation qui débouchera sur un poste stable, passionnant, avec une grande autonomie et dans la région que vous choisirez.

Pour le Siège PARIS

INGENIEUR ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Ayant pour mission :
— de faire des études et des simulations sur les prix de l'énergie,
— la recherche des méthodes nouvelles pour déterminer le prix de revient optimal des conditions d'achat,
— de faire l'analyse et la programmation des besoins propres de son service,

Si vous êtes un homme ou une femme aimant les chiffres, responsable et créatif, nous vous proposons un poste stable avec la responsabilité du département de saisie. Envoyer votre C.V. complet sous réf. A.P.



Société Française de Gestion d'Energie
80, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris.

CONTESSE



98, Avenue St-Lambert, B.P. 171
06003 NICE CEDEX

150 personnes, en expansion permanente depuis 4 ans, recherche

2 Ingénieurs électroniciens
BASSE FRÉQUENCE

3 à 5 ans d'expérience des techniques analogiques et digitales pour conception étude et développement d'équipements de traitement, mesure, transformation de signaux basses fréquences faible niveau.
Dans notre laboratoire d'électronique, les ingénieurs sont responsables des produits depuis le cahier des charges jusqu'à la validation des moyens d'essais.
La connaissance de l'anglais est indispensable dans une entreprise qui réalise 50 % de son C.A. à l'exportation.
Les candidats retenus H. ou F. seront intégrés dans une équipe de recherche et développement jeune et performante.

Ecrire avec C.V. et PRÉTENTIONS à l'attention de J.-F. LOUISON.

Cette société d'ingénierie conçoit et met en place des processus d'automatisation et d'informatisation industrielle. Elle recherche pour assurer son développement un

Ingénieur automaticien
pour sa fonction commerciale

En relation directe avec le P.D.G. et les ingénieurs, il est chargé du suivi commercial des clients actuels et de la prospection en région Rhône-Alpes.
Ce poste convient à un Ingénieur Grande Ecole ayant de solides connaissances en informatique.
Il possède également une première expérience industrielle acquise sur des systèmes de contrôle commande avec mini et microcalculateurs associés aux techniques modernes d'automatisation.
Déplacements de courte durée en Rhône-Alpes et en France.
Des qualités d'écoute, de curiosité et d'autonomie sont indispensables.
La rémunération composée d'un fixe et de primes sera motivante et fonction de l'expérience du candidat.

Envoyer CV, photo, lettre de motivation manuscrite, sous référence IA MD 701, à Opération Projets PME, CCIL, BP 2044, 69226 Lyon Cedex 02.

1985 PROJETS PME une initiative de la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON

media-system

Consultant Formation
NICE H/F

Nous sommes une societe de conseil auprès des entreprises, nous recherchons un candidat qui sera chargé de l'organisation et de l'animation des stages dans les domaines suivants : **management, motivation du personnel, techniques de communication et formation de formateurs.**

Il sera amené à établir les propositions commerciales et à assurer le suivi après ses missions.

De formation supérieure (Bac + 4), 30 ans environ, il doit posséder une expérience similaire de 5 à 6 ans en entreprise.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf 24.05 à

HC Herbin Conseil

Herbin Recrutement
un Département de Herbin Conseil
11, place Ile de Beauté 06300 NICE

Conseiller Technologique

Le siège d'un Organisme para-public, situé dans la région Provence, Alpes, Côte d'Azur, a besoin d'étoffer un réseau de Conseil aux PMI.

Diplômé d'une école d'Ingénieurs, sensibilisé à la gestion, vous avez 2 à 3 ans d'expérience en Entreprise ou comme Conseil en PME - PMI.

Vous serez notre Ambassadeur, informerez, présenterez les interventions des 40 organismes qui s'appuieront sur vous, diagnostiquerez les vrais problèmes, orienterez les demandes, mesurerez l'efficacité des interventions.

Pour vous, c'est une façon intéressante de connaître le tissu technique et industriel d'une région, d'aider à son évolution.

Merci, si de telles perspectives vous intéressent, d'envoyer lettre manuscrite, C.V., sous référence 41401 M, à Madame Claude FAVEREAU

EMPLOI centor 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

ALCOREM

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Si vous avez l'âme d'un vrai patron, si vos capacités ne sont pas reconnues, alors, notre pari, c'est de vous convaincre de travailler avec nous.

Nous sommes la division ingineering d'un groupe de service important (2 milliards de francs de C.A.). Le marché nous attend.

Il nous manque des hommes pour parfaire notre position de leader sur un créneau étroit mais en pleine expansion.

Notre offre doit être considérée par tous ceux qui, avec une formation supérieure, recherchent des postes de patron, car notre métier est de « manager des affaires ».

De bonnes relations humaines sont fondamentales. La rigueur et la disponibilité sont indispensables.
Où que vous soyez (pétrole, pétrochimie, B.T.P., nucléaire, engineering...), votre candidature nous intéresse.

Nous avons fait le pari de travailler avec vous d'ici à la fin janvier, nos affaires n'attendent pas.

Lieu de travail : **RÉGION MARSEILLAISE.**

Rémunération + avantages : très vite motivants.

Envoyer c.v. + photo + lettre manuscrite sous nº 314 584
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

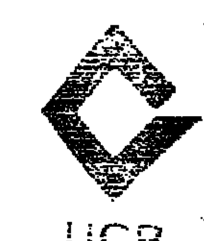
Jeanneau

LEADER EUROPEEN DE LA PLAISANCE

1300 personnes - 500 MF de C.A. - **VENDEE**
recrute pour mise en place et suivi du Schéma Directeur Informatique recemment elabore

DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION

Diplômé d'une grande ecole, environ 35 ans, c'est un professionnel de l'informatique.
Connaissance du milieu industriel souhaitée.
Experience methodologique (MERISE) appreciee.
Homme de communication, il sait percevoir les problemes et obtenir l'adhesion des utilisateurs.
Bonne pratique de l'anglais.
Envoyer C.V., photo et pretentions a **Cécile BELLANGER**
CGI, 10, rue Gaëtan-Rondeau, 44200 NANTES.



CONTESSE

Directeur Adjoint
HF

La Caisse Régionale du Crédit Agricole de Reims, recherche, pour son Agence de Vitry-le-François, un DIRECTEUR ADJOINT.

Rattaché au Directeur (effectif 62 personnes), vous participerez à sa gestion, à son développement.

Ce poste attractif, évolutif, demande une formation supérieure, plusieurs années d'expérience pratique de la gestion administrative d'une agence et des relations avec la clientèle, notamment les Entreprises, mais votre personnalité nous intéresse plus car c'est elle qui conditionne notre réussite et votre réussite.

Merci, si vous vous sentez concerné, d'envoyer lettre manuscrite, C.V., sous référence 70513 M, à Madame Claude FAVEREAU.

EMPLOI centor 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

ALCOREM

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE, RÉGION NORD
FILIALE D'UN GRAND GROUPE

recherche
pour son service traitements thermiques
(80 personnes)

UN INGÉNIEUR, CHEF DE SERVICE

de formation grande école (Mines, Centrale, A. & M,...) 25 ans minimum, il possède de bonnes connaissances en métallurgie et a une expérience réussie de fabrication. Responsable de sa gestion sur les plans techniques, humains et budgétaires, il aura pour mission de mettre en place les lourds programmes d'investissements et de formation du personnel.
La pratique de l'anglais est nécessaire.
La rémunération est ouverte.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions
LE MONDE PUBLICITÉ, sous nº 314.613 M.
5, rue de Montessuy, 75007 Paris.

LE LABORATOIRE DE COMMUNICATIONS OPTIQUES ET MICROONDES
Associé au Centre National de la Recherche Scientifique
recherche

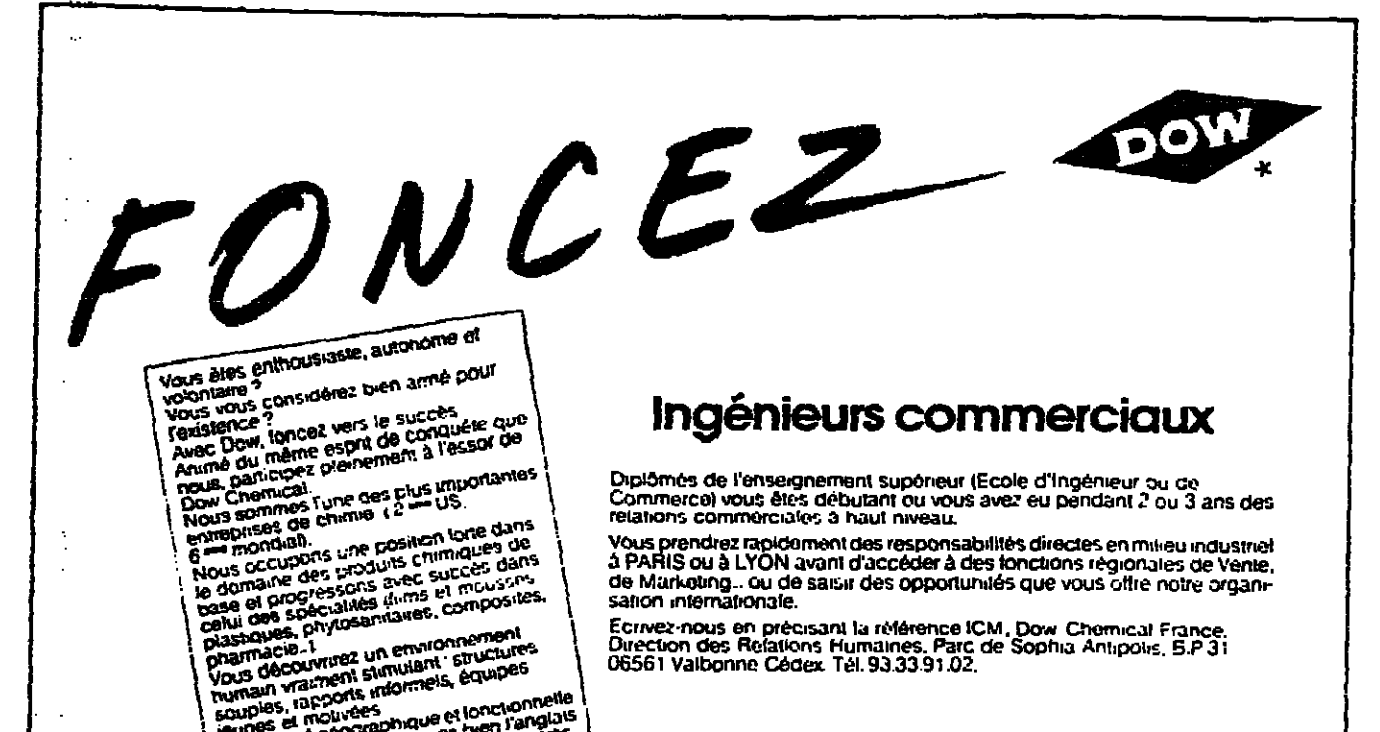
pour **LIMOGES** candidat à présenter au concours de recrutement de Chargé de recherches C.N.R.S. première classe (Dossier ès Sciences ou niveau équivalent) pour travaux dans le domaine des circuits microélectroniques pour microondes ou optiques

Dossier de candidature à demander d'urgence :
C.N.R.S. AD 8e circonscription,
1 *bis*, avenue de la Recherche-Scientifique
45071 ORLÉANS Cedex 2

Date limite de dépôt des candidatures 18 janvier
Pour l'établissement du dossier, se mettre en rapport immédiatement avec les professeurs

Y. GARAULT ou P. GUILLON :
L.C.O.M.,
123, av. Albert-Thomas
87060 LIMOGES Cedex.
Téléphone : 55-79-48-22.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Ingénieurs commerciaux

Diplômés de l'enseignement supérieur (Ecole d'Ingénieur ou de Commerce) vous êtes débutant ou vous avez eu pendant 2 ou 3 ans des relations commerciales à haut niveau.

Vous prendrez rapidement des responsabilités directes en milieu industriel à PARIS ou à LYON avant d'accéder à des fonctions régionales de Vente, de Marketing... ou de saisir des opportunités que vous offre notre organisation internationale.

Ecrivez-nous en précisant la référence ICM, Dow Chemical France, Direction des Relations Humaines, Parc de Sophia Antipolis, B.P 31 06561 Valbonne Cédex. Tél. 93.33.91.02.

* Marque déposée The Dow Chemical Company

Chargés d'études : accompagnez les entreprises dans leur réussite

Jeunes diplômés (ESC ou équivalent), valorisez votre 1ère expérience, même courte, au sein de notre société spécialisée dans le financement immobilier, filiale de la Compagnie Bancaire.

Votre rôle sera d'apprécier la qualité des projets qui nous sont présentés sur l'ensemble des plans : financier, économique, juridique et humain, puis les suivre jusqu'à leur complète réalisation. Notre marché vous permettra d'être en relation étroite avec des PME PMI qui innovent et se développent.

Des qualités naturelles d'écoute, un bon sens du dialogue et une grande ouverture d'esprit sont donc nécessaires. Votre formation à nos techniques et nos produits feront le reste.

Des possibilités d'évolution existent tant chez nous que dans le Groupe pour peu que vous acceptiez une bonne mobilité géographique.

Pour un 1er contact, merci de transmettre votre dossier de candidature : lettre, CV, photo et prétentions sous réf. 988 à Sophie Guénot, Service Orientation Recrutement, 5 avenue Kléber, 75116 Paris.

UCB

groupe de la compagnie bancaire

De jeunes diplômés pour notre direction financière

IMPORTANTE BANQUE - PARIS

Importante banque française de dépôt, à vocation internationale, nous souhaitons compléter les équipes de notre Direction Financière par l'intégration de **quelques jeunes cadres, à fort potentiel**, à qui nous proposons des **postes à responsabilités** dans l'un des secteurs suivants :

- Bourse, - Emissions, - Gestion de patrimoine,
- Gestion obligataire, - Etudes financières.

De formation supérieure orientée vers la gestion, la finance ou l'actuariat (Grande Ecole de Commerce, Dauphine, Sciences Po...) vous êtes débutant ou possedez une première expérience.

Par le biais de stages, de mémoires, de clubs d'investissements..., vous avez témoigné de votre intérêt pour ces domaines.

Vous bénéficierez dès votre arrivée d'une **formation complète,** théorique et pratique, vous permettant de mieux connaitre les techniques et opérations financières. Puis vous serez intégré dans une equipe performante.

Notre taille, notre dynamisme et notre volonté d'expansion vous garantissent, si vous faites preuve d'efficacité, **d'intéressantes perspectives de carrière** au sein de notre Direction Financière ou dans d'autres secteurs de la banque.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en precisant sur l'enveloppe la référence 3732 à rscg carrières - 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS, qui transmettra.

emplois régionaux

AGENT DE CHANGE PROVINCE
IMPLANTATION BORDEAUX-TOULOUSE
RECHERCHE

CHEFS DES TITRES

Ayant une bonne maîtrise de la Caisse des titres
- Expérience exigée.
- De formation supérieure souhaitée, la créativité constituera un atout nécessaire pour évoluer au sein de la charge.

Rémunération à débattre.

Adresser C.V. photo, lettre manuscrite à :
J. L. CHAMPEIL S.A.
A L'ATTENTION DE M. LAFARGUE
11, PLACE DES QUINCONCES, 33000 BORDEAUX

URGENT RECHERCHONS

OPTICIEN (NE)

Diplomé(e) pour création magasin AVIGNON poste à plein temps à pourvoir immédiatement.

Ecrire avec C.V. manuscrit à : STÉ COOPÉRATIVE D'OPTIQUE 78, av. Pierre-Sémard 84000 Avignon. T. 90-89-82-20.

Recherchons
pour chantier en France

INTERPRÈTES

FRANÇAIS-ANGLAIS
Expérience en industrie métallurgique ou sidérurgie souhaitable. Adr. C.V., photo et prét. à : VALENS CONSEIL, réf. 9601, BP 359, 75064 Paris Cedex 02.

HEBDOMADAIRE SPÉCIALISÉ

Leader sur son marché
renforce son équipe
et recherche des journalistes

2 RÉDACTEURS (TRICES)

qui se spécialiseront dans l'étude des produits et des marchés ; l'un (l'une) s'intéressant aux produits de mode, l'autre aux produits de décoration.

UN (E) REPORTER

qui se chargera d'enquêtes auprès des entreprises et des professionnels de notre secteur, sur des sujets à caractère économique et sociologique.

Leur profil sera le suivant : un diplôme d'études supérieures ; au moins deux ans d'expérience de rédaction dans un quotidien ou un hebdomadaire ; des qualités de rigueur, et d'adaptation à un travail exigeant et à une équipe dynamique. Des études ou une expérience en économie, dans la mode ou la décoration, seront un plus.

La rémunération, de très bon niveau, dépendra de la qualité des candidats.

Adresser lettre, C.V., prétentions et photo à
Christine SPIECART – 61, rue de Malte
75541 PARIS CEDEX 11.

direction export

Une Société de PRODUITS de MARQUE de GRANDE CONSOMMATION s'adressant à la DISTRIBUTION MODERNE (CA de l'ordre d'un milliard de francs) recherche son DIRECTEUR EXPORT.

Dependant du DIRECTEUR COMMERCIAL et MARKETING, il sera responsable – avec une large autonomie – du developpement des ventes au travers d'implantations directes (filiales) ou d'un reseau d'agents ou d'importateurs. Son action sur place le conduira a avoir des contacts etroits avec les grandes centrales d'achats étrangères et a prendre en compte, par pays, l'aspect marketing et publicitaire de la vente de ces produits. La cellule export est legere et realise un chiffre d'affaires d'environ 110 MF, principalement en Europe.

Ce poste exigeant a la fois des qualites d'initiative personnelle et la capacite a tenir compte des systemes d'organisation du groupe, conviendrait a un CADRE âge de 30 ans minimum. Il sera DIPLÔME d'ETUDES COMMERCIALES type ESC, et aura une experience des PRODUITS de GRANDE CONSOMMATION vendus a la GRANDE DISTRIBUTION de preference sur les marches exterieurs. Il aura un esprit international et parlera couramment anglais. Tres disponible pour des voyages frequents et de courte duree. Il sera base a PARIS.

Les dossiers de candidatures - sous ref 3139 M a preciser sur l'enveloppe - seront traites confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix · 75002 Paris.



CANSON

(C.A. : 400 MF : 500 personnes) FILIALE GROUPE ARJOMARI

recherche son

contrôleur de gestion

La societe, leader sur son marche et en forte expansion, notamment a l'exportation, souhaite structurer son contrôle de gestion, en en recrutant le responsable. Il sera charge de faire vivre et d'ameliorer l'exploitation du systeme existant afin de mettre en place un outil dynamique d'aide a la decision. Conseil aupres de la Direction Generale, il sera maitre d'œuvre dans l'etablissement des budgets, participera aux dossiers d'investissement et au suivi du developpement des filiales commerciales implantees a l'etranger. Il pourra rapidement elargir ses responsabilités compte tenu de la croissance importante de la societe. La remuneration sera essentiellement fonction de la valeur du candidat retenu, le potentiel du groupe garantissant egalement d'excellentes possibilites d'evolution.

Ce poste motivant, operationnel et autonome – exigeant des qualites de rigueur, de contact et de dynamisme – est une excellente opportunite pour un JEUNE DIPLÔME GRANDES ÉCOLES d'INGÉNIEURS (ECP, MINES, ENSAM...) ou COMMERCIALES (HEC, ESSEC, ESCP...) possédant une première experience du Contrôle de Gestion ou de l'Organisation en Milieu Industriel. Un bon Anglais sera un atout. Le poste est base dans la region lyonnaise.

Les dossiers de candidatures sous ref. 3125 M – à preciser sur l'enveloppe – seront traites confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.



LABORATOIRES ROC
filiale du Groupe MOËT-HENNESSY

recherche un

adjoint au directeur du personnel H/F

Il est chargé directement de la fonction Recrutement du Personnel non Cadre – et participe a la recherche de Cadres en liaison avec le Directeur du Personnel. Il est responsable de la Formation Continue tant sur le plan humain – détection des besoins, conseils – que sur le plan administratif – choix des organismes, coordination, organisation –. Enfin, il participe à la mise en place d'une gestion prévisionnelle des Ressources Humaines. Cette activité s'exerce à la fois au siège de l'entreprise à Colombes – 200 personnes – et à l'Unité de production située à Cergy-Pontoise – 250 personnes –.

Ce poste conviendrait a un CADRE de 30 ans environ, de FORMATION SUPERIEURE (IEP, CELSA, ESC...) ayant une première expérience de 3 à 5 ans dans la fonction Personnel, de préférence en milieu industriel. Personnalité ouverte au dialogue, et de contact. Il doit savoir s'imposer par ses qualités personnelles.

Les dossiers de candidatures - sous ref. 3137 M a préciser sur l'enveloppe - seront traites confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

export sales manager

PRODUITS INDUSTRIELS

200.000

Une SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENS D'ÉQUIPEMENT de renommee internationale – CA 900 Millions dont 50 % à l'exportation – recherche pour une de ses divisions spécialisée dans la fabrication et la vente de TUBES et RACCORDS en ACIERS INOX et SPÉCIAUX un CADRE TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT.

Sa mission sera d'appliquer sur le secteur qui lui sera confié une stratégie offensive de développement et de maintien des marchés. Il assurera personnellement les négociations avec la clientèle (Bureaux internationaux d'ingénierie et Grandes Sociétés utilisatrices de Tubes) et aura la responsabilité complète des affaires depuis la préparation des offres jusqu'à la réception du matériel et au règlement par le Client. Il travaillera en liaison étroite avec les services ÉTUDES et FABRICATION de la division.

Ce poste qui requiert des qualités d'autonomie et de dynamisme commercial conviendrait à un DIPLÔMÉ d'ÉTUDES SUPÉRIEURES, de formation TECHNIQUE ou COMMERCIALE, 30 ans minimum, ayant une expérience de la vente à l'exportation. ANGLAIS COURANT indispensable et Allemand apprécié.

Les dossiers de candidature sous réf. 3140 M – a préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Pour faire face à son développement sur un marché en forte croissance,

UNION CARBIDE
"Département Gaz Spéciaux"
recherche

les responsables européen et français pour l'industrie des semiconducteurs

- Pour l'**EUROPE**, cet ingénieur sera chargé des systèmes de gaz. Il sera détenteur de la technologie qu'il améliorera en permanence pour répondre aux évolutions du marché et le support aux forces de vente européennes. Salaire : environ 230000 francs/an.
- Pour la **FRANCE**, cet ingénieur sera chargé des relations commerciales et du développement de l'activité. Salaire : à fixer.

Ces postes, basés en banlieue parisienne et/ou province sud, impliquent :
- environ cinq années d'expérience industrielle,
- une excellente connaissance de l'anglais,
- de très fréquents déplacements en Europe et/ou en France,
- une aptitude réelle à la communication à tous les niveaux ainsi qu'une forte autonomie,
- des connaissances en microinformatique et en automatisation sont souhaitables pour le poste 1.

Écrire avec C.V. détaillé en indiquant le salaire actuel à :



Monsieur le Directeur du Personnel
UNION CARBIDE FRANCE S.A.
4, place des Etats-Unis
SILIC 214
94518 RUNGIS CEDEX.

Emplois et Entreprises

La volonté d'entreprendre

Chef de file du secteur BTP, avec plus de 20.000 personnes dont 2000 cadres, nous avons réalisé un CA de 15 Milliards de F. en 1984 dont 60 % à l'étranger. Nous recherchons des

Ingénieurs débutants

Diplômés Grandes Ecoles, à la fois hommes de terrain et gestionnaires, ils intégreront nos filiales en région parisienne et en province.

Après une formation polyvalente (travaux, commercial, gestion) acquise sur les chantiers et en bureaux d'études, ils évolueront rapidement vers des responsabilités d'entrepreneurs dans des structures décentralisées et autonomes.

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite, sous réf. ID/M en précisant la région choisie, à la Direction du Personnel, Service du Recrutement, 32 avenue de New-York, 75116 Paris.

SAE UN GROUPE D'ENTREPRENEURS

média system

GROUPE AIRELEC



Devenu en quelques années l'un des premiers sur le marché européen du chauffage électrique (C.A. 1984 : 360 MF - 760 personnes - 3 unités de fabrication), recrute, suite à une promotion :

SON FUTUR CHEF DE PRODUITS

■ ***VOUS ETES :***
- de formation supérieure (E.S.C. Ecole d'Ingénieur), ayant une première expérience **Marketing** ou Commerciale d'environ 2 ANS ;
- imaginatif, créatif et pragmatique.

■ ***VOUS SEREZ CHARGE DE :***
- gérer une importante gamme de produits commercialisés sous 3 marques ;
- définir, coordonner la mise au point et lancer des nouveaux produits ;
- réaliser les études de marché qualitatives et quantitatives ;
- établir des liaisons permanentes avec la force de vente et la distribution (grossistes, installateurs).

■ ***NOUS VOUS OFFRONS :***
- une intégration dans une **Jeune Equipe Marketing** ;
- une formation aux produits, des moyens de travail performants ;
- des objectifs négociés, une rémunération motivante.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V. + prétentions + photo) sous référence DT 10 M à : **Groupe AIRELEC** (à l'attention de D. TROCHARD) 32, rue du Landy 93308 AUBERVILLIERS CEDEX.

RANK XEROX

ANALYSTE FINANCIER

RANK XEROX, filiale d'une multinationale, leader de la bureautique avec un Chiffre d'Affaires supérieur à 4 milliards de francs et plus de 4500 personnes, recherche, pour sa Direction Comptable (30 personnes), **un jeune Analyste Reporting**, désirant mettre à son actif, la pratique des techniques de reporting Anglo-Saxonnes.

La mission consistera à prendre progressivement la responsabilité du reporting vis-à-vis du siège Européen suivant les normes Anglo-Saxonnes :
- assurer l'interface avec le Contrôle de Gestion,
- développer des outils d'analyse informatique (APL, Micro),
- préparer des analyses financières ponctuelles,
- participer aux travaux de planification.

De formation Grande Ecole de Gestion, ou de Commerce : option Finance Comptabilité, le DECS serait un plus. Vous parlez Anglais, et vous avez déjà à votre actif une expérience d'Audit ou du Reporting International.

L'évolution sera à la mesure de vos performances et de vos aspirations.

Merci d'adresser votre Curriculum Vitae, sous réf. G.L.M. 48, à Charlotte FRIZON, Direction des Ressources Humaines, 4 rue Nicolas Robert 93600 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.



média-system

Charge **AGENT DE CHANGE** connue

recrute collaborateur 28-35 ans environ pour **GESTION DE PATRIMOINE** en valeurs mobilières ayant expérience (5 ans) en milieu bancaire ou financier (**BLOCS TRADING** appréciée).

Connaissances analyse financière souhaitées. Rémunération motivante pour candidat efficace.

Adresser curriculum vitae + lettre manuscrite + photo sous le n° 8132,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Vous aspirez au métier de CONSULTANT
en ORGANISATION - MANAGEMENT - DEVELOPPEMENT

... sans avoir pu encore véritablement l'exercer. Sensibilisé aux problèmes d'entreprise par une courte mais intense immersion dans la vie industrielle, vous vous sentez taillé - tête bien faite et contact aisé - pour assurer, avec l'appui de plus expérimentés, des missions d'études et de conseil en grandes entreprises. Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez enrichi votre formation de compléments sérieux, tels que comptabilité, informatique, bureautique.

Vous recherchez une équipe de haut niveau, où la qualité du travail est de rigueur, où la confiance réciproque va de soi et à laquelle vous pourrez vous intégrer durablement. Les missions que nous confions s'accompagnent d'une formation appropriée, et nous avons le souci de votre développement personnel et professionnel. Notre base est à Paris.

Si vous désirez être des nôtres, adressez votre dossier, qui sera traité confidentiellement, (sous réf. 1294) à Axial - 27, rue Taitbout 75009 Paris.

HEBDOMADAIRE SPÉCIALISÉ
Leader sur son marché
cherche son

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

- Celui-ci sera un professionnel qualifié.
- Il aura au minimum 5 ans d'expérience acquise dans un hebdomadaire ou un quotidien.
- Il devra posséder l'esprit d'équipe.
- Son salaire de début sera de 200.000 F/an.

Adresser lettre, C.V., prétention et photo à Christine SPIECART, 61, rue de Malte 75541 PARIS CEDEX 11.

Groupe de 600 personnes, nouvellement constitué (fabrication, vente et installation d'équipements industriels), leader sur son marché, recrute

Responsable HF *Formation - Recrutement*

Vous souhaitez un poste concret, opérationnel.
Vous désirez être réellement responsable de votre fonction tout en aspirant à un travail en équipe.
Vous êtes prêt à défricher, créer, mettre en place.
Vous avez nécessairement une expérience réussie dans ces 2 domaines.
Nous avons besoin de vous et dès que possible.

Ecrire avec CV, prétentions sous N° 9498 à
PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne - 75008 PARIS
qui transmettra

FICHET-BAUCHE

Société leader dans le domaine de la sécurité recherche pour son Activité Alarme à VELIZY

UN RESPONSABLE INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

Rattaché au Directeur Technique Alarme et Systèmes il prendra en charge :
- l'étude d'opportunité des investissements industriels pour les unités d'Etude et de Production
- l'assistance dans la négociation avec les fournisseurs
- le suivi dans la mise en place et dans l'utilisation des nouveaux matériels.

Ce poste évolutif conviendrait à un ingénieur débutant de formation Arts et Métiers ou équivalent.

- pratique de l'anglais
- déplacements France et étranger de courte durée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence RI à la Direction des Relations Humaines
15/17 Avenue Morane Saulnier
78140 VELIZY

---

legrand

Leader Européen de l'appareillage électrique d'installation ; CA : F 4 milliards ; 30 unités de production en France et à l'étranger, recherche le :

responsable de l'audit opérationnel

Basé à Paris, relevant du Directeur Financier du Groupe, en étroite collaboration avec les services opérationnels du Siège et ceux des filiales, il sera le RESPONSABLE du développement et du contrôle des systèmes comptables et financiers des 12 filiales françaises.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 30 ans minimum, formation : Ecole de Commerce + DECS, de préférence complétée par 2 ans dans un Cabinet d'Audit anglo-saxon et pratiquant l'anglais.

Réelles perspectives d'évolution pour un candidat d'envergure, rigoureux et méthodique, parfaitement à l'aise dans les contacts humains.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés), prétentions sous référence 21.865-M à H. CARON

C&L Coopers & Lybrand associés
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
58, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

---

cassie — GROUPE CISI

Leader français de l'EAO, (Enseignement Assisté par Ordinateur), filiale d'un grand Groupe de Services en Informatique, recherche pour son Département Etudes :

CONCEPTEURS-REALISATEURS HF

de logiciels interactifs pour la formation professionnelle ou la communication, associés à des moyens audio-visuels (vidéodisques, magnétoscopes).
Votre expérience en entreprise porte sur la formation professionnelle ou la communication, complétée par une compétence informatique (micro-ordinateurs, Basic, Pascal).

Une expérience audiovisuelle serait un «plus».
Prendre contact avec CASSIE 35 Bd Brune 75680 Paris Cédex 14 en envoyant lettre manuscrite + CV.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE recherche pour Paris

fiscaliste

ENI ou DESS FISCALITÉ.
5 ans au moins d'expérience en Cabinet.
Adr. CV manuscrit et prétentions à N. Davignau - 71, rue Belliard 75018 Paris, qui fera suivre.

FILIALE D'UN TRES IMPORTANT GROUPE AMERICAIN, (La Défense)

NOTRE SOCIETE, C.A. 600 M.F., EFFECTIF 1300 PERSONNES, EST CONSIDEREE COMME ETANT UN DES LEADERS DE SON MARCHE.

Nous recherchons notre :

CHEF DES SERVICES COMPTABLES HF

Rattaché au Directeur Financier, il animera une équipe de 13 personnes (comptabilité générale, comptabilité fournisseurs, paye, trésorerie) et sera responsable de la clôture des comptes (normes françaises et américaines), de la fiscalité et des procédures comptables.

Outre une **FORMATION SUPERIEURE**, le candidat retenu possédera une expérience professionnelle de 8 - 10 ans, acquise de préférence dans un groupe international et en position hiérarchique réelle.

La pratique de l'**ANGLAIS** sera un atout très apprécié.

Merci d'adresser votre dossier en toute confidentialité sous référence 5043 **PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.**

DMC - premier groupe cotonnier européen - 6 milliards de CA
12.500 personnes dont 800 Cadres en France et à l'étranger
recherche

ASSISTANT RECRUTEMENT H/F

Rattaché au Directeur de la gestion des Cadres du Groupe, vous aurez pour missions :
- de mettre en oeuvre après définition des besoins et profils, les moyens les plus appropriés pour mener à bien tous types et tous niveaux de recrutement (annonces, cabinets de sélection...)
- d'effectuer les entretiens de pré-sélection
- de veiller au bon déroulement du processus de recrutement en respectant les délais et les coûts
- d'assurer la bonne intégration des candidats sélectionnés.

De formation supérieure, vous possédez une expérience minimum de 3 ans soit en Cabinet, soit en milieu industriel lié à la mode.

Le poste pourra être rapidement évolutif.

Lieu de travail : PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à M. J. WEBER, DMC, Gestion des Cadres 88, rue de Rivoli 75180 Paris Cedex 04.



Contrelation



"Ils prient le Bon Dieu pour ne rien trouver"
(Vieil adage provincial)

Si vous êtes de ceux qui prient Le Leur pour trouver quelque chose

Rencontrez-nous

La taille et la réputation de notre entreprise, la puissance de ses moyens, le dynamisme de son organisation, la valeur de ses produits, la créativité de ses hommes sont autant de garants des perspectives qui vous sont offertes.
Une seule illustration de la portée de notre offre :

La Rémunération : particulièrement motivante. - articulée directement sur les résultats, différenciée par le quotient personnel.
La Formation : stage initial de 2 mois, largement indemnisé - intégration progressive (5 mois) dans la Force de Vente, facilitée par important appui financier.
S'ajoutent l'intérêt de l'activité, la jeunesse de l'environnement et la rapidité de la promotion.
Mais, il faut vraiment : désirer se professionnaliser quelque part : avec toutes les contraintes de tous les professionnalismes - et, 25 ans au moins, formation commerciale appréciée, «coeur au ventre» nécessaire, disponibilité dès le 17 Février indispensable.

Adresser C.V. et photo (retournée) à Elisabeth BANCE 18, rue Léon - 75018 PARIS, qui transmettra.

DMC premier groupe cotonnier européen, de notoriété internationale dans plus de 20 créneaux, recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Dépendant de la Direction Générale, vous possédez une formation supérieure (ESC ou équivalent) et une expérience pratique d'environ 2 ans, si possible, dans un environnement international.
La maîtrise des techniques infocentres et micro-informatiques est nécessaire.

Vous aurez pour mission :
- d'assister le contrôle de gestion central dans sa mission : reporting, suivi des objectifs de progrès, revues de progrès sur le terrain
- de contribuer à l'amélioration des méthodes et des outils de gestion
- d'assurer les études et analyses de gestion au niveau du groupe
- d'assurer l'élaboration et le suivi du budget des services fonctionnels.

Le poste est situé à PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à M. J. WEBER, DMC, Gestion des Cadres 88, rue de Rivoli 75180 Paris Cedex 04.



Contrelation

Nous sommes avec nos filiales l'un des premiers groupes français d'ingénierie. Nous offrons à nos clients l'ensemble des services leur permettant de définir, de réaliser leurs projets d'investissement tant en France qu'à l'étranger (chimie, offshore, bâtiment, industries de transformation, techniques avancées...). Compte tenu de notre développement nous recherchons

Contrôleur de gestion export

Vous êtes diplômé d'une grande école de gestion et vous possédez au moins 2 ans d'expérience du contrôle de gestion dans un contexte de préférence proche du nôtre. Vous avez également une expérience comptable. Vous serez responsable de la gestion de nos réalisations à l'étranger aussi bien sous l'aspect français des activités (contrôle de gestion, facturation, relations avec la Coface et les Banques) que sous l'aspect local (suivi des établissements stables, fiscalité). Sur place vous mènerez vos missions en toute autonomie. A Paris vous utiliserez des programmes informatisés de contrôle budgétaire et disposerez d'outils micro informatiques performants. Ce poste, basé à Paris, nécessite un anglais aisé et des déplacements à l'étranger de courte durée. Merci d'envoyer votre candidature à SERETE, Service du Recrutement, 86, rue Régnault, 75013 Paris en précisant la référence 86.01-M.



INGENIEURS

participez à notre réussite

(Expansion 1985 : 100%)
Société d'informatique spécialisée en

TELECOMMUNICATIONS
PROCESS INDUSTRIEL
LOGICIEL DE BASE

recherche en création de postes

1) des ingénieurs CONFIRMÉS
2) des ingénieurs DÉBUTANTS
ayant une première expérience acquise au cours de stages

pour concevoir et réaliser des logiciels TEMPS RÉEL sur minicalculateurs et microprocesseurs.

La QUALITE des relations dans notre entreprise, l'INTERET des projets qui nous sont confiés permettent d'offrir un travail enrichissant, compatible avec les aspirations de chacun.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 62 à
Jean TASSON
6 bis / 8 rue Firmin Gillot
75015 PARIS.



Regional systems co-ordinator

220.000 F

REUTERS

Développement du système d'information - REUTERS, première agence internationale de diffusion d'informations économiques en temps réel, accroît le potentiel informatique de ses différentes implantations européennes. A Paris, où elle souhaite migrer sur gros système IBM et développer de nouvelles applications, elle recherche un systems co-ordinator. Outre sa participation à l'implantation du nouveau système et au développement des applications en tant que chef de projet, il assurera le contrôle des performances de l'ordinateur, établira ses limites et recommandera les changements de configuration nécessaires. En liaison avec le service études de Londres, il apportera les modifications liées à l'évolution des logiciels de base. Ce poste s'adresse à un candidat de niveau MIAGE possédant une expérience d'au moins trois ans lui ayant permis d'acquérir une bonne connaissance du matériel IBM, du télétraitement et des micros. Pour réussir dans cette mission qui suppose des déplacements dans les différentes bases européennes, une pratique courante de l'anglais (langue de travail) est impérative. La rémunération liée à l'acquis professionnel des candidats sera de l'ordre de 220.000 francs. Ecrire à A. DAVID, en précisant la référence A/2732M

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

PARIS

Société Holding, 20 filiales dans les branches à caractère audiovisuel et aéronautique recherche un

contrôleur financier

Relevant de D.G.A., il prendra en charge la gestion comptable et financière du Groupe.

Dans le cadre d'une politique de décentralisation, il devra mettre en place des procédures de contrôle interne, s'impliquer dans l'élaboration des budgets, centraliser les informations comptables, rechercher la cause des écarts, réaliser la consolidation des comptes, assurer la gestion de la trésorerie, apporter une assistance technique aux filiales et réaliser des études ponctuelles.

Ce poste conviendra à un candidat issu d'une formation études supérieures + DECS ou l'équivalent, pratiquant couramment l'anglais, ayant acquis 5 ans minimum d'expérience professionnelle ; très solide sur le plan technique, à l'aise dans les contextes variés et en évolution.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés), prétentions, sous référence 21.880-M à l'attention de H. CARON



Coopers & Lybrand associés
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

Banque française d'affaires et de trésorerie de création récente (Paris 16e)

RECHERCHE SON :

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ

LE POSTE :
- Encadrement de 7 à 10 personnes.
- Responsabilité évolutive.
- Comptabilité sur informatique intégrée IBM 36

LE CANDIDAT :
- Age : 35 ans environ.
- Formation de niveau DECS.
- Expérience bancaire et/ou financière d'au moins 5 ans.
- Sens de l'équipe et fort potentiel personnel.

CONTACTER Mme COLLARD AU 47-23-54-14.

PREMIERE COMPAGNIE AERIENNE REGIONALE

TAT

recherche pour l'une de ses filiales à PARIS

Chef Comptable HF

Agé d'une trentaine d'années, de formation comptable DECS + ..., vos fonctions d'Adjoint au Directeur Financier d'une grande entreprise vous ont permis d'appréhender pendant quelques années les différents aspects de la fonction.

Vos qualités professionnelles (connaissances de l'informatisation des comptabilités, reporting, ...), ainsi que vos qualités personnelles (rigueur, sens des initiatives, de l'organisation), vous qualifient pour ce poste.
Immédiatement opérationnel vous assumerez la responsabilité de la comptabilité de notre Société.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prét. sous réf. CC à TAT - Service du Personnel - B.P. 0237 - 37002 TOURS Cedex.

AXIAL publicité

Pour renforcer son équipe FORMATION, la **Compagnie Générale d'Informatique**, leader européen du progiciel, au premier rang des SSII tant par son développement que par ses résultats, recherche des

Formateurs

débutants ou confirmés
diplômés d'études scientifiques.

Ils suivront la formation initiale de 9 semaines aux méthodes et outils originaux de CGI. Ils animeront ensuite nos séminaires de formation.
Selon leurs aptitudes et leur désir d'évolution, leur carrière pourra s'orienter ensuite vers les différents métiers offerts par CGI : Consultant, Ingénieur Système, Chercheur-réalisateur, Ingénieur technico-commercial, Ingénieur commercial,
Concepteur de produits nouveaux...
Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à CGI,
84 rue de Grenelle, 75007 Paris,
sous réf. JLB/86.



IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE

recherche

pour sa direction des marchés

RESPONSABLE SECTEUR TRÉSORERIE FRANCS

Expérience banque ou grande entreprise indispensable

35 ans maximum - Rémunération stimulante
Envoyer C.V. à :
O.S.P.
Service D
64, rue La Boétie
75008 Paris, qui transmettra.

LAMBERT

Lambert Frères & Cie recherche pour sa branche Tuiles (C.A. 220 MF) dont la direction est basée aux MUREAUX (78)

Contrôleur de gestion

De formation Ecole de Commerce ou Ecole d'Ingénieurs + Gestion, le candidat devra justifier d'une expérience de 3 à 5 ans du contrôle de gestion en MILIEU INDUSTRIEL.
En prise directe avec la Direction Générale de la branche, il sera responsable de l'établissement et du suivi des budgets, de l'analyse des écarts, des propositions de corrections et de leur application.
Ce poste nécessite une utilisation constante de l'informatique ainsi que des relations fréquentes avec le contrôle de gestion du Groupe et les différents établissements et services de la branche.
Très larges possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre lettre de candidature (c.v., photo et prétentions) sous référence 1304 à Madame Lerède - LAMBERT FRERES & CIE 5, rue Vernet - 75008 Paris.

AXIAL publicité

Fiscalistes confirmés

Nous sommes un important Cabinet Français Juridique et Fiscal à vocation internationale. Nous recherchons des fiscalistes confirmés possédant 3 à 5 ans d'expérience de la fonction et une bonne connaissance de l'Anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence 8723 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

OFFRES D'EMPLOIS

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

rech. régions PARIS

3 DÉLÉGUÉS (ÉES)

pour diffusion nouveaux produits.
- âge minimum 27 ans,
- excellente présentation,
- bonne culture générale,
- habitués à négocier à un certain niveau,
- formation assurée,
- situation d'avenir.

Tél. : pour R.-Vous au : 45-38-98-54.

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après stage d'atteindre après un an 10 à 15 000 F mensuels.

Nous leur offrons :
- une formation complète
- une activité prenante
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec CV et photo à N° 5040 — *Publicité réunies* 112, bd Voltaire, 75011 PARIS
La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études
- SOIT la preuve de leur personnalité.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER SIÈGE SOCIAL, PARIS-8e recherche

JEUNE COLLABORATRICE

titulaire BAC G1

Pour étude dossiers.
Demandes de prêts.
Disponible rapidement.

Ecrire avec CV et photo.

Ecrire sous le nº 314.587M LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ORGANISME FINANCIER SIÈGE SOCIAL, PARIS-8e recherche

JEUNE COLLABORATRICE

- Bonne dactylo.
- Plus travaux administratifs.

Pour contrat à durée déterminé. Disponible rapidement.

Ecrire avec CV et photo.

Ecrire sous le nº 314.586M LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Si vous avez le goût des contacts à haut niveau, le sens des responsabilités et la volonté d'entrepr., effectuez un stage pour devenir l'un de nos CONSEILLERS COMMERCIAUX (H ou F)
Tél. pour R-Vs pour 78-92-93-95. Paris au 45-00-24-03. Poste 40 et pour banl. sud au 46-60-52.52. Poste 223.

École privée tourisme cherche

PROFESSIONNEL(LE)

pour enseignement technique d'agence 2 matinées/semaine.
Tél. : 42-61-58-51.

SERVICE TITRES

BANQUE PRIVÉE

PARIS-9e
DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT recherche :

GRADÉ(E) CLASSE II

ayant de bonnes connaissances des opérations de titres.

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 5 012 M à OCBF SERVICES. 66, rue de la Chaussée-d'Antin. 75009 PARIS.

Inst. sup. privé recherche

PROFS CONFIRMÉS

- Comptabilité ;
- Fiscalité ;
- Espagnol.

Exp. exigée classe BTS-DECS.
Téléphone : 42-46-55-77.

Société administration de Biens PARIS 17e recherche

COMPTABLE 2e ÉCHELON

ayant connaissances informatiques. Libre rapidement. Salaire annuel proposé 90.000 F.
Env. C.V. à SODIP (Réf. SR). 60, rue du Rendez-Vous, 12e.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'Etranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

capitaux propositions commerciales

COMPAGNIE PÉTROLIÈRE TEXANE cherche d'urgence particulier ou société pour représenter sa gamme de matériaux hautement performants pour la maintenance des immeubles. Salaires exceptionnels et possibilité d'expansion.
Aucune expérience n'est requise. Nous sommes des professionnels dans notre domaine avec cinquante ans d'expérience et nous offrons une formation complète. Usine moderne en Europe. Prière écrire en anglais à :
S.K. DICKERSON
SOUTHWESTERN PETROLEUM
P.O. BOX 789
Ft Worth, Texas 76101 U.S.A.
Télex : 758300, Cable : SWEPCO.

travail à domicile

Artisane effectue tous travx de traitement de texte et dactylographie. Tél. 34-61-14-22.

Le Monde

EMPLOIS CADRES

L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPLOIS

CHAQUE MERCREDI PRIX 10 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 10 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro : ________

Nom ________ Prénom ________

Adresse ________

Code postal ________ Ville ________

Nombre d'exemplaires ________ X 11 F (frais de port inclus) ________

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro
5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

formation professionnelle



L'IFG organise dans ses locaux

37, quai de Grenelle
75015 PARIS. Métro Bir-Hakeim

Deux réunions d'information

- **Le vendredi 10 janvier** à 10 heures et
- **le mercredi 22 janvier** à 14 h 30.

Sur les stages suivants :

- **TRAVAILLER A L'ÉTRANGER**
  8 semaines à plein temps.
- **TECHNIQUES COMPTABLES, BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES**
  13 semaines à plein temps.
- **STRATÉGIE FINANCIÈRE**
  9 semaines à plein temps

au cours desquelles seront présentés : objectifs, programmes et conditions d'inscription.

FRANCE formation INFORMATIQUE

« Le savoir faire n'est rien sans le savoir être »!

Stages inter et intra entreprises.

- initiation
- progiciels (Multiplan, Lotus...)
- traitement de textes.

42.93.52.81

9, rue de Saussure, 75017 Paris

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FEMME 24 ANS
DIPLOMÉE BTS DE PUBLICITÉ
(Ecole Bessières)

DIPLOMÉE CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
(Secrétariat-gestion-bureautique-administration et informatique

LANGUES : *Anglais courant*
Espagnol parlé

RECHERCHE
SITUATION ÉVOLUTIF CORRESPONDANTE

Ecrire sous le numéro 6 844
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris 7e.

Excellent vendeur

24 ans, spécialiste Hi-Fi haut de gamme, 1 an d'expérience L.O.M., opérationnel de suite, cherche poste stable.
Etudierait toute autre proposition dans des secteurs différents.
TÉL. : 42-74-67-75.

J.F. 32 ans, célibataire, licence Sc. Humaines + DUT gestion du personnel, stage serv. format. CNRS + 2 ans exp. communication, cherche poste CADRE dans emploi correspondant. tél. 45-29-85 jusqu'à 13 h.

Jeune diplômée ESC + 3e cycle droit européen en RFA, trilingue anglais/allemand, cherche poste commerce international. Tél. (96) 39-73-22.

CONSEIL en BREVETS
Cinquant., vaste expérience droit propr. industr. dans la plupart des pays industrialisés occidentaux, agréé à l'office européen et autres ; Franç., Angl., All., cherche proposition en rapport avec ses qualifications.
Ecrire sous le nº 314.618M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Commercial expérim., études IMSC + psycho rech. sté production réalisation audiovisuelles (vidéo) désirant augmenter son potentiel clients. Ecrire nº 55188 AMEP P.A., 37, r. Général Foy, Paris-8e.

M. 44 ans, bonne culture générale, bilingue franc./allemand (notions anglais) ; recherche emploi chauffeur, Butler, etc. en France ou à l'étranger.
Ecrire sous le nº 8148
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Dame très sérieuse, bonne prés. dynam. quadrilingue, désire exclus. place chauf. de maître ou direct. pour voyager. connais. expérience étranger.
Tél. : 42-49-19-74, qui trans.

URGENT, célibataire, 29 ans, ch. place CHAUFFEUR POIDS LOURD. Permis C et C1, 11 ans d'expérience.
Ecrire S. Nurisso,
17, Domaine de Gerville, 91450 Soissy-sur-Seine.

OPÉRATEURS SUR MACHINES « COMMANDE NUMÉRIQUE » titulaires bac F1 avec formation complémentaire cherchent emplois. S'ad. : Lycée Jean-Moulin B.P. 171 79101 Thouars Cedex.

Premier de cuisine, avec CAP, 3 ans d'expérience, cuisine périgourdine, cherche place stable
Téléphone : 60-20-07-43.

Femme 35 ans, psychologue, 4 ans d'expérience en cabinet, 2 ans en entreprise, ch. vacation ou temps partiel à Paris.
Ecrire sous le nº 314395M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.H. – 28 ans – EXPORT MARKETING – Maitrise de gestion Paris IX Dauphine – Dégagé obligations militaires – Trilingue anglais, arabe – Exp. prof. et stages administratifs – RECHERCHE poste commercial ou financier toutes sociétés – Paris/RP – Déplacements acceptés – BCO/VJ 769.

DIRECTEUR COMMERCIAL – 51 ans – Grande expérience – Formateur et animateur équipe de vente rigoureux – Gestionnaire – CHERCHE responsabilités – Centre de profit ou management équipe commerciale – Paris/Province – BCO/JV 770

ARCHITECTE DPLG – 32 ans – Spécialisation thermique – 6 ans exp. en grandes agences – Conception – Suivi de projets – (APS, APD, DCE) de logements d'équipements – RECHERCHE responsabilité similaire – Possibilité d'association future – BCO/VJ 771

J.F. Maîtrise de Gestion + 3e cycle de management – Souhaite exercer une fonction impliquant dynamisme et contacts dans une équipe marketing performante et motivée – Nombreux stages – Disponible pour d'éventuels déplacements en Province – BCO/BD 772



ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

Panthéon, 2 pces, 40 m², caractère, cheminée, tt. cft. 520 000 F. T. 46-44-98-07.

PANTHÉON 2 P. cuis., w.-c., bains, 2e ét., asc. GARBI, 45-67-22-88.

6e arrdt

ST GERMAIN-DES-PRÈS Dans imm. DIRECTOIRE 6/7 P divisibles 195 m², charme. DORESSAY – 46-24-93-33.

7e arrdt

St-Dominique, 75 m², 47-03-32-44.

MAISONNETTE JARDIN

12e arrdt

Pr. Nation, 90 m², gd stand. s/jard. Dble liv., 2 chambres, 2 bains, parking. 42-72-40-19.

13e arrdt

13e JEANNE D'ARC studio 43 m² tt cft, refait neuf + park. Px 430 000 F. 43-27-28-60.

14e arrdt

ALÉSIA séj. + 2 chbres tout conft + loggia + box. Px 970 000 F. 43-27-28-60.

15e arrdt

CONVENTION, bel imm., 3 pces indép., 80 m², asc., 690.000 F. T. 48-44-98-07.

16e arrdt

AV. KLÉBER (PRÈS)

STUDIO tt cft. 3e, asc., bel imm. 520.000. 42-67-37-37.

PASSY
4 pièces gde classe + service s/square 1.900.000 F.
Agence Brancion. 45-75-73-94.

18e arrdt

MONTMARTRE

PLEIN CIEL

4 PIÈCES EN DUPLEIX
VUE EXCEPTIONNELLE
EXCLUSIVITÉ
EMBASSY – 45-62-16-40.

95- Val-d'Oise

CERGY, ORÉE DU BOIS, vds F 4 dans résidence calme, près toutes commodités, clair, ensoleillé, vue très étendue, comprenant : entrée, cellier, cuis., séjour av. balcon, 3 chbres, w.-c., s. de bns, nombreux placards, cave, parking sous-sol. 400.000 F. (Prêt cessible 50.000 F.)
Tél. 16 (1) 30-32-00-83, après 19 heures.

appartements achats

Recherche 2 à 4 pièces Paris préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire, 48-73-20-67, même le soir.

AGENCE LITTRÉ

rech. pour clientèle Française et étrangère apparts et hôtels part. dans quartiers résidentiels paiement compt. chez notaire. Tél. 45-44-44-45.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France.
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1876
5, rue Greffulhe, 75008 Paris
Appel gratuit : 05-07-09-11.

locations non meublées demandes

Paris

Pour divers employés et cadres supérieurs mutés province Paris Import Société FRANÇAISE ÉLECTRONIQUE recherche des appartements et studios toutes catégories et villas. Paris-Banlieue. 45-04-48-21.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 48-89-89-66 – 42-83-57-02.

locations meublées offres

Région parisienne

RÉSIDENCE GANDOLFI
Studio + park. 1 200 F/sem.
Appt 2 p. park. 2 000 F/sem.
Prix au mois. 82, rue Garibaldi Saint-Maur. Tél. 48-83-04-89
10 minutes Paris par métro.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE

rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et Sociétés s'adr. SERVICE ACCUEIL. Tél. 42-56-28-16.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIÈCES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95

pavillons

Vends à BÉZIERS pavillon 6 pièces, 2 salles d'eau, garage et volaillère, construit sur 1 200 m² avec parc grands arbres et jardin potager situé à 13 km de la mer, 850 000 F. Conviendrait à retraité.
Tél. : 67-30-32-09.

villas

VENDS à LOUDÉAC F 5

Cause départ retraite

TRÈS BELLE MAISON

avec ardoises rustiques

Terrain 5.500 m²
entouré de sapins
La tout en excellent état.
1.000.000 F. Prix justifié

Téléphone : (16) 96-28-08-95.

maisons individuelles

Vends dans station touristique et climatique (prob. cardiaques et respiratoires) mais. anc. rénov. près commerces et piscine convenant retraités souhaitant recevoir enfants, 3 niv., 3 bns, 3 kitchen., gar., terras., jdin. Tél. (soir) 75-46-81-08 ou écrire Mme Cornu,
Les Reymonds, 26220 Dieulefit. Séjour essai possible.

propriétés

A saisir, Belle propriété normande, 2,7 ha, maison principale 11 pièces tout confort, 4 dépendances, boxes chevaux, tennis, piscine chauffée. Prix 1 800 000 F. Tél. : 45-53-46-71, 45-04-37-60 le soir.

maisons de campagne

VENDS MAISON CAMPAGNE (Allier), 14 km de Moulins, terrain clos 1 000 m², EDF + eau, cheminée, pêche. A 3 h de Paris. Téléph. : 69-04-13-66.

domaines

Achète
VASTE DOMAINE
préférence Sologne ou région centre, discrétion assuré
Ecrire Havas Orléans,
nº 204.219. B.P. 1519,
45005 ORLÉANS CEDEX.

viagers

LIBRE au plus tard dans 1 an. 15e, CONVENTION studio, 3e ét., imm. p., 75.000 F. 2.400 F fme, 77 ans, viagère. F. CRUZ. 42-66-19-00.

ÉTUDE LODEL

Viagers. 35, bd Voltaire, 75011 PARIS, 43-55-61-58.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compétitifs. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL – RC – RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques

43-55-17-50

ETOILE

BUREAUX

MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU

SALLES DE RÉUNIONS
DOMICILIATIONS
SECRÉTARIAT-TELEX
TÉL. (1) 47-27-15-69.

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + Bureaux neufs
Démarche R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Élysées - 47-23-55-47
Nation - 43-41-81-81.

SIP S.A. PUBLICITE

11, rue d'Uzès
75002 PARIS
(1) 45.08.00.75
spécialiste en publicité immobilière

présente ses meilleurs vœux aux annonceurs du

Monde

Nos services demeurent à votre disposition pour tous problèmes de petites annonces tant sur Paris que la province ou l'étranger (Membre adhérent du B.V.P. et du S.N.P.A.C.)

DÉFENSE

La Belgique s'intéresse au projet français d'avion de combat Rafale

Bruxelles (AFP). – La Belgique *« est intéressée, comme d'autres pays européens, par le projet français »* d'avion de combat tactique Rafale, et un *« échange de vues pour information »* est intervenu à ce sujet au niveau gouvernemental le mois dernier à Bruxelles, a-t-on appris lundi 6 janvier de source gouvernementale dans la capitale belge. M. Claude Armand, conseiller diplomatique au cabinet de M. Roland Dumas, chargé d'une mission spéciale de promotion de la coopération aéronautique européenne, a rencontré le 19 décembre dernier des responsables des ministères belges des relations extérieures, de la défense et des affaires économiques.

Des contacts semblent déjà en cours, selon des sources informées, entre la société française Dassault, qui développe le projet Rafale, et les firmes aéronautiques belges, qui avaient déjà participé à la production d'avions Mirage équipant les forces aériennes du royaume. La force aérienne belge met en ligne 144 chasseurs bombardiers tactiques, dont 72 sont des Mirage-5 et les 72 autres des F-16 américains.

Dans un article publié par l'hebdomadaire *Jours de France*, dont il est le propriétaire, M. Marcel Dassault annonce la mise au point d'un second avion, le *Rafale-B*, dont le poids à vide sera de 8 500 kg, soit 1 tonne de moins que le Rafale-A, l'actuel « démonstrateur » qui doit voler en mai prochain.

« Dès que le prototype aura volé, tout permettra aux étrangers de commander des Rafale-B, dont les qualités seront faciles à démontrer en partant des résultats en vol du Rafale-A », ajoute M. Dassault, qui est officiellement conseiller technique auprès de la société qui porte son nom. Le Rafale-A est, en effet, trop lourd pour correspondre aux besoins opérationnels de l'armée de l'air et de l'aéronautique françaises.

ÉCHECS

LE REFUS DU MATCH-REVANCHE PAR KASPAROV

La FIDE décide de ne prendre « aucune décision immédiate »

Le lundi 6 janvier était la date limite imposée par M. Campomanes, président de la Fédération internationale des échecs (FIDE), au champion du monde Garry Kasparov pour qu'il fasse connaître son choix sur le lieu où devrait se dérouler le match-revanche contre Karpov, Londres et Leningrad étant les seules villes candidates. Karpov a déjà choisi Leningrad, mais Kasparov a fait savoir qu'il *« ne ferait rien »*, ce qui équivaut à un refus de jouer. La menace de disqualification brandie par M. Campomanes n'a, cependant, pas été appliquée, lundi à Lucerne, au siège de la FIDE.

A quoi sert M. Lim Kok An, secrétaire général de la FIDE et porte-parole de M. Campomanes ? A déclarer péremptoirement, le dimanche 29 décembre, que *« Kasparov serait automatiquement disqualifié s'il refusait de jouer le match-revanche contre Karpov à la date du 10 février »*. A faire savoir, le mardi 31 décembre, que M. Campomanes prendrait sa décision le jeudi 2 janvier, *« quel que soit le choix de Kasparov »*. A constater, avec lucidité, le vendredi 3 janvier, que la décision en question n'ayant pas été prise la veille, sans qu'il en connaisse les raisons, elle le serait certainement le lundi 6 janvier. A ne pas toujours se tromper, enfin, puisque, le lundi étant venu, M. Lim Kok An pouvait déclarer que la FIDE avait décidé... de n'arrêter *« aucune décision immédiate quant aux mesures à prendre, s'il devait y en avoir, contre Garry Kasparov »*.

Sans craindre de se contredire, le secrétaire général de la FIDE a pu ajouter que *« le dépassement de la date limite par Kasparov ne signifiait pas que le champion du monde perdrait automatiquement son titre »*, et que toute décision – encore une – sur une éventuelle disqualification doit être prise par M. Campomanes, *« en fonction des informations dont il dispose »*.

Le mieux serait déjà que le président de la FIDE informe correctement son secrétaire général, même s'il lui était douloureux de lui faire part, dès le début, de son impuissance face à Kasparov.

B. de C.

RELIGION

● *Un office à la grande synagogue de Paris pour les victimes du terrorisme.* – Un office solennel aura lieu jeudi 9 janvier, à 18 h 30, à la grande synagogue de Paris, à la mémoire des deux otages juifs récemment assassinés à Beyrouth. Les consistoires centraux de France et de Paris, ainsi que le Conseil représentatif des institutions juives de Fance (CRIF), précisent que cet office sera également célébré *« à la mémoire de toutes les victimes du terrorisme aveugle »*. Grande synagogue : 44, rue de la Victoire, 75009 Paris.

● *Le pape ordonne sept nouveaux évêques.* – Au cours de la messe solennelle de l'Epiphanie, le lundi 6 janvier, à la basilique Saint-Pierre, le pape a ordonné sept nouveaux évêques venant de toutes les régions du monde : Mgr Celata (Italie), nouveau nonce apostolique à Malte ; Mgr Komarica (Yougoslavie), évêque auxiliaire de Banja-Luka ; Mgr Valle (Brésil), évêque de Candido-Mendès ; Mgr Mtega (Tanzanie), évêque d'Iringa ; Mgr Wuerl (Etats-Unis), évêque auxiliaire de Seattle ; Mgr Gonzalez (Venezuela), vicaire apostolique de Tucupita, et Mgr Chuabsamai (Thaïlande), évêque de Ratchaburi.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Le docteur et Mme Maurice ENGEL,
M. et Mme Marc Sylvain ENGEL,

sont heureux de faire part de la naissance de leurs petits-fils et fils,

Matthieu Clarent
et Laurent Thomas,

à Paris, le 14 novembre 1985.

88, rue de Paris,
93100 Montreuil.

– Catherine et Patrick PESNOT

sont heureux d'annoncer la naissance de

Lucien,

le 31 décembre 1985.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le récent mariage de

Marie-Stéphanie de BODINAT,
fille du comte † et de la comtesse Bertrand de Bodinat, avec

Sébastien CAHEN,
fils du docteur et de Mme Cyrille Cahen.

– M. et Mme Thierry GODECHOT,
M. et Mme Philippe CHARMET,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Sophie et François,

célébré le 20 décembre 1985.

6, cité Vaneau,
75007 Paris.
32, rue du Bac,
75007 Paris.

– Simon est heureux d'annoncer le mariage de ses parents

Chantal LE HOUARNER
et
Antoine MALAMOUD,

à Montrouge, le 4 janvier 1986.

7, rue de Gentilly,
92120 Montrouge.

Décès

– Le professeur Maurice Tubiana et les membres de l'Institut Gustave-Roussy

ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jean-Louis AMIEL.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 3 janvier 1986.

[Jean-Louis Amiel est né le 6 novembre 1930 à *Chalabre (Aude)*, est licencié en droit en 1951, licencié ès lettres en 1952, licencié ès sciences en 1957. Il est nommé externe des hôpitaux de Paris en 1952, interne des hôpitaux de Paris en 1954. Il est reçu au titre de docteur en médecine, lauréat de la Faculté en 1961, sa thèse traite du tissu lymphoïde des radio-chimères hémenologiques. Il devient, en 1961, directeur adjoint du Centre de recherches cancérologiques *et radiopathologiques* de l'Association Claude-Bernard, puis chef de clinique à la faculté de médecine, en 1962, dans le service du professeur Mathé. Il est maître de conférences, professeur agrégé de cancérologie, médecin des hôpitaux en 1965. *Il occupe le poste de chef de service* à l'Institut Gustave-Roussy en 1969, celui de professeur titulaire à titre personnel de cancérologie médicale à la faculté Paris-Sud en 1970, celui de chef de service des hôpitaux de Paris en 1984.

Le professeur Jean-Louis Amiel a consacré ses travaux à la chimiothérapie anticancéreuse, en particulier dans le domaine du traitement des lymphomes malins, des tumeurs placentaires, des cancers du testicule et de l'ovaire.]

– Les familles Auberger, Marquand, Fay,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Jannick AUBERGER.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.
Priez pour elle !

Famille Auberger,
Rue du Lycée,
42500 Roanne.

– *Il a plu au Seigneur de rappeler à lui*

Marcel CHEVILLARD,

décédé à Paris, le 3 janvier 1986, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
De la part de
Mme Marcel Chevillard-Mille,
son épouse,
Jean-Claude et Elisabeth Chevillard
et leurs enfants,
Philippe et Marie-Luce Chevillard
et leurs enfants,
Françoise Chevillard
et les Sœurs de Marie-Auxiliatrice,
Daniel et Geneviève Chevillard
et leurs enfants,
Docteur Yves Chevillard,
Xavier Chevillard
et les Petits Frères de Jésus,
Marie-Christine et Philippe Hugot
et leurs filles,
ses enfants et petits-enfants,
Hélène, Suzanne, André et Suzanne Chevillard,
Yvonne Mille,
Madeleine Mille,
ses frères, sœurs et belles-sœurs,
Toutes leurs familles et ses amis.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 10 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, à Paris-14e (métro Alésia), et sera suivie de l'inhumation dans le caveau familial, au cimetière de Montrouge.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14-16, impasse du Bureau,
75011 Paris.

– Les siens

ont la douleur de faire part de la mort de

Charles FORGET,
colonel de l'armée de l'air,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
Saint-Cyr (promotion Bournazel),

confié à la terre du cimetière de Saint-Pierre-de-Juillers, dans sa Saintonge natale.

Honneur et paix à ses mânes.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Albert GUILLOTIN,
née Emilie Ameant,

survenu le 6 janvier 1986, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 8 janvier, à 10 h 30, en la chapelle du funérarium de Villeneuve-Saint-Georges, carrefour Jean-Moulin, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille, au cimetière de Villecresnes.

– Mme Jacques Lecarme,
Vincent, Danielle
et leurs enfants,
Jérôme, Claude
et leurs enfants,
Anne, Jean-Pierre Raffin
et leurs enfants,
Catherine, Michel Lucas,
Sylvie, François Fabre
et leurs enfants,
Christophe, Jacqueline
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jacques LECARME,

survenu le 5 janvier 1986, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 janvier, à 10 h 15, à Saint-Jean-Baptiste du Faubourg, à Aix-en-Provence.

« Le Clos »,
3 *bis*, rue Joseph-d'Arbaud,
13090 Aix.

– Les familles Leipp, Antoine et Jarry,
Et tous ses amis,

ont la douleur de faire part du décès, survenu subitement le 5 janvier 1986, à l'âge de soixante-douze ans, de

M. Emile LEIPP,
directeur honoraire
de recherches au CNRS,
fondateur du laboratoire
d'acoustique musicale
de la faculté des sciences de Paris.

Un service religieux sera célébré le mercredi 8 janvier, à 10 h 30, au temple protestant Bon-Secours, 20, rue Titon, à Paris-11e.
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine, dans la sépulture de famille.

« Cela va bien, bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de Ton Seigneur. »
(Matthieu-XXV, 21.)

66-68, boulevard Soult,
75012 Paris.

– M. Lucien Mehl,
Mme Mireille Mehl
et son fils,
M. et Mme Serge Mehl
et leurs enfants,
M. Léonard de Sterk,
son épouse, Lydie, née Andrieux,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Georges Chartrain,
son épouse, Geneviève, née Andrieux
et leur fils, Christophe,
Les familles Cany, Gorre, de Sterk, Ellien, Paté et Guégan,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucien MEHL,
née Jeanne Andrieux,

leur épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante,
survenu le 23 décembre 1985, à l'âge de soixante-neuf ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au cimetière de Viroflay.

41, rue Raphaël-Corby,
78220 Viroflay.

– Nantes. Gétigné.

Mme Jean Mesnier
et ses enfants

ont la douleur de faire part de la mort subite de

M. Luc MESNIER,

âgé de quarante-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– M. Jules Muracciole,
son époux,
Mlle Alice Brisepierre,
sa sœur,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Jules MURACCIOLE,
née Jeanne Brisepierre,

survenu le 3 janvier 1986, à Paris.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, suivie de l'inhumation au cimetière de Gentilly, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

51 *bis*, boulevard de Latour-Maubourg,
75007 Paris.

– Mme Héléna Pavesi,
sa mère,
Mme Michèle Pavesi,
son épouse,
Ses enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Romano PAVESI,

survenu le 27 décembre 1985, à l'âge de cinquante et un ans.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu à Sentimento (Italie).
Une messe sera célébrée à son attention, le samedi 11 janvier 1986, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre de Bondy, rue Roger-Salengro.

– M. et Mme Pierre Blanc,
M. et Mme Daniel Mourlon,
ses enfants,
M. et Mme Bruno Jacquart
et Nicolas,
Mlle Valérie Mourlon,
Mlle Fabienne Blanc,
ses petits-enfants et arrière-petit-fils,
Et toute la famille,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Marcel ROGER,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
inspecteur principal honoraire
de l'enseignement technique,

survenu le 29 décembre 1985, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 2 janvier 1986, en la basilique Saint-Denys d'Argenteuil, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

M. et Mme P. Blanc,
7, rue de Poitou,
75003 Paris.
M. et Mme D. Mourlon,
25, rue Victor,
95100 Puiseux.

– Mme Lise de Verbizier,
sa fille,
Le docteur Jean de Verbizier,
son gendre,
Ses petits-enfants,
La galerie Louise Leiris,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Suzanne ROGER,

décédée à Paris, le 3 janvier 1986.
43, rue Saint-Georges,
75009 Paris.

Remerciements

– Les enfants,
Les petits-enfants
et les arrière-petits-enfants de

Mme René BARRÉ,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

2, rue de Lyon,
75012 Paris.

– *Jeannine*,
sa femme,
Jean-François, Jean-Marie, Jean-Luc,
ses enfants,

très touchés par toutes les marques d'affection qui se sont manifestées lors du décès de

Jean-Pierre PILLIARD,

ne pouvant s'adresser à chacun personnellement, remercient tous leurs amis qui les ont aidés à surmonter leur tristesse.

– Malik, sa mère,
Me A. Sidi-Moussa,
avocat à la cour,
Sa famille, proches et alliés,

dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux messages de sympathie et condoléances émues après la perte cruelle du bien regretté

Mahfoud SIDI-MOUSSA,
pharmacien,

enterré à Alger le 11 décembre 1985, expriment ici leurs vifs remerciements et leurs sentiments de profonde gratitude.

Messes anniversaires

– En souvenir et à la mémoire de

Mme Georges HIRTZ,
née Marie Andrée Lombart,

rappelée à Dieu le *18 janvier 1976*,
et de

Mme Roger LOMBART,
rappelée à Dieu le 13 juin 1974,

une messe sera célébrée samedi 18 janvier 1986, à 12 heures, en l'église Saint-Jean-de-Malte, à Aix-en-Provence.

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Antoine JARY,

une messe sera célébrée le samedi 11 janvier 1986, à 11 heures, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, à Paris-4e.

2, rue Roger-Verlomme,
75003 Paris.

Légion d'honneur

Défense

Est nommé chevalier :
François Sallat, gendarme, âgé de quatre-vingt-dix ans, ancien combattant de la guerre 1914-1918.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Aide médicale pour l'enfance polonaise

Il y a cinq ans, Marie-Thérèse Doridot n'avait aucune attache en Pologne. Vint l'état de guerre. Sollicitée de faire quelque chose pour les enfants de ce pays, cette jeune femme de quarante ans, juriste de formation, mariée et mère de trois enfants, crée l'Association d'entraide médicale pour l'enfance polonaise (1). Le professeur René Frydman en est le président d'honneur, le docteur Bernard Paule, cancérologue, le secrétaire général.

Aider les enfants polonais, c'est apporter aux jeunes malades remèdes et infrastructure médicale. Mme Doridot et ses amis ont pris en charge la section des maladies infectieuses du service de pédiatrie de l'hôpital de Nowa-Huta, un fief de Solidarité, situé dans la banlieue de Cracovie.

L'association d'entraide médicale a complètement équipé le service. Les appareils, qu'ils coûtent trois ou cinquante millions, ont tous été donnés. L'association a aussi fourni le linge, les blouses pour les médecins et les infirmières, les champs opératoires stériles, les machines à laver et les réfrigérateurs pour conserver les médicaments, et aussi les livres médicaux, les tables d'examen et les vitrines. Une liste qui mesure le dénuement de l'hôpital.

Tous les deux mois, un convoi de 7 à 15 tonnes part pour Cracovie. Le camion est fourni par la Ville de Paris, qui prend tout en charge. A Cracovie, un membre de l'association, venu en avion, réceptionne le convoi.

Cette année, l'association, qui vient aussi en aide au service de neurologie et au service de gynécologie de l'hôpital de Nowa-Huta, doit prendre en charge le service d'ophtalmologie.

L'organisation humanitaire fait encore venir en Europe de l'Ouest les enfants qui ne peuvent être soignés en Pologne. Anna, la fillette de quatre ans atteinte d'hypogammaglobinémie, a été soignée à Los Angeles et sauvée. Elle est rentrée en Pologne. Un garçonnet de treize ans, Albert, va retourner dans son pays après un traitement à l'hôpital des Enfants malades.

DANIELLE TRAMARD.

(1) 14, rue Speeckaert, 94240 L'Hay-les-Roses. Principaux donateurs : Enfance et Partage, Mairie de Paris, Lions Club, ministère de la solidarité, Ordre de Malte, des laboratoires et des particuliers.

A LYON

UN FORUM DES ASSOCIATIONS. – Huit cents associations locales, régionales et nationales présenteront leurs activités lors du Forum des associations de Lyon qui aura lieu les 11, 12 et 13 janvier, de 10 heures à 19 h 30 au Palais de la foire (halls 25 et 27), quai Achille-Lignon. L'animation artistique sera permanente (notamment Nicole Croisille samedi à 16 heures et la chorale A cœur joie, dimanche à 10 h 30 et à 13 h 45). Pierre Tchemia animera une table ronde sur le thème « Quelle liberté pour les associations », le 13 à 10 h 30, à laquelle participeront M. Georges Davezac, président du Conseil national de la vie associative, et l'amiral Wassilieff, président du Carrefour national des associations de comités de quartier (CARNAQ).

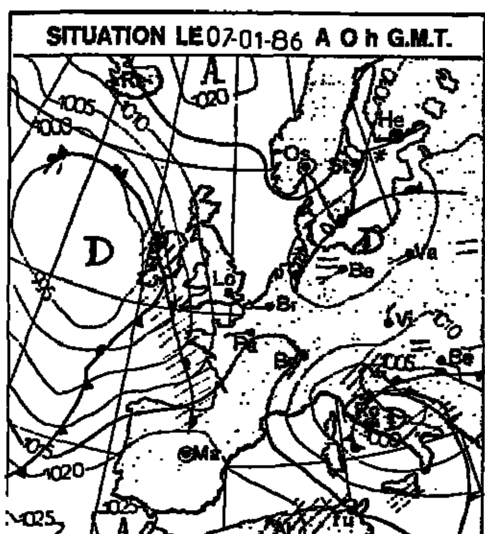
Parallèlement à cette manifestation, un salon technique de la vie associative permettra aux sociétés commerciales de présenter les services qu'elles proposent aux associations.

ASTRONOMIE

DES PLANS SUR LA COMÈTE. – La dernière apparition de la comète de Halley remonte à 1910 : elle ne passe, en effet, à proximité de la Terre que tous les soixante ans environ. Un événement unique dans la vie d'un homme. A événement exceptionnel, voyage exceptionnel. Fast Air Sourire Voyages propose de l'admirer et de la photographier, le vendredi 10 janvier, à 12 000 mètres d'altitude au cours d'un vol de trois heures vingt, à bord d'un Boeing-727 spécial. Durant le trajet, un astronome donnera une conférence sur la comète. Il sera assisté de Michel Chevalet, journaliste à TF 1, et son équipe de cameramen qui retransmettront le voyage. Une œuvre inédite de Liszt sur la comète de Halley sera interprétée au piano. Un dîner First avec champagne à volonté est prévu. Le prix par personne est de 1 650 francs.

Inscriptions : Fast Air Sourire Voyages, 11, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Tél. : 42-85-25-40.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 08-01-86 DÉBUT DE MATINÉE

Météorologie nationale

1000
1005
1010

Averse
Pluie
Neige
Brouillard
Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 7 janvier à 0 heure et le mercredi 8 janvier à minuit.

La perturbation qui aborde la France mardi matin achèvera de traverser le pays dans la journée de mercredi. Elle se décalera rapidement vers la Méditerranée dans sa partie sud, mais progressera plus lentement vers l'Est dans sa partie nord où elle sera ralentie par l'air froid qui descend de Scandinavie.

Mercredi : Un temps couvert et humide persistera du littoral méditerranéen au Centre-Est, au Bassin parisien et au Nord. Des pluies de faible intensité se produiront dans le Sud tandis que des chutes de neige peu abondantes ou de pluie verglaçante intéresseront le Centre-Est, le Nord-Est et le Nord à très basse altitude.

Sur le reste du pays, règnera un temps très nuageux et brumeux. Au cours de la journée, une amélioration se dessinera sur le nord et l'ouest du pays, et près du golfe du Lion, mais les éclaircies resteront timides.

Le vent, modéré, soufflera de secteur nord-ouest sur la moitié ouest du pays et de secteur sud sur la moitié est.

Les températures minimales seront comprises entre −2 et +2 degrés sur l'ensemble de la France, excepté près du littoral atlantique où elles avoisineront 5 degrés, et sur le pourtour méditerranéen où elles atteindront 6 à 7 degrés.

Quant aux températures maximales, elles seront voisines de 0 à 2 degrés sur le Nord-Est et le Centre-Est, 5 à 7 degrés dans l'intérieur, 10 à 12 degrés en Méditerranée et 10 degrés dans le sud-ouest de l'Aquitaine.

Evolution prévue jusqu'au dimanche 17 janvier

Dans les jours à venir, les talwegs et les dorsales d'altitutde se succederont sur la France. Sur la fin de semaine la France restera dans un courant océanique avec un épisode perturbé qui débutera vendredi, accompagné d'une hausse des températures. Ensuite, amélioration dès dimanches par l'Ouest avec une hausse du champs.

Jeudi 9 : Le matin, couvert avec chutes de neige sur le Massif Central et les Alpes. Ailleurs, après dissipation des brumes et brouillards givrants, temps ensoleillé avec quelques nuages sauf près des côtes atlantiques et de la Manche ou le temps sera plus nuageux. Pluies en soirée près de l'Atlantique. Vent de nord dans la vallée du Rhône.

Températures minimales de −3 à −5 degrés dans le Nord-Est, 3 à 6 degrés près des côtes, −1 à −3 degrés ailleurs. Températures maximales de −1 à −2 degrés dans le Nord-Est et l'Est, 8 à 10 degrés près des côtes méditerranéennes, 6 à 8 degrés près de l'Atlantique, 2 à 4 degrés ailleurs.

Vendredi 10 : Brumes et brouillards matinaux dans l'Est et les Alpes et le Sud-Ouest. Ailleurs, temps couvert du Nord au Massif Central, progressant vers l'Est dans la journée et affectant l'est et le sud-est du pays en soirée. Derrière cette bande nuageuse arrive sur la moitié ouest du pays une perturbation précédée de neige et pluies verglaçantes.

Vent d'ouest dans le Sud et le Centre, de nord-ouest assez fort près des côtes de la Manche.

Températures minimales de −1 à −3 degrés près des côtes ?????de l'Atlantique, 10 à 13 degrés près des côtes méditerranéennes, 0 à 3 degrés dans le Nord et le Nord-Est, 3 à 6 degrés ailleurs.

Samedi 11 : Le matin, couvert avec chutes de neige des Pyrénées orientales aux Alpes du Nord. Pluies dans le Sud-Est. Ailleurs nuageux avec des averses de pluies, dans le Sud-Ouest brouillards matinaux. Vers la mi-journée, amélioration dans le Sud-Ouest. Une bande de temps pluvieux atteindra les côtes de la Manche ou les vents d'ouest se renforceront.

Apparition du mistral en vallée du Rhône.

Températures minimales en baisse près de l'Atlantique, en hausse dans le Sud-Est, stationnaires ailleurs. Températures maximales sans grand changement.

Dimanche 12 : De la Manche orientale aux Alpes du Nord, nuageux avec averses de pluies. Sur le midi méditerranéen, ciel dégagé par mistral se renforçant en cours de journée. Sur la moitié ouest du pays la hausse de pression occasionnera de belles éclaircies.

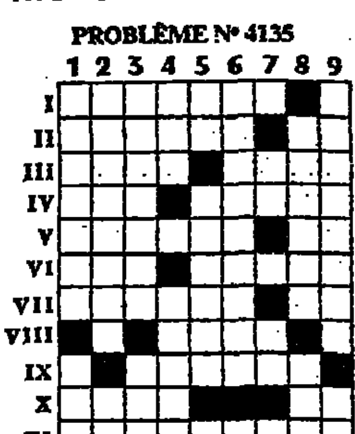
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 6 janvier, le second le minimum de la nuit du 6 janvier au 7 janvier) : Ajaccio, 9 et 2 degrés ; Biarritz, 10 et 6 ; Bordeaux, 9 et 4 ; Bréhat, (n.c.) ; Bourges, 6 et −2 ; Brest, 9 et 6 ; Cannes, (n.c.) ; Caen, 6 et 0 ; Cherbourg, 6 et 0 ; Clermont-Ferrand, 6 et −3 ; Dijon, 4 et −6 ; Dinard, (n.c.) ; Embrun, (n.c.) ; Grenoble-St-M.-H., 2 et −3 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 2 et −9 ; La Rochelle, (n.c.) ; Lille, 3 et −3 ; Limoges, (n.c.) ; Lorient, (n.c.) ; Lyon, 3 et −3 ; Marseille-Marignane, 9 et 3 ; Nancy, 3 et −1 ; Nantes, 9 et 5 ; Nice, 12 et 4 ; Paris-Montsouris, 5 et −1 ; Paris-Orly, 6 et −2 ; Pau, 6 et 2 ; Perpignan, 8 et 1 ; Rennes, 8 et 4 ; Rouen, (n.c.) ; Saint-Etienne, (n.c.) ; Strasbourg, 4 et 0 ; Toulouse, 8 et 0 ; Tours, 6 et 1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 5 ; Amsterdam, 2 et −8 ; Athène, (n.c.) et 11 ; Berlin, 4 et 0 ; Bonn, 4 et −1 ; Bruxelles, 2 et −2 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, −2 et −5 ; Djerba, 15 et 11 ; Genève, 4 et −6 ; Istanbul, 11 et 10 ; Jérusalem, 18 et 5 ; Lisbonne, 13 et 11 ; Londres, 3 et −3 ; Luxembourg, 1 et −4 ; Madrid, 9 et 1 ; Montreal, −6 et −19 ; Moscou, −7 et −10 ; Nairobi, 28 et (n.c.) ; New-York, 3 et −3 ; Palma de Majorque, 13 et 2 ; Rome, (n.c.) et 4 ; Stockholm, −3 et −8 ; Tozeur, 16 et 5 ; Tunis, 13 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4135



HORIZONTALEMENT

I. Objets d'un commerce réservés aux femmes. – II. Roulait à terre. Terme de grossesse. – III. Quand il y en a un peu, c'est déjà trop. Son histoire de pomme finit en déconfiture. – IV. Pouffe. Mesure contre le froid. – V. Ancien pays de l'Asie antérieure. Personnel. – VI. Non répandus. Ville du Piémont. – VII. Dont les moyens d'existence se réduisent à la purée. Dans la dépense comme dans l'épargne. – VIII. Sa principale orientation est basée sur des objectifs très précis. – IX. De tels sujets relèvent de l'ampélographie. – X. Beau pour une fille ne manquant pas de charme. Indéfini. – XI. Poulet à l'anglaise.

VERTICALEMENT

1. C'est souvent donner au grand jour et recevoir à l'ombre. Ouvrage que nous avons tous lu sans en sauter une lettre. – 2. Répétition générale. La gauche pour Rocard. – 3. La plus simple des solutions. Reste en contact avec la quille jusqu'au jour de la libération. – 4. Micro-sillons. Repoussons. – 5. Pronom. Quand il s'arrête, le coup va partir. – 6. Stoppèrent un élan vers le ciel. – 7. Préposition. Contracté. – 8. De la famille des canaris ou bécasses, selon l'espèce. Pour un Péruvien, ce n'est pas le Pérou. – 9. Pour elle, des roitelets furent de pesants fardeaux. Négation.

Solution du problème n° 4134

Horizontalement

I. Inconsolé. – II. Nouvelles. – III. Quintal. – IV. Un. Lest. – V. Ion. Pô. Ur. – VI. Eue. Ambre. – VII. Tarée. – VIII. Articulée. – IX. Néon. Sot. – X. Taie. Etai. – XI. Ces. Seul.

Verticalement

1. Inquiétant. – 2. Nounou. Réac. – 3. Cui. Nettoie. – 4. OVNI. Aînés. – 5. Net. Parc. – 6. Slalomeuses. – 7. Ollé. Belote. – 8 Le. Sûr. Etau. – 9 Es. Trêve. Il.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 9 JANVIER

« Résurrection de la Bièvre depuis Gentilly jusqu'aux boulevards de Paris, maisons du village groupées autour d'une église du Moyen Age, jardinets », 14 h 30, métro Gentilly (M. Banassat).

« Architecture de lumière de soleil et d'eau en Inde. La grande tradition du cachemire à Jaïpur. Du patrimoine Moghol au jeu des solstices », 15 h, 17, quai Malaquais (I. Hauller).

« Maison d'éducation de la Légion d'honneur », 14 h 30, métro Saint-Denis-Basilique (C.-A. Messer).

« Les catacombes », 14 h 15, 2, place Denfert-Rochereau et « la Conciergerie », 15 h 30, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

« Crypte et souterrains de l'église Saint-Sulpice », 15 h, parvis Saint-Sulpice (lampe de poche) (M. C. Lasnier).

« Jardins et cours de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

« Bénédictins et capucins au Marais (Grands ordres religieux à Paris », 15 h, 53, rue des Francs-Bourgeois (Approche de l'art).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30 (Résurrection du passé).

« Hébert et l'école de Barbizon », 15 h, 85, rue du Cherche-Midi (Paris et son histoire).

« Les salons de l'Hôtel Thiers », 14 h 30, métro Saint-Georges (C.-A. Messer).

« Luther et Calvin ; histoire du protectionnisme de Théodore de Beze à Gaspard de Coligny », 15 h, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Cinq cents mètres sous terre dans la galerie d'un aqueduc sous le quatorzième arrondissement à partir de trois monuments édifiés par Marie de Médicis, réservoir souterrain, chambre sonore », 14 h 30, métro Denfert-Rochereau. Lampes de poche (M. Banassat).

« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 15 h, métro Abbesses (M. Pohyer).

« Delacroix, peintre et graveur », 14 h 30, 6, place Furstenberg (Hauts lieux et découvertes).

VENDREDI 10 JANVIER

« Aperçu de la civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 14 h 45, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Ch. Merle).

« Le musée Picasso : pourquoi Picasso est-il génial, introduction à l'œuvre de l'artiste », 11 h 30, entrée Hôtel Salé, 5, rue de Thorigny (Paris passion) ; ou 11 heures (Hauts lieux et découvertes).

« L'Hôtel de Chimay et l'Ecole des beaux-arts », 14 h 15, 13, quai Malaquais (S. Rojon).

« Les Carrache et les académiciens en France », 14 h 30, tél. : Clio : 47-34-36-63.

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann) ; ou 15 h, hall (D. Bouchard).

« Les impressionnistes au Jeu de Paume », 14 h 30, musée place de la Concorde, angle Rivoli (Approche de l'art).

« Synagogues méconnues du quartier des Rosiers », 14 h 30, métro Saint-Paul.

« Histoire de la céramique : Corée et Japon », 15 h, entrée musée Guimet.

CONFÉRENCES

JEUDI 9 JANVIER

26, rue Bergère à 19 h 30 : « Le sens de la vie selon le Veda » (P. Lebail).

62, rue Madame, 14 h 30 : « Phidias et les Panathénées » ; 19 h, « De Rembrandt à Vermeer ».

68, rue de la Folie-Méricourt, 20 h 30 : « Pologne 1945-1947 : le massacre des survivants ».

Centre Varenne, 18, rue de Varenne, 20 h 30 : Soirée-débat « Echanger entre églises : un des chemins de la mission aujourd'hui », avec Y. Monot (missionnaire au Congo) et E. Perrin (missionnaire en Corée).

Hôtel national des Invalides, 1er étage, escalier B, 18 h : « Le conflit israélo-arabe 1945-1984), avec Louis-Jean Duclos.

5, rue Largillière, 20 h 30 : « Mystère et personnalité du Capricorne » (R. Crand).

VENDREDI 10 JANVIER

11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « Le yoga de la théosophie ».

26, rue Bergère, 19 h 30 : « L'art de la géomancie » (G. Delcros).

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 14 h 30 : « Le siècle d'Auguste-Ostie, port de Rome, vivante comme Pompéi » (Mme O. Boucher).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 6 et mardi 7 janvier :

DES LOIS

● N° 86-11 du 6 janvier 1986 relative à l'aide médicale urgente et aux transports sanitaires.

● N° 86-12 du 6 janvier 1986 relative au renouvellement des baux commerciaux, au crédit-bail sur fonds de commerce et établissements artisanaux et à l'évolution de certains loyers immobiliers.

● N° 86-13 du 6 janvier 1986 relative à diverses simplifications administratives en matière d'urbanisme et à diverses dispositions concernant le bâtiment.

UN DÉCRET

● N° 86-15 du 6 janvier 1986 pris pour l'application de la loi n° 85-677 du 5 juillet 1985 tendant à l'amélioration de la situation des victimes d'accidents de la circulation et à l'accélération des procédures d'indemnisation.

DES ARRÊTÉS

● Du 24 décembre 1985 pris en application de l'article 44-2 du décret n° 72-468 du 9 juin 1982 organisant la profession d'avocat.

● Du 25 novembre 1985 portant création du comité de prospective des techniques de la route.

EN BREF

ÉDITION

LE QUATRIÈME ANNUAIRE DES ILLUSTRATEURS (1985-1986) vient d'être publié par les illustrateurs associés. En deux cents pages en quadrichromie, quelque cent cinquante créateurs d'images mettent en lumière la richesse de la production actuelle en France, dans les domaines de la presse, de la publicité, de l'édition...

★ **Distribution Payot-Wéber, 17, rue Saint-Séverin, 75005 Paris ; 193 p., 250 F.**

EXPOSITION

URBANISME DANS LE QUINZIÈME. – La mairie du quinzième accueillera jusqu'au 10 janvier une exposition sur le thème « Grands projets d'urbanisme dans le quinzième ». Grâce à des maquettes, plans et photos, trois opérations importantes seront présentées : la ZAC Citroën-Cévennes ; la dalle de la gare Montparnasse et la liaison Invalides-Ermont.

★ **Mairie du quinzième, 31, rue Péclet, de 9 heures à 18 heures, les samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.**

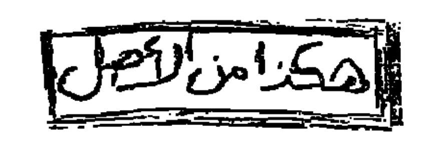
JOURNÉES D'INFORMATION « FEMMES » A PARIS

FEMMES DU 13e. – La préfecture de Paris, le collectif régional pour l'information et la formation des femmes d'Ile-de-France et les associations de quartier organisent, les 16, 17 et 18 janvier, des journées d'information pour les femmes du treizième arrondissement. Cinq thèmes y seront abordés : formation et emploi, santé, prévention de la toxicomanie, droits de la femme et vie familiale et sociale. Deux expositions seront organisées, l'une sur les femmes et le travail, et la deuxième sur la vie quotidienne des familles. A l'issue de cette semaine d'information auront lieu deux stages, l'un de techniques de recherche d'emploi, l'autre de longue durée insertion-préqualification, auxquels pourront s'inscrire les femmes en situation de chef de famille.

★ **Relais Accueil PAIO, 21, rue des Malmaisons, Paris-13e. Renseignements : préfecture de Paris, délégation départementale aux droits de la femme, 17, boulevard Morland, 75004 Paris. Tél. : 42-77-15-50, poste 37-26.**

PARIS

PIGNONS SUR RUES. – La Ville de Paris va dépenser 5 millions par an pour faire orner de peintures murales certains pignons de la capitale particulièrement tristes. La somme dûment inscrite au budget permettra de lancer des concours puis de passer des commandes fermes à des artistes peintres, qui auront la charge d'égayer sept murs pignons situés dans des arrondissements de l'est de Paris. Réalisées dans les trois ans qui viennent, ces œuvres s'ajouteront aux deux parois ainsi traitées en 1972 et 1973 et aux quatorze autres pignons peints depuis 1981 en divers quartiers du centre et de l'ouest de Paris.



économie

REPÈRES

Dollar : rechute brutale à 7,46 F

Sur des marchés des changes plus actifs, la remontée du dollar, amorcée vendredi 3 janvier, s'est brutalement interrompue et a fait place à une rechute mardi 7 janvier, à 7,46 F contre 7,59 F et 2,4370 DM contre 2,4750 DM. A Tokyo, le «billet vert» est retombé de 202,40 yens à 201 yens. A l'origine de cette rechute, on trouve de nouveau la rumeur sur une baisse du taux d'escompte fédéral aux Etats-Unis, et la faiblesse de la croissance économique américaine. Ajoutons que l'effet haussier des propos du gouverneur de la Banque du Japon, qui déclarait à la veille du week-end, «ne pas souhaiter» la poursuite de la hausse du yen, donc de la baisse du dollar, tend à s'atténuer.

Inflation en RFA : 2,2 % en 1985

RFA, la hausse des prix à la consommation a été de 2,2 % en 1985 contre 2,4 % en 1984, a annoncé l'Office fédéral allemand des statistiques. Il s'agit de la progression annuelle la plus faible que la RFA ait connue depuis 1969, année où les prix avaient augmenté de 1,9 %. En décembre 1985, la hausse des prix a été de 0,1 %. Elle avait été de 0,2 % les trois mois précédents (septembre, octobre, novembre).

SIDÉRURGIE

Usinor se retire d'Unimétal et d'Ascométal

Le groupe sidérurgique Usinor va se retirer des deux filiales qu'il partageait avec Sacilor : Unimétal (aciers longs) et Ascométal (aciers spéciaux de construction). Ces deux sociétés avaient été créées sur décision de M. Fabius, lors de la restructuration de la sidérurgie de 1983, en réunissant les différents actifs des deux groupes dans chacune de ces spécialités. M. Fabius à l'époque, ministre de l'industrie, en avait confié la gestion et 51 % du capital à Sacilor, Usinor en obtenant 49 %.

Usinor n'allait pas tarder à se plaindre de cette décision, qui lui donnait 49 % des pertes sans autorité sur la gestion. Ces filiales envenimaient d'autant plus les rapports entre les deux groupes qu'elles constituent les parties les plus déficitaires de la sidérurgie française. En 1985, les pertes d'exploitation de ces filiales ont été d'environ 3 milliards, chiffre auquel il faut ajouter 1,5 milliard de francs de pertes exceptionnelles.

Afin de clarifier la situation, un compromis a été trouvé entre les deux directions après d'âpres semaines de discussions. Usinor versera à Sacilor 1,185 milliard de francs pour couvrir sa part des pertes de 1985, mais cela représente moins que ses 49 %. Par ailleurs le groupe lorrain rachètera ces 49 % du capital des filiales. L'opération ne présente pas de difficultés, puisque ce capital avait été fixé au niveau très faible de 250 000 F.

Sacilor obtient donc la responsabilité totale des aciers longs et spéciaux français. Le gouvernement avait anticipé en dotant Sacilor de 12,8 milliards de francs pour les années 1986 et 1987, somme qui comprenait l'intégralité des dotations prévues pour Unimétal et Ascométal. Le groupe lorrain entend désormais coordonner et optimiser la restructuration de ces deux filiales sous la responsabilité de M. Jacquet, directeur général de Sacilor et PDG d'Unimétal.

E.L. B.

Un entretien avec M. Maisonrouge, ancien vice-président d'IBM

- ***«Il faut faire l'Europe, pour être compétitifs face aux Japonais et aux Américains»***
- **La puissance mondiale d'IBM lui confère *«une grande responsabilité»***

Vice-président d'IBM Corp., M. Jacques Maisonrouge est l'un des dirigeants français qui ont le mieux réussi dans les multinationales américaines (1). Il a pris sa retraite à la fin de 1984, à l'âge de soixante ans, et est actuellement administrateur de la société française L'Air liquide. Il répond à nos questions sur les plans-calculs français, sur l'Europe et sur la puissance mondiale d'IBM.

— «Vous êtes rentré en 1948 chez IBM et y avez fait toute votre carrière. Pendant ces années-là, la France a essayé par plusieurs plans-calculs de se bâtir une industrie informatique. Qu'avez-vous pensé de ces initiatives ?

— Il aurait fallu, dès l'origine, en 1964, empêcher la reprise de la Compagnie des machines Bull, la seule société française d'informatique, par l'américain General Electric. Car, dans l'industrie, il est difficile de partir de rien. Cela étant, au moment de la création de la CII, en 1966, j'ai trouvé que l'initiative dépendait trop des cabinets ministériels et manquait d'une analyse des marchés. Plutôt que de vouloir faire tout de suite des ordinateurs, j'étais persuadé qu'il fallait d'abord créer une société de composants. D'autre part, la CII a toujours trop dépendu de ses actionnaires et sa direction n'était pas assez indépendante.

» Le même problème s'est posé au moment de l'accord entre Européens appelé Unidata. Les décisions dépendaient de trois patrons : de chez Philips, Siemens et CII. Personne ne voulait céder son pouvoir national. D'une façon plus générale, je remarque qu'il ne s'est pas créé de nouvelle société véritablement européenne dans l'électronique. Du coup, chaque entreprise subit le handicap d'un marché national, certes protégé, mais limité à son pays d'origine.

— Comment expliquer que toute l'industrie européenne ait eu des difficultés à cette époque. Non seulement la CII, mais le britannique ICL, l'allemand Siemens, etc.

— Pour cette raison, justement. Les gouvernements aident, mais, en même temps, ils empêchent l'émergence d'une industrie européenne en ayant une politique trop nationale.

— L'expérience du Japon ne prouve-t-elle pas pourtant qu'un certain protectionnisme peut être utile ?

— Le Japon est beaucoup moins protectionniste qu'on ne le dit en informatique. Ce qu'a fait seulement le ministère de l'industrie japonais est de figer la pénétration d'IBM dans les marchés publics – mais ceux-ci sont très faibles en proportion, comparés à l'Europe, – et, d'autre part, d'imposer à notre compagnie des quotas d'exportation d'environ 30 %. En revanche, six sociétés japonaises s'étaient lancées dans l'informatique, et l'Etat a insisté pour qu'elles fusionnent autour de trois groupes : Fujitsu, Hitachi, NEC. Quand il a fallu aller plus loin pour les ordinateurs de la cinquième génération, le gouvernement les a incités à rassembler leurs efforts, avec la collaboration d'un laboratoire universitaire. D'autre part, les Japonais ont pu exporter très vite dans tout le Sud-Est asiatique.

— Mais comment expliquer la force des uns et la faiblesse des autres ?

— A cause du marché. Le marché intérieur japonais représente en gros l'addition des marchés français et allemand. La conclusion de tout cela, c'est que, pour être compétitif, il faut faire l'Europe. C'est à cette échelle qu'il faut travailler. Unidata était une bonne idée, mais trop politique.

— Est-ce possible demain ?

— Ça devient aujourd'hui difficile, car entre-temps les groupes européens ont choisi de s'allier chacun de leur côté avec des américains ou des japonais : Siemens avec Fujitsu, Olivetti avec Hitachi, CII avec NEC, etc. J'aurais préféré une approche commune européenne au départ, quitte à utiliser un savoir-faire américain ou japonais.

Une attaque «par le bas»

— Pensez-vous que le Japon va réussir en informatique comme dans l'industrie des téléviseurs à écraser l'industrie occidentale ?

— Non. Les Japonais éprouvent des difficultés, leur principal handicap étant l'écriture des logiciels. Peut-être est-ce dû à un problème culturel : y a-t-il des grands mathématiciens japonais ? En revanche, leur excellence en matière industrielle les rend très puissants dans les composants.

— L'industrie informatique américaine semble craindre justement cette attaque «par le bas», c'est-à-dire par les composants ?

— Les Américains ont réagi depuis 1983. La loi antitrust a été adaptée pour permettre l'émergence de coopératives de recherche et le financement de travaux fondamentaux dans les universités. Les Etats-Unis ont désormais la volonté de ne pas laisser faire comme dans les téléviseurs.

— Diriez-vous qu'IBM est le meilleur rempart des Américains contre les Japonais ?

— Oui.

— Pensez-vous que le gouvernement américain en a tenu compte lorsqu'il a abandonné son procès antitrust contre IBM en 1982 ?

— Je ne crois pas que c'était un facteur important. N'oubliez pas que la prise de conscience du danger japonais ne date que de 1983, un an après. En tout cas, IBM n'a jamais mis cet argument en avant à Washington. En revanche, nous l'avons utilisé à Bruxelles en 1984 lors du litige entre la Commission européenne et IBM.

— IBM est une entreprise plus puissante dans son secteur qu'aucune autre dans l'histoire industrielle. Or l'informatique est une technique déterminante pour l'avenir de nos sociétés. Une telle domination par une firme privée n'est-elle pas dangereuse ?

— Je ne le crois pas. D'abord parce que la concurrence existe. Et puis ce serait dangereux le jour où IBM n'aurait plus ses principes, l'éthique qui la conduit depuis son origine. Nous n'intervenons pas sur la politique, dans aucun pays. Jamais ce qui s'est passé avec ITT au Chili en 1973 n'aurait pu arriver avec IBM.

— D'un point de vue plus sociologique, la puissance d'IBM lui permet tout de même de façonner à sa guise les progrès de cette industrie. N'est-ce pas là le danger ?

— Nous avons une grande responsabilité. Mais du fait de la convergence de l'informatique avec les télécommunications, IBM représente un poids relatif moins élevé.

» Il y a aussi les PTT, ATT, les japonais et d'autres firmes. Dix-neuf d'entre elles ont un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de dollars. Tout cela fait des contre-pouvoirs énormes. Et puis il y a les Etats, ce sont eux qui décident des normalisations. Regardez l'émergence de la norme européenne de réseaux, appelée OSI, qui a été décidée par les Européens et que nous avons suivie. Et sur le fond, notre seul critère reste la satisfaction des clients. Ce sont eux qui nous tirent et qui donnent le sens de la marche, pas nous. L'émergence des marchés de la mini-informatique puis de la micro où d'autres firmes qu'IBM ont réussi comme Digitel ou Apple, le prouve. C'est le marché qui décide.»

Propos recueillis par
ERIC LE BOUCHER.

(1) M. Jacques Maisonrouge est l'auteur d'une autobiographie *Manager international*. Robert Laffont, 1985.

ENTREPRISES

La compagnie d'assurances britannique General Accident rachète une compagnie canadienne

General Accident (GA) l'une des principales compagnies d'assurances britanniques, dans le secteur de l'automobile, vient d'acquérir, pour 143,6 millions de dollars (1,07 milliard de francs), la compagnie d'assurances candienne Pilot Insurance. Cet achat, effectué auprès du conglomérat américain Reliance Financial Services Corporation, fera de General Accident le troisième assureur du Canada (le septième auparavant). Financé par une augmentation de capital de General Accident, il est considéré, théoriquement, comme onéreux, puisque la valeur des actifs de Pilot Insurance ne dépasse pas 60 millions de dollars. Mais la compagnie canadienne est réputée très bénéficiaire dans un marché national très déprimé, ce qui a pesé dans la balance.

Quarante-huit rames françaises pour le métro du Caire

Le groupement Alsthom-Francorail a reçu une commande supplémentaire de la société d'exploitaiton du métro du Caire. Ce contrat porte sur 48 rames, soit 96 motrices et 48 remorques, dont le coût s'élève à 770 millions de francs. Ces rames seront affectées à la deuxième ligne de métro du Caire. Elles s'ajoutent aux 52 rames commandées pour la première ligne. Le matériel sera livré à partir de 1987, date à laquelle le métro devrait commencer à fonctionner, avec deux ans de retard sur le programme initial. L'industrie égyptienne sera associée à sa construction par le biais de la société SEMAF.

Motorola achète une filiale européenne de General Electric

Motorola, l'un des principaux groupes américains d'électronique, a conclu un accord avec un autre américain, General Electric, pour lui acheter l'une de ses filiales européennes, Storno A/S. Cette société, dont les deux principales usines se situent à Copenhague au Danemark et à Flensburg en Allemagne fédérale, fabrique des systèmes mobiles de communications terrestres (téléphonie cellulaire). Elle a réalisé, en 1985, un chiffre d'affaires de 95 millions de dollars et emploie 1 800 personnes. Cette transaction, dont le montant n'a pas été révélé, doit être approuvée par les autorités compétentes en Europe et aux Etats-Unis.

Les difficultés de Renault au Mexique

Renault discute actuellement avec les autorités mexicaines pour réduire de quelques centaines de personnes les effectifs (1 450 à fin 1985) de son usine de Ciudad-Sahagun, qui assemble des Alliance, des Encore et des R-18. L'usine est fermée depuis le 2 janvier, pour une durée indéterminée selon la direction, pour neuf mois selon les syndicats, qui demandent au gouvernement mexicain d'ordonner sa réouverture. Renault – également présente au Mexique avec une usine de moteurs à Gomez-Palacio et avec une filiale d'American Motors pour les Jeep – explique les difficultés de l'usine par la situation économique du Mexique (problème de devises, notamment, qui gêne les importations de kits de voitures) et par les répercussions du tremblement de terre. Mais force est de constater que, sur un marché qui connaît des hauts et des bas (301 000 véhicules immatriculés en 1982, 181 900 en 1983, 217 650 en 1984 et 168 188 à fin septembre 1985), Renault (numéro six au Mexique) semble plus souffrir que les autres constructeurs. Les trois américains, notamment, ont connu sur les neuf premiers mois de l'année des progressions sensibles (de plus de 22 % pour Chrysler à plus de 31 % pour Ford), alors que Renault reculait de 3 % avec une part de 8 % du marché mexicain.

Un groupe chinois rachète une banque de Hongkong

La banque Ka Wah, installée à Hongkong avec vingt-sept succursales et un bilan d'environ 7 milliards de francs, a été rachetée par le groupe China International Trust and Investissement Corporation (CITIC), dont le siège est à Pékin. Ce groupe accepte de prendre en échange le passif de la banque KA Wha mise en difficulté en raison de ses engagements en Malaisie, et qui, sans ce rachat, aurait dû être sauvée de la faillite par les autorités de Hongkong.

CONJONCTURE

MM. BÉRÉGOVOY ET FOURCADE A FRANCE-INTER

Le mien est meilleur que le tien

Deux ministres de l'économie et des finances, l'un en fonction, M. Pierre Bérégovoy, l'autre ayant assumé la fonction, M. Jean-Pierre Fourcade, participaient lundi soir 6 janvier, à l'émission de France-Inter « Face au public ».

De quoi croyez-vous qu'ils parlèrent ? De chiffres. Que croyez-vous qu'ils firent ? Des bilans. Le mien est meilleur que le tien ; le tien était mauvais, pas le mien ; mon prochain sera bien meilleur que *le* tien...

D'ici au mois de mars, ce genre de rencontres – comme elles seront nombreuses – aura totalement épuisé ses charmes. Si charmes il y a encore.

MM. Bérégovoy et Fourcade auront tout de même inauguré un genre nouveau : le style courtois. Et sur ce registre, l'ancien fit mieux que le nouveau.

La France sort-elle renforcée ou affaiblie de l'expérience socialiste ? demande M. Fourcade. On imagine la réponse, même si l'ancien ministre prend soin de souligner que son jugement prend en compte les positions relatives de la France et des pays étrangers. Nous nous serions donc *« relativement »* affaiblis, nos investissements n'ayant pas assez progressé et notre économie ayant détruit cinq cent mille emplois productifs. *« Grave »*, dit M. Fourcade.

M. Bérégovoy cite les succès de la gestion socialiste : l'inflation d'abord, l'investissement ensuite, le pouvoir d'achat enfin et même l'emploi. Relativement bien sûr, l'Allemagne ayant fait plus mal que nous. L'actuel ministre note qu'en matière d'endettement *« nous sommes de bons élèves »* et que cela est reconnu par tout le monde. *« Satisfaisant »*, dit M. Bérégovoy.

On aborde rapidement l'avenir, à travers la seule Sécurité sociale et ses problèmes. *« Vous voulez privatiser, démanteler »*, dit l'un *« pas du tout »*, dit l'autre, *« nous voulons sauvegarder »*.

Tout est dit, et l'on arrête là sans avoir rien dit. Ah ! si M. Fourcade avait pu déclarer que les mesures de 1974 freinant l'investissement avaient été une erreur, que la relance de 1975 sans politique des revenus avait détérioré la situation française, que l'action des socialistes à partir de 1983 en matière de salaires avait été un progrès...

Ah ! si M. Bérégovoy avait pu dire : *« Nous nous sommes trompés en 1981 et nous avons eu tort dans notre politique jusqu'en 1983. La situation actuelle n'est pas aussi bonne qu'il y paraît, notre commerce extérieur n'étant pas rétabli. »* On aurait alors mieux écouté l'ancien ministre et le nouveau et dans leurs critiques et dans leurs propositions.

Quel conseiller en marketing aura un jour la merveilleuse idée de souffler au concurrent que la meilleure façon de dominer un débat est d'abord de reconnaître ses erreurs et les mérites de l'adversaire.

ALAIN VERNHOLES.

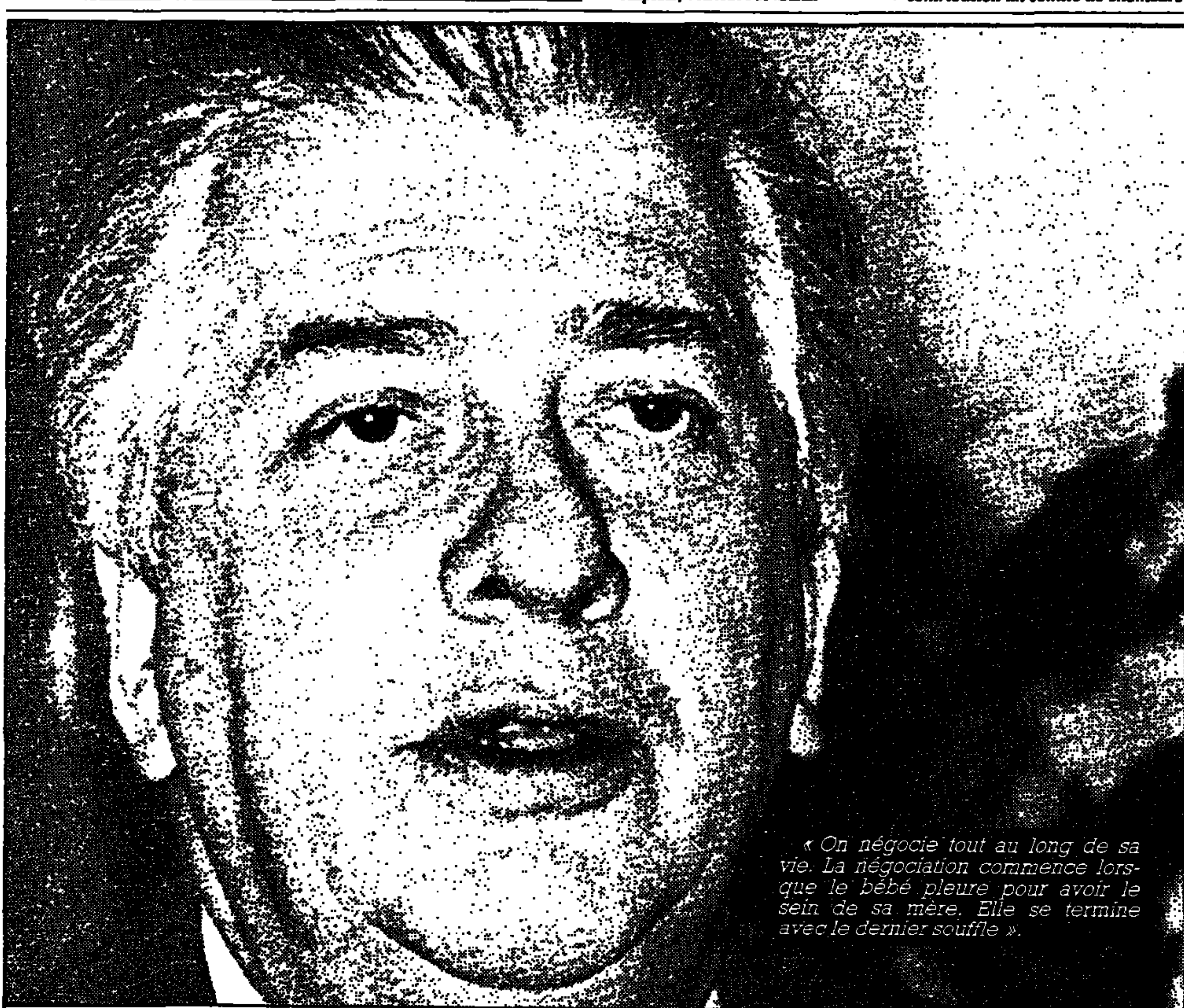
LA RÉGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR EN PERTE DE VITESSE SELON L'INSEE

Avec 39 grands établissements industriels fermés de 1979 à 1983, des réductions d'emplois dans les établissements existants, une croissance ralentie du secteur tertiaire, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est en perte de vitesse, constate le dernier bulletin régional de l'INSEE, *Sud Information économique*, publié à Marseille.

Pour l'INSEE, les chiffres sont accablants : 4 600 emplois perdus à la suite de ces fermetures ; 7 000 emplois supprimés dans les 334 grands établissements existants. Le déclin amorcé depuis 1972 dans la région, particulièrement sensible en 1983, véritable année noire pour l'emploi, s'est poursuivi jusqu'en 1985, où le taux de chômage était de 12,6 % en novembre (15 % dans le Var et 12,6 % dans les Bouches-du-Rhône), contre 10,6 % pour l'ensemble de la France.

A l'exception de la construction électrique et électronique, essentiellement dans les Alpes-Maritimes, la fermeture de grands établissements industriels a touché tous les secteurs de l'économie, particulièrement la production d'équipement industriel (– 30 %), le bâtiment-génie civil et agricole, et la construction navale (NORMED), à La Seyne et à La Ciotat.

Crise internationale, transfert de certaines grandes industries vers le nord et l'est de la France, qui consacre l'échec du bassin de Fos (Bouches-du-Rhône), le tissu industriel régional traditionnel se désagrège progressivement au profit d'activité nouvelles, comme l'industrie électrique et électronique, qui ne sont que faiblement créatrices d'emplois, conclut l'INSEE.



SOCIAL

A BREST

Une structure pour accueillir les chômeurs de longue durée

En 1983, des habitants de Brest (Finistère) ont créé une structure particulière, le Créneau, destinée a accueillir des chômeurs afin d'aider à leur réinsertion en leur proposant des travaux ponctuels. Mais blanchir le travail au noir n'est pas facile.

Que faire des chômeurs de longue durée, incapables de trouver un nouvel emploi, car ils sont déqualifiés. Comment surtout leur assurer trente-neuf heures de travail par semaine ? Les pouvoirs publics ont bien pris des mesures pour insérer socialement et professionnellement certaines catégories de Français qui connaissent des difficultés. Pour les handicapés, par exemple, ils ont créé les CAT (Centres d'aide par le travail) et pour les jeunes elle multiplie les mesures : TUC, missions d'insertion, entreprises intermédiaires. Mais il n'existe aucune structure pour accueillir, payer, former, encadrer cette population spécifique des chômeurs désarmés qui tend à augmenter.

« Durant les années d'expansion, explique M. Robert Tassin, président du Créneau, *ces salariés étaient employes dans les entreprises, souvent les plus importantes. Ils travaillaient à leur rythme à des ouvrages la plupart du temps non qualifiés. »* Aujourd'hui, compte tenu de la crise et des innovations technologiques, les sociétés ne peuvent plus jouer ce rôle. Aussi, des Brestois ont-ils eu une idée. *« Fournir un secours à ces salariés ne coûte-t-il pas plus cher que de leur proposer un travail ? »*, interroge Mme Marie-Paule Forget, responsable de l'action sociale à la mairie et qui participe à l'expérience.

Le Créneau fut nanti d'un local et de 150 000 F par la municipalité. Au départ, il s'agissait de *« créer un esprit de solidarité, mettant à contribution un comité de chômeurs dans un quartier défavorisé »*. Le Créneau n'emploie ni de grands mots ni de grands moyens. Même pas question, par exemple, de payer les salarié, au SMIC, non, l'association se contente, en quelque sorte, de *« blanchir le travail au noir »*. Les salariés sont employés à faire des bougies ou de la couture mais surtout à des travaux ponctuels : tondre le gazon, repeindre une pièce, etc. Le Créneau paye un « salaire » et les charges sociales, mais ne respecte pas au pied de la lettre la réglementation en vigueur. Heureusement, *« l'URSSAF, la Sécurité sociale, l'inspecteur du travail ont fermé les yeux »*.

Cette organisation convient à la population concernée. *« Les salariés très dégradés ne sont même pas prêts à accepter un travail intérimaire, mais ils veulent bien accomplir une tâche précise durant trois jours »*, remarque Mme Forget.

Le bilan de ces deux ans d'expérience est positif socialement mais mitigé sur le plan économique. *« Nous ne pouvons pas faire concurrence aux entreprises locales, or elles prennent tous les marchés rentables, il ne reste que les travaux déficitaires »*, remarque M. Tassin. D'autre part, la déqualification des salariés oblige l'association à prévoir un encadrement renforcé. Mais le Créneau souligne un vide juridique, car il n'existe aucune structure pour accueillir ces salariés. Pour l'heure l'association n'a aucune autre solution que de demeurer sur les sentiers de l'illégalité. *« Nous payons un sous-SMIC et ne signons pas de contrats de travail, c'est cela ou rien »*, remarque M. Tassin.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

A L'USINE MATRA-HARRIS DE NANTES

Les salariés ont pris par anticipation une partie de leurs congés 1986

De notre correspondant

Nantes. – L'usine Matra-Harris, semi-conducteurs (huit cents salariés) a été fermée pendant les deux semaines de Noël et du Jour de l'an. Toutefois, il ne s'agissait pas là d'une mesure de chômage partiel, comme en connaissent tant d'entreprises aujourd'hui, mais de congés anticipés sur l'année 1986. Une forme d'annualisation du temps de travail en somme, mise en place en fonction de la conjoncture dans cette branche d'activité.

Comme ses concurrents, Matra-Harris subit en effet la crise mondiale des semi-conducteurs, une crise qu'une série d'accords technologiques (dont un avec l'américain CYPRESS) et d'investissements importants (250 millions de francs en 1985) permettront à terme de surmonter. En attendant l'éclaircie, l'entreprise doit cependant faire le dos rond.

C'est dans cet esprit que la direction, à la fin de 1985, a fait cette proposition qui n'est pas prévue par le code du travail et qui a placé, on le conçoit aisément, les organisations syndicales dans un grand embarras.

Finalement, ces syndicats (CFTC et CFDT) n'ont pas eu à signer d'accord d'entreprise sur ce point, ce que regrette la direction. Car le personnel, à une très grande majorité (sept cent vingt-cinq sur huit cents), a adhéré au plan de la direction, valable pour un an.

Tous les jours ouvrés compris entre le 20 décembre 1985 et le 6 janvier 1986, ont été chômés et sont à valoir sur les congés 1986. A la différence du chômage technique, la formule permet à l'entreprise de prendre en charge ses difficultés, en attendant des jours meilleurs, qu'elle escompte pour la mi-1986, une période où elle aura alors besoin de mettre en œuvre toutes ses forces.

Les salariés acceptent le pari de la relance prochaine de l'activité ; en contrepartie, ils obtiennent deux jours de congé supplémentaires, une organisation plus souple des congés 1986 et un intéressement uniforme du personnel sur la base d'objectifs précis.

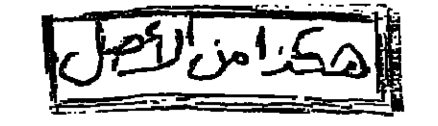
YVES ROCHCONGAR.

FAITS ET CHIFFRES

● **Près de la moitié des cabines téléphoniques parisiennes seraient inutilisables.** – Près de la moitié des cabines téléphoniques de Paris (environ quatre mille cinq cents appareils) sont inutilisables, en raison de l'action entamée le 11 décembre par quelque cinq cents agents des PTT qui refusent de les relever, selon les syndicats FO, CFDT et CFTC des télécommunications. Cette action a été décidée à la suite de l'assassinat d'un agent des PTT qui relevait la recette d'une cabine téléphonique à Paris.

Les fonctionnaires demandent que les cabines téléphoniques soient relevées par des volontaires – et non par des agents désignés d'office – et que ce travail soit effectué par deux agents au lieu d'un seul. Ils réclament également une prime de risque.

● **Eurodisneyland : protestation des agriculteurs.** – Les syndicats agricoles de Lagny-sur-Marne et de Crécy-la-Chapelle (Seine-et-Marne) protestent contre le projet de construction d'Eurodisneyland sur le site de Marne-la-Vallée. Ils dénoncent ce qu'ils considèrent comme un exercice de droit régalien de la part du premier ministre et du président du Conseil général de Seine-et-Marne : *« Les pouvoirs publics,* écrivent-ils dans un communiqué, *offrent 2 000 hectares de terres qui ne sont pas leur propriété pour les deux-tiers, sans aucune consultation des propriétaires fonciers. »*



ÉNERGIE

Le gouvernement confirme le ralentissement du programme électronucléaire

Dans une lettre adressée au président d'EDF courant décembre, le premier ministre, M. Laurent Fabius, a confirmé le ralentissement du programme électronucléaire décidé fin 1984 pour les prochaines années. Comme en 1985, l'établissement public ne commandera, de 1986 à 1989 inclus, qu'un seul réacteur nucléaire par an contre deux par an en 1983 et 1984. Ce ralentissement, conforme aux recommandations du Plan (neuf à dix tranches engagées de 1983 à 1990), ne constitue pas une surprise, compte tenu de l'évolution des consommations et du suréquipement électrique de la France, déjà sensible en 1985.

De fait, l'autre solution eût été non d'opter pour un rythme plus élevé, mais au contraire d'arrêter purement et simplement les commandes pendant quelques années.

L'engagement d'un réacteur par an constitue une solution moyenne entre l'optimum économique, permettant de réduire les charges d'EDF (un réacteur coûte 10 milliards de francs) et la nécessité d'assurer aux industries électronucléaires le plan de charge minimum.

La décision de s'en tenir au rythme recommandé par le Plan n'a guère suscité de débat. La seule question était de savoir si un gouvernement sur le départ devait se prononcer clairement sur le programme engageant ses successeurs pour les quatre prochaines années. S'il a choisi de le faire, c'est, semble-t-il, précisément parce que les élections approchent : l'annonce d'un programme précis étalé sur plusieurs années permet aux candidats de confirmer l'engagement de travaux fort étendus localement. Après les tranches de Golfech 2 en 1986 et Chooz B 2 en 1987, sont prévues les commandes en 1988 du réacteur de Civaux dans la Vienne, fief de Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, et, en 1989, de celui de Penly 3, en Seine-Maritime, dans la circonscription de M. Fabius.

VÉRONIQUE MAURUS.

ÉTRANGER

LE FMI OFFRE UN RÉPIT D'UN MOIS AU SOUDAN POUR RÉGLER SES ARRIÉRÉS

Le Fonds monétaire international a décidé d'accorder un mois de répit au Soudan pour lui permettre de trouver les capitaux nécessaires au remboursement de ses arriérés auprès du Fonds, 218 millions de dollars qui auraient dû être réglés le 3 janvier. Ce délai devrait permettre d'étudier à nouveau la situation financière catastrophique d'un pays dont la dette extérieure est évaluée à 10 milliards de dollars.

Une délégation soudanaise, dirigée par le ministre de l'énergie, M. Abdelaziz Osman Moussa Médani, et comprenant le gouverneur de la Banque centrale, s'est rendue à Washington, alors que le nouveau ministre des finances, M. Sid Ahmed Taifour Osman, allait à Koweït pour conclure des accords d'assistance financière avec le Koweït et le Fonds de développement arabe.

Si Khartoum ne parvenait pas à rembourser ses arriérés d'ici au 3 février prochain, le Soudan se trouverait privé de tout crédit du FMI, et par là-même de nouveaux capitaux internationaux.

Selon le ministre soudanais du commerce, le Fonds a accepté de revoir cinq des sept points d'un programme d'assainissement très rigoureux, comprenant notamment la forte réduction des subventions aux produits de première nécessité, la libération des prix intérieurs et une nouvelle dévaluation de la livre soudanaise dont le rejet, le mois dernier, par le gouvernement de Khartoum avait amené le ministre des finances de l'époque, M. Awad Abdelmageed, à démissionner.

Au Japon

RACOLAGE SYNDICAL

Tokyo. — Pour tenter d'attirer de nouveaux adhérents, apparemment peu tentés par l'exposé des activités syndicales traditionnelles, plusieurs organes de presse syndicaux japonais se sont résolus à publier des photos de femmes nues ; un genre qui fait, au Japon plus encore qu'ailleurs, vendre beaucoup de papier imprimé. Interrogé mardi 7 janvier, le porte-parole de l'un des syndicats concernés a, selon l'agence Reuter, jugé nécessaire de préciser : « *Cela ne signifie pas que nous ayons décidé de ne plus imprimer d'articles destinés au mouvement syndical sur la façon de faire face aux patrons ou de lancer un mouvement de revendication.* »

Moins de 30 % des quelque soixante millions de travailleurs nippons sont syndiqués. Un pourcentage sans doute plus élevé s'intéresse aux publications légères et court vêtues, employés et patrons confondus.

● **Le gouvernement britannique ne s'opposera pas à la fusion entre Habitat-Mothercare et British Home Stores.** — Le ministère du commerce britannique a donné, le 3 janvier, l'assurance qu'il ne s'opposerait pas au projet de fusion entre Habitat-Mothercare (ameublement, articles pour futures mamans et bébés) et British Home Stores (magasins à grande surface, alimentation, habillement, équipement ménager). Sous réserve de l'accord des administrateurs des deux sociétés le groupe ainsi constitué — Storehouse PLC — comportera environ 880 succursales, avec un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard de livres et 35 000 salariés environ. Rappelons que Habitat-Mothercare a pris en 1985 une participation minoritaire dans le capital de la FNAC, aux côtés de la Garantie mutuelle des fonctionnaires. — (AFP.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
BANQUE DEMACHY & ASSOCIÉS

Les Assemblées générales de la Gérance Parisienne Privée et de la Banque Demachy réunies le 30 décembre dernier ont approuvé le projet de fusion entre les deux établissements avec effet au 1er octobre 1985.

Le capital de la nouvelle entité « Banque Demachy & Associés » a été fixé à 100 millions de francs par incorporation partielle de la prime de fusion ; le solde de l'ensemble « réserves, prime de fusion et report à nouveau » s'élève à près de 24 millions de francs et porte le total des fonds propres de la banque, avant affectation des résultats de l'exercice 1985, à 124 millions de francs.

La répartition du capital résultant de la fusion est la suivante :

Groupe Worms & Cie	52 %
Groupe CGIP	34
Groupe Préservatrice Foncière	10
Yves Saint Laurent S.A.	2,5
Divers	1,5

Le Conseil d'administration, qui a été désigné, comprend : Messieurs Pierre Bergé, Jacques Bonnet de La Tour, Pierre Celier, Nicholas Clive Worms, Claude Janssen, Jean-Luc Lépine, Maurice Mathieu, François Missoffe, Claude Pierre-Brossolette, Jean Rougier, Ernest-Antoine Seillière et Guy Verdeil.

Un collège de censeurs a également été constitué ; il comprend : Messieurs Paul-Louis Halley, Jean-Marc Janodet, Guy de Mailly Nesle, Louis-Amédée de Moustier et Yves de Torsiac.

D'autre part, l'activité de reclassement à l'émission a été apportée à une nouvelle filiale qui a repris le nom de Gérance Parisienne Privée, établissement financier au capital de 7,5 millions de francs.

L'Assemblée générale a également autorisé le Conseil d'administration :
- à porter le capital à 200 millions de francs ;
- à émettre de nouveaux emprunts obligataires dans la limite de 500 millions de francs.

Le Conseil d'administration, qui s'est réuni à l'issue des Assemblées générales, a désigné comme :
- Président-Directeur général, Monsieur Jean Rougier.
- Vice-Président, Monsieur Claude Janssen.
- Administrateur Directeur général, Monsieur Jean-Luc Lépine.

Le Président a aussitôt nommé deux Directeurs généraux adjoints :
- Monsieur Henri Bouvatier ;
- Monsieur Foucauld de Tinguy du Pouët.

Le Conseil a été informé des prévisions concernant l'exercice 1985 : le total du bilan au 31 décembre 1985 après fusion devrait s'élever à environ 3,5 milliards de francs et le montant total des capitaux dans la gestion desquels intervient la Banque Demachy & Associés excéderait 10 milliards de francs.

Le bénéfice net consolidé après tous amortissements, provisions et impôts de l'exercice 1985 se situerait à environ 36 millions de francs ; la fusion ayant été réalisée avec valeur rétroactive au 1er octobre 1985, ce résultat correspond au bénéfice de l'ancienne Gérance Parisienne Privée pour douze mois et de l'ancienne Banque Demachy pour trois mois seulement. Dans la nouvelle structure et en année pleine, le bénéfice consolidé pour l'ensemble de l'exercice 1985 se serait situé à un niveau proche de 50 millions de francs.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations 15,70 % décembre 1982 — Société anonyme de gestion et de contrôle de participations (SAPAR)

Les intérêts courus du 10 janvier 1985 au 9 janvier 1986 sur les obligations « SAPAR 15,70 % décembre 1982 » seront payables, à partir du 10 janvier 1986 à raison de F 706,50 par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon N° 3 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 78,50 (montant global : F 785,00).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 117,70 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984 soit F 7,85 faisant ressortir un net de F 580,95. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

A compter de la même date, les 13 261 obligations comprises dans la série de numéros 122 589 à 135 849, sortis au tirage du 28 novembre 1985, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à F 5 000,00, coupon N° 4 au 10 janvier 1987 attachés.

Ci-après sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :
- Amortissement 1983 : 14 507 à 24 413
- Amortissement 1984 : 164 874 à 176 335.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des Comptables directs du Trésor (Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Trésoreries Principales et Perceptions), à la Caisse Nationale de l'Energie, à Paris, 18 bis, rue de Berri, à la Caisse Nationale ainsi qu'aux Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel, aux guichets de la Banque de France et des Etablissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, **Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque Paribas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et Banques affiliées,** *Banque Indosuez*, **Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les Banques Populaires de France, Banque Vernes et Commerciale de Paris.**



GROUPE DARTY

Dans le but de faire reposer sur des bases durables les structures financières et humaines du Groupe Darty, un certain nombre d'actions ont été menées ou sont envisagées :

1) Le conseil d'administration, dans sa prochaine séance, examinera un projet visant à modifier les statuts des Ets Darty & Fils pour les doter d'un conseil de surveillance, dont la présidence serait assurée par M. Bernard Darty, et d'un directoire dont la présidence serait confiée à M. Philippe Francès, actuel directeur général du Groupe. Les résolutions correspondantes seraient soumises à l'approbation d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée en même temps que l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1985/1986.

2) Le Groupe Darty va continuer à favoriser l'actionnariat des salariés de l'entreprise. C'est ainsi que le plan d'option de souscription d'actions nouvelles au profit du personnel, voté par les assemblées du 26 juillet 1985, sera mis en application au cours du premier semestre 1986. En complément à cette opération, les actionnaires familiaux ont vendu des options d'achat d'actions aux principaux cadres dirigeants, ce qui, compte tenu de leurs acquisitions antérieures, leur permettra d'être encore plus étroitement associés au développement du Groupe.

3) Les actionnaires familiaux ont fait procéder à un reclassement portant sur 12,85 % du capital social des Ets Darty & Fils. Cette opération a été menée sous l'égide du Crédit lyonnais et de la Banque Worms, auprès d'investisseurs institutionnels dont la plupart sont déjà actionnaires de la société.

∴

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du Groupe Darty pour les neuf premiers mois de l'exercice 1985/1986 (*mars à novembre*) s'est élevé à 3 306 749 000 francs. Il est en augmentation de 16,1 % par rapport à celui de la même période de l'exercice précédent, et témoigne de la croissance des parts de marché acquises par le Groupe.

Cette activité soutenue s'est poursuivie pendant le mois de décembre. Le niveau des ventes ainsi atteint, associé à la poursuite des actions visant à la maîtrise des coûts, conduisent à réviser l'estimation des résultats du Groupe. Le bénéfice net consolidé de l'exercice se terminant le 28 février 1986 devrait progresser d'au moins 30 % par rapport à l'exercice précédent.

AVIS FINANCIERS DES SOCI[…]

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Electricité de France – Obligations 15,50 % (ex-7,80 %) 1961

Les intérêts courus du 25 janvier 1985 au 24 janvier 1986 sur les obligations Electricité de France 15,50 % (ex-7,80 %) 1961 seront payables à partir du 25 janvier 1986, à raison de F 38,75 par titre de F 250 nominal, contre détachement du coupon n° 25 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 4,65 (nominatif global : F 43,40).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 6,20 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit F 0,43 faisant ressortir un net de F 32,12. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A compter de la même date, les obligations appartenant à la série désignée par le nombre « 10 », sorti au tirage du 14 novembre 1985, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à F 350,00, coupon n° 26 au 25 janvier 1987 attaché.

Ci-après sont rappelées les séries sorties aux tirages antérieurs :

- Amortissement 1962 : Série « 22 »
- Amortissement 1963 : Série « 19 »
- Amortissement 1964 : Série « 15 »
- Amortissement 1965 : Série « 17 »
- Amortissement 1966 : Série « 24 »
- Amortissement 1967 : Série « 16 »
- Amortissement 1968 : Série « 27 »
- Amortissement 1969 : Série « 23 »
- Amortissement 1970 : Série « 14 »
- Amortissement 1971 : Série « 3 »
- Amortissement 1972 : Série « 12 »
- Amortissement 1973 : Série « 28 »
- Amortissement 1974 : Série « 5 »
- Amortissement 1975 : Série « 26 »
- Amortissement 1976 : Série « 8 »
- Amortissement 1977 : Série « 1 »
- Amortissement 1978 : Série « 6 »
- Amortissement 1979 : Série « 20 »
- Amortissement 1980 : Série « 21 »
- Amortissement 1981 : Série « 9 »
- Amortissement 1982 : Série « 29 »
- Amortissement 1983 : Série « 11 »
- Amortissement 1984 : Série « 18 »
- Amortissement 1985 : Série « 30 »

GROUPE CdF

SOFIREM-TEXTAR FRANCE

La SOFIREM (Société financière pour favoriser l'industrialisation des régions minières) a contribué à la reprise des actifs de la Société BERAL, située à Creutzwald, par la Société TEXTAR France, filiale du groupe allemand TEXTAR GmbH.

Cette société fabrique et commercialise des plaquettes et garnitures de freins pour voitures et poids lourds.

Les effectifs de TEXTAR France à Creutzwald (Moselle) devraient être portés de quatre-vingt-douze à cent vingt personnes d'ici fin 1986.

SOFIREM a accordé à TEXTAR France un prêt de 2 000 000 F.

VALEURS DE FRANCE

Le 31 décembre 1985, la valeur liquidative de l'action de la SICAF Valeurs de France (société d'investissement à capital fixe), gérée par la BRED, était de 283,67 F contre 278,17 F le 16 décembre.

Valeurs de France cotait le 31 décembre 282 F (279,50 F le 16 décembre).

COMPOSITION DE L'ACTIF DE VALEURS DE FRANCE AU 31 DÉCEMBRE 1985

Actions : 37,18 % ; Obligations : 34,02 % ; Titres intermédiaires (1) : 23,06 % ; Placements CT : 5,74 %.

(1) Titres participatifs, certificats d'investissement, bons de souscription d'actions et d'obligations...

Alcatel

CIT ALCAT[…] absorbe THOMSON TÉLÉC[…] et devient ALC[…]

Les actionnaires se sont réunis en assemblée générale extraordin[…] M. Georges PEBEREAU le 31 décembre 1985.

L'assemblée a approuvé l'absorption par CIT ALCATEL, avec effet […] ciété THOMSON TÉLÉCOMMUNICATIONS qui rassemble depuis 19[…] cations civiles issues du groupe Thomson.

L'assemblée a également approuvé l'apport à CIT ALCATEL, avec […] THOMSON CSF TÉLÉPHONE de sa division « commutation publique » […] « équipements de transmission ».

Les activités « téléphonie privée » de THOMSON CSF TÉLÉPHON[…] et la branche « câbles » de LTT étant apportée aux Câbles de Lyon, THO[…] et LTT sont dissoutes.

En rémunération des apports reçus, CIT ALCATEL crée 27 448 acti[…] sance au 1er janvier 1986.

L'assemblée a ensuite approuvé l'apport à CIT ALCATEL, par la C[…] cité et la Compagnie électro-financière, d'actions ALCATEL ELECTRON[…] générale d'électricité, de titres de la société immobilière TEPELEC. Pour […] ALCATEL crée 282 000 actions nouvelles portant jouissance au 1er janvier […]

Au total, l'ensemble des apports approuvés par l'assemblée donne l[…] création de 309 448 actions nouvelles de CIT ALCATEL d'une valeur nom[…] de 100 francs, portant son capital social de 215 274 700 fran[…] 246 219 500 francs. L'augmentation du capital de 30 944 800 francs étant […] tie de primes d'une valeur totale de 357 297 667 francs, l'accroissemen[…] fonds propres de CIT ALCATEL consécutif à ces apports s'élè[…] 388 182 467 francs.

Enfin, les actionnaires ont décidé, pour marquer la naissance du nou[…] groupe et le doter de l'image forte et cohérente nécessaire à la poursuite d[…] expansion internationale, d'en simplifier la dénomination sociale qui de[…] « ALCATEL ».

EUROP ASSIS[…]

Sur la proposition de son président, M. André ROSA, le Conseil d'administration d'EUROP ASSISTANCE, réuni le 16 décembre 1985, a nommé, à effet du 1er janvier 1986, M. Michel MAINCENT, directeur général, en remplacement de Monsieur Jean-Marc SIMON, démissionnaire.

M. Michel MAINCENT, âgé de cinquante ans, ingénieur ENSEEHT, a été successivement au Crédit lyonnais : adjoint au directeur de l'informatique et de l'organisation ; inspecteur principal à […]

la d[…] tacl[…] Car[…] mer[…] trat[…] d'ar[…] Dep[…] gén[…] nou[…] la m[…] adm[…] men[…] lyon[…]

CFDI

Caisse Française de Développement Industriel

Emprunts janvier 1986 garantis par l'État

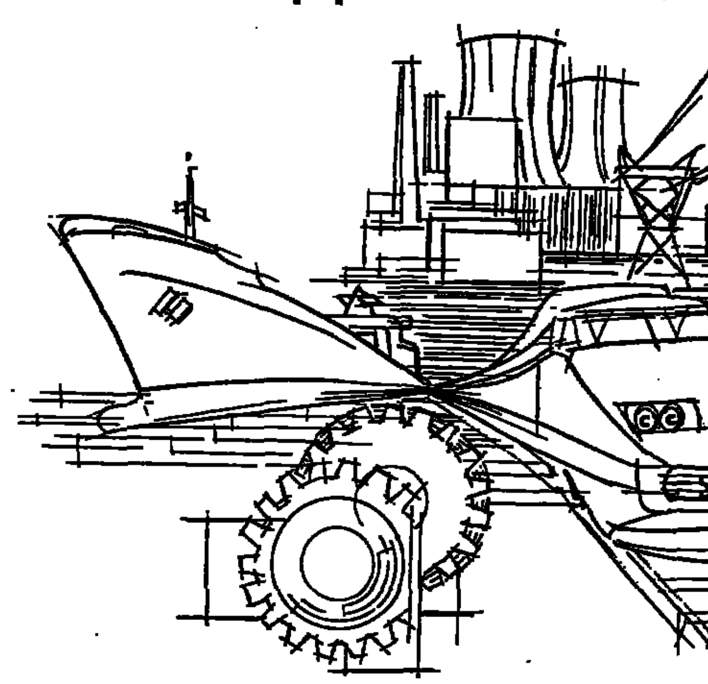
au choix des souscripteurs

	Emprunt à taux fixe 10,30 % avec options de remboursement anticipé	*Emprunt à taux fixe 10 % à option d'échange et avec options de remboursement anticipé*
Montant	**2 milliards de F** *en obligations de 5000 F*	**2 milliards de F** *en obligations de 5000 F*
Prix d'émission	95,58 %, soit F 4 779 par obligation	95 %, soit F 4 750 par obligation
Jouissance et règlement	20 janvier 1986	20 janvier 1986
Durée	12 ans	12 ans
Intérêt annuel	**10,30 %**, soit F 515 par obligation	**10 %**, soit F 500 par obligation
Taux de rendement actuariel brut	**10,98 %** au jour du règlement	**10,76 %** au jour du règlement
Faculté d'échange		à la fin des 1re et 2e années au gré des porteurs en obligations à taux variable TMO dont l'intérêt sera égal à 90 % de la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement au règlement des emprunts non indexés garantis par l'État et assimilés, avec un taux minimum de 6,50 %
Amortissement normal	au pair, en totalité, le 20 janvier 1998	au pair, en totalité, le 20 janvier 1998
Remboursement anticipé	au gré de l'émetteur de la 7e à la 11e année au pair avec coupon d'intérêt majoré	au gré de l'émetteur de la 7e à la 11e année : - au pair avec coupon majoré pour les obligations à taux fixe de 10 % - au pair sans majoration de coupon pour les obligations à taux variable provenant de l'échange
Rachats	Possibilité par rachats en Bourse. Possibilité de trois Offres Publiques d'Achat	

Souscriptions reçues par les Comptables du Trésor et des Postes, les Centres de Chèques Postaux, la Banque de France, les Banques, le Crédit Agricole, les Agents de Change et le Crédit National (45, rue Saint-Dominique, 75700 Paris).
Une fiche d'information portant le visa COB n° 85-431 en date du 31 décembre 1985 est tenue à la disposition du public. BALO du 6 janvier 1986.

ALSTHO[…]

1er exportateur français de biens d'équipements terrestres e[…]



augmentation de […]

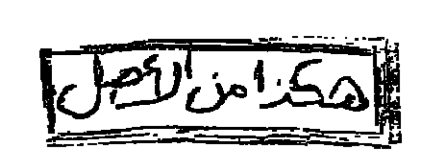
Emission de 3 241 643 actions n[…] de F 50 nominal

Prix d'émission : F 300 par action - Jouissance : 1er juillet […]
Droit de souscription : réservé par préférence aux anciens actionnaires, à titre irréductible seulemen[…]
• 1 action nouvelle pour 4 actions anciennes ;
• ce droit est négociable en bourse.
Délai de souscription : du 6 janvier au 6 février 1986 inc[…]

BALO du 30 décembre 1985. Une note d'information (visa COB n° 85-422 du 20 décembre 1985, […] auprès des guichets chargés de recevoir les souscriptions, et auprès de la société (siège social : 38, aven[…]

ALSTHOM
Energie Transport Industrie

CGE



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 janvier

Très forte hausse : + 2,6 %

Le délire... « Je me suis seulement absenté, à peine une quinzaine de jours, et j'ai l'impression d'avoir été absent un an...! », s'exclamait lundi un professionnel en reprenant contact avec le marché parisien, alors que les valeurs françaises galopaient de plus belle.

En hausse de 5,5 % environ la semaine précédente, ces actions ont encore grimpé de 2,6 % en ce premier jour de la semaine. A l'approche du son de cloche final, plus d'une douzaine de titres de sociétés étaient « réservés à la hausse », signe du déséquilibre persistant, au bénéfice des acheteurs bien sûr.

Parmi ces titres figurent Darty, DMC, Comptoirs des entrepreneurs, Facom, Europe 1, Fives Lille, Via Banque, Leroy Sommer, Radiotechnique et Penarroya, autant de valeurs qui s'adjugeaient 8 % à 10 % de hausse quand elles parvenaient à être cotées.

D'autres sociétés refusaient d'être en reste et se traitaient à leur plus haut niveau de l'année : Accor, Lafarge-Coppée... De son côté, Screg gagnait 9,6 %, à 108 F, alors que la Chambre syndicale des agents de change publiait un communiqué confirmant l'achat par Bouygues de 9 % du capital de cette société, à savoir 300 000 actions Screg.

Alors que le ton apparaissait également optimiste sur le marché obligataire, le marché semblait se calmer sur AGP SA, négociée au hors-cote de Paris, une valeur très en vue depuis le déclenchement des OPA concurrentes sur la Providence SA. Un cours de 1 500 F a été coté pour AGP (contre 1 470 F), 70 000 titres étant placés.

Sur le marché de l'or, le lingot est remonté à 80 450 F contre 79 600 F le vendredi précédent, tandis que le napoléon cédait 6 F, à 528 F.

A Londres, le métal fin s'est traité à 327,80 dollars l'once contre 326 dollars vendredi midi.

NEW-YORK

Irrégulier

Après l'emballement observé depuis la mi-décembre, il était normal que Wall Street souffle un peu, et le marché newyorkais est apparu plus partagé lundi, les opérateurs faisant état d'une certaine consolidation sur les valeurs-vedettes qui avaient fait l'objet d'achats très importants, ces derniers temps, de la part de la clientèle institutionnelle.

L'indice Dow Jones des industrielles, qui perdait à un moment jusqu'à 7 points, a finalement reculé de 1,61 point seulement, pour s'établir à 1 547,59 points, alors que les baisses l'emportaient sur les replis dans la proportion de 870 contre 760 environ. Le volume des échanges a été ramené à 99,61 millions d'actions, contre 105,03 millions le vendredi précédent, et l'on a encore relevé plus d'un million de titres échangés sur Merrill Lynch, Sears Roebuck, American Telephone, RCA Corp et Schering Plough.

Il est possible que le marché fasse un peu marche arrière pendant quelque temps, expliquait un familier du Big Board en fin de séance, en faisant remarquer la légère hausse constatée sur le marché de l'argent. Lors de l'adjudication de bons du Trésor, qui s'est déroulée lundi, les bons à trois mois ont trouvé preneur à 7,05 %, contre 7,04 % la semaine précédente, tandis que les effets à six mois étaient adjugés à 7,11 % contre 7,07 %, chaque tranche portant sur 7,4 milliards de dollars. Ces taux sont les plus élevés depuis le 2 décembre dernier.

VALEURS	Cours du 3 janv.	Cours du 6 janv.
Alcoa	38 1/8	38 1/4
A.T.T.	24 3/4	24 7/8
Boeing	63 1/4	63 1/4
Chase Manhattan Bank	73 1/8	73 1/2
Du Pont de Nemours	68 3/4	68
Eastman Kodak	51 1/8	50 3/4
Exxon	55	56 1/4
Ford	57 1/8	56 3/4
General Electric	71 3/4	71 1/2
General Motors	71 5/8	71 1/2
Goodyear	30 7/8	30 7/8
I.B.M.	154 3/8	154 1/4
I.T.T.	38 1/8	38 1/8
Mobil Oil	30 1/4	30 3/8
Pfizer	50 3/8	50 1/2
Schlumberger	36 1/4	36 5/8
Texaco	31	31 3/8
U.A.L. Inc.	48 3/4	48
Union Carbide	75 3/8	74 3/8
U.S. Steel	26 1/2	26 1/8
Westinghouse	44 1/2	44 1/2
Xerox Corp.	59 1/2	58 1/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BOUYGUES-SCREG : CONFIRMATION. — Au cours d'une séance marquée par une nouvelle envolée des valeurs françaises (l'indicateur reflétait en clôture une progression de 2,94 % sur le vendredi précédent), la Bourse de Paris a pris connaissance, le 6 décembre, de l'avis de la Chambre syndicale des agents de change confirmant les termes de l'opération Bouygues-SCREG. Le groupe de M. Francis Bouygues a acheté en Bourse 300 000 actions SCREG, soit 9 % du capital de cette société. En outre, la Chambre a enregistré dans ses livres un contrat optionnel conclu entre Bouygues et Petrofina-France donnant à la société Bouygues le droit d'acquérir à sa seule initiative 550 000 actions supplémentaires de la SCREG, soit 17 % du capital, et ce au plus tard le 30 juin 1986.

GUERBET AU SECOND MARCHÉ. — Après la « trêve des confiseurs », le second marché va reprendre ses activités avec l'arrivée, le 9 janvier prochain à la Bourse de Paris, de la société Guerbet, un groupe pharmaceutique français de taille moyenne. A cette occasion, 81 230 actions de cette société, soit 7,85 % du capital et 12,3 % au total compte tenu des 46 300 actions déjà diffusées dans le public, seront offertes au prix de 290 F par titre. Cette entreprise, qui emploie environ 660 personnes dont 80 à l'étranger, est notamment spécialisée dans les produits de contraste destinés à la radiologie.

LA PROVIDENCE SA. — Le conseil d'administration de la société, réuni le 6 janvier, a émis, à la majorité des conseillers, l'avis suivant : *« Le conseil considère que les actionnaires désireux de céder leurs titres ont avantage à répondre positivement à l'offre (de la Compagnie du Midi, qui propose des actions AGP SA) »*. Les représentants du groupe Paribas ne se sont pas associés à l'avis, l'un votant contre, l'autre s'abstenant. Par ailleurs, le pacte majoritaire réunissant 53 % du capital, dont 25 % pour Paribas, 10 % pour Schneider, 7,3 % pour la Française de réassurance et 10,6 % pour trois autres actionnaires, a volé en éclats, son application étant suspendue, et chacun reprenant sa liberté.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1985)

	3 janv.	6 janv.
Valeurs françaises	103,4	106
Valeurs étrangères	102	104,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 janv.	6 janv.
Indice général	273,3	277,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 7 janvier .... 9 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 janv.	7 janv.
1 dollar (en yens)	202,30	201,35

BOURSE DE PARIS Comptant 6 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 60	0 805
5 %	49 02	4 658
3 % amort. 45-54	....	1 307
Emp. 7 % 1973	7375	..
Emp. 8,80 % 77	121 30	5 521
9,80 % 78/93	98 40	4 806
8,80 % 78/86	99 80	0 627
10,80 % 79/94	100 75	3 698
13,25 % 80/90	106 27	7 914
13,80 % 80/87	106 10	3 138
13,80 % 81/89	106 70	13 498
16,75 % 81/87	110 06	6 461
16,20 % 82/90	118 45	15 934
16 % juin 82	119 28	8 293
E.D.F. 7,8 % 61	148 05	14 736
E.D.F. 14,5 % 80-92	107 80	7 973
Ch. France 3 %	172	..
CNB Bques janv. 82	100 70	0 177
CNB Paribas	104 50	0 177
CNB Suez	104 60	0 177
CNI janv. 82	100 70	0 177

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Forges Strasbourg	351	339
Foraner	1074	1075
Fougerolle	98 40	99 40
France I.A.R.D.	416	428 40 d
France (La)	4169	4557 d
From. Paul Renard	518	565 d
GAN	9450	9830
Gaumont	830	820
Gaz et Eaux	1980	1989
Gerry S.A.	485	480
Gér. Arm. Hold.	160	156
Gévelot	382 80	384 20 c
Gr. Fin. Constr.	404	400
Gds Moul. Paris	410	422
Groupe Victoire	2868	3075 d
G. Transp. Ind.	215	210
H.G.P.	22800	22880
Hydroc. St-Denis	121 50	116 80 c
Immindo S.A.	445	....
Immivest	270	285
Immobail	458	440
Immobanque	685	713 d
Immob. Marseille	6260	6510
Immofice	483	473 c
Invest. (Sté Cent.)	1430	1531 d
Jaeger	215	205 40
Lafitte-Bail	439	439
Lambert Frères	80 10	85 80 d
La Brosse-Dupont	380	370
Lille-Bonnières	625	650
Locabail Immob.	736	739
Loca-Expansion	320	....
Locafinancière	427	429
Locatel	295	305
Lordex (Ny)	171	170

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	167 90	169
A.G.F. (St Cent.)	5680	6070 d
Amrep	17 20	25 70 d
André Roudière	235 20	....
Applic. Hydraul.	453	480

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]-R.D.	2320	2716 d
Alain Manoukian	495	495
BAFIP	800	806
B.I.P.	760	740
Bolloré Technologies	427 50	467 90
Calberson	344	345
Cardif	1300	1362

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cochery	61 10	61 10
Copirex	500	500
Hydro-Energie	262	....
Rorento N.V.	127 90	129
S.P.R.	153	155
Thann et Mulhouse	299	280
Ufinex	352	330
Union Brasseries	156	156

SICAV 6/1

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1481	4,5 % 1973	1480	1473	1473	− 0 47
4150	C.N.E. 3 %	4180	4210	4200	+ 0 47
196	Elf-Aquitaine	196 20	195	197	− 0 60
191	— (certific.)	197	192	192	− 2 53

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
590	Gen. Motors	541	556	556	+ 2 77
48	Goldfields	49	51	52	+ 6 12
42	Gd Metropolitain	44	45	45 10	+ 2 50
68	Harmony	73 90	80 60	81	+ 9 76
28	Hitachi	29 45	29 40	29 45	....
825	Hoechst Akt.	912	940	940	+ 3 07
465	Vaal Reefs	484	512	507	+ 4 76
310	Volvo	340	338 10	338 10	− 0 55
225	West Deep	243	248 50	248	+ 2 05
155	West Hold.	169	173 90	173 60	+ 2 66
455	Xerox Corp.	453	465 50	466	+ 2 88
1 33	Zambia Corp.	1 44	1 45	1 44	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 559	7 586	7 250	7 850
ECU	6 839	6 896	....	....
Allemagne (100 DM)	306 700	306 540	297	312
Belgique (100 F)	15 009	15 017	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	272 300	272 230	263 500	278 500
Danemark (100 krd)	84 150	83 980	79	87
Norvège (100 k)	99 600	99 800	95	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 897	10 889	10 550	11 300
Grèce (100 drachmes)	5 092	5 086	3 600	3 900
Italie (1 000 lires)	4 493	4 504	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	365 130	364	353 500	370 500
Suède (100 krs)	99 370	99 510	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 600	43 550	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 912	4 917	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 780	4 777	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 372	5 387	5 150	5 550
Japon (100 yens)	3 731	3 746	3 600	3 800

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/1
Or fin (kilo en barre)	79400	80300
Or fin (en lingot)	79600	80450
Pièce française (20 fr)	534	528
Pièce française (10 fr)	505	.....
Pièce suisse (20 fr)	521	517
Pièce latine (20 fr)	481	481
Souverain	619	619
Pièce de 20 dollars	3370	3390
Pièce de 10 dollars	1950	2020
Pièce de 5 dollars	1345	.....
Pièce de 50 pesos	3100	3100
Pièce de 10 florins	506	505
Or Londres	326	327 80
Or Zurich	326	328
Or Hongkong	326 55	327 60
Argent Londres	5 74	5 79

Le Monde

LE SORT DES OTAGES DE BEYROUTH

• Radio-Téhéran évoque des « indices » d'amélioration des rapports franco-iraniens
• Un émissaire français est attendu à Damas

La radio officielle iranienne a estimé, le lundi 6 janvier, qu'il *« existait actuellement divers indices montrant que la France désire changer d'attitude vis-à-vis de la République islamique iranienne »*. Parmi ces indices, la radio cite notamment le message que M. Mitterrand a adressé à l'occasion du Nouvel An au président iranien Ali Khamenei et dans lequel il appelle de ses vœux un *« règlement des problèmes entre la France et l'Iran en 1986 »*.

Commentant la visite qu'effectue actuellement à Téhéran un émissaire du gouvernement français, M. Jacques Martin, la radio rappelle qu'il y a trois principaux points litigieux entre les deux pays : un différend financier à la suite d'un prêt accordé par l'Iran, avant la révolution, au Commissariat à l'énergie atomique (l'affaire Eurodif), la question du soutien que Paris accorde à l'Irak dans le conflit du Golfe et l'activité des opposants iraniens installés sur le territoire français.

« La normalisation des relations, affirme Radio-Téhéran, *est essentiellement liée à une initiative concrète du gouvernement français visant à lever les trois principaux obstacles qui entravent l'amélioration de ces relations. »*

Ces trois points de friction avaient déjà été mis en avant par les dirigeants iraniens lors de la visite à Téhéran, il y a quelques semaines, d'une délégation de parlementaires français.

De retour à Paris, la délégation avait fait valoir qu'une amélioration des relations franco-iraniennes serait de nature à inciter les dirigeants de la République islamique à user de leur influence pour faciliter la libération des otages français détenus au Liban. De bonne source, on indique, d'autre part, à ce sujet qu'un émissaire du gouvernement français est attendu prochainement à Damas. Les otages – MM. Carton, Fontaine, Kauffmann et Seurat – se trouveraient actuellement dans la plaine de la Bekaa et seraient toujours aux mains de groupes musulmans intégristes.

Pour sa part, M. Mitterrand a déclaré lundi qu'il espérait *« de plus en plus proche »* la libération des quatre hommes, mais que la meilleure façon de les aider était d'observer *« une certaine discrétion »*. Il a indiqué qu'il était en contact avec le président Assad depuis plusieurs mois à ce sujet. – *(AFP.)*

• *M. Chevènement en Israël.* – Le ministre de l'éducation, invité par son homologue israélien, s'est entretenu, le lundi 6 janvier, de la situation au Proche-Orient avec les principaux dirigeants israéliens, le premier ministre, M. Shimon Pérès, et le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir. – *(AFP.)*

EN AFRIQUE DU SUD

• Vingt mille mineurs licenciés au Bophuthatswana
• Mise en demeure de Pretoria au Botswana

Vingt mille employés en grève de la South Africa's Impala Mines, l'une des plus importantes sociétés productrices de platine du monde ayant l'essentiel de ses installations au Bophuthatswana (bantoustan), ont été licenciés, lundi 6 janvier. Dix mille autres s'exposent à la même sanction s'ils ne reprennent pas le travail, a annoncé un porte-parole de la mine. Les trente mille employés d'Impala Mines, société contrôlée par le groupe Gencor, s'étaient mis en grève mercredi 1er janvier pour demander notamment des augmentations de salaires.

Le porte-parole d'Impala a indiqué que la production de la mine, qui représente 35 % de la production de platine du monde occidental, était totalement stoppée et a précisé qu'il *« ne fallait que deux semaines pour former un mineur »*. L'entreprise, a-t-il ajouté, peut recruter parmi les quelque quatre cent mille chômeurs de la région, dont la moitié possèdent une formation de mineur.

Le gouvernement de Pretoria a, d'autre part, *« sévèrement »* mis en demeure le Botswana de *« prendre des mesures efficaces contre la menace terroriste »*, dans un message adressé lundi au gouvernement de Gaborone, deux jours après l'attentat qui a fait deux morts et deux blessés – tous Blancs – près de la frontière du Botswana. Les autorités sud-africaines *« se réservent le droit, conformément aux principes légaux internationalement établis, de prendre toute mesure appropriée en vue de protéger la vie de leurs ressortissants »*, souligne ce message, qui fait suite à un avertissement adressé le 20 décembre à tous les voisins de l'Afrique du Sud, y compris le Botswana.

Ce nouvel avertissement laisse ainsi planer la menace de représailles analogues à celles de juin dernier, lorsqu'un commando des forces spéciales sud-africaines avait tué treize militants présumés de l'ANC (Congrès national africain), à Gaborone. Les autorités du Botswana ont, pour leur part, nié lundi donner asile à des maquisards de l'ANC.

En Namibie, la « force du territoire du Sud-Ouest africain », dirigée par Pretoria, a annoncé avoir mené un nouveau raid en Angola, y tuant quatre maquisards namibiens. A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a indiqué que les Etats-Unis ont appelé Pretoria à utiliser *« les canaux diplomatiques existants »* pour résoudre les problèmes de sécurité découlant des récents attentats dans les zones frontalières. – *(AFP, Reuter.)*

Sur le vif

Ras... la soucoupe

J'ai une copine, elle vient de passer les fêtes aux sports d'hiver avec son Anglais. Un petit hôtel très chic, très chouette. Le jour du départ – il prenait un avion pour Londres tôt le matin, – il se lève sans faire de bruit, il s'éclipse sur la pointe des pieds. A son réveil, elle trouve un petit mot très gentil sur la table de nuit et quelques billets. Ravie de ce cadeau inopiné – pas gros, mais, quoi, il n'y a que l'intention qui compte, – elle empoche le tout. Et le lendemain – ça d'accord, elle n'aurait jamais dû, – elle le remercie au téléphone : t'es vraiment mimi. Fureur du type : c'était pas pour elle ce fric, c'était pour la femme de chambre. Elle pouvait pas le savoir !

Pourquoi je vous raconte ça aujourd'hui ? Parce que je me suis engueulée hier avec une dame pipi. Elles ont drôlement monté leurs prix. Vous savez ce qu'elles font ? Elles ne laissent dans leur soucoupe que des pièces de 2 F et de 5 F pour vous inciter à en faire autant. Moi, ça m'a agacée, ce forcing, et je lui ai balancé mes pièces jaunes. Elle râlait sec. Ça lui apprendra.

J'en ai vraiment marre – pas vous ? – de la dictature du pourboire érigée en système économique dans ce pays. Il faut en distribuer partout, tout le temps : taxis, hôtels, coiffeurs, cinémas, hôpitaux, restaurants... Il faut savoir à qui et quand et combien.

Moi, je n'ai aucune idée. J'ai toujours peur de donner trop ou pas assez. Ça me gêne, ça m'intimide. Je connais des filles, elles s'encombrent de mecs uniquement pour ça. Pour distribuer la monnaie et remplir, en faisant semblant de les serrer, toutes les mains qui se tendent. Remarquez, vous avez des femmes imbattables question gratification. Ma belle-mère, par exemple. On la consultait sans arrêt : – J'ai une amie aux Quinze-Vingts, on l'a opérée de la cataracte, qu'est-ce qu'elle doit laisser aux infirmières ? – C'est le premier œil ou le deuxième ? – Le premier. – Donc, il faudra qu'elle y retourne : trois ballotins de chocolats de 1 kilo chacun pour les différentes équipes.

Moi, je l'appelais à Marseille, en cachette du plombier venu déboucher mon évier : – Il a refusé un verre de vin, qu'est-ce que je fais ? – Tu multiplies tes cinq étages par le nombre de coups de fil suppliants que tu lui as donnés et tu ajoutes 7 F pour que ça fasse un compte rond.

Vous me direz : c'est pareil partout. Sauf en URSS. Je regrette beaucoup. En URSS, on file la pièce à tout ce qui passe. Y compris aux médecins. S'ils la refusent, c'est pas par fierté, c'est par intérêt : des roubles, non merci, je ne mange pas de ce pain-là. Des dollars.

CLAUDE SARRAUTE.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

M. Fabius et la réduction du mandat présidentiel

Les propos de M. Laurent Fabius, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde* (nos éditions du 7 janvier), sur l'éventualité d'un référendum, après les élections de mars et avant 1988, sur la réduction du mandat présidentiel à cinq ans ont retenu l'attention du *Quotidien de Paris*, qui y voit, mardi 7 janvier, l'un des deux axes de *« l'offensive de Mitterrand »*. *« Il convoque le Parlement »*, *« il relance le quinquennat »*, indique le *Quotidien* dans ses titres. Au sujet du quinquennat, Jacques Patoz écrit que, *« comme ce projet serait la reprise de celui de Georges Pompidou »*, voté par l'Assemblée nationale et le Sénat en 1973, *« l'opposition serait en mauvaise position pour le combattre, et il pourrait recueillir une majorité qui rendrait au chef de l'Etat quelque légitimité après l'échec de sa majorité »* aux élections législatives.

Jean Bothorel rappelle, dans *le Figaro*, que M. Valéry Giscard d'Estaing avait, dans *le Figaro-Magazine* (daté 4 janvier), déclaré *« capital »* le *« raccourcissement du mandat présidentiel »*.

Le Matin de Paris a retenu des déclarations du premier ministre qu'il est favorable à la réduction du mandat présidentiel, mais que le président et lui ont *« décidé que rien ne viendrait perturber la campagne d'ici à l'échéance de mars, pas même un référendum »* sur cette réduction, et que, donc, *« il n'y aura pas de « coup »* d'ici là.

Selon *l'Humanité*, le premier ministre, à travers sa présentation de l'action et du programme des socialistes dans *le Monde*, *« vise de toute évidence à obtenir l'appui du CNPF et de ce « centre » qu'il évoquait, il y a quelques semaines, dans les colonnes du* Wall Street Journal ».

• *M. Chirac : le quinquennat, « un problème qui peut attendre ».* – M. Jacques Chirac, qui a quitté Paris, mardi 7 janvier, pour Cayenne, où il soutiendra la liste RPR de Guyane, a déclaré, dans une interview à Radio-Caraïbe, que la réduction du mandat présidentiel à cinq ans était *« un problème qui pouvait attendre »*. Il a ajouté :

« Sur le fond, je suis favorable au mandat présidentiel à cinq ans ; sur l'opportunité, je crois qu'aujourd'hui la France a d'autres raisons de mobiliser ses énergies politiques que de s'engager dans une consultation populaire pour réduire ce mandat de deux ans. »

RÉUNION DE TRAVAIL DU GOUVERNEMENT A L'HOTEL MATIGNON

M. Laurent Fabius a réuni le gouvernement pour un petit déjeuner de travail à l'hôtel Matignon, le mardi 7 janvier. La réunion a duré un peu plus d'une heure, pendant laquelle le premier ministre et les membres du gouvernement ont parlé de la campagne pour les élections de mars et de la situation économique et sociale.

M. Fabius avait convié les membres du gouvernement à un pareil petit déjeuner le 1er octobre dernier.

REMANIEMENT MINISTÉRIEL EN CORÉE DU SUD

Séoul. – Le président Chon Doo Hwan a procédé mardi 7 janvier à un remaniement ministériel portant sur un total de huit ministères, y compris ceux de l'économie et de la défense. Ces changements visent principalement à améliorer les capacités de gestion et de développement économiques de la Corée du Sud.

Le premier ministre, M. Lho Shin Yong, conserve ses fonctions, mais le vice-premier ministre chargé des affaires économiques et de la planification, M. Shin Byung Hyon, est remplacé par le ministre des finances sortant, M. Kim Mahn Je. Le nouveau ministre de la défense est le général en retraite Lee Ki Baek, ex-chef d'état-major et camarade de promotion du président Chon. Les ministères de la construction et des sciences et technologie changent également de titulaire.

UN « FORUM SUR LE MÉTIER DE DIPLOMATE » A PARIS

Jeudi 9 et vendredi 10 janvier, aura lieu, au Centre de conférences internationales de l'avenue Kléber, à Paris, un « Forum sur le métier de diplomate » (1), dont l'organisation a été parrainée par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, l'Association de la presse diplomatique, l'Institut d'études politiques et l'Institut français de science administrative, sous le patronage du ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas.

La première matinée sera consacrée aux relations entre diplomates et entreprises, et, le jeudi après-midi, aux rapports entre diplomatie et information. Au cours de ce débat, doivent notamment intervenir M. André Fontaine, directeur du *Monde*, notre ancien collaborateur Maurice Delarue, ainsi que M. Henri Pigeat, président-directeur général de l'AFP, et M. Philippe Faure, conseiller de presse de l'ambassade de France à Washington. Vendredi matin, sera abordé le thème des Français de l'étranger, l'après-midi étant consacré à une séance de synthèse.

(1) Secrétariat du Forum : RFC, 120, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 42-62-62-95.

EN RAISON D'UN RETARD ADMINISTRATIF

Plusieurs milliers d'employés communaux n'ont pas reçu leur traitement

Plusieurs milliers d'employés communaux de la petite couronne » parisienne – dont quelques centaines à la seule mairie d'Asnières – n'ont pas reçu leur salaire du mois de décembre en raison du retard apporté au traitement des virements effectués par les municipalités. Ce retard – d'une dizaine de jours à présent – concerne uniquement les virements bancaires effectués par l'intermédiaire du centre administratif de la Banque de France à Poitiers vers lequel convergent une partie importante des traitements de ce personnel communal de la région parisienne. Aucun problème, par contre, n'est à signaler pour les virements effectués via les chèques postaux (CCP).

Au centre administratif de Poitiers, où l'on confirme ce retard, l'on invoque à la fois les vacances de fin d'année, qui ont perturbé le fonctionnement normal des services, et l'acheminement de ces virements par courrier postal, autre élément d'*« embouteillage »*.

« Une grande partie de ces virements effectués par les comptables du Trésor s'opèrent encore sur un support papier dans la mesure où nombre d'entre eux n'ont toujours pas opté pour l'usage de la bande magnétique, fait remarquer le directeur de Poitiers, M. Fernard Arnoud. *Les autres mois, nous n'avons eu aucun problème mais il s'agit d'un phénomène cyclique, aggravé peut-être cette année par la mise en place de la décentralisation administrative. »*

« Tout le retard accumulé devrait être résorbé au cours des tout prochains jours », ajoute-t-il, invitant, à l'avenir les ordonnateurs de ces virements municipaux à les effectuer un peu plus tôt au mois de décembre. Dans l'immédiat, les employés communaux concernés qui perçoivent souvent de faibles salaires sont lourdement pénalisés par ce retard, obligeant les municipalités à réagir. A Asnières, le maire, M. Maurice Bokanowski, est intervenu auprès des agences bancaires où sont domiciliés ces comptes afin de les inviter à faire preuve de compréhension, le comité des œuvres sociales étant mis à contribution pour les cas jugés les plus graves.

S.M.

Le numéro du « Monde » daté 7 janvier 1986 a été tiré à 533 527 exemplaires

NOUVELLES BRÈVES

• *La Turquie achèterait quarante avions Tornado.* – La Turquie a l'intention d'acheter quarante avions de combat Tornado pour un montant total de 1,6 milliard de dollars, a indiqué lundi 6 janvier le porte-parole du constructeur, le consortium européen Panavia (RFA, Grande-Bretagne, Italie). Il a ajouté cependant que la conclusion de ce marché dépend du succès des négociations en cours pour l'installation d'une nouvelle base de l'OTAN en Turquie. – *(Reuter.)*

• *Colombie. – Atténuation de l'état d'urgence autour du Nevado-del-Ruiz.* – Les autorités colombiennes ont levé, lundi 6 janvier, dans trois des cinq localités concernées, l'ordre d'évacuation en vigueur depuis samedi 4 janvier à la suite du réveil de l'activité du volcan Nevado-del-Ruiz. Le comité national d'urgence a autorisé les habitants des zones des villages de Honda, Guayabal et Ambalema, à réintégrer leurs habitations. Cette décision est due à l'évolution favorable constatée par les volcanologues qui surveillent en permanence le volcan. – *(AFP, Reuter.)*

• *Haïti. – Manifestation antigouvernementale aux Gonaïves.* – Plusieurs milliers de personnes, en majorité des jeunes des quartiers pauvres, ont manifesté, le lundi 6 janvier, aux Gonaïves, la quatrième ville d'Haïti, au nord-ouest de Port-au-Prince. Des renforts militaires ont été envoyés par hélicoptère de la capitale. Les 27 et 28 novembre 1985, des manifestations antigouvernementales s'étaient déjà produites aux Gonaïves. Quatre personnes, dont trois lycéens, avaient été tuées par les forces de l'ordre. – *(AFP).*

Sur CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
Nantes-Saint-Nazaire (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

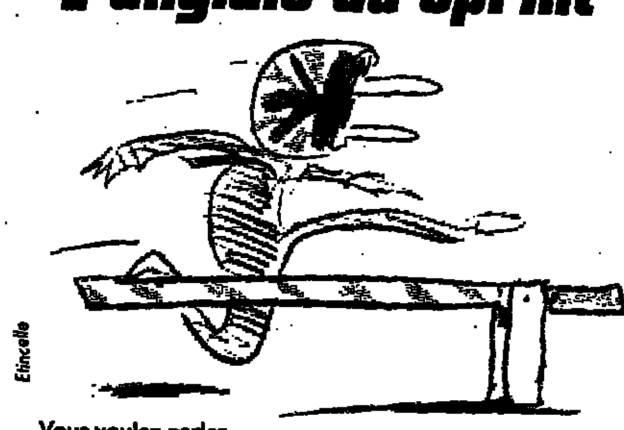
MARDI 7 JANVIER
« Le Monde » reçoit
OLIVIER GUICHARD
président du conseil régional des Pays de la Loire
député de la Loire-Atlantique
maire de la Baule
avec PHILIPPE BOUCHER

MERCREDI 8 JANVIER
Allô « le Monde »
Vœux politiques et rentrée gouvernementale
avec FRANÇOIS KOCH

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel
36-15-91-77 + ISLM







A B C D E F G